MÉMORIAL

DE LA

VILLE DE GAND

MÉMORIAL

DE LA

VILLE DE GAND

1792-1830

PAR

PROSPER CLAEYS

GAND
J. VUYLSTEKE, ÉDITEUR
rue aux Vaches, 13
—
1902

DH
811
G49C6

Imprimerie A. Van Graefschepe, Ostende

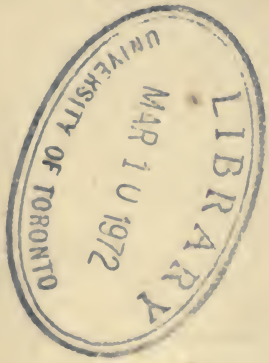

AVANT-PROPOS

Le grand *Memorieboek der stad Gent*, publié par la société des *Vlaamsche Bibliophilen* d'après des manuscrits des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, commence à l'année 1302 et s'arrête à la fin de ce dernier siècle.

Nous avons essayé de faire, mais sur une échelle plus modeste, un travail analogue pour la période qui s'étend de 1792 à 1830. Notre revue rétrospective comprend ainsi le régime français et le régime néerlandais, les deux époques de notre passé qui sont les plus rapprochées de nous et en même temps les moins connues.

Notre *Memorieboek* ou Mémorial relate, par ordre de date, les principaux événements qui se sont passés à Gand pendant cette période de près de quarante ans et dont le souvenir nous paraît devoir être conservé.

Nous ne nous sommes pas bornés à rappeler les grands événements historiques dont notre ville a été le théâtre. Nous avons également réservé une place aux faits de moindre importance et d'un caractère plus intime. Ces faits, d'un intérêt essentiellement local, servent à nous donner une idée des mœurs,

des habitudes et des plaisirs de la population gantoise de ce temps.

Le travail que nous avons entrepris présentera, par sa nature même, des lacunes inévitables. Quelques erreurs de date, craignons-nous, peuvent également s'y être glissées. Le lecteur voudra bien nous les pardonner en considération du grand nombre de documents de toutes sortes, imprimés et manuscrits, que nous avons dû consulter et dépouiller et dans lesquels des inexactitudes se sont nécessairement rencontrées.

Nous n'avons donc pas la prétention d'avoir produit une œuvre complète. Mais, tel qu'il est, notre travail, espérons-nous, pourra être de quelque utilité et servir de guide à ceux qui, plus jeunes que nous et s'intéressant aux choses d'autrefois, voudront écrire un jour d'une façon méthodique et détaillée cette période encore si peu étudiée de notre histoire locale.

On remarquera que nous n'avons presque rien dit des élections. Le motif en est facile à comprendre.

Sous la République et sous l'Empire français, le pouvoir central était omnipotent. Quand les conseillers municipaux ne marchaient pas au gré du gouvernement, celui-ci les destituait sans phrases et mettait à leur place une commission composée de ses créatures.

Quant aux décisions prises par le conseil municipal, lorsqu'elles ne plaisaient pas à l'autorité supé-

rieure, un arrêté de la préfecture les déclarait nulles et il n'en était plus question.

Cet état de choses explique peut-être l'indifférence des électeurs.

Quant aux élections pour les assemblées législatives qui siégeaient à Paris, le nombre des mandataires du département de l'Escaut était si minime que la population s'inquiétait fort peu de leur choix.

Sous le gouvernement néerlandais, au contraire, le régime du bon plaisir et de l'arbitraire a disparu et les citoyens ont la pleine et entière jouissance de leurs droits électoraux. Cependant, ici encore, ni les archives, ni les journaux ne nous fournissent le moindre renseignement sur le mouvement électoral.

Nous ne rencontrons pas de sociétés politiques ayant un programme déterminé et présentant leurs candidats aux électeurs. Les journaux eux-mêmes restent muets et ne se livrent à aucune polémique. Ils se bornent à annoncer qu'une élection aura lieu à telle date. Ils en font connaître le résultat sans y ajouter le moindre commentaire.

Il faut donc supposer que tout se passait pour ainsi dire en famille. Un petit nombre d'électeurs et les membres sortants se réunissaient entre eux et proposaient une liste de candidats.

Ce n'est qu'aux environs de 1830 qu'un certain mouvement commence à se produire et que la lutte électorale prend un caractère plus accentué. Le pétitionnement organisé par le clergé catholique, en 1828, contre ce qu'il nomme « le Monopole de

l'enseignement par l'État » provoqua de la part des libéraux gantois une vive opposition qui se manifesta à l'époque des élections communales et plaça celles-ci sur le terrain politique.

Quant au système électoral en vigueur pour les élections législatives, provinciales et communales, nous renvoyons le lecteur à la Constitution néerlandaise ou Loi fondamentale de 1815.

Cette Constitution est la première en Europe qui consacra, d'une manière formelle et absolue, la liberté des cultes.

ART. 190. — De volkomen vrijheid van godsdienstige begrippen wordt aan elk gewaarborgd.

ART. 191. — Aan alle godsdienstige gezindheden, in het Koninkrijk bestaande, wordt gelijke bescherming verleend.

La Constitution néerlandaise proclamait aussi l'égale admissibilité de tous les citoyens aux charges et emplois publics, sans distinction de cultes.

Les autres garanties stipulées en faveur des libertés publiques faisaient de cette constitution une des plus libérales de l'Europe.

Tandis que le reste de l'Europe était courbé sous l'absolutisme jaloux de la Sainte-Alliance, le royaume des Pays-Bas restait, avec l'Angleterre et la Suisse, l'un des derniers refuges de la tolérance religieuse et de la liberté politique. Aussi les proscrits politiques de France, d'Espagne, de Pologne etc. affluèrent-ils en masse de 1815 à 1830 sur notre sol hospitalier.

La morale qui se dégagera, pensons-nous, des impartiales annotations que le lecteur trouvera enregistrées, presque au jour le jour, dans notre livre est celle-ci :

La domination française, quoique éminemment utile sous certains rapport, a été bien lourde et bien dure pour la ville de Gand.

Le régime du bon plaisir et de l'arbitraire, tel qu'il existait en France avant la Révolution et tel que la centralisation républicaine le maintint en ses grandes lignes, était chose totalement inconnue dans notre pays. En effet, celui-ci jouissait sous le régime autrichien d'un système de gouvernement que, pour l'époque, on peut hardiment qualifier de libéral malgré certains rouages administratifs vieillis et surannés. Aussi nos pères accueillirent-ils avec fort peu d'empressement le nouvel ordre de choses que les Français voulaient leur imposer de force.

Beaucoup de réformes utiles et urgentes furent proclamées par la république française. Telles sont la création d'un pouvoir judiciaire et d'un pouvoir administratif distincts, la tenue des registres de l'état-civil confiée aux pouvoirs communaux, la réorganisation des tribunaux, la réorganisation de la charité publique, la suppression de la main-morte, l'abolition des privilèges appartenant au clergé et aux ordres religieux, l'égalité des cultes et enfin la liberté de conscience et la liberté de la presse, proclamées en principe, mais malheureusement fort restreintes par une pratique administrative des plus despotiques.

Seulement n'oublions pas que la plupart de ces réformes avaient déjà été tentées ou même réalisées, quelques années auparavant, par le gouvernement de l'empereur Joseph II. Ces réformes, avaient dû promptement céder à la réaction cléricale que couronna la révolution brabançonne de 1789. Aussi la France dut-elle reprendre l'œuvre interrompue de l'empereur philosophe.

Certes, la Révolution rendit des services signalés à notre pays, mais au prix de quelles souffrances, de quels désastres, de quelles humiliations de tout genre !

Le régime néerlandais, au contraire, malgré certaines fautes et maladresses commises par le gouvernement, a été pour notre cité une ère de prospérité matérielle et intellectuelle telle que la ville de Gand n'en avait plus connue depuis la crise terrible du seizième siècle.

C'est ce qui explique l'opposition que la majeure partie de la population gantoise fit au régime issu des journées de Septembre 1830. Ceux qu'on nommait les orangistes ne se rallièrent qu'à la longue et insensiblement au nouvel ordre de choses. Ils prirent place alors, pour la plupart, dans les rangs du parti libéral belge dont ils restèrent les plus fermes et les plus dévoués appuis. P. C.

Liste sommaire de nos sources.

1. — Archives communales.

2. — Registres des délibérations de l'administration communale.

3. — Archives de la province. Recueil des arrêtés de la préfecture.

4. — Archives du bureau de bienfaisance et des hospices civils.

5. — Archives de l'académie des beaux-arts.

6. — Bibliothèque de la ville et de l'Université : livres, brochures, manuscrits, pièces volantes, documents divers.

7. — *Dagboek* de Callion. N° 14248.

8. — *Dagboek* de Schellynck. N° 14743.

9. — *Dagboek* de de Laval. N° 10982.

10. — *Dagboek* de van Quiquenborne. N° 6074.

11. — *Dagboek* d'un anonyme. N° 11220.

Ces cinq recueils manuscrits, formant vingt volumes in-quarto, appartiennent également à la bibliothèque de la ville et de l'Université sous les Numéros ci-dessus.

12. — Carnets d'annotations de Schamp de Romrée.

13. — *De Gazette van Gent.*

14. — *Le Journal du Commerce.*

15. — *Le Journal de Gand.*

16. — *Le Catholique des Pays-Bas. Le Journal des Flandres.*

17. — *De Wegwijzer der stad Gent.*

18. — *De Comptoir-Almanak der stad Gent.*

19. — *Le Messager des Sciences historiques de Belgique.*

20. — *Bibliographie gantoise*, par Ferdinand vander Haeghen.

21. — *Les Églises de Gand*, par Ph. Kervyn de Volkaersbeke.

22. — *Atlas de la ville de Gand.* (Bibliothèque de la ville et de l'Université). Cette riche collection, unique en son genre, se compose de plusieurs milliers de pièces : dessins, aquarelles, lithographies, gravures etc., conservées dans environ trois cents portefeuilles. Un grand nombre de ces pièces sont accompagnées d'annotations de P. Goetghebeur, A. van Lokeren, E. de Busscher, L. Minard, L. Roelandt etc.

23. — Notre collection.

Les Numéros, placés au bas de chaque article du *Mémorial*, correspondent aux Numéros de la liste ci-dessus.

1792

12 Novembre. — Première prise de possession de la ville de Gand par les troupes françaises, ayant à leur tête le général La Bourdonnaye, commandant en chef de l'armée du Nord. A dix heures du matin deux échevins de la *Keure* vont à la rencontre, hors la porte de Courtrai, de l'avant-garde commandée par le général Lamarlière auquel ils remettent les clefs de la ville et qu'ils conduisent à la maison communale.

On enlève le même jour tous les écussons aux armes autrichiennes qui ornent les édifices publics.

Le général La Bourdonnaye et son état-major assistent le soir à la représentation du grand-théâtre, où l'on donne *Paul et Virginie,* opéra en trois actes de Rodolphe Kreutzer. 2 et 13.

13 Novembre. — Le général La Bourdonnaye se présente devant le collège des treize échevins de la *Keure* et leur fait part de ses intentions bienveillantes à l'égard de la population gantoise.

Les Français renversent la colonne, surmontée de la statue de Charles-Quint, qui se trouve au milieu du marché du Vendredi.

Cette colonne, en pierre de taille, avait été construite en 1775, sur les plans de l'architecte de la

ville 't Kint. Elle remplaça la colonne primitive, élevée en 1600, qu'on dut abattre à cause du mauvais état dans lequel elle se trouvait.

Tout le monument, piédestal, colonne et statue, avait une hauteur totale d'une cinquantaine de pieds. Il occupait exactement l'emplacement sur lequel on éleva, en 1863, la statue de Jacob van Artevelde.

2, 13 et 22.

14 Novembre. — Un club, qui prend le nom de *les Amis de la Liberté et de l'Égalité,* est formé à Gand. Il tient ses réunions dans la grande salle de la *Sodalité.*

La *Sodalité,* dépendance du couvent des Jésuites, fut construite en 1649. Elle était située rue Courte du Marais. On la démolit en 1889 et sur son emplacement furent construites les maisons marquées aujourd'hui 9 et 11. 11 et 13.

15 Novembre. — Vingt mille hommes de troupes françaises sont campés sur la route de Gand à Audenaerde. Le gros de l'armée occupe les environs de l'*Hutsepot.*

La ville est requise de livrer cinquante mille pains, cent bœufs et vingt chariots de paille. Elle est payée en assignats. 2, 7 et 10.

18 Novembre. — Les voisinages se réunissent pour choisir quarante-neuf citoyens qui détermineront de quelle façon la population gantoise sera rassemblée pour élire ses représentants.

2 et 13.

22 Novembre. — Les échevins protestent contre l'obligation de devoir recevoir au pair dans les

caisses de la ville les assignats que leur remettent les agents du gouvernement français. La ville fait observer qu'elle même ne peut payer ses fournisseurs avec des assignats que ceux-ci refusent de recevoir au pair. 2.

23 Novembre.— Réquisition de quatre-vingts mille pains à fournir par les boulangers de la ville et des environs. Ces pains seront chargés sur quatre-vingts chariots.

Des réquisitions de pain, viande, bière, fourrages, etc., avaient lieu presque tous les jours; nous n'en ferons donc plus mention. Il en était de même des logements militaires à fournir par la ville et les particuliers. 2 et 13.

25 Novembre. — Un arbre de la liberté est planté sur le marché du Vendredi. Toute la garnison assiste à la cérémonie. Le citoyen Pierre Chepy, président de la société des *Amis de la Liberté et de l'Égalité,* prononce un discours dans lequel il dit :

....la Massue de l'Hercule français broira vos ennemis et pour l'effroi des tyrans sèmera sa poussière sur son passage.

Le soir illumination du beffroi. 1, 7 et 10.

28 Novembre. — Conformément au règlement élaboré par les quarante-neuf, la population réunie à dix heures du matin dans la cathédrale de Saint Bavon, nomme par acclamation les soixante citoyens, représentants ou administrateurs provisionnels de la ville de Gand.

Les soixante représentants choisissent pour Président et Secrétaire, les citoyens Van Haverkerke et Meyer. 11 et 12.

1r Décembre. — Abolition des privilèges et des exemptions d'impôts accordés à certaines classes de la société au détriment des autres. 1 et 20.

2 Décembre. — Les soixante représentants provisionnels se rendent en cortège au marché du Vendredi où ils prêtent serment de fidélité au peuple libre et souverain de la ville de Gand.

La cérémonie a lieu sur une estrade dressée devant l'arbre de la liberté. Des détachements de troupes avec leurs corps de musique occupent le marché du Vendredi. 13.

5 Décembre. — Les soixante représentants nomment le conseil municipal composé, comme antérieurement, de treize échevins de la *Keure* et de treize échevins des Parchons. Il comprend quinze avocats, cinq négociants, quatre rentiers, un médecin et un pharmacien. Plusieurs de ceux-ci avaient déjà rempli les fonctions d'échevins sous le gouvernement autrichien. 13.

9 Décembre. — Dans une proclamation du général Ferrand il est dit que la garnison de Gand se compose: de bataillons de volontaires nationaux des départements du Finistère, de la Somme, de l'Oise et du Pas de Calais, du sixième régiment de cavalerie et de détachements de chasseurs et de hussards. 2.

11 Décembre. — Les citoyens C. Hopsomere et J.-B. Goethals font rapport à l'assemblée des représentants du résultat de leur mission près du général Dumouriez à Liège. Ils ont protesté contre le projet de faire de Bruxelles le siège de la Convention

nationale de Belgique. Ce siège doit être à Gand. Le général Dumouriez n'a pas donné de réponse positive. Il a engagé les délégués à lever en Flandre un corps d'armée de douze mille hommes, divisés en trois légions. Les officiers de ce corps seraient nommés par la Convention. 13.

23 Décembre. — Les *Amis de la Liberté et de l'Égalité*, réunis en assemblée générale, décident de placer dans leur salle des séances à la *Sodalité* le buste du général Vander Meersch, le héros de la révolution Brabançonne de 1789. 13.

1793

3 Janvier. — Proclamation des décrets de la convention des 15, 17 et 22 Décembre 1792. Ils énumèrent les déclarations à faire par les généraux français : suppression de la noblesse, de la dîme, de la féodalité, des droits seigneuriaux ; souveraineté du peuple ; convocation d'assemblées primaires etc.

Cette proclamation a lieu au marché du Vendredi sur le théâtre dressé devant l'arbre de la liberté. Elle se fait au son des musiques militaires et au bruit des salves de canon et de mousquetterie tirées par les troupes réunies sur la place.

Le soir illumination « pour satisfaire le peuple souverain qui désire célébrer la victoire remportée sur ses anciens adversaires ». 1, 2 et 13.

14 Janvier. — A la suite de l'incendie de l'hôpital militaire d'Anvers un grand nombre de blessés sont transportés à Gand et placés dans le couvent des riches Claires. Un appel est fait aux habitants pour fournir du linge et de la charpie. 7.

17 Janvier. — Le commandant militaire institue une commission composée de neuf citoyens, chargés de procéder à l'inventaire des biens meubles et immeubles possédés par les abbayes et les

couvents récemment fermés. Des détachements de troupes sont mis à leur disposition. 7 et 13.

22 Janvier. — Les citoyens Courtois et d'Arnaudery, commissaires nationaux, se présentent devant l'assemblée des représentants provisionnels et déclarent que les Français sont venus en Belgique « non pas comme des vainqueurs et des envahisseurs, mais comme des amis du peuple souverain belge ». 7.

24 Janvier. — La ville totalement épuisée par les réquisitions en faveur des régiments qui arrivent ici journellement, envoie deux échevins à Lille pour y acheter des literies, marmites, faïence, etc. Ces objets, dont elle a encore besoin pour cinq bataillons d'infanterie et un régiment de cavalerie qui arrivent dans quelques jours, sont introuvables à Gand.

Les dépenses, provoquées par les réquisitions, s'élèvent déjà à 268000 francs. 2 et 7.

26 Janvier. — Plusieurs couvents, qui avaient été fermés, sont réouverts. 7.

28 Janvier. — La *Gazette van Gent* donne le récit de l'exécution par la guillotine du roi de France Louis XVI (21 Janvier). 13.

31 Janvier. — Les délégués de la convention nationale, Merlin, Gossain et Treillard, chargent le commissaire national d'Arnaudery de dissoudre l'assemblée des soixante citoyens formant l'administration générale provisionnelle. Il leur est défendu de se réunir sous quelque prétexte que ce soit.

Le commandant militaire de la place de Gand est

chargé de prêter main-forte au commissaire d'Arnaudery.

Le motif de la dissolution réside dans la faiblesse que mettent les soixante administrateurs à exécuter les décrets des 15, 17 et 22 Décembre 1792.

La même mesure est prise à l'égard d'autres assemblées de représentants, notamment celles de Termonde, Alost, Ninove et Saint-Nicolas.

1 et 13.

1r Février. — Le général Dumouriez, venant de Bruges, fait son entrée triomphale à huit heures et demie du soir. Toute la ville est illuminée et la garnison est rangée sur son passage.

Le lendemain, avant son départ pour Termonde et Anvers, Dumouriez passe une revue des troupes sur le marché du Vendredi. 7 et 13.

12 au 17 Février. — Passage continuel de régiments français, infanterie, cavalerie et artillerie, se dirigeant sur Anvers. Presque toutes ces troupes logent chez les habitants. 9.

17 Février. — Première réunion du club des Sans-Culottes. Des délégués des clubs de Bruxelles et de Bruges y assistent. A cette occasion la grosse cloche du Beffroi et le carillon se font entendre. Ils jurent de se prêter mutuellement aide et assistance, de défendre la cause de la liberté et de l'égalité et de détruire les ennemis de celles-ci.

8 et 13.

18 Février. — Proclamation adressée par les commissaires nationaux, les citoyens Alexandre Courtois et d'Arnaudery, à la population ouvrière de Gand.

Ils lui promettent des secours et de l'ouvrage. On y lit entre autres :

Citoyens ! avec des secours il faudra vous offrir du travail... vos Magistrats vous en offriront.

Aimez les lois et vous trouverez du Pain et la Liberté.

La misère, en effet, est épouvantable. La chambre des pauvres, dont les ressources sont totalement épuisées, s'adresse à la ville pour l'aider à secourir les 11,336 indigents qui sont à charge de la charité publique. 4, 7 et 13.

19 Février. — Le collège fait confectionner vingt-six écharpes tricolores, avec franges en or pour les treize échevins de la *Keure* et les treize échevins des *Parchons*. C'est une nouvelle dépense imposée à la ville par les commissaires nationaux. 2.

22 Février. — A cinq heures du matin la grosse cloche du Beffroi ainsi que le son des tambours et des trompettes rappellent aux citoyens gantois la réunion qui va se tenir à huit heures du matin dans l'église de Saint-Bavon.

La convocation est faite par ordre du général commandant de place J.-F. Ferrand, en exécution du décret de la convention nationale du 31 Janvier précédent.

Dans cette réunion populaire, annoncée seulement la veille, les citoyens, après avoir tous ensemble juré fidélité aux droits souverains du peuple, proclament à l'unanimité le vœu de voir la Flandre réunie à la France. La Flandre formera un département sous le nom de « Plaines du Nord ».

Un registre sera ouvert pendant vingt-quatre

heures sur lequel pourront signer les citoyens qui n'acceptent pas la décision de l'assemblée.

2, 7 et 13.

Du 5 au 15 Mars. — Grand mouvement de troupes. Plus de deux mille gardes nationaux de Lille, entre autres, arrivent à Gand et sont logés chez les habitants. 2.

15 Mars. — Lecture à l'hôtel-de-ville d'une proclamation du général Dumouriez défendant aux clubs patriotiques de se mêler des affaires politiques et militaires. Leur mission consiste uniquement à instruire le peuple et à s'occuper d'œuvres de bienfaisance.

L'argenterie, enlevée aux églises, sera restituée. Le général invite les « corps administratifs » à dresser des procès-verbaux contre « les vexations tyranniques des agents du pouvoir exécutif » si celles-ci se produisent. Il ajoute :

Quiconque voudra se faire justice lui-même sera puni de mort. Les villes et les villages, qui se permettraient des rassemblements contre l'armée qui n'est point coupable des crimes de quelques particuliers, seront rasés et brûlés.

2.

20 Mars. — Le général autrichien, Clerfayt, bat complètement les Français à Neerwinden, près de Landen, et les oblige à quitter le pays.

Dès le 22 Mars la caisse de l'armée française arrive à Gand et est transportée à Lille. Il en est de même d'une grande quantité de chariots avec des bagages.

7 et 11.

25 Mars. — Les bateliers, les bouchers, les pois-

sonniers, les *kruankinders* et les membres des quatre chefs confréries d'armes organisent des patrouilles pour veiller à la sécurité de la ville. Le même jour quatre mille hommes de troupes françaises traversent la ville et se dirigent sur Lille.

Le lendemain les premiers éclaireurs de l'armée autrichienne se montrent dans le faubourg de Bruxelles. 2 et 20.

28 Mars. — Selon l'ancien usage il est décidé de donner aux détenus enfermés dans la prison de la ville une pinte de vin le jour du Vendredi-Saint. 10.

29 Mars. — La garnison française, commandée par le général Thouvenot, quitte la ville de Gand.

L'après-midi trois échevins et un secrétaire, précédés de trois trompettes de la ville à cheval, vont à la rencontre du colonel Michalewich commandant l'avant-garde de l'armée autrichienne. A Oordeghem ils lui remettent les clefs de la ville et rentrent avec lui à Gand par la porte de Bruxelles ou de l'Empereur.

Le même jour on abat les arbres de la liberté et on replace sur les édifices publics les écussons aux armes d'Autriche. Le soir la ville est illuminée et le beffroi est pavoisé aux couleurs de la ville. 2, 8 et 13.

30 Mars. — Une chanson satirique contre les Français est distribuée en ville. Elle débute ainsi:

De Franschen zyn gejaegt, zy zyn als weggeblaezen
Zy loopen al zoo snel, zy loopen als de haezen.

8.

2 Avril. — Plusieurs régiments français, escortés

par un régiment d'infanterie et par des détachements de hussards autrichiens, arrivent à Gand où ils passent la nuit. Ils repartent le lendemain. Ils sont accompagnés d'un énorme convoi de bagages. 13.

8 Avril. — Le Conseil de Flandre, supprimé par les Français, dès le jour de leur entrée à Gand, reprend ses séances. 7.

14 Avril. — Arrivée à Gand de quatre mille hommes de troupes anglaises, commandées par le duc d'Yorck, deuxième fils du roi d'Angleterre. Revue à la place d'Armes. Le soir représentation de gala au Grand-Théâtre suivie d'un bal.

Voici en quels termes Guillaume Schamp de Romrée raconte l'arrivée des Anglais :

Le matin en revenant de la messe, j'ai vu passer près des Récollets les Anglais au nombre de 4000, sous le commandement du duc d'Yorck, en uniforme rouge et blanc et les chasseurs en bleu et rouge. Il y avoit beaucoup des femmes qui sont arrivées avec les chariots. Les Anglais sont tous des beaux hommes. J'ai été au cotre voir la parade. Tout le contour du cotre étoit occupé par les Anglais. Ils étoient tous rangés sur deux lignes, ce qui faisait un beau coup d'œil. Les maisons du cotre étoient remplies de beau monde.

Guillaume Schamp de Romrée, que nous aurons encore l'occasion de citer, à laissé toute une collection de carnets, embrassant plus d'un demi-siecle, dans lesquels il inscrivait jour par jour les évènements auxquels il avait assisté. Il mourut à Gand en 1841 à l'âge de 81 ans. 7 et 12.

8 Mai. — Le Magistrat de Gand, composé des

treize échevins de la *Keure* et des treize échevins des Parchons ou *van Gedeele* reprend ses fonctions administratives et judiciaires.

La proclamation en est faite le soir au balcon de l'hôtel de Ville, à la lueur des torches. Les quatre trompettes et le timbalier de la ville se font entendre en même temps que la grosse cloche et le carillon du beffroi. 1 et 2.

13 Mai. — Entrée solennelle de l'archiduc Charles Louis d'Autriche, gouverneur-général des Pays-Bas méridionaux, représentant l'empereur d'Autriche François II.

A la porte de l'Empereur il est complimenté par Mademoiselle Pauline de Ghellinck de Winghene, figurant la deésse de la Paix. Elle est assise sur un char de triomphe, *praeluragen*, richement décoré.

L'archiduc prend place à côté d'elle. Les membres de la corporation des francs-bateliers, revêtus de vestes et de culottes blanches, dételent les chevaux et trainent le char, escorté par un nombreux et brillant cortège.

Plusieurs arcs de triomphe sont dressés sur divers points de la ville. 1 et 2.

28 Mai. — Un bureau est ouvert à l'hôtel de ville pour recevoir les dons patriotiques destinés à couvrir les frais de la guerre contre les Français. Ces dons seront versés dans la caisse des trésoriers-généraux. 7 et 10.

10 Juin. — Parmi les dons patriotiques remis ce jour à l'hôtel de ville citons celui du premier échevin de la *Keure*, Charles della Faille d'Assenede, s'élevant

à la somme de quatre mille florins et celui d'un anonyme intitulé *eerste Gift* de deux mille cinq cents florins. 13.

3 Juillet. — Les dons patriotiques arrivent, nombreux et importants, à l'hôtel de ville. Parmi les dons consistant en objets d'orfévrerie déposés ce jour à l'hôtel de ville nous trouvons : Vingt deux paires de boucles de souliers, une grande quantité de boutons, une chaîne de montre, un anneau pour suspendre des clefs, plusieurs couverts, deux salières, un bassin (*kom*), une coupe (beker), trois saucières et une statuette. 13.

29 Juillet. — Proclamation de la reddition de la ville de Valenciennes au duc d'Yorck, fils du roi d'Angleterre Georges III, commandant en chef des armées alliées. Celles-ci assiégeaient et bombardaient Valenciennes depuis le 14 Juin, soit plus d'un mois.

La garnison de cette ville est commandée par le général Ferrand qui avait déjà rempli les mêmes fonctions à Gand lors de la première invasion française. 7 et 13.

11 Août. — Te Deum à la cathédrale de Saint-Bavon à l'occasion de la reddition de Valenciennes. La grosse cloche et le carillon du beffroi, ainsi que toutes les cloches des églises, abbayes et couvents de la ville, se font entendre plusieurs fois par jour. Le soir illumination du beffroi. 13.

18 Août. — Les échevins font un pressant appel à la population gantoise afin que celle-ci apporte, à la première secrétairerie de l'hôtel de ville, du linge, des bandages et de la charpie.

Cet appel est fait pour venir en aide aux nombreux blessés qui seront dirigés sur Gand à la suite des combats qui se livrent entre les troupes des puissances alliées et les troupes françaises. 7 et 11.

25 Août. — Entrée solennelle de Jean Baptiste Hellebaut, *Primus* en philosophie de l'Université de Louvain. Jamais souverain ne fut reçu à Gand avec autant de faste et de solennité.

Les festivités durent plusieurs jours. Cortège, ornementations et décorations des rues par lesquelles doit passer le Primus. Maisons ornées d'inscriptions et de chronogrammes. Ceux-ci étaient si nombreux qu'on les réunit en un volume. Banquets. Représentation et bal au Grand-Théâtre. Arcs de triomphe. Illumination générale de la ville. Concert au théâtre du collège des Augustins dont Hellebaut était un ancien élève. Représentations par les *Fonteinisten*, etc. Il reçoit un grand nombre de pièces d'orfèvrerie et des bourses renfermant des sommes plus ou moins considérables.

Cette réception coûte à la ville la somme de 866 livres de gros soit près de dix mille francs, chiffre énorme pour l'époque. Dans cette somme ne figurent naturellement pas les dépenses faites par les corps constitués, les confréries d'armes, les Gildes, les corporations et les particuliers.

Hellebaut s'établit à Gand comme avocat. En 1816 lors de la fondation de l'université il fut nommé professeur à la faculté de droit. Sa carrière fut de courte durée, il mourut en 1819 à l'âge de 45 ans. Le nom du *Primus* Hellebaut est resté populaire à Gand. 1, 2 et 13.

9 Septembre. — Le duc d'Yorck réquisitionne la ville d'avoir à livrer trente chaloupes plates pour transporter à Ostende des munitions et de la poudre venant de la Hollande. 2.

13 Septembre. — A la suite des échecs subis par l'armée du prince d'Orange dans le sud de la Flandre Occidentale, celle-ci doit reculer et arrive jusque dans le faubourg de la porte de Courtrai. La ville est encombrée de blessés et de malades. Faute de place plusieurs doivent rester sur les bateaux qui les ont amenés. 2.

14 Septembre. — La ville doit fournir huit mille pains et huit mille livres de viande qui seront envoyés à Deinze où campe une partie de l'armée alliée. 2.

15 Septembre. — Un officier anglais se présente devant le collège des échevins de la *Keure* et confirme les graves échecs subis par les troupes du duc d'Yorck et du prince d'Orange.

L'armée hollandaise, avec ses bagages et ses munitions, traverse la ville de Gand. Elle entre par la porte de Courtrai et sort par la porte de Bruxelles. 2.

17 Septembre. — Une estafette se présente devant le collège et annonce que le général autrichien de Beaulieu a battu les Français à Menin.

Les régiments hollandais reviennent sur leurs pas et vont camper hors la porte de Bruges. 2 et 7.

21 Septembre. — Arrivée du prince d'Orange, *Stadhouder* des Pays-Bas, qui vient inspecter l'armée hollandaise. 7 et 13.

1 Octobre. — Les comptes de la ville, clôturés le 1 Octobre, établissent que les recettes se sont élevées à la somme de 34326-10-11 livres de gros et les dépenses à la somme de 39397-14-8 livres de gros.

La livre de gros valait environ 10,80 francs de notre monnaie.

Nous donnerons les budgets à dater de l'année 1803. 1.

2 Octobre. — Les échevins de Gand demandent au gouvernement une somme de vingt mille florins pour les frais d'entretien des soldats malades et blessés. Il y en a trois mille dans les six hôpitaux militaires organisés par la ville. 2.

21 Octobre. — La *Gazette van Gent* donne le récit détaillé de l'exécution de la reine de France, Marie-Antoinette, guillotinée à Paris le 16 Octobre. Le journal, ne paraissant que deux fois par semaine, n'a pu donner plus tôt ce récit. 13.

24 Octobre. — La nouvelle arrive à Gand que les troupes françaises viennent de réoccuper Menin. Les troupes alliées, après avoir quitté Menin, se sont concentrées à Wevelghem où elles attendent un renfort de dix mille hommes. 8 et 11.

27 Octobre. — Arrivée à Gand de six cent cinquante soldats anglais, blessés et malades, venant par bateau de Bruges. 13.

28 Octobre. — Proclamation de l'empereur d'Autriche, François II, autorisant les habitants du plat pays à s'armer contre les troupes françaises envahissant la Belgique. Les fusils et les munitions leur seront distribués par les soins du colonel van Groen-

Laudon, chargé éventuellement de l'organisation et de la direction de ces légions improvisées.
1 et 13.

4 Novembre. — On apprend que les Français, à la suite d'une sortie de la garnison commandée par le général anglais Dundas, ont dû lever le siège de Nieuport. Cet échec oblige les Français à abandonner Furnes. Ils se dirigent sur Dunkerque. 13.

5 Novembre. — De longues files de chariots, remplis de munitions et d'approvisionnements pour les armées alliées, traversent la ville. Ils sont envoyés dans la direction de Mons. 13.

11 Novembre. — Le gouvernement autrichien, ayant décidé de mener rapidement la guerre contre la France, dix mille hommes à la fois seulement prendront leurs quartiers d'hiver. Ces dix mille hommes auront leur quartier d'hiver, *rustplaets,* à Gand. 7.

27 Novembre. — La ville est tellement remplie d'émigrés français que l'administration communale ne parvient pas à trouver de maisons et de quartiers pour les officiers étrangers. La garnison se compose principalement de soldats anglais. 2.

9 Décembre. — Arrivée d'un régiment d'infanterie de Wurtemberg. Il est logé dans le couvent des Ursulines dont une partie est occupée par la compagnie des *Stadswaekende mannen.* 2.

16 Décembre. — Arrivée à Gand du duc d'York et de son état major. Il y a en ce moment deux cent cinquante officiers anglais à Gand. 13.

20 Décembre. — Les États de Flandre votent

une contribution de guerre de deux millions de florins pour aider le gouvernement autrichien à repousser l'invasion française. Cette contribution sera levée et repartie conformément aux lois du pays. 1 et 2.

21 Décembre. — Le collège des échevins de la *Keure* met la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville à la disposition du duc d'Yorck afin d'y faire célébrer le dimanche les services religieux pour les soldats et les officiers de la garnison anglaise. 2.

30 Décembre. — Le chapitre de la cathédrale de Saint-Bavon décide d'envoyer à la monnaie impériale une partie de son argenterie.

Ce don patriotique consiste en une cinquantaine de pièces telles que chandeliers, encensoirs, plats, lampes, etc., d'un poids total de 2542 onces.

Des pièces d'argenterie et d'orfèvrerie anciennes, mais en bien plus grand nombre, furent encore l'année suivante jetées au creuset, quand il fallut payer la contribution de guerre de sept millions de francs imposée par les Français à la ville de Gand. 21.

1794

8 Janvier. — Le duc d'Yorck, commandant en chef des régiments anglais en garnison à Gand, donne une fête à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la reine d'Angleterre.

Une revue, annoncée par les salves de vingt pièces de canon placées sur les remparts, a lieu à onze heures du matin à la Coupure. Le soir à sept heures bal dans la salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, superbement décorée. A onze heures souper.

Guillaume Schamp de Romrée parle de cette fête à l'hôtel de ville dans un de ses carnets manuscrits d'annotations journalières. En voici un passage que nous copions textuellement :

Les jeunes demoiselles étoient en uniforme blanc et cinturon coclico et avoient sur la tête un diadème où étoient inscrits « God salve the King ». A minuit on a soupé dans les chambres de la cavalcade et de la collace. Les messieurs servoient les dames. Tout ce qu'il y avoit de plus exquis s'y trouvoit en profusion. Je suis retourné à cinq heures.

12 et 13.

23 Janvier. — On apprend que les Français, au nombre d'environ six mille, ont essayé le 20 Janvier de s'emparer de Poperinghe. L'alarme fut sonnée et de toute la province accoururent des volontaires qui forcèrent les soldats français à se retirer en laissant une centaine de morts sur le champ de bataille.

13.

16 Février. — Des détachements d'infanterie et de cavalerie des régiments anglais, en garnison à Gand, sont envoyés à la frontière française.

13.

24 Février. — Le reste de la garnison anglaise quitte la ville de Gand pour aller renforcer les troupes des puissances alliées, placées sur les frontières des deux Flandres et du Hainaut. Le quartier général du commandant en chef le feld-Maréchal, prince de Cobourg, est à Valenciennes.

Plusieurs milliers de volontaires flamands gardent également la frontière. 7 et 13.

25 Février. — Parmi les dons patriotiques figurent ceux des échevins des deux bancs, qui abandonnent le quart de leur traitement, à commencer du 1ᵉʳ Novembre jusqu'à la fin de la guerre. 2.

28 Février. — Les députés des Etats-Provinciaux autorisent les entrepreneurs des « Barges » qui font le service entre Gand et Bruges, à augmenter les prix de transport et de table.

On sait que la cuisine des « Barges » a joui de tout temps d'une réputation, justement méritée, près des amateurs de bonne chère. Voici, à titre de curiosité, le prix des repas :

Eerste tafel, 21 stuyvers (1,89 francs.)
Tweede tafel, 12 stuyvers (1,08 francs.)

7 et 13.

1 Mars. — Guillaume Schamp écrit à cette date dans un de ses carnets d'annotations :

Vers le soir j'ai été par le Hout-Leye où l'on a planté tout le long des jeunes arbres.

Sont-ce les tilleuls dont une partie a disparu en 1899 à la suite du comblement de la Lys au Bois ?

12.

12 Mars. — Toutes les troupes, encore en garnison à Gand, vont rejoindre l'armée des alliés. 7.

25 Mars. — Depuis le 25 Mars des régiments hanovriens traversent journellement la ville se dirigeant vers la frontière.

La cavalerie hanovrienne aide les détachements Autrichiens et Hessois à repousser une attaque des Français sur Poperinghe. Ils sont soutenus par environ deux mille volontaires flamands. 11 et 13.

29 Mars. — Publication d'une ordonnance de l'empereur d'Autriche défendant tout commerce d'importation ou d'exportation avec la France.

1.

7 Avril. — Les prisonniers français, enfermés à la maison de force, se révoltent et essaient de s'évader. Les échevins de la *Keure* requièrent le commandant des troupes anglaises, arrivées depuis le 12 Mars à Gand, d'envoyer des soldats à la prison pour y rétablir l'ordre. 2.

17 Avril. — Publication de l'ordonnance rendue le 4 Avril par l'empereur d'Autriche concernant les « clubs ou sociétés littéraires » dont les réunions doivent être spécialement surveillées.

Au collège des échevins arrive la nouvelle que l'empereur, parti de Bruxelles, est arrivé le 14 Avril à Valenciennes. 2.

27 Avril. — Une vive émotion se produit à la nouvelle qu'un corps de troupes françaises, fort

d'environ quinze mille hommes s'est emparé de la ville de Courtrai.

Pendant la réunion des États de Flandre arrive un major anglais pour annoncer à l'assemblée que Courtrai vient d'être dégagé par l'armée du général Clerfayt. 13.

30 Avril. — Nouvelle alarme. Le bruit se répand que les Français, en quittant Courtrai, se dirigent sur Gand et qu'ils sont déjà arrivés à Peteghem près de Deinze.

Beaucoup de personnes, principalement des religieux et des membres du clergé, s'enfuient de la ville. Elles reviennent le lendemain en apprenant que la nouvelle est inexacte et que les Français sont encore à Harlebeke. 2 et 7.

1^r^ Mai. — Le général Clerfayt envoie de son camp d'Espierre une estafette qui annonce aux échevins que les mesures sont prises pour protéger la ville de Gand et ses habitants contre une attaque des Français. Des troupes sont déjà campées à Vive-Saint-Eloy et à Audenaerde.

Des détachements des régiments de dragons hessois, en garnison à Gand, sont envoyés en reconnaissance sur la route de Courtrai et sur celle d'Audenaerde. 2 et 7.

2 Mai. — Les députés des États de Flandre reçoivent la nouvelle que la ville de Landrecies s'est rendue aux troupes alliées. Toute la garnison est faite prisonnière de guerre. 13.

11 Mai. — Des bruits divers circulent sur les batailles livrées à Courtrai et dans les environs. Les

échevins décident d'envoyer une députation auprès du général Clerfayt pour le prier de les tenir au courant de l'approche ou de l'éloignement des Français. 2.

14 Mai. — Un grand nombre de soldats, blessés pendant les combats livrés autour de Courtrai, sont transportés à Gand. La population leur fournit des secours de toute espèce, principalement en linge de corps, bandage, charpie. 13.

21 Mai. — Soixante deux chariots, remplis de blessés, arrivent à Gand. Ceux-ci sont placés aux couvents des Carmes et des Chartreux, et transportés le surlendemain à Anvers. 7 et 10.

22 Mai. — Des nouvelles arrivées du quartier général font mention des combats qui se sont livrés autour de Wervicq, Iseghem, Ingelmunster, Roulers etc. Combats sur la Sambre et aux environs de Tournai. 13.

1r Juin. — Les bâtiments de la Cour du Prince sont transformés en hôpital pour recevoir trois à quatre cents blessés appartenant aux régiments de Hesse-Cassel. 2.

2 Juin. — Les États de Flandre adressent au collège une missive concernant le recrutement de huit mille hommes destinés à combler les vides formés dans les régiments. Le centre de réunion pour les opérations de recrutement est à Gand.

Rappelons que la conscription militaire, avant l'annexion de notre pays à la France, n'a jamais existé en Belgique. L'armée se recrutait au moyen d'enrôlements volontaires.

La missive des États énumère les conditions de l'enrôlement. Les soldats doivent avoir cinq pieds deux pouces pour l'infanterie et cinq pieds trois pouces pour la cavalerie. L'engagement se contracte pour toute la durée de la guerre sans pouvoir dépasser trois ans. Le soldat engagé reçoit une prime de sept couronnes impériales lors de l'incorporation et de huit couronnes à l'expiration du service. Le soldat qui est décoré de la médaille d'argent reçoit une gratification de cent florins, et de deux cents florins pour la médaille d'or. Le recruteur, soldat ou fonctionnaire civil, reçoit quinze florins par homme. Les soldats doivent être âgés de dix huit à quarante ans. Les recrues à lever par les États de Flandre sont destinées à cinq régiments d'infanterie et au régiment des dragons de Latour. 1 et 2.

3 Juin. — La *Gazette van Gent*, ne paraissant que deux fois par semaine, publie un bulletin spécial pour annoncer que les troupes alliées ayant à leur tête l'empereur d'Autriche viennent de battre les Français qui repassent la Sambre en déroute. Charleroi est complètement dégagé. Grosse cloche et carillon du beffroi ; salves d'artillerie. Disons, en passant, que la *Gazette van Gent* désigne toujours les Français sous le nom de *Carmagnols*. 13.

9 Juin. — L'empereur d'Autriche, François II, venant d'Anvers arrive à Gand, pendant la nuit, accompagné de l'archiduc Charles. Il descend à l'hôtel de Saint-Sébastien à la place d'Armes d'où il repart le même jour à sept heures du matin, pour Bruxelles. 2 et 13.

11 Juin. — L'église de Saint-Pierre est transformée en hôpital pour recevoir les blessés et les malades des armées alliées. 2.

15 Juin. — Des collectes sont faites dans tous les voisinages au profit des soldats blessés dans les nombreux combats qui se sont livrés sur la frontière. Tous ces blessés et les malades sont placés dans les hôpitaux et dans quelques couvents de la ville. 13.

16 Juin. — On crée six compagnies de volontaires pour maintenir l'ordre pendant le départ de la garnison. Les volontaires portent la cocarde noire et sont armés d'un fusil et d'un sabre. Ceux, qui le désirent, peuvent revêtir un uniforme vert. 1 et 2.

19 Juin. — Les troupes de la garnison de Gand quittent la ville pour aller à Tournai renforcer l'armée des alliés. Une ovation est faite au régiment de dragons hessois, Prince Frédéric qui ont longtemps tenu garnison à Gand. 7 et 13.

23 Juin. — A la suite des combats livrés sur la frontière de la Flandre occidentale le général autrichien Clerfayt, venant de Deinze arrive à Gand avec son corps d'armée qui campe hors la porte de Courtrai et la porte de Bruges. Son quartier général est établi dans l'abbaye de Saint-Pierre. 1, 7 et 13.

24 Juin. — Les avant-poste des Français s'avancent sur la ville du côté de la porte de Bruges. Ils lancent quelques obus et quelques grenades et se retirent après un combat d'artillerie avec les troupes de la garnison. 2 et 13.

26 Juin. — Combats à Saint Denis-Westrem entre les soldats autrichiens et les soldats français. Les portes de la ville, sur laquelle les Français lancent des obus et des grenades, sont fermées. Les remparts du faubourg de Bruges sont mis en état de défense. Les Français se retirent à quelque distance de la ville. 13.

29 Juin. — Le prince Charles von Metternich, ministre plénipotentiaire de l'empereur près du gouverneur général des Pays-Bas, informe les échevins de la *Keure* qu'à raison de la gravité des événements, le siège du gouvernement est transféré de Bruxelles à Ruremonde. 2.

1 Juillet. — Le général autrichien quitte la ville de Gand avec toute la garnison. Il part pendant la nuit du 30 Juin au 1 Juillet.

Les échevins donnent ordre à tous les doyens de prendre les mesures nécessaires de précaution pour que le repos public ne soit pas troublé. Dès le lendemain les membres des quatre chefs-confréries d'armes et ceux des corporations des francs-bateliers, des bouchers, des poissonniers et des *Kraankinders* s'organisent en compagnies et font des patrouilles. 2.

3 Juillet. — La publication de la *Gazette van Gent* est suspendue. Le journal reparaît le 1 Vendémiaire an III (22 Septembre 1794). 13.

4 Juillet. — Les Français, sous les ordres du général Pichegru, font leur rentrée à Gand. Ils avaient quitté la ville le 29 Mars 1793, après une occupation de près de cinq mois. 8 et 18.

6 Juillet. — Les Français plantent, en grande cérémonie, un arbre de la liberté sur le marché de Vendredi. Toute la garnison est rangée sur la place. Les corps de musique exécutent des airs républicains. Le soir illumination générale de la ville.

7 et 10.

7 Juillet. — A dater du 7 Juillet jusqu'à leur destitution, les vingt-six échevins siègent en permanence, jour et nuit, à l'hôtel de ville. Ils se relaient par groupes de cinq ou de six échevins.

Ils ont surtout à pourvoir aux innombrables réquisitions de toutes sortes dont les Français accablent la ville de Gand : logements, pain, viande, bière, genièvre, fourrages, grains, vins, chevaux, voitures, bateaux, etc., etc. 2.

12 Juillet. — Les échevins réclament auprès du commandant militaire de Haye, contre les réquisitions auxquelles la ville est soumise et auxquelles il lui est impossible de satisfaire.

Le commandant renvoie les échevins chez le citoyen Richard, représentant du peuple près des armées du Nord. Celui-ci de son côté les renvoie au représentant du peuple, Laurent, à Bruxelles. 2.

16 Juillet. — Le commandant militaire de Haye, en exécution d'un arrêté rendu par le représentant Richard le 24 Messidor an II (12 Juillet) supprime les vingt-six échevins et les remplace par quarante citoyens qui formeront la municipalité de Gand.

Les nouveaux conseillers se divisent en trois comités et élisent pour président le citoyen Grahan « homme de lettres ».

Un comité de surveillance, composé de huit membres, sera spécialement chargé de faire connaître au commandant militaire les émigrants, les fabricateurs de fausses nouvelles, les conspirateurs et ceux qui ont des relations avec les ennemis de la république. 2 et 19.

18 Juillet. — Etablissement du *Maximum*. Cette mesure odieuse soulève les plus vives réclamations. L'autorité fixe le prix maximum auquel les denrées alimentaires peuvent être vendues : froment, seigle, pains, œufs, beurre, viande, pommes de terre, bière etc. Elle fixe également le prix maximum des salaires à payer aux ouvriers. 2.

24 Juillet. — La municipalité publie une proclamation déclarant que tous les commerçants, négociants et boutiquiers, qui refuseront de vendre leurs marchandises contre paiement en assignats, seront punis comme étant des ennemis de la république. 2.

26 Juillet. — Des détachements de cavalerie sont envoyés à la campagne pour arrêter les paysans qui, après avoir fourni les chariots et voitures requisitionnés, retournent chez eux avec leurs attelages. Les paysans sont ramenés à Gand où ils doivent se tenir à la disposition de l'autorité militaire. 1.

27 Juillet. — Le nouveau conseil municipal décide de se réunir en assemblée générale tous les jours de neuf à dix heures du matin. Les noms des absents seront transmis au commandant militaire de la ville. 2.

28 Juillet. — Les douze hallebardiers sont sup-

primés et remplacés par douze *municipale bedienden*. Ils ont pour signe distinctif un ceinturon en cuir aux couleurs françaises, « *eenen leeren tricoloren bandelier rond den buyck ter breedte van vier vingeren* ». 2.

29 Juillet. — Le commandant de Haye ordonne à la municipalité de faire enlever les échoppes qui se trouvent à la place d'Armes. Il s'agit ici des échoppes de la *Bijloke Foore* dont nous parlerons plus loin (9 Juillet 1807). 2.

1r au 4 Août. — Plusieurs milliers de soldats français, venant de Dunkerque, par Ostende et Bruges, arrivent à Gand et se dirigent sur Anvers avec un long train de canons, de chariots de munitions et de chariots de bagages. 8 et 13.

9 Août. — Arrêté du représentant Laurent près des armées du Nord, frappant la Belgique d'une contribution de *soixante millions* de francs en espèces ou en argenterie réduite en lingots. La part de la ville de Gand s'élève à sept millions à verser dans les huit jours entre les mains des officiers payeurs de l'armée.

L'arrêté porte que la contribution :

Sera répartie sur les nobles, les prêtres, les maisons religieuses, les privilégiés, les gros propriétaires et les capitalistes et non sur les petits cultivateurs, ouvriers, artisans et autres citoyens peu aisés.

La ville se trouvant dans l'impossibilité de satisfaire à cette demande dans le délai requis, des otages furent saisis et envoyés en France. 1.

10 Août. — Réquisition adressée à la ville d'avoir à livrer trente mille : paires de souliers, chemises,

paires de guêtres en toile, aunes de toile à tente, aunes de drap, couvertures de laines, paires de bas.

2.

14 Août. — Commencement des visites domiciliaires chez ceux qui ont quitté la ville et auxquels on applique le régime « des émigrés ».

Ces visites domiciliaires étaient opérées tous les jours; nous n'en parlerons donc plus. 7.

21 Août. — Fête de la Liberté.

Les fêtes patriotiques, qui se célébrèrent à Gand pendant l'annexion de la Belgique à la République Française, imitaient les fêtes de Sparte, d'Athènes et de Rome.

Partout les fêtes et les solennités publiques se ressentirent de cette manie greco-romaine. On crée la fête du Travail, des Epoux, de l'Agriculture, de la Fidélité au Serment, de la Jeunesse, de la Vieillesse, etc. Toutes ces fêtes étaient accompagnées de cortèges allégoriques imités de ceux de la Grèce et de Rome.

C'est ainsi que dans le cortège du 21 août 1794 figure un char emblématique des Sans-Culottes gantois. Il est entouré de jeunes gens, coiffés du bonnet phrygien, et de jeunes filles portant des palmes et chantant des airs patriotiques.

Le texte français du programme porte :

VI.

Arrivés à la place d'Armes vis-à-vis la statue de l'Égalité on y célébrera par des Chants et des Danses l'Égalité, la Fraternité et la Vertu.

Au marché du Vendredi et à la place d'Armes

étaient dressés des théâtres avec des statues allégoriques devant lesquelles, pendant les fêtes, brûlaient des vases d'encens placés sur des trépieds.

6 et 23.

22 Août. — Ordre est donné au directeur du grand théâtre de faire exécuter pendant les représentations des airs révolutionnaires tels que : *la Marseillaise, Ça ira, le Chant du départ,* etc.

Un grand nombre de pièces de circonstance faisaient partie du répertoire courant de ce temps telles que :

La veuve du Républicain. La Liberté chez les Belges. La parfaite Egalité. Le dévouement republicain. Le départ des volontaires. Les dragons en cantonnement. Le prisonnier français en Belgique. L'heureuse décade. Les dragons et les bénédictins. Le triomphe des Sans-Culottes, etc. 13.

29 Août. — La municipalité n'ayant pu fournir à temps huit cents pionniers, le général Delmas ordonne de détenir les conseillers en permanence à l'hôtel de ville. Si dans la journée ils n'ont pas fourni les pionniers, ils seront mis en prison et envoyés en France.

La municipalité ayant obtenu un nouveau délai, six conseillers sont autorisés à se rendre dans les communes des environs pour y lever des paysans à incorporer dans les pionniers. Ils partent, accompagnés d'un grand nombre de chariots. Une escorte de cavalerie leur est adjointe pour les aider dans leurs opérations. Les autres conseillers municipaux sont internés à l'hôtel de ville qui est gardé militairement. 2.

8 Septembre. — La municipalité reçoit une réquisition d'avoir à livrer dans les quarante-huit heures soixante chariots à deux chevaux « en permanence pendant vingt-quatre jours ».

On se fait aisément une idée des difficultés que devaient éprouver les membres de la municipalité à satisfaire à ces continuelles réquisitions. A toutes leurs réclamations on répondait par l'internement à l'hôtel de ville et l'emprisonnement, comme nous venons de le voir plus haut. 2.

15 Septembre. — On change les anciens airs du carillon du beffroi qui sont remplacés par les suivants :

A l'heure, *la Marseillaise*.
A la demi-heure, *Ça Ira*.
Au quart avant, *la Carmagnole*.
Au quart après, *Danse républicaine*.

12.

22 Septembre. — Fête du 1 Vendémiaire, anniversaire de la fondation de la république. A cette occasion on dresse sur le marché du Vendredi un bûcher sur lequel on brûle les « emblèmes de la tyrannie et du fanatisme » consistant en drapeaux autrichiens, la double aigle autrichienne, des couronnes, une tiare et un manteau d'hermine.

2 et 6.

22 Septembre. — Les gouverneurs de la chambre des pauvres font connaître à l'administration municipale qu'à la suite des réquisitions opérées par l'armée française, ils sont dans l'impossibilité de se procurer du grain pour les distributions de pain à faire aux indigents.

Il préviennent également l'administration municipale que si celle-ci ne leur fournit pas les fonds, réclamés déjà plusieurs fois, la chambre des pauvres devra être fermée, *de Kamer zal moeten gesloten worden*.

La chambre des pauvres, sur une population d'environ 55,000 habitants, comptait en 1794 plus de trois mille ménages secourus. 4.

5 Octobre. — Suppression de l'ancien calendrier, dit calendrier grégorien, et son remplacement par le calendrier républicain commençant le premier Vendémiaire an I de la république (22 Septembre 1792).

Les mois sont divisés en trois décades ou séries de dix jours. Les jours de décades sont des jours de repos et de chômage obligatoires, remplaçant les dimanches. Les mois ne comptant que trente jours, on complète l'année en ajoutant à la fin des jours supplémentaires nommés *Sans-Culottides*. 1, 7 et 17.

9 Octobre. — La *Gazette van Gent* écrit que vingt-neuf chariots, chargés d'or et d'argent, *geladen met goud en zilver*, provenant de la contribution forcée de soixante millions imposée à la Belgique, sont arrivés à Paris et déposés à la trésorerie nationale. 13.

10 Octobre. — La grosse cloche du beffroi et les cloches des églises, abbayes et couvents de la ville sonnent pour annoncer la reddition de Bar-le-Duc et de Cologne. 13.

10 Octobre. — Les comptes des recettes et des dépenses communales pour l'année 1793-1794 clôturent de la manière suivante :

Recettes : 32772-15-1 Livres de gros
Dépenses : 32904-15-11 Livres de gros. 1 et 2.

11 Octobre. — Le gouvernement nomme un comité de douze membres chargés de veiller à ce que la répartition des contributions se fasse d'une manière équitable. La municipalité y est représentée par quatre de ses membres. 7 et 10.

14 Octobre. — Proclamation par laquelle il est déclaré que le cours des assignats est obligatoire à leur valeur nominale. Des peines sévères seront appliquées à ceux qui refuseraient de les recevoir ou en empêcheraient la circulation. 1, 7 et 13.

15 Octobre. — Les représentants du peuple près des armées du Nord fixent les appointements des divers fonctionnaires. Les membres de la municipalité recevront 350 livres (livre d'un franc) par mois.

On récompensera spécialement les municipaux qui feront preuve de zèle dans l'exécution des réquisitions. 1 et 7.

29 Octobre. — Départ du premier convoi d'otages arrêtés pour assurer le paiement de la contribution forcée de sept millions. Ces otages, au nombre de quarante-sept, furent internés à Amiens. Ils furent transportés en deux bateaux amarrés au *Kuipgat*. 7.

13 Novembre. — La municipalité ordonne aux citoyens et aux citoyennes de la ville de Gand de porter à leur coiffure une cocarde aux couleurs tricolores françaises. Il doivent également, les jours de décade, pendre un drapeau tricolore aux façades de leurs maisons. 2.

17 Novembre. — Arrivée de douze cents prison-

niers hollandais. Ils arrivent de Nimègue dont les Français viennent de s'emparer. 13.

18 Novembre. — Le conseil municipal décide de faire peindre aux couleurs tricolores françaises la partie supérieure du beffroi, démolie en 1839. Le travail fut commencé mais on ne l'acheva pas de peur, probablement, des railleries du public. 2

9 Décembre. — Le son de la grosse cloche et du carillon du beffroi annonce l'installation des douze citoyens, désignés par les représentants près des armées du Nord pour former l'administration de l'arrondissement de la Flandre Orientale. Le conseil municipal envoie une députation pour les féliciter.

Cette administration tient ses séances dans l'ancien palais de l'évêché. Celui-ci resta le siège de la préfecture du département de l'Escaut et, depuis 1815, du gouvernement de la province de la Flandre Orientale. 13.

14 Décembre. — Le conseil municipal décide de convertir l'église de Sainte-Pharaïlde en temple de la Raison. L'église de l'abbaye de Baudeloo, aujourd'hui bibliothèque de la ville, fut également érigée en temple de la Raison. On se servit fort peu de ces deux temples, car toutes les fêtes et cérémonies officielles se célébrèrent dans l'église de Saint-Michel, convertie en temple de la Loi, jusqu'au rétablissement du culte catholique en 1802. 2.

18 Décembre. — La maison du comte de Thiennes rue Haut-Port, (*De Groote Zikkele,* la Grande Faucille) est convertie en magasin d'effets d'habillements militaires. 13.

1795

1er Janvier. — Les membres de la municipalité, accablés de travaux, prient et au besoin requièrent plusieurs citoyens de venir siéger à l'hôtel de ville et de partager leur besogne :

Om diverscho redenen noodig geacht hebbende te verzoeken, ende voor soo veele nood te requireren, verscheyde goede ende geleerde borgers om met ons provisionelyk waer te nemen den publieken last.... 2.

3 Janvier. — La municipalité reçoit une réquisition de fournir immédiatement cinquante chariots pour le service permanent des magasins militaires. 2.

8 Janvier. — Plusieurs curateurs des biens de citoyens qui ont quitté la ville et de citoyens en retard de payer leur quote-part dans la contribution forcée de sept millions, comparaissent devant le conseil municipal et rendent compte de leur mission.

Ceux qui sont parvenus à vendre avantageusement reçoivent la mention *gehouden voor diligent ;* aux autres, la municipalité donne avis d'être plus actifs *om hun van alle responsabiliteyt te bevryden.*

Ces curateurs étaient régulièrement convoqués devant le conseil municipal qu'ils tenaient au courant de leurs opérations. 2.

9 Janvier. — A la suite de la réquisition forcée

adressée par le citoyen Jambard, inspecteur des fourrages, à la municipalité, celle-ci ordonne à ses administrés de faire connaître à l'hôtel de ville la quantité de foin, paille et avoine qu'ils ont chez eux.

Cette déclaration doit être faite dans les vingt-quatre heures. Ceux qui négligeront de la faire seront soumis à des visites domiciliaires. Il seront de plus rangés au nombre des ennemis de la république et punis comme tels.

Le 13 nouvelle réquisition ordonnant aux habitants de déposer à l'entrepôt de la Coupure tout le vieux fer qu'ils ont à leur disposition. 1 et 7.

18 Janvier. — L'avocat de Brabandere, membre du conseil municipal, qui ne brille pas par l'exactitude à remplir ses fonctions, est amené à l'hôtel de ville entre un peloton de soldats qui ont été, sur l'ordre du président, le chercher à son domicile. 2.

21 Janvier. — Célébration de l'anniversaire de la mort de Louis XVI. La délibération du conseil municipal, prise à ce sujet, porte *het vieren van den laetsten franschen tyran.*

Les autorités se rendent en cortège de l'hôtel de ville au marché du Vendredi et à la place d'Armes. Des couronnes de laurier sont placées sur la tête des statues de la liberté qui ornent ces deux places. La musique joue des airs révolutionnaires et patriotiques. Discours et chants. 2 et 6.

23 Janvier. — La grosse cloche et le carillon du beffroi annoncent la prise d'Amsterdam et la soumission du reste de la Hollande. 2.

29 Janvier. — Le conseil municipal nomme les

membres Jouret et Goethals commissaires surveillants au grand-théâtre, et les membres Baylez et Spoelman commissaires au théâtre du Mont-Parnasse. Ces commissaires devaient assister à toutes les représentations pour y faire observer le règlement, spécialement les dispositions relatives à l'exécution d'airs républicains avant le lever du rideau et pendant les entr'actes. 2 et 23.

1er Février.— Le conseil municipal ordonne de faire remplacer au beffroi les ancres en fer qui sont usées ou en mauvais état. D'autres travaux de consolidation et de réparation sont également votés. 2.

12 Février. — Mort du peintre Pierre-Norbert van Reysschoot, né à Gand le 4 avril 1738. Il est l'auteur des onze grisailles qui ornent l'église de Saint-Pierre. Il exécuta les dessins des chars et des groupes de la célèbre procession-cavalcade de saint Macaire de 1767.

Plusieurs membres de cette famille s'adonnèrent avec succès à la peinture.

La procession de Saint-Macaire de 1767 dépassa en grandeur et en magnificence tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Indépendamment des nombreux groupes à pied et à cheval, il y avait vingt-sept chars à six et à huit chevaux, et dix-neuf figures emblématiques, *zinnebeelden*, traînées par deux chevaux; dix-sept arcs de triomphe étaient dressés sur le parcours du cortège. 20 et 23.

14 Février. — Plusieurs citoyens sont encore pris comme otages pour le paiement de la contribution forcée de sept millions. On les envoie à Lille où ils restent enfermés pendant dix jours. 7 et 13.

17 Février. — Publication de l'arrêté du comité de salut public décrétant entre autres :

Les comités de surveillance et les comités révolutionnaires sont supprimés en Belgique. Les arriérés des contributions peuvent être payés moitié en espèces et moitié en assignats. Les réquisitions forcées ne pourront être faites que pour l'armée. Les otages, retenus en France pour le paiement de la contribution de sept millions, seront mis en liberté.

23 Février. — La municipalité charge les boulangers de distribuer chacun soixante pains aux pauvres trois fois par semaine.

La misère était affreuse. Réquisitions, contributions de guerre, impositions forcées, avaient complètement ruiné les habitants. 2.

27 Février. — Une députation de la municipalité gantoise se présente devant la convention nationale pour protester contre la contribution de sept millions et son paiement en espèces. Elle demande également la cessation des réquisitions forcées.

Protestation et demande inutiles. Tout est maintenu. 8 et 20.

28 Février. — Retour de plusieurs otages détenus à Amiens et à Lille. Une foule considérable va à leur rencontre hors la porte de Courtrai. 7 et 8.

9 Mars. — La ville reçoit une réquisition d'envoyer deux cent cinquante pionniers à Nieuport avant le 15 Mars prochain. 1 et 2.

9 Mars. — Lecture est donnée, dans la séance du conseil municipal, d'une chanson patriotique intitulée *Le Réveil du Peuple*. Le conseil décide que le lende-

main elle sera chantée au grand-théâtre entre les deux pièces. 2.

9 Mars. — Les gouverneurs de la chambre des pauvres informent l'administration centrale qu'elle doit secourir quatre mille ménages d'indigents et que les ressources lui font totalement défaut.

Ce n'est que le 27 Décembre que l'administration municipale reçoit l'autorisation d'avancer six mille florins à la chambre des pauvres.

Ces réclamations continuèrent à se produire les années suivantes. 4.

2 Avril. — On plante à la place d'Armes et au marché du Vendredi de nouveaux arbres de la liberté. Ceux-ci sont amenés devant l'hôtel de ville et conduits en cortège à leur lieu de destination. 2 et 13.

3 Avril. — Proclamation rappelant aux citoyens et aux citoyennes de Gand qu'en exécution du décret du 23 Brumaire an III (13 Novembre 1794), ils doivent porter à leur coiffure la cocarde tricolore française, sous peine d'être arrêtés et condamnés comme ennemis de la république. Ils doivent aussi, les jours de décade, pendre un drapeau tricolore à la façade de leurs maisons.

Les contrevenants seront condamnés à l'emprisonnement et à l'amende. 1 et 13.

8 Avril. — Un citoyen est amené devant le conseil municipal par deux soldats qui l'ont rencontré, la coiffure non munie de cocarde. Il est immédiatement conduit en prison. Ces arrestations étant chose ordinaire, nous nous bornerons à citer celle-ci. 2.

13 Avril. — Proclamation de la paix conclue entre le roi de Prusse et la République française. Cette nouvelle est annoncée au son de la grosse cloche et du carillon du beffroi, et au son des cloches de toutes les églises, abbayes et couvents de la ville. 2 et 13.

21 Avril. — La municipalité reçoit du gouvernement français deux cents exemplaires du *Catéchisme des Droits de l'Homme*. Ces catéchismes seront distribués aux élèves du ci-devant collège royal et du couvent des Augustins.

Les professeurs des deux collèges ayant refusé d'accomplir cette besogne, ces établissements sont fermés le 16 Juin suivant en vertu d'un arrêté des représentants près des armées du Nord rendu le 17 Prairial an III (5 Juin 1795). 2.

5 Mai. — Le commissaire de police Van Loo se présente devant la municipalité et déclare qu'on a trouvé au marché aux Poissons la double aigle impériale avec l'inscription *vivat*. Ordre est donné de porter le corps du délit à l'hôtel de ville. 2.

15 Mai. — Nouvelle augmentation du prix sur la barge de Gand à Bruges. Première classe: Passage 15 Livres, Table 15 Livres; Deuxième classe: Passage 10 Livres, Table 10 Livres.

Ces prix avaient déjà été augmentés le 25 Mars précédent.

Pour donner une idée de l'augmentation que le cours forcé des assignats avait fait subir à toutes choses, nous donnons le prix des vins consommés sur la Barge, payable en assignats.

Bourgogne, 35 L.; Bordeaux, 23 L.; Rhin, 30 L.; Moselle, 30 L.; Tours, 18 Livres.

Il s'agit ici de la Livre de France valant un franc.

7.

22 Mai. — On place sur le marché du Vendredi une nouvelle statue des Droits de l'Homme. Elle est en bois comme celle qu'elle remplace et qui était tombée en pièces et morceaux.

Une chanson flamande, intitulée *Beklag Liedeken op het oud en nieuw standbeeld gezeyd Droits de l'Homme*, est mise clandestinement en circulation. Cette chanson, en dix couplets sur l'air populaire de *Pier la la*, est une violente et grossière satire du nouveau régime. Qu'on en juge par le couplet suivant décrivant l'état délabré de l'ancienne statue :

De beesten liepen uyt haer lyf,
Al van dat luyzig dier;
Van de krauwagie was zy styf,
Was dat geen groot plezier.
Voor eerst viel haren regten arm af,
Als ik het zag krop ik in myn graf.
't Was rot, zy Pier la la, sa, sa,
't Was rot, zy Pier la la.

2 et 7.

25 Mai. — Des paysans, revenant du pélerinage de Hal, entrent en ville portant des *Vaentjes* sur lesquels se trouvent le portrait et les armes de l'empereur d'Autriche. Ils sont mis en prison où deux conseillers municipaux viennent les interroger. Les paysans, ayant prouvé leur bonne foi, sont relâchés.

La conduite du conseil municipal, qui permet de vendre des emblèmes antirévolutionnaires sur son

territoire, sera dénoncée aux représentants près des armées du Nord. 2.

13 Juin. — Lecture, au balcon de l'hôtel de ville, d'une proclamation annonçant la reddition de Luxembourg. Une citoyenne, qui s'était permis de faire un geste inconvenant pendant cette lecture, est amenée devant le conseil municipal. Elle est condamnée séance tenante à un jour d'emprisonnement au pain et à l'eau et à faire des excuses en séance publique du conseil.

Le procès-verbal qui relate l'incident dit : « *op hare bille met mepries geslegen* ».

Quelques jours plus tard une autre citoyenne, qui avait osé s'exprimer irrévérencieusement sur le compte de la municipalité, est condamnée à la même peine. Le procès-verbal porte textuellement : « *zy heeft gezegd dat zy op de Municipaliteyt scheyt* ».

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal de ce temps sont remplis d'incidents de ce genre. 2 et 14.

2 Juillet. — Les représentants du peuple, près des armées du Nord et de Sambre et Meuse destituent le conseil municipal, nommé par eux le 16 Juillet 1794 et composé de quarante membres.

Ils le remplacent par un conseil composé de dix-huit membres, dont le citoyen Louis Vanden Hecke, demeurant à la place d'Armes, est nommé président avec le titre de maire, *Meyer*. Ce titre, qui ne figure que dans la nomination de Vanden Hecke, ne reparut plus avant 1800.

Quelques uns des membres de la nouvelle muni-

cipalité sont chargés de rendre gratuitement la justice. 2 et 17.

2 Juillet. — La province de la Flandre Orientale est convertie en département de l'Escaut, et celle de la Flandre occidentale en département de la Lys. 3.

4 Juillet. — A dater de ce jour les procès-verbaux des réunions du conseil municipal sont rédigés en français, malgré la décision prise dans la séance de la veille. Dans cette séance on avait décidé que le flamand serait maintenu pour la rédaction des procès-verbaux « *aengesien de vlaemsche taele de gonne is van het land* ».

5 Juillet. — Pour donner une idée des mouvements de troupes, qui avaient lieu journellement à Gand, nous donnons un extrait des carnets d'annotations de Schamp à la date ci-dessus :

Le matin la grande armée est entrée en ville composée de plus de trente mille hommes qui sont passés par le Kouter. Il y a plusieurs de la cavalerie qui ont bivouaqué dans la rue. 12.

22 Juillet. — Les représentants du peuple près des armées du Nord défendent la sortie des processions hors de l'église. Ils recommandent aussi aux généraux de veiller à ce que l'exercice du culte dans les temples ne soit pas troublé. 7.

27 Juillet. — On fête l'anniversaire du 9 Thermidor an II (27 Juillet 1794) qui vit la chute de Robespierre et de ses partisans. Ils furent guillotinés.

Le procès-verbal de la séance de la municipalité,

dans laquelle on décide de célébrer cet anniversaire, qualifie celui-ci de :

Jour mémorable où la tyrannie la plus exécrable qui fut jamais fut renversée ! C'est depuis ce jour qu'on a commencé à revenir aux principes de la justice et de l'ordre.

2.

2 Août. — Émeutes produites par la profonde misère qui règne à Gand. Pillage des boulangeries. Tous les postes sont doublés. Le marché aux Grains, la place d'Armes et le marché du Vendredi sont occupés par l'armée. De nombreuses patrouilles d'infanterie et de cavalerie circulent en ville. 2.

6 Août. — Les représentants du peuple près des armées du Nord ordonnent de placer des militaires chez les personnes en retard de payer les impositions. Outre la nourriture et le logement les militaires reçoivent quarante sous (3,60 fr.) par jour. Ces fonctions de garnissaires sont très recherchées.

7 et 13.

7 Août. — Quatre mille hommes de troupes, venant de Bruxelles, arrivent à Gand où ils passent la nuit. Ils partent le lendemain pour Bruges. Le surlendemain quarante pièces de grosse artillerie, escortées par de l'infanterie et de la cavalerie, traversent la ville qu'ils quittent par la porte de Bruges.

7 et 13.

13 Août. — Pour éviter les pillages, il est décidé que des détachements d'infanterie et de cavalerie occuperont les places publiques et feront des patrouilles, les jours de marché. 2.

26 Août. — La municipalité refuse à un particulier

l'autorisation de bâtir une maison devant la boucherie « parce que cette maison contribuerait à empêcher la libre circulation de l'air ».

Il serait intéressant de savoir où l'on voulait construire cette maison. Malheureusement le procès-verbal de la séance est muet à cet égard. 2.

14 Septembre. — Proclamation annonçant le passage du Rhin par l'armée française et la reddition de Dusseldorf. 1 et 2.

15 Septembre. — La municipalité défend de tenir des discours séditieux. Les contrevenants seront immédiatement arrêtés et conduits en prison. 2 et 13.

4 Octobre. — Proclamation de l'annexion de la Belgique à la France. Un cortège se dirige de l'hôtel de ville à la place d'Armes. Le président de la municipalité lit, devant la statue de la Liberté, la loi du 9 Vendémiaire an IV (1er Octobre 1795) annexant la Belgique à la France. Toute la garnison est sous les armes à la place d'Armes. Coups de canon et salves de mousqueterie. Discours du président de la municipalité et réponse par un général français.

Le soir représentation au théâtre suivie d'un bal gratis. Au théâtre on chante les airs révolutionnaires tels que *Ça ira*, la *Marseillaise*, etc. et on joue une pièce de circonstance intitulée l'*Offrande à la Liberté*. Illumination.

La *Gazette van Gent* dit que les trois grosses cloches ont sonné ensemble, *de dry triomphale klokken allen gelyk het welk in vele jaren niet gebeurd is.*

La loi du 9 Vendémiaire impose aux représentants,

que la Belgique aura à élire, l'obligation de veiller surtout à la rentrée des contributions extraordinaires imposées à ce pays « pour la guerre, pour la liberté ». 7, 12 et 13.

19 Octobre. — Proclamation, au balcon de l'hôtel de ville, de la constitution française. 13.

31 Octobre. — Publication, chez l'imprimeur J.-B. Dullé, de la première livraison de la *Sysse-Panne ofte den Estaminé der Ouderlingen,* c'est un dialogue politique et satirique sur les hommes et les choses du temps, rédigé, dans un style trivial, par Charles Broeckaert et le docteur Ghyselinck. La dernière livraison parut le 20 Mai 1798. 6 et 23.

8 Novembre. — Le bourreau Hamel se présente devant la municipalité et dit qu'il est dans « le besoin le plus urgent d'argent ». On lui donne un à compte de seize florins à valoir sur son traitement.

Pendant deux siècles, le XVIII[e] et le XIX[e], la famille Hamel, chez laquelle la vocation paraissait innée, a fourni des bourreaux aux villes de Bruges, Gand et Liège. 2 et 23.

23 Novembre. — Les représentants du peuple près des armées du Nord nomment les cinq administrateurs du département de l'Escaut : Graham, Hopsomere, de Meyer, Ribbers et Van Wambeke. Commissaire du pouvoir exécutif, Dubosch. 3.

3 Décembre. — Organisation des tribunaux criminels et civils. Nomination des juges. Il y a un tribunal par département. Les juges doivent se réunir dans les trois jours de leur nomination. 1 et 13.

9 Décembre. — Publication au balcon de l'hôtel

de ville de plusieurs décrets, extraits de lois, etc. En voici quelques-uns :

Suppression de la noblesse et de la féodalité.

Suppression des ordres de chevalerie.

Destruction de tous les signes extérieurs de la royauté.

Défense de rétablir les corporations ouvrières.

Liberté d'exercer telle profession qu'on veut à condition de prendre une patente.

Confiscation au profit de l'État des maisons dont le propriétaire n'aura pas dans les huit jours fait enlever les armoiries qui ornent les façades. 1 et 13.

21 Décembre. — Publication de la loi du 19 Frimaire an IV (10 Décembre 1795), décrétant un emprunt forcé de guerre de six cents millions. Le conseil municipal est chargé de dresser la liste des citoyens qui devront souscrire à l'emprunt depuis cinquante jusqu'à sept mille livres.

L'emprunt est payable en espèces monnayées, en lingots d'or ou d'argent, et en assignats pris au centième de leur valeur nominale. 7 et 13.

26 Décembre. — Le commissaire du pouvoir exécutif près du département de l'Escaut se présente devant le conseil municipal et lui donne lecture d'un arrêté des représentants près des armées du Nord du 29 Frimaire an IV (20 Décembre 1795), prononçant sa dissolution et son remplacement par un conseil composé de neuf membres : J.-B. Goethals, Metdepenningen, Leo Huyttens, Van Daele, C. Roothaese, Joachim Neyt, Durot-Clemmen, Albert Vande Velde et C. Apers. 2 et 7.

1796

1r Janvier. — Publication de l'arrêté du Directoire exécutif déclarant que la faculté de payer l'emprunt forcé en assignats à un pour cent de leur valeur n'est pas applicable aux neuf départements de la Belgique. Ceux-ci doivent faire le paiement en espèces métalliques ou bien en lingots d'or ou d'argent.

L'arrêté porte :

L'emprunt forcé, établi par la loi du 19 Frimaire an IV (10 Décembre 1795) ne pourra être effectué qu'en numéraire métallique ou en matières d'or et d'argent dans les neuf departements de la Belgique.

Le gouvernement français refusait donc, en ce qui concernait la Belgique, de recevoir ses propres assignats en paiement. 1, 3, 6 et 7.

17 Janvier. — Tous les doyens de voisinage sont convoqués à l'hôtel de ville pour organiser un service de veilleurs de nuit. A cause de l'époque troublée, la ville est remplie de gens sans aveu dont la *Gazette van Gent* dit :

De schurken, welke in den dag niets doen dan drinken en s'avonds niets doen dan stelen zullen welhaest van stiel moeten veranderen. 1 et 13.

21 Janvier. — Des troubles ont lieu devant une fabrique dont quelques ouvriers, demandant une augmentation de salaire, veulent empêcher leurs compagnons de continuer à travailler. Deux conseillers municipaux, ceints de leur écharpe, se rendent sur les lieux et rétablissent la tranquillité.

2 et 13.

21 Janvier. — Les membres du tribunal de première instance, récemment nommés, siègent pour la première fois. Le tribunal tient ses audiences dans des salles de l'ancien couvent des Jésuites, rue des Foulons (aujourd'hui école communale).

Le tribunal criminel siège à l'hôtel de ville.

17.

30 Janvier. — Fêtes de l'anniversaire (21 Janvier 1793) de la mort du dernier roi de France. Au marché du Vendredi on brûle, sur un bûcher, les emblèmes de la royauté et du fanatisme. A la place d'Armes le peuple jure sur un théâtre haine éternelle à la royauté et attachement à la république. Danses et chants. Le soir représentation gratuite au grand théâtre et bals publics. 6 et 13.

4 Février. — Les membres du nouveau conseil municipal signent individuellement la déclaration suivante :

Je soussigné, membre de l'administration du canton de Gand, déclare, conformément à la loi du 3 Brumaire an IV, n'avoir provoqué ni signé aucun arrêté séditieux et contraire aux Loix de la République, déclare en outre ne connaître aucun de mes parents ou alliés aux degrés déterminés par l'article 2 de la même loi qui soit émigré. 2.

9 Février. — Les assignats n'étant plus reçus dans les caisses publiques, une demande est adressée au directoire exécutif pour faire payer en numéraire les ouvriers employés à Gand dans les magasins de la république. 2.

10 Février. — Extrait du registre des procès-verbaux du conseil municipal. Séance du 21 Pluviôse an IV.

La citoyenne Neckebroeck, géolière à la prison de cette commune, expose verbalement que la pénurie de numéraire dans laquelle elle se trouvoit la mettoit hors d'état de nourrir ses prisonniers. Elle prie la municipalité de lui procurer une somme quelconque pour faire face à des dépenses urgentes et indispensables.

Une somme de cinquante livres de gros lui est accordée.

Christine Neckebroeck, la portière du *Mammelokker*, resta en fonctions jusqu'en 1831. 2 et 23.

11 Février. — Le nouveau tribunal, institué dans le département de l'Escaut, fait savoir que toutes les requêtes et mémoires lui adressées, doivent être rédigées en français. Les pièces jointes, rédigées en flamand, doivent être traduites en français. 13.

15 Février. — L'administration du département de l'Escaut prend les mesures nécessaires pour l'exécution de la loi du 4 Frimaire an IV (25 Novembre 1795) sur le recrutement militaire.

Elle ordonne notamment aux citoyens « appelés à la défense de la patrie de se ranger sans retard sous les drapeaux. » 3 et 13.

21 Février. — Certificat de civisme. Extrait du

procès-verbal de la séance du 2 Ventôse an IV (21 Février 1796) du conseil municipal.

Le citoyen Snoeck, jeune homme et habitant de cette commune, présente une pétition pour obtenir une déclaration de Conduite et Civisme. Quelques membres de cette Municipalité, connaissant le pétitionnaire dans ses meurs et vie publique, attestent de sa moralité et de son patriotisme. L'assemblée, ouie le bon rapport de ses collègues et l'avis du commissaire du directoire, arrête que la déclaration susdite sera délivrée. 2.

22 Février. — Vente de la collection de tableaux, dessins, gravures etc., délaissée par le peintre Pierre-Norbert Van Reysschoot décédé à Gand le 12 Février 1795.

Cette vente, à raison des évènements politiques, se fait dans les conditions les plus défavorables. Trente-huit pièces d'Albert Dürer et de Luc de Leyden sont vendues pour quatre escalins, l'œuvre de Karl Dujardin en cinquante-deux pièces pour dix-huit escalins. Des paquets de huit à trente dessins de Van Reysschoot se vendent de cinq escalins à une livre de gros.

La livre de gros valait près de onze francs et l'escalin environ cinquante-quatre centimes. 20.

25 Février. — L'imprimeur Vander Schueren reçoit du tribunal l'autorisation de prendre copie au greffe de toutes les décisions rendues en dernier ressort et de les publier. Cette revue, très intéressante à consulter, parut pendant un an sous le titre de :

Recueil de toutes les sentences rendues au définitif par le Tribunal civil du département de l'Escaut depuis son installation. 13 et 20.

3 Mars. — Publication de l'arrêté du département de l'Escaut du 5 Ventôse an IV (24 Février 1796), rappelant :

1° Que les arbres de la liberté, qui viennent à mourir, doivent immédiatement être renouvelés.

2° Que les citoyens et les citoyennes doivent porter, d'une façon ostensible, la cocarde tricolore sous peine d'être punis conformément à la loi.

3 et 13.

13 Mars. — Publication d'une lettre du ministre de la Justice contre :

La faction des anciennes limites par laquelle, en combattant le système sinistre de cette faction, il rassure tous les vrais patriotes sur le maintien de la réunion des nouveaux départements.

Il s'agit ici des partisans de l'autonomie de la Belgique qui étaient, naturellement, adversaires de l'annexion du pays à la France. 2.

16 Mars. — La ville est divisée en six sections, ayant chacune un commissaire de police.

Section de la Réunion. — Commissaire, Hebbelynck, chaudronnier.

Section de la Liberté. — Commissaire, Lageye, sculpteur.

Section de la Fraternité. — Commissaire. P. Versturme, bijoutier.

Section des Droits de l'Homme. — Commissaire, Liévin Stobbelaere.

Section de l'Égalité. — Commissaire, Leclerc, arpenteur.

Section des Champs. — Commissaire, Stassignon, négociant. 8, 13 et 17.

30 Mars. — Célébration de la Fête de la Jeunesse. Le cortège se dirige de l'hôtel de ville à la place

d'Armes. Au milieu de la place est dressé un théâtre à côté duquel se trouvent des tréteaux avec des fusils. Le citoyen Goethals, président de l'administration municipale, prononce un discours patriotique. Il finit en s'écriant et en montrant les fusils :

Voilà des faisceaux d'armes, emblèmes de la force et de la valeur. Nous les confions aux mains généreuses qui veulent les saisir pour combattre l'ennemi.

A peine le discours est-il terminé qu'une foule de jeunes gens « les yeux brûlants du feu du patriotisme », ainsi que le dit la relation officielle de la fête, se précipitent sur les armes et jurent de s'en servir pour combattre les ennemis de la république.

6 et 23.

12 Avril. — Le conseil municipal voulant « ériger un sanctuaire à la promulgation des loix républicaines et à la promulgation de la saine Raison » décide que l'église de Sainte-Pharaïlde sera convertie en temple de la Loi. On l'avait déjà convertie antérieurement, comme nous l'avons vu, en temple de la Raison.

Nous croyons que cette décision, en ce qui concerne l'église de Sainte-Pharaïlde, resta sans exécution. L'église de Saint-Michel fut convertie plus tard en temple de la Loi où se célébrèrent toutes les grandes fêtes officielles. Quelques-unes eurent également lieu à l'église de Baudeloo convertie également en temple de la Raison.

L'église de Sainte-Pharaïlde fut démolie en 1798.

2.

19 Avril. — Les membres de l'ancienne chef-con-

frérie de Saint-Sébastien se réunissent à leur *Gilde Kamer* (l'hôtel de la poste, place d'Armes) pour s'occuper de la troupe qui doit desservir le théâtre. Ordre leur est donné de se retirer. 2 et 6.

29 Avril. — Célébration de la fête des Époux. Toujours le même cérémonial. Cortèges, discours. A la place d'Armes plusieurs époux sont couronnés de lauriers. Une récompense civique spéciale est accordée au citoyen Abraham Van Loo, père de vingt-sept enfants. 6 et 23.

9 Mai. — La municipalité publie un arrêté du directoire exécutif ordonnant aux départements réunis de fournir trois mille hommes pour être attachés comme voituriers, conducteurs etc., au service du transport des troupes sur le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.

Ces hommes seront pris, par engagements volontaires ou par voie de réquisition, parmi ceux qui ont atteint l'âge voulu. 2 et 13.

21 Mai. — La grosse cloche du beffroi annonce l'entrée des Français à Milan. Quelques jours plus tard elle annonce « que les armées du Rhin ont remporté la victoire sur les Esclaves de la Germanie ».

2.

28 Mai. — Fête de la Victoire et de la Reconnaissance. Parmi les festivités de la journée signalons un banquet offert, à la place d'Armes, à tous les soldats de la garnison. Le soir banquet offert, à l'hôtel de ville, à tous les fonctionnaires et employés civils ainsi qu'aux officiers de l'état major et de la garnison.

6, 13 et 23.

9 Juin. — Publication de la loi en vertu de laquelle les quatre chefs-confréries d'armes sont supprimées :

Celle des Arbalétriers de Saint-Georges, fondée probablement au XIV^e^ siècle.

Celle des Archers de Saint-Sébastien, fondée probablement au commencement du XV^e^ siècle.

Celle des Arquebusiers et Canonniers de Saint-Antoine, fondée le 16 Janvier 1489.

Celle des Escrimeurs de Saint-Michel, fondée le 26 Mars 1613. 6, 11 et 23.

11 Juin. — L'administration centrale du département de l'Escaut, statuant sur une pétition, autorise les deux béguinages à continuer comme par le passé à recevoir leurs revenus, et ordonne que les scellés seront levés. 3 et 7.

20 Juin. — Le commissaire du directoire près de l'administration municipale prévient les négociants et les marchands de grains qu'ils ont à verser, endéans les trois jours, dans les magasins de la ville leur part dans la réquisition de cent mille quintaux. Passé ce délai on les fera enlever « de force » à l'aide de détachements militaires. 13.

28 Juin. — Célébration de la fête de l'Agriculture. Cortège symbolique et allégorique. On y voit entre autres :

Un char traîné par six chevaux sur lequel se trouve la déesse Cérès, représentée par une jeune paysanne, tenant dans la main droite le drapeau tricolore français et dans le bras gauche une corne d'abondance remplie de fruits de la saison.

Des groupes de jeunes paysans et paysannes portant des corbeilles de fruits.

Quatre vaches entourées de paysannes munies des instruments de la laiterie.

Une charrue attelée de six chevaux et une herse attelée de quatre chevaux. Escorte de paysans et de paysannes portant des fruits des champs et les instruments de l'agriculture.

Une baratte, *boter-kern,* et un van, *wan,* traînés, chacun par deux chevaux. 6 et 23.

12 Juillet. — Le conseil municipal décide :

De faire abattre l'anneau qui existe devant cette maison commune. L'existence d'un monument qui sans cesse rappelle aux yeux des passants l'ancien régime est contraire aux lois de la République et conséquemment sujet à démolition.

Nous croyons qu'il s'agit ici du « *pilory staende voor het stadhuys* » et dont la démolition, restée sans suite, vint à l'ordre du jour de la séance du 2 Vendémiaire an III (23 Septembre 1794). 2.

14 Juillet. — Le conseil municipal décide que :

Les cloches de tous les monastères et maisons religieuses, ainsi que celles des ci-devant paroisses, se feront entendre quand celle de la commune donnera le signal de la Victoire.

Ils s'agit ici de l'annonce des succès remportés par les armées françaises. 2.

19 Juillet. — Ouverture de la deuxième exposition des beaux-arts. Soixante-quinze artistes et amateurs, qui envoient environ deux cents tableaux, dessins, sculptures, bas-reliefs, etc., y prennent part. L'exposition a lieu à l'hôtel de ville et reste ouverte pendant deux semaines. Elle est organisée par la direction de l'Académie.

La première exposition, à laquelle quarante-et-un artistes et amateurs prirent part, eut lieu au mois de Mai 1792. Jusqu'en 1841, en même temps que l'exposition, avait lieu un concours de peinture.

Au concours de 1796 le prix est remporté par le peintre brugeois, Augustin Vandenberghe. Le sujet à traiter par les concurrents est : Œdipe, accompagné de sa fille Antigone, maudit son fils Polynice. Le prix est une médaille d'or de la valeur de cinquante ducats.

Tous les tableaux de concours appartiennent au musée. 5 et 6.

23 Juillet. — Publication de la loi du 20 Septembre 1792 sur la tenue des registres de l'état civil. Les actes de l'état civil, jusque-là tenus par le clergé, le seront désormais par l'autorité communale.

Le surlendemain tous les registres paroissiaux furent clôturés. Voici la formule de clôture que nous copions sur un des registres de la paroisse de Saint-Michel.

Clos et arrêté par nous, président et secrétaire de la municipalité de Gand, conformément à la loi du 20 Septembre 1792; et a signé avec nous le curé de l'église paroissiale de Saint-Michel ce 5 Thermidor, quatrième année républicaine.

Cette excellente mesure, que Joseph II avait déjà voulu introduire, reçut le meilleur accueil de la population. 1 et 20.

27 Juillet. — Célébration de la fête de la Liberté. Cortège de l'hôtel de ville à la place d'Armes, dans lequel figure un groupe d'enfants couronnés de lauriers et portant à la main des branches de chêne.

Sur un théâtre, dressé à la place d'Armes, sont placés des marteaux et des haches dont s'emparent des jeunes gens coiffés du bonnet phrygien. Ceux-ci s'élancent vers un autre théâtre sur lequel se trouve un trône qu'ils détruisent complètement et remplacent par des faisceaux de drapeaux tricolores français. 6 et 23.

12 Août. — Le chirurgien lithotomiste gantois, G.-J. Vanden Broecke, fait l'extraction d'un calcul d'une forme et d'une dimension exceptionnelles.

Cette opération parut si extraordinaire qu'une gravure, fort bien exécutée, reproduisit en grandeur naturelle le calcul extrait. La gravure porte l'inscription suivante:

Représentation de la Pierre, extraite de la Vessie de Dieudonné Danse, Maitre armurier à Liège, âgé de 48 ans, parfaitement guéri en quatre semaines par le Chirurgien Lithotomiste, G.-J. Vanden Broecke, à Gand en Flandre le 12 Août 1796.

Ce Vanden Broecke devait être une sommité chirurgicale pour que des malades entreprissent un voyage aussi long que celui de Liège à Gand, afin de se faire opérer par lui.

Il y avait, en 1796, à Gand trois chirurgiens lithotomistes, *Steensnijders*. De tout temps il y eut à Gand un lithotomiste officiel nommé par la ville, *Steensnijder gepensionneerd door de stad*. Cela nous fait supposer que la maladie de la pierre était plus fréquente autrefois qu'aujourd'hui. 1 et 23.

17 Août. — Arrêté ordonnant à tous les habitants, qui se trouveront dans la rue après l'heure de la

retraite — dix heures en été et neuf heures en hiver — de se munir d'une lumière: falot, torche ou lanterne.

Ceux qu'on rencontrera non munis de lumière seront arrêtés et conduits au corps de garde. On les y gardera jusqu'à onze heures du matin pour examiner s'il n'y a rien à leur charge.

La ville de Gand était éclairée à cette époque par environ sept cents lanternes. 2, 13 et 19.

26 Août. — Première exécution à mort par la guillotine. Elle a lieu sur le marché du Vendredi, appelé alors place de la Liberté. Jusqu'à la mise en vigueur du code pénal de 1810 le condamné à mort, était, conformément à la loi de 1791, conduit au lieu de l'exécution, revêtu d'une chemise rouge.

La déclaration de décès, faite à l'hôtel de ville, porte que l'individu guillotiné

....est mort ce soir quart avant quatre heures d'une mort violente sur ladite place de la Liberté.

La première mise à mort par la guillotine eut lieu à Paris le 27 Mai 1792. On exécuta un assassin, nommé Pelletier. La première exécution politique se fit le 21 août suivant. 1, 7 et 23.

17 Septembre. — Publication de la loi du 15 Fructidor an IV (1er Septembre 1796) portant, dans son article premier, que :

Les ordres et congrégations réguliers, monastères, abbayes, prieurés, chanoines réguliers, chanoinesses, et généralement toutes les maisons ou établissements religieux de l'un ou de l'autre sexe sont supprimés dans les départements réunis.

La ville de Gand, dont la population était en 1796 d'environ 55,000 habitants, possédait :

Trois abbayes d'hommes avec un personnel de 92 religieux : Saint-Pierre, Baudeloo et Waerschoot.

Sept abbayes de femmes avec un personnel de 274 religieuses : *Rijke Gasthuis,* Bénédictines anglaises, Nouveau Bois, *Bijloke, Ter Haeghen, Oost-Eecloo, Doorcseele* et *Groenenbriel.*

Sept couvents d'hommes avec 283 religieux : les Dominicains, les Récollets, les Carmes chaussés, les Carmes déchaussés, les Augustins, les Capucins et les Alexiens.

Dix couvents de femmes avec 226 religieuses : Sainte Barbe, les Sœurs Noires, Deynze, Saint-Georges, les Thérésiennes, les Annonciades, les Urbanistes, les Ursulines, Saint-Jean à l'Huile et les Capucinesses.

Le grand Béguinage avec 655 béguines.

Le petit Béguinage avec 249 béguines.

Soit donc, sans les 904 béguines, 362 religieux et 486 religieuses. 2 et 17.

20 Septembre. — Mise en adjudication de l'éclairage public de la ville *met reverbers of uytwerpende lichten.* Jusqu'alors l'éclairage était confié aux soins des voisinages. Le coût de l'éclairage pour l'exercice 1796-1797 s'éleva à la somme de 11,805 florins, soit un peu plus de vingt-et-un mille francs. 1 et 19.

21 Septembre. — Des officiers municipaux se rendent dans les abbayes et couvents pour notifier la loi sur la suppression des établissements religieux et procéder à l'inventaire de leurs biens.

Cette suppression n'est pas chose nouvelle. Quelques années auparavant, l'empereur Joseph II, sup-

prima un grand nombre de couvents. Avant lui déjà, nos anciens souverains furent obligés de prendre des mesures contre l'accroissement des établissements de main-morte. 1 et 2.

30 Septembre. — Fêtes à l'occasion de l'anniversaire de la réunion de la Belgique à la France. Un cortège va de l'hôtel de ville au marché du Vendredi et de là à la place d'Armes.

Dans le cortège figure un char « à l'antique » sur lequel se trouve une jeune fille représentant la France. Elle est entourée de neuf jeunes filles représentant les neuf départements belges. On y voit également deux jeunes gens, en costumes romains, portant un coussin de velours rouge sur lequel est déposé l'acte constitutionnel.

Au marché du Vendredi et à la place d'Armes, discours, exécution d'airs et de symphonies patriotiques. Renouvellement du serment devant la statue de la Liberté placée à la place d'Armes.

6, 13 et 23.

10 Octobre. — Du 10 Octobre au 3 Décembre on procède à la fermeture des établissements religieux.

6 et 11.

24 Octobre. — L'administration municipale écrit au directeur du grand théâtre, Marc Dobernis, la lettre suivante :

On vous ordonne de jouer avant le lever de la toile les airs chéris des républicains tels que la Marseillaise, Ça Ira, le Chant du départ et dans l'intervalle l'Hymne des Marseillais ou quelque autre chanson patriotique.

L'arrêté du 25 Pluviose vous défend de faire représenter sur

votre théâtre aucune pièce qui tendrait à dépraver l'esprit public et à réveiller l'honteuse superstition de la royauté.

Vous ne pouvez faire représenter d'autres pièces que celles qui sont propres à former l'esprit public et à fortifier l'énergie républicaine. 2 et 23.

25 Octobre. — Le citoyen Buyck, président du tribunal civil, est conduit en prison pour avoir commis des *geweldenaryen tegen de fransche wet.* Le 7 Décembre suivant il est acquitté par le tribunal criminel qui le déclare, en même temps, inhabile à remplir aucune fonction publique. 7.

21 Novembre. — Le conseil municipal est informé que le directoire a rejeté sa demande tendant à obtenir la suppression du gouvernement militaire auquel sont soumis les neuf départements de la Belgique. 2 et 13.

28 Novembre. — Publication de la loi du 10 Brumaire an V (31 Octobre 1796) défendant l'introduction et la vente en France des marchandises anglaises. 13.

3 Décembre. — Arrivée à Gand du général Hosten. Ce « Héros belge-français » fait don à la ville d'un drapeau tricolore. Il se pourrait que le général Hosten fût un gantois. 2.

12 Décembre. — La municipalité décide d'acquérir le couvent des Récollets « pour y établir une place publique et des quais dont cette commune n'est pas suffisamment pourvue. »

Sur son emplacement s'élève aujourd'hui le palais de justice et le jardin qui le précède. 2.

21 Décembre. — Le citoyen Bouteville, commis-

saire du gouvernement, destitue les membres du Conseil municipal et les remplace par les citoyens suivants :

De Meyer, notaire.
Vander Haeghen-Mussain.
Vander Cruyssen, négociant.
François Speelman, négociant.
Ferdinand Heyndricx, ancien greffier.
Louis Van Damme, notaire.
Michaels-Buyck.
Drieghe, architecte.
Jean Villiot. 2 et 19.

25 Décembre. — Vente publique de l'église et du couvent des Augustins pour la somme de 162,044 livres de France. Cette vente ne comprend pas les bâtiments du collège. Elle ne comprend pas non plus les objets mobiliers et les ornements qui garnissent l'église, ni les cloches.

L'église et le couvent sont achetés par l'ex-augustin Volbrecht pour lui et quinze de ses collègues.

13.

28 Décembre. — Installation du nouveau conseil municipal. Les membres protestent contre leur nomination. Ils déclarent n'accepter ces fonctions que contraints et forcés, et de peur d'être soumis à l'exécution militaire.

L'exécution militaire consistait à loger chez les citoyens un nombre plus ou moins grand de soldats, dont les exigences et les fracasseries avaient bien vite réduit à la soumission ceux qui étaient obligés de les héberger. 2.

1797

4 Janvier. — L'église et le couvent des Dominicains, situés rue de la Vallée, sont vendus comme biens nationaux. Le sieur Vander Linden s'en rend acquéreur, au prix de cent mille livres de France, pour compte des dix-neuf ex-dominicains résidant à Gand. Ceux-ci continuèrent à habiter le couvent comme simples particuliers.

En 1823, les cinq religieux survivants vendirent l'oratoire et le couvent à l'entrepreneur et marchand de bois, Pierre Velleman.

Les Dominicains, revenus en Belgique en 1835, reprirent possession de l'église qui fut rendue au culte.

En 1860 le propriétaire de l'église la fit démolir. Sur son emplacement on construisit les cinq maisons qui, dans la rue des Dominicains, s'étendent depuis la rue de la Vallée jusqu'à la Lys.

Les Dominicains avaient déjà quitté l'église en 1854. Leur nouvelle église et leur couvent, rue Haute et rue de la Caverne, furent construits sur une partie des terrains de l'ancien *Rijke Gasthuis*. 3 et 6.

10 Janvier. — Ouverture à l'hôtel de ville du registre civique, sur lequel se font inscrire les citoyens ayant le droit de voter dans les réunions

primaires. Trois conditions sont requises d'après la constitution :

1° Être âgé de vingt-et-un ans.

2° Habiter depuis un an le territoire de la république.

3° Payer une contribution personnelle ou foncière.

Ceux qui ne paient pas de contribution, deviennent électeurs en en prenant une, représentant trois journées de travail à la campagne.

Les élections sont à deux degrés. 7 et 13.

16 Janvier. — Vente publique de tout le mobilier et des ornements d'église garnissant les églises et les couvents des Dominicains et des Augustins : confessionnaux, orgues, boiseries, autels, chasubles, chapes, linge, etc.

Les immeubles et les meubles des autres couvents et abbayes furent successivement vendus comme biens nationaux. Nous n'avons donc plus à y revenir. 13.

17 Janvier. — Un arrêté du pouvoir central ordonne aux membres et aux employés des diverses administrations d'assister, sous peine de destitution, aux fêtes nationales et décadaires.

Ces fonctionnaires sont chargés de dresser procès-verbal à charge des citoyens dont les boutiques, les magasins ou les ateliers seraient ouverts pendant ces jours de fêtes. 3 et 4.

21 Janvier. — Célébration, dans l'église de l'ancienne abbaye de Baudeloo, de l'anniversaire de la mort du dernier roi de France. 2 et 11.

22 Janvier. — La rue aux Anguilles est en fête à

l'occasion de la naissance du quatorzième fils du boucher Pierre Van Melle. 7.

1r Février. — Arrivée à Gand du ministre de l'intérieur Benezech. Il descend à l'hôtel de Saint-Sébastien. La grosse cloche, *triumphklok*, et le carillon du beffroi se font entendre plusieurs fois dans la journée. Il assiste le lendemain à une séance du conseil municipal. 13.

4 Février. — Le département de l'Escaut est frappé d'une réquisition de grains et de fourrages consistant en :

45,000	quintaux	de froment.
15,000	»	de seigle.
30,000	»	d'avoine.
60,000	»	de foin.
30,000	»	de paille.

Les petits cultivateurs sont exemptés.

2, 3 et 13.

7 Février. — Exécution d'un condamné à mort sur le marché du Vendredi. 11.

27 Février. — Arrêté du conseil municipal défendant de se masquer dans les rues, les bals et les estaminets pendant les journées du carnaval. 2.

1r Mars. — Démolition des restes de la porte des *Vijfwindgaten*. Cette porte se trouvait à l'extrémité de la rue longue des Violettes près du pont nommé encore aujourd'hui *Vijfwindgatbrug*.

Au fur et à mesure de l'extension de la ville les portes d'entrée furent successivement reculées. On eut d'abord, dans ce quartier la *Braempoort*, au bout de la rue de Brabant. Ensuite, vers le milieu

du XIII[e] siècle, la *Hoypoort* ou *Steenpoort* et la *Koepoort* situées, la première à l'extrémité de la Digue de Brabant, la seconde près du quai nommé encore aujourd'hui quai de la porte aux Vaches. Plus tard la porte des *Vijfwindgaten;* et enfin la porte de l'Empereur ou de Bruxelles et la porte de Saint-Liévin. Ces deux dernières furent construites au XIV[e] siècle. 1, 2 et 22.

3 Mars. — Le commissaire du pouvoir exécutif Dubosch rappelle aux officiers municipaux que, conformément à l'article 369 de l'acte constitutionnel, ils doivent « être décorés du costume que la loi leur assigne lors de l'exercice de leurs fonctions ».

Ce costume consiste en un habit, gilet, culottes et bas noirs, avec une écharpe tricolore portée en ceinture. 2.

8 Mars. — Vente publique du matériel de la brasserie des Récollets. La plupart des couvents avaient leur brasserie et jouissaient en outre d'exemptions de droits sur la bière et le vin. En voici quelques exemples pour les couvents de Gand.

Les Dominicains, les Augustins et les Jésuites (avant leur suppression en 1773 par le pape Clément XIV): huit brassins de bière et trente-six pièces de vin. Les Capucins, les Carmes chaussés et les Récollets : huit brassins de bière et trente pièces de vin. Les Carmes déchaussés : six brassins de bière et seize pièces de vin. Les Chartreux et les Alexiens : quatre brassins de bière et six pièces de vin.

Plusieurs autres exemptions de droits, tels que ceux sur l'abattage et la mouture, existaient égale-

ment au profit des couvents. Ces abus, que l'empereur Joseph II s'attacha à réprimer, disparurent définitivement avec la révolution française.

1 et 13.

16 Mars. — Toutes les cloches de l'abbaye de Saint-Pierre sont descendues des tours et mises en pièces. Le métal, provenant de ces cloches, était destiné à frapper de la monnaie de billon.

Ces pièces de monnaie de dix et de cinq centimes à l'effigie de la république eurent longtemps cours en Belgique. Celles, fabriquées avec le cuivre des cloches, étaient connues ici sous le nom de *Klokspijse*. 18.

22 Mars. — Les couvents des Sœurs Noires sont provisoirement maintenus en raison des services qu'elles rendent aux malades. Les sœurs doivent, dans les huit jours, déposer leurs effets religieux.

7.

9 Avril. — Installation des huit citoyens élus par l'assemblée primaire pour former la municipalité de la commune : Vander Haeghen-Mussain, Vander Cruysse-Yperseele, Michaels-Buyck, Verhegghe, négociant, Bernard Coppens, médecin, Breurs, bijoutier, Drieghe, maçon, et Vanden Berghe, marchand de vins. 13 et 17.

12 Avril. — Réunion du collège électoral du département de l'Escaut dans la salle de la *Sodalité*, rue courte du Marais. Sont élus :

Conseil des anciens : De Grave. Conseil des cinq cents : De Brabandere, Charles Van Hulthem et De Caigny. 11 et 17.

29 Avril. — Célébration de la fête des Époux. Les descriptions que nous avons déjà données de ces fêtes nous dispensent d'entrer dans de nouveaux détails. Nous nous bornerons dorénavant à les indiquer.

Ajoutons toutefois que la célébration de ces fêtes était imposée par l'administration centrale à la municipalité. Celle-ci ne cessait de protester contre les frais auxquels ces fêtes entraînaient la ville dont les finances étaient loin d'être prospères.

2, 6 et 23.

9 Mai. — Organisation définitive de la bibliothèque de la ville de Gand installée dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Baudeloo, en vertu de la loi du 3 Brumaire an IV (25 Octobre 1795) établissant des bibliothèques départementales.

Voici les noms de ceux qui ont été à la tête de la bibliothèque de Gand :

Van Leemput, 1797-1798.

Charles Van Hulthem, 1798-1810.

J.-B.-G. Wallez, 1802-1808. Interim pendant que Van Hulthem était retenu à Paris par ses fonctions politiques.

Walvein de ter Vliet, 1810-1818.

Pierre Lammens, 1818-1836.

Auguste Voisin, 1836-1843.

Jules de Saint-Genois, 1843-1867.

Depuis 1867 ces fonctions sont remplies par Monsieur Ferdinand Vander Haeghen. Celui-ci a su donner à la bibliothèque de Gand la place si distinguée qu'elle occupe parmi les établissements similaires du pays et de l'étranger. 6.

20 Mai. — Un arrêté du 1 Prairial an V (20 Mai 1797) décide, sur la proposition de Charles Van Hulthem, que l'oratoire de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre sera transformé en musée départemental de tableaux.

La proposition de Van Hulthem sauva l'oratoire (église actuelle de Saint-Pierre). L'église paroissiale de Notre-Dame qui se trouvait, comme l'oratoire, sur la plaine fut démolie en 1799.

Avant la révolution française, le chœur de l'oratoire était entouré de stalles en bois de chêne à l'usage des dignitaires et des religieux de l'abbaye. Ces stalles, d'un travail remarquable furent placées pendant la prélature de l'abbé Engrand. Elles avaient été exécutées sous la direction du sculpteur malinois Rombaut Pauwels, dit Paoli. 5, 19 et 21.

28 Mai. — Plusieurs ministres du culte font la déclaration exigée par la loi du 7 Vendémiaire an IV (29 Septembre 1795) :

Je reconnais que l'universalité des citoyens français est souveraine et je promets d'être soumis et obéissant aux lois de la République française.

Du 8 au 28 Mai cent vingt-huit déclarations de ce genre sont faites à la municipalité par des ministres du culte et par des « *bedienaers van den godsdienst in de parochien deser stad* ».

Ces déclarations étaient faites sous la restriction, mentale bien entendu, que la soumission aux lois n'entraînait pas l'approbation de celles-ci.

2, 7 et 13.

13 et 16 Juin. — Vente publique des objets

mobiliers garnissant les couvents des Carmes chaussés et des Carmes déchaussés : tableaux, chasubles, étoles, chaires de vérité, confessionnaux, autels, boiseries, orgues, linges, etc.

Une vente identique a lieu le 24 Juin au couvent des Capucins (aujourd'hui temple protestant).

13.

17 Juin. — Un convoi, composé de plusieurs centaines de prisonniers autrichiens, destinés à être échangés contre des prisonniers français, traverse la ville et se dirige sur Anvers. 13.

28 Juin. — Célébration de la fête de l'Agriculture.

6 et 23.

3 Juillet. — Un ci-devant Carme chaussé reçoit l'autorisation de dire la messe dans l'ancien oratoire du couvent dont il s'est rendu acquéreur. Il ne faut pas perdre de vue que les couvents et les mobiliers qui les garnissaient furent, en partie, rachetés par les religieux eux-mêmes. 2.

19 Juillet. — Ouverture solennelle de l'école centrale d'enseignement moyen dans l'ancienne abbaye de Baudeloo. C'est le local qu'occupe encore aujourd'hui l'athénée. L'école centrale fut transformée en Lycée au mois de Septembre 1804.

Voici les noms des premiers professeurs :

Langues anciennes : François Vanden Hende, homme de loi.

Grammaire générale : Pierre Griselin, ancien professeur de philosophie.

Histoire naturelle : le docteur Bernard Coppens.

Histoire : Pierre Lammens, homme de loi.

Législation : N. Van Hoogten, homme de loi.

Éléments de mathématiques : J.-B. Hellebaut, le primus de 1793.

Dessin : le sculpteur Charles Van Poucke.

L'école centrale remplaça le collège royal établi par le gouvernement autrichien dans une partie de l'ancien couvent des Jésuites, rue des Foulons. 1, 2 et 13.

27 Juillet. — La grosse cloche et le carillon du beffroi se font entendre à l'occasion de l'anniversaire de l'exécution par la guillotine de Robespierre et de plusieurs de ses partisans. 2 et 13.

6 Août. — Plusieurs prêtres, qui continuent à exercer leur ministère sans avoir fait la déclaration prescrite par la loi du 7 Vendémiaire an IV, sont mis en état d'arrestation. 7.

27 Août. — Célébration de la fête de la Vieillesse. Dans la séance du 20 août précédent le conseil municipal, en raison du mauvais état des finances de la ville avait décidé de célébrer la fête « avec le plus de convenance possible et compatible avec les moyens actuels de la commune ». 2, 6 et 23.

7 Septembre. — La municipalité fait publier la loi du 25 Thermidor an V (12 Août 1797) organisant la garde nationale sédentaire. Tous les citoyens âgés de dix-huit à soixante ans en font partie. 2.

11 Septembre. — Exécution sur le marché du Vendredi d'un condamné à mort. La sentence avait été prononcée le 7 Septembre précédent.

Le matin le chirurgien Kluyskens s'était présenté devant le conseil municipal et avait demandé l'auto-

risation d'enlever le cadavre de l'exécuté. Ce qui lui fut accordé. 2 et 13.

13 Septembre. — Le commissaire du directoire près de l'administration municipale de Gand, B. J. Mys, envoie une proclamation aux commissaires de police ordonnant à ceux-ci d'agir avec la plus grande sévérité contre :

Les prêtres qui jusqu'ici ont éludé la loi du 7 Vendémiaire an IV par mille arguments aussi absurdes que contraires à l'ordre et à la tranquillité publique. Qu'ils sachent enfin que la plus stricte surveillance va être exercée sur eux et qu'une prompte punition va les atteindre s'ils ne se soumettent aux lois de la République.

Il s'agit ici de la *Déclaration* dont nous avons déjà parlé. 13.

16 Septembre. — On commence à démolir le couvent et l'église des Récollets construits au XIV^e^ siècle sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le palais de Justice.

Il y a quelques années on a donné à cette place, nous ne savons pourquoi, le nom de place du Commerce au lieu de celui de place des Récollets, *Recolletenplein*, qu'elle a toujours porté. 8.

20 Septembre. — Nomination des premiers membres de la commission des hospices.

Président, le docteur Bernard Coppens.

Membres, Alphonse Morel et Clemmen-Tricot. 4.

27 Septembre. — On commence à enlever les croix qui surmontent les tours et les toits des églises et des couvents ainsi que les images religieuses qui

ornent les maisons particulières. On descend également les cloches des tours. C'est une application de la loi ordonnant aux municipalités d'enlever « les signes extérieurs du culte ». 7 et 11.

30 Septembre. — Célébration de l'anniversaire de la réunion de la Belgique à la France.

Au chapitre des festivités figure un tir à l'arc à la main.

Le programme porte que les amateurs du tir « feront l'exercice de cette arme afin d'ajouter à la fête de ce jour ». La perche est dressée sur le Mont-Blandin. Les tirs à l'arc à la main et à l'arbalète avaient lieu antérieurement sur le *Kouter*, où la perche était dressée devant le corps de garde. 2.

3 Octobre. — Destitution de l'administration centrale du département de l'Escaut. Un des principaux motifs de cette mesure est que les administrateurs « n'ont rien fait pour augmenter l'amour de ces nouveaux Français pour leur patrie adoptive ».

Le commissaire du directoire exécutif, du Bosch, se présente dans la salle des séances, lit l'arrêté de destitution et installe immédiatement les nouveaux membres : Hopsomere, Bernard Vander Heeren, Antoine Troisœufs, Forcade, aîné, et J. G. Meyer.

Ceux-ci prêtent, en présence des autorités civiles et militaires le serment de « haine à la royauté, et fidélité à la République et à la constitution de l'an III ».

Destitution en masse de tous les employés et leur remplacement par des citoyens connus pour leur attachement au nouvel ordre de choses. 3 et 13.

6 Octobre. — La commission des hospices tient sa première réunion dans le local du *Pakhuis*. Elle organise ses bureaux dans la séance du 11 Octobre suivant. 4.

12 Octobre. — L'administration municipale rappelle au directeur du grand-théâtre, le citoyen Dobernis, que le spectacle doit commencer au plus tard à cinq heures et demie pour finir à huit heures et demie. Elle lui rappelle également que :

Les dits spectacles soient ouverts par les airs chéris des républicains et se terminent par le *Chant du Départ* ou autres hymnes patriotiques. Qu'enfin il soit représenté le plus souvent des pièces analogues au régime républicain et propres à faire réveiller l'esprit de la liberté. 2 et 23.

18 Octobre. — Le conseil municipal « à cause de l'état délabré des finances, qui ne permet pas de faire face à une dépense aussi considérable », renonce à pourvoir lui-même à l'éclairage public de la ville, ainsi qu'il le fait depuis une année.

On en revient à l'ancien système qui remet aux voisinages l'organisation de l'éclairage public. 2 et 19.

19 Octobre. — Les béguines des deux béguinages se montrent pour la première fois en public revêtues d'un costume laïque. 11.

21 Octobre. — Grande fête funéraire dans le temple de la Raison (église de Baudeloo) à la mémoire du général Hoche. 11 et 13.

5 Novembre. — Le conseil municipal installe les cinq premiers administrateurs du bureau de bienfaisance. Ce sont les citoyens : Charles Oudaert,

homme de loi ; François Moeraert, propriétaire ; Jacques Van Overwaele, propriétaire ; François Huyttens, propriétaire ; et Joseph Metdepenningen, négociant.

Le bureau de bienfaisance, organisé conformément à la loi du 7 Frimaire an V (27 Novembre 1796) remplace l'ancienne chambre des pauvres fondée par l'empereur Charles Quint en 1531. 4.

6 Novembre. — Catalogue des objets d'art, tableaux, estampes, sculptures, qui sont exposés dans le *Museum Belgicum* de Gand et dont il sera fait une vente publique le 6 Novembre.

Dans le but de procurer aux artistes le placement de leurs œuvres, il se forma à Gand sous le nom de *Museum Belgicum*, une société qui organisait des expositions permanentes dans le réfectoire de l'ancien couvent des Augustins. Les œuvres non vendues de la main à la main, étaient vendues publiquement. La société cessa d'exister en 1799. 20.

10 Novembre. — Représentation extraordinaire au grand-théâtre à l'occasion du traité de paix de Campo-Formio, conclu entre la France et l'Autriche.

On exécute l'*Hymne à la Paix*, paroles d'Em. Van Acker et musique de Pierre Verheyen. L'Hymne commence par une strophe contre l'Angleterre avec laquelle la France continue à être en guerre :

Contre la perfide Albion,
Mars a détourné ses tempêtes.
Gloire à la grande Nation !
L'aurore brille enfin sur nos têtes.

6 et 23.

12 Novembre. — La municipalité publie une liste des ministres des cultes qui ont prêté le serment prescrit par la loi du 19 Fructidor an IV (5 Septembre 1797) et dont voici la formule :

Je jure haine à la royauté et à l'anarchie, attachement inviolable à la république française et à la constitution de l'an III.

Ce serment remplace la déclaration exigée par la loi du 7 Vendémiaire an IV, mentionnée plus haut.

Parmi ces ministres figure le rabbin juif, Mosies. Les membres de la communauté israélite célébraient à cette époque les cérémonies de leur culte dans une maison située près de la porte d'Anvers. 11.

16 Novembre. — Le bureau de bienfaisance, récemment installé, consacre sa première séance à l'élaboration d'un règlement d'ordre intérieur dont voici le curieux préambule :

Considérant que rien n'influe d'avantage sur la décence et le respect dûs aux autorités constituées que l'ordre et la méthode;

Considérant que tout manque d'égards aux corps constitués provient souvent de ce que les membres des dits corps ne se respectent pas eux-mêmes;

Considérant qu'un bon règlement peut prévenir de tels abus.

Arrête.....

L'article sept porte :

L'on s'honorera du titre de citoyen.

Les nouveaux administrateurs constatent que par suite des évènements dont la ville de Gand est le théâtre, il y a quatre mille familles de nécessiteux à secourir et que « les finances sont dans un état effrayant ». 4.

18 Novembre. — Quatre mille hommes de l'armée du Rhin arrivent à Gand. Ils y passent la nuit et se dirigent le lendemain sur Dunkerque. 7.

20, 21 et 22 Novembre. — Fêtes à l'occasion de la paix conclue entre la France et l'Autriche. Cortège. Tous ceux qui y figurent portent une écharpe aux couleurs françaises et tiennent une branche d'olivier à la main.

Une jeune fille, représentant la déesse de la paix, prend place sur une estrade dressée dans l'église de Saint-Bavon. Discours, hymnes patriotiques.

Dans l'église des Augustins le citoyen Volbrecht et ses collègues, anciens augustins, qui ont racheté leur église et leur couvent chantent le 22 un Requiem à la mémoire des braves morts pour la Liberté et l'Égalité. L'église est convertie en *Rouw-Verblijf,* au milieu duquel s'élève un catafalque entouré de trophées de guerre. La veille l'église représentait un *Lusthof van Vrede.* 6, 7 et 13.

23 Novembre. — Exécution de deux individus condamnés à mort pour assassinats. Sept de leurs complices, condamnés aux travaux forcés à perpétuité et à l'exposition, subissent cette dernière peine sur un échafaud dressé devant la guillotine. 13.

6 Décembre. — La municipalité publie une nouvelle liste de ministres du culte ayant prêté le serment prescrit par l'article 25 de la loi du 19 Fructidor an IV. 2 et 11.

10 Décembre. — Quatre conseillers municipaux du canton de Somerghem sont incarcérés dans la prison de Gand pour négligence dans l'application

de la loi du 7 Vendémiaire an IV sur l'exercice du culte. 13.

12 Décembre. — Exécution, sur le marché du Vendredi, d'un condamné à mort. 11.

17 Décembre. — Des loustics adressent aux officiers de la garnison de fausses cartes d'invitation pour assister à une redoute, donnée dans la maison des Brasseurs, rue des Sœurs Noires. Vives protestations. Plaintes de l'état-major. Enquête ouverte par le conseil municipal. Les auteurs de la plaisanterie restent inconnus. 2.

23 Décembre. — A sept heures du soir le son de la grosse cloche et du carillon du beffroi, ainsi que les salves de mousqueterie et les coups de canon tirés sur les remparts, annoncent la signature définitive du traité de paix conclu entre la France et l'Autriche. Lecture de la proclamation est faite le soir au grand-théâtre. Illumination générale. 13.

31 Décembre. — Le conseil municipal rappelle que les bons de réquisition sont admis seulement pour le paiement du prix d'achat des biens nationaux. Ils ne peuvent servir au paiement des contributions. 2.

1798

Population 56098 habitants.

C'est depuis 1798 que les registres de la population tenus, conformément à la loi du 19 Juillet 1791, par les commissaires de police des six sections de la ville, nous permettent de donner, pour quelques années du moins, le chiffre de la population.

A dater de 1812 les registres de la police donnent ce chiffre tous les trois ans. 1.

1r Janvier. — Publication par l'imprimeur Pierre F. de Goesin-Verhaeghe du plan de la ville de Gand dressé par l'arpenteur G. Goethals.

13 et 23.

7 Janvier. — Premier numéro de la *Vlaemsche Gazette* dont le dernier parut le 7 Juillet suivant. Les trois premiers numéros portaient le titre de *Gazette van Belgis*. Ce titre fut changé comme « étant inconstitutionnel et rappelant les anciens tems de barbarie ».

La bibliothèque de la ville possède un exemplaire, unique, pouvons-nous dire, de tous les numéros parus. 6 et 19.

7 Janvier. — Un conseiller municipal assisté d'un commissaire de police et d'un détachement de

soldats pratique des visites domiciliaires chez les boutiquiers et les négociants pour s'assurer s'ils détiennent des marchandises anglaises.

11 et 13.

8 Janvier. — Location publique, à l'hôtel de ville, des églises et des presbytères. Ces locations, révocables au gré de l'administration, sont faites pour un an. Voici quelques-uns des loyers :

Saint-Bavon 850 livres tournois. Saint-Michel 1000. Saint-Nicolas 850. Saint-Jacques 615. Saint-Sauveur 300. Saint-Pierre 70. Akkerghem 60.

Nous avons trouvé ces chiffres dans la *Gazette van Belgis* du 18 Nivôse an VI. 6.

16 Janvier. — Une circulaire de l'administration centrale du département de l'Escaut ordonne de rayer du registre civique les « ci-devant nobles et anoblis ». 2 et 3.

17 Janvier. — Destitution de l'administration municipale de la ville de Gand nommée le 9 avril 1797. On lui reproche sa tiédeur politique. Les membres destitués sont provisoirement remplacés par les citoyens :

Jean-Baptiste Goethals, président, Speelman, négociant, Cande, ancien juge, van Daele, négociant, Roothaeghe, batelier, de Waele, ex-directeur des douanes, Hanssens, ex-procureur, de Vos, architecte, A.-B. Steven, imprimeur. 2 et 13.

20 Janvier. — Destitution en masse de la presque totalité des employés municipaux. Ils sont remplacés par des « patriotes victimes de la funeste réaction qui a pesé sur eux. » 2.

21 Janvier. — Fête anniversaire dans le temple de la Raison ou de la Loi (église de Baudeloo) de la mort du dernier roi de France. Toutes les autorités renouvellent le serment de « Haine à la Royauté et à l'Anarchie ». 11.

1r Février. — La municipalité fait fermer le théâtre du Mont-Parnasse, où une troupe française donne des représentations, parce que la représentation de la veille n'a pas été accompagnée de l'exécution de chants patriotiques et républicains. 11.

2 Février. — Eu égard au peu d'étendue de l'église de Baudeloo, où se célèbrent les fêtes décadaires et les fêtes patriotiques, l'église de Saint-Bavon est convertie en temple de la Loi. 2.

5 Février. — L'administration centrale renouvelle la défense de faire sonner, sous quelque prétexte que ce soit, les cloches encore existantes des églises. Elles ne peuvent sonner que pour annoncer les victoires et célébrer les fêtes républicaines. 7.

9 Février. — Plantation, avec le cérémonial habituel, d'un nouvel arbre de la liberté sur le marché du Vendredi. Cortège. Discours et hymnes patriotiques. Danses autour de l'arbre. 6 et 23.

12 Février. — Proclamation au « Temple Bavon et lieux principaux de la commune » d'un emprunt destiné à couvrir les frais de la guerre contre l'Angleterre.

La proclamation finit par le cri de « *Oorlog tot het uyterste, oorlog tot de dood aen het Engelsch gouvernement* ». 1 et 2.

17 Février. — Renouvellement de la défense de se masquer pendant le carnaval.

Le motif indiqué par la commission municipale est le suivant :

Il faut extirper un usage ridicule inventé par le paganisme et maintenu en vigueur par le fanatisme de l'église catholique.

2.

5 Mars. — Des troupes, venant de la Hollande et du Rhin, traversent journellement la ville se dirigeant vers les côtes. 13.

9 Mars. — Les commissaires du gouvernement français saisissent tous les grands bateaux amarrés aux quais. Ils sont destinés à servir de transports dans la guerre contre l'Angleterre. 11.

9 Mars. — Destitution des citoyens Bernard Coppens, médecin, Alphonse Morel et Clemmen-Tricot, membres de la commission des hospices. L'administration leur reproche d'avoir conservé des sympathies pour le gouvernement autrichien. 2 et 4.

19 Mars. — Exécution sur le marché du Vendredi de deux individus, faisant partie des bandes de brigands connus sous le nom de *Binders*, condamnés à mort du chef de vols avec effraction.

Les procédés des *Binders* avaient beaucoup d'analogie avec ceux des *chauffeurs* français. Ils liaient leurs victimes et les torturaient jusqu'à ce que celles-ci eussent fait connaître l'endroit où était déposé leur argent. 13.

20 Mars. — Célébration de la fête de la Souveraineté du peuple. 6 et 7.

21 Mars. — Mort de Jean-Baptiste Goethals qui joua un grand rôle dans les évènements dont la ville de Gand fut le théâtre à cette époque. Il mourut subitement au moment où il votait dans l'assemblée primaire de la section de la Fraternité.

Dans l'oraison funèbre prononcée sur sa tombe, le citoyen Charles van Acker dit par erreur que Goethals fut président de la municipalité depuis 1792.

Goethals est l'auteur de nombreux discours prononcés dans les assemblées publiques, principalement lors de la célébration des fêtes républicaines.

6 et 23.

21 Mars. — Un décret du directoire ordonne la fermeture du *Cercle constitutionnel*. Cette société composée de plus de trois cents membres, tous dévoués à la « République une, indivisible et triomphante », s'occupait activement d'élections. Nous n'avons pu trouver le texte de ce décret qui nous aurait donné le motif de cette mesure de rigueur prise contre des citoyens d'un républicanisme éprouvé.

Voici, à titre d'échantillon du style boursouflé et emphatique des documents officiels de l'époque, le texte français de l'article I^er^ du règlement du *Cercle constitutionnel*.

L'association des membres qui composent le Cercle constitutionnel a pour base l'esprit républicain, ce charme des âmes fortes et généreuses, ce feu céleste et vivifiant qui naît de l'amour de l'humanité et se compose de tout ce qu'il y a de juste, de religieux, de bon et d'aimable parmi les hommes.

La société avait son local dans une des salles de l'ancien hospice Saint-Laurent ou Wenemaer, place Sainte-Pharaïlde. 4 et 19.

21 Mars. — Élection des membres du conseil municipal. Deux seulement des membres nommés d'office par l'administration centrale le 17 Janvier précédent sont élus. Les neuf citoyens, composant le nouveau conseil municipal, sont : C. Roothaeghe, P.-F. de Waele, P. vande Velde, J. de Caigny, A. de Smet, Paret, Wetz, J.-L. van Melle et van Hecke-Impens.

Les jours suivants ont lieu les élections des juges de paix, des membres du conseil des anciens et du conseil des cinq cents, de l'administration du département de l'Escaut etc.

Le dernier jour des élections, illumination générale. 2 et 13.

23 Avril. — Vente, comme bien national, de la *Gildenhuis* et du théâtre de la Chef-confrérie de Saint-Sébastien. Le procès-verbal de l'adjudication du théâtre porte :

Le cinquième lot comprenant la salle de spectacle avec théâtre, loges, décorations en général et tous autres objets qui s'y trouvent, une partie de prairies contenant 24 verges, une cour de 22 verges, trois écuries, trois foyers et un grenier au-dessus ont été adjugés au citoyen Piers pour lui et compagnie pour la somme de deux millions trois cent mille livres.

Il ne faut pas oublier que cette somme, qui paraît énorme, était payable en assignats. Le théâtre de Saint-Sébastien, inauguré en 1737, fut démoli en

1837. Sur son emplacement s'élève le grand théâtre actuel.

La Société Piers et compagnie, composée de cinquante et un associés, s'était constituée le 20 Novembre 1797. Le règlement de la société était intitulé : « Programme de l'Entreprise du Grand Spectacle ».

Le conseil d'administration louait la salle aux directeurs de théâtre. Il y eut des années où ce prix de location atteignit le chiffre de douze mille francs. 1, 3 et 23.

23 Avril. — Le conseil municipal, élu il y a un mois, est destitué par l'administration centrale et remplacé par un autre composé des citoyens : J.-L. van Melle, J. van Lokeren, L.-J. Martens, Antoine de Smet, vande Velde, Villiot, Metdepenningen, Beyens jeune, et Cannaert.

Le nouveau conseil est installé le 4 Mai suivant. 2.

2 Mai. — Exécution sur le marché du Vendredi d'un individu condamné à mort du chef de *Binderij*. 11.

16 Mai. — Le conseil municipal rappelle ses administrés à la stricte observation du calendrier républicain. Aussi tous les marchés tels que les marchés de fleurs, de chiens, d'oiseaux etc., doivent se tenir les jours de décade au lieu des dimanches.

Les boutiques, les magasins et les ateliers doivent être fermés les jours de décade. 2 et 7.

21 Mai. — La nouvelle parvient à Gand que les Anglais, qui avaient opéré un débarquement près d'Ostende, ont été battus. Plus de quatorze cents

prisonniers anglais, parmi lesquels une quarantaine d'officiers arriveront le 23 à Gand. 13.

24 Mai. — Exécution sur le marché du Vendredi de deux *Binders*. 13.

27 Mai. — Défense de donner des bals publics le dimanche. Voici comment est motivée la résolution du conseil municipal :

Plusieurs individus des deux sexes, ennemis des institutions républicaines, affectent de perpétuer la célébration des fêtes de l'ancien calendrier en se réunissant, les jours connus anciennement sous le nom de dimanches, dans plusieurs cabarets de cette commune à l'effet d'y faire des parties de danse accompagnées d'instruments musicaux. 2.

29 Mai. — Fête de la Reconnaissance célébrée dans le temple de la Raison (Baudeloo). Le soir banquet. Voici, à titre de curiosité, les toasts prononcés à ce banquet :

A la mer, théâtre des victoires de la république française.

A la république polonaise.

Aux républicains des États-Unis.

Au sexe féminin dont la mission consiste à inculquer les sentiments républicains aux hommes.

Au gouvernement de la république.

Au 18 Fructidor.

Aux défenseurs de la patrie.

Aux républicains français. 2 et 13.

7 Juin. — On commence à démolir l'église des Récollets. 11.

28 Juin. — Célébration de la fête de l'Agriculture. 6 et 23.

3 Juillet. — La grosse cloche et le carillon du beffroi annoncent la prise de l'île de Malte. 7.

21 Juillet. — Exécution d'un *Binder*. 11.

25 Juillet. — Depuis trois heures du matin jusqu'à midi des visites domiciliaires sont faites pour découvrir des suspects. Personne ne peut sortir de la ville dont toutes les portes sont gardées par des détachements de soldats. 7.

27 Juillet. — On célèbre dans le temple de la Raison l'anniversaire (1794) de l'exécution de Robespierre. 11.

27 Août. — Célébration, dans le temple de la Raison, de la fête de la Vieillesse. La fête est présidée par deux vieillards et deux vieilles femmes, couronnés de chêne. Ces deux couples assistent le soir à la représentation du grand-théâtre. Ils sont assis dans une loge du premier rang en compagnie d'un conseiller municipal et ayant toujours leur couronne de chêne sur la tête. 7.

30 Août. — L'église de Saint-Michel est transformée en temple de la Loi. C'est là que se célèbreront dorénavant toutes les fêtes et cérémonies publiques. 2.

4 Septembre. — Illumination pour célébrer l'anniversaire « de l'immortel 18 Fructidor ». Il s'agit du coup d'état, dirigé le 18 Fructidor an V, par la majorité du directoire composée de Barras, Lareveillère et Rewbell, contre Carnot et Barthélémy. Ces deux derniers ainsi que plusieurs membres du conseil des Anciens et du conseil des Cinq-Cents furent condamnés à la déportation. 1 et 13.

14 Septembre. — Destitution pour « incivisme et ignorance » des officiers municipaux Beyens, jeune, Cannaert, vande Velde et de Smet, nommés le 23 Avril précédent. Ils sont remplacés par les citoyens Bailly, homme de lettres, van Overloop, négociant, Jacques van Loo, négociant, et Égide Poelman.

2 et 11.

22 et 23 Septembre. — Fête de l'anniversaire de la fondation de la République. Une jeune fille, représentant la déesse Raison, est placée sur un autel dans le temple de la Loi. 7 et 23.

1^er^ Octobre. — On célèbre, pour la première fois, des mariages dans le temple de la Loi. Quatorze couples sont unis par l'officier municipal. 11.

3 Octobre. — Le commissaire du pouvoir exécutif, escorté par un détachement de cavalerie, fait publier dans les différents quartiers de la ville la loi du 19 Fructidor an VI (5 Septembre 1798) sur la conscription militaire.

Le nombre des miliciens à fournir par les neuf départements de la Belgique est fixé à quarante mille. 1 et 13.

15 Octobre. — Le conseil municipal ordonne au directeur du théâtre :

De ne laisser entre les entr'actes qu'un espace de tems moralement nécessaire pour le changement des décorations et du costume des acteurs. 2.

17 Octobre. — Voici en quels termes le procès-verbal des séances du conseil municipal insère une demande de donner des bals :

Des sociétaires qui se sont réunis pour la tenue de dix-huit

redoutes qu'ils se proposent de donner à l'auberge, dite le *Roi d'Espagne*, rue des Baguettes, envoient le prospectus de leur établissement. 2.

21 Octobre. — Violente opposition contre la loi sur la conscription. Plusieurs communes sont en pleine insurrection. La ville de Gand est mise en état de siège. On enlève toutes les armes qui se trouvent chez les armuriers et on les dépose dans les magasins militaires. Le conseil municipal siège en permanence. Organisation d'une garde nationale pour veiller à la tranquillité publique.

La garnison est envoyée pour combattre « les rassemblements armés de brigands en insurrection contre l'autorité publique à quelques lieues de cette commune ».

Les portes de la ville sont fermées. Personne ne peut entrer dans la ville ni en sortir sans un permis du commandant militaire. 2.

22 Octobre. — Proclamation de l'administration centrale contre les insurgés. Il est ordonné aux commandants de troupes d'incendier les maisons d'où l'on aura tiré sur les soldats et celles où l'on trouve des « brigands ».

Les autorités françaises qualifiaient de brigands ceux qui ne voulaient pas se soumettre à la loi sur la conscription. Cette loi obligeait nos jeunes gens à s'enrôler sous un drapeau étranger et à quitter leur pays. 3 et 13.

24 Octobre. — Nouvelle proclamation.

Visites domiciliaires dans toutes les communes du département.

Toute personne, découverte hors de sa commune sans raisons plausibles, sera arrêtée et conduite à la prison de Gand. Il en sera de même de tous ceux chez lesquels on trouvera de la poudre ou des armes, et de ceux chez lesquels on découvrira un étranger.

Une commission de cinq citoyens interrogera les personnes arrêtées et décidera si elles doivent passer devant le conseil de guerre.

Les commandants des colonnes volantes feront briser toutes les cloches des communes qu'ils traverseront et les débris en seront envoyés à Gand.

3 et 13.

26 Octobre. — La municipalité ordonne que les clefs de tous les clochers des églises seront déposées à l'hôtel de ville. 2.

27 Octobre. — Des troupes, infanterie, cavalerie et artillerie, traversent la ville. Elles se rendent dans les villages environnants pour réprimer la révolte des paysans contre la conscription militaire.

Des paysans, faits prisonniers, sont amenés à Gand par des détachements de soldats. 13.

28 Octobre. — Depuis plusieurs jours, en l'absence des troupes de la garnison, les habitants, organisés en dix compagnies de gardes nationaux, font nuit et jour des patrouilles. 13.

3 Novembre. — Plus de trois cents rebelles sont arrêtés. Ils sont interrogés tous les jours par la commission spéciale. 13.

8 Novembre. — La commission militaire, siégeant à Gand, commence ses opérations. Nombreuses condamnations à mort ou à l'emprisonnement. 13.

15 Novembre. — Élection, dans la salle de la Cavalcade à l'hôtel de ville, du Président et des membres du tribunal de commerce, institué par la loi du 3 Vendémiaire an VII (24 Septembre 1798). Sont élus :

Président : J. F. de Bast.

Juges : P. P. Serdobbel, A. van Aken, de Gruytere et Desrousseaux, père.

Juges suppléants : Josse Ramon, Rosseel, Paul van Goethem et Jean Beyens.

Le tribunal de commerce siégea d'abord au *Pakhuis* qu'il abandonna en 1802 pour tenir ses audiences dans la *Cavalcadekamer*. Il siégea à l'hôtel de ville jusqu'en 1832 et retourna au *Pakhuis* qu'il quitta définitivement en 1846 pour s'installer dans le nouveau Palais de justice, qu'il occupe encore aujourd'hui. 1, 17 et 23.

21 Novembre. — Première exécution de « révoltés ». Deux paysans, condamnés à mort par le conseil de guerre, sont fusillés dans la citadelle (château des Espagnols). Une foule énorme, maintenue par un grand déploiement militaire, assiste à l'exécution. 13.

22 Novembre. — Proclamation de l'administration centrale du département de l'Escaut annonçant que des colonnes volantes vont parcourir le département pour faire rentrer les contributions. 3 et 13.

26 Novembre. — La municipalité fait afficher la liste des conscrits de la première classe de Gand nés du 22 Septembre 1777 au 21 Septembre 1778.

Des conscrits, faits prisonniers aux environs de Wetteren et de Termonde, sont amenés à Gand.

1 et 13.

28 Novembre. — Plusieurs condamnations à mort sont prononcées par le conseil de guerre. Tous les condamnés sont des habitants de la campagne ou des petites villes.

Le mouvement de révolte n'a pu se produire à Gand où une forte garnison aurait eu facilement raison de la moindre velléité d'opposition.

11 et 13.

6 Décembre. — Le conseil municipal émet un avis favorable sur la demande en obtention d'un passeport, faite par les citoyens Jean-Baptiste Tessaro et Sébastien Avanzo, marchands d'estampes.

Leurs descendants, que les gantois de notre génération ont connus, étaient établis rue des Champs et rue du Soleil, dans les maisons marquées aujourd'hui Numéros 83 et 3. Ils étaient connus dans le public sous le nom de *les Italiens, de Italiaanders*.

2.

10 Décembre. — Fête à l'occasion des victoires remportées par les troupes sur les « bandes de révoltés ». Cortège allégorique qui se dirige vers la place d'Armes. Le bourreau brûle, sur une estrade, les drapeaux, les tambours et les armes, pris sur les révoltés. Coups de canons, mousqueterie, chants et symphonies patriotiques. Discours. 6 et 10.

22 Décembre. — Environ trois cents jeunes gens, de la première classe de la conscription militaire,

quittent la ville de Gand et sont conduits, sous bonne escorte, à leurs régiments. 7.

25 et 26 Décembre. — Froid excessif. Le thermomètre descend à quatorze degrés sous zéro, soit trois de plus que pendant le rigoureux hiver de 1709. 7.

29 Décembre. — Les commissaires de police, accompagnés de détachements de soldats, font pendant la nuit des visites domiciliaires pour rechercher les conscrits déserteurs et réfractaires. 11.

1799

6 Janvier.— Le commissaire du directoire exécutif envoie à la municipalité des instructions concernant l'application de la loi sur la conscription militaire. Des colonnes volantes parcourront le département. Les déserteurs et les réfractaires seront condamnés à cinq années de fers. Des otages de la famille des conscrits seront pris dans les communes où les commandants militaires rencontreraient de l'opposition. Ceux qui donneront asile à des déserteurs ou à des réfractaires seront condamnés à deux années d'emprisonnement. Les fonctionnaires, qui manqueront de zèle dans l'application de la loi, seront destitués et emprisonnés. 1 et 12.

7 Janvier. — Environ trois cents conscrits sont conduits, sous escorte, à Alost. Les jours suivants, les conscrits de Deinze, Somerghem, Eecloo et des communes environnantes sont amenés à Gand. 7.

8 Janvier. — Un « brigand » d'Exaerde est fusillé dans l'enceinte du château des Espagnols. Les pièces officielles donnent le nom de « brigand » à tous ceux qui ont pris part au mouvement insurrectionnel contre la loi sur la conscription militaire. 11.

16 Janvier. — Les habitants de la ville de Gand, en retard de payer leurs contributions, reçoivent des

militaires à loger et à nourrir. C'est ce qu'on nomme « mettre une garnison ». Plusieurs habitants de la campagne, également en retard de payer leurs contributions, sont amenés à Gand et enfermés dans la prison. 11.

20 Janvier. — Exécution sur le marché du Vendredi de deux *Binders* condamnés à mort du chef de vol avec effraction. 13.

21 Janvier. — On célèbre, avec le cérémonial habituel, l'anniversaire de la mise à mort du dernier roi de France. 6 et 13.

1^r^ Février. — Sur la réquisition des membres de l'administration centrale du département de l'Escaut, le général commandant les neuf départements met la ville de Gand en état de siège. 3 et 7.

2 Février. — Le jeune François Heckers élève, dans la rue Longue Monnaie, devant l'habitation de son professeur Joseph Inghels, une statue en neige haute de plus de quinze pieds et représentant la sculpture. 13.

9 Février. — La grosse cloche et le carillon du beffroi annoncent l'entrée des armées françaises à Naples. 11.

16 Février. — Inondation. Les eaux ont atteint une telle hauteur que dans plusieurs quartiers de la ville on navigue en barquettes. 7 et 10.

24 Février. — Ordonnance de la municipalité prescrivant aux habitants de balayer, avant huit heures du matin, le devant de leurs maisons et de jeter les ordures, *het vuiligheid,* au milieu de la rue. 1 et 7.

26 Février. — Exécution d'un *binder* sur le marché du Vendredi. 11.

27 Février. — L'administration centrale du département décide que la barge, faisant le service de Gand à Bruges et vice-versa, « formera dorénavant son abord sur la rive gauche ». Le chargement et le déchargement des voyageurs et des marchandises se faisaient d'abord sur la rive droite du canal. Ce changement, faut-il le dire, était un évènement qui souleva de vives protestations de la part des habitants de la rive droite. 2 et 3.

28 Février. — Visites domiciliaires pour rechercher les prêtres non assermentés. Ceux qu'on découvre sont arrêtés et conduits à la prison des frères Cellites (aujourd'hui école de Saint-Luc). 7.

28 Février. — Arrivée à Gand d'un nouveau convoi de paysans arrêtés comme rebelles et destinés à passer devant le conseil de guerre. 11.

2 Mars. — On découvre dans une maison de la rue d'Angleterre les cloches de l'église de Saint-Nicolas. Elles étaient enterrées dans le jardin. Le lendemain celles de l'église d'Akkerghem sont découvertes dans un moulin sur les remparts.

Sur l'ordre de l'administration centrale les cloches d'un grand nombre de tours et d'églises avaient été ôtées. Les unes furent conservées et transportées dans les magasins du département. Les autres furent détruites. Les débris de celles-ci servirent, dit-on, à faire des pièces de monnaie de dix et de cinq centimes, *Klokspyse*, comme on disait à Gand.

7 et 11.

4 Mars. — Enlèvement des statues en bronze placées depuis 1371 sur le pont de la décollation, *Hoofdbrug*. Une légende prétendait que ce groupe représentait un fils décapitant son père. Des recherches faites par M. A. van Werveke, conservateur du musée communal, il résulte que ce groupe représente le bourreau sur le point de décapiter un condamné à mort.

Jusque vers le milieu du XVI[e] siècle les exécutions capitales se faisaient sur ce pont. 10.

13 Mars. — Le commandant militaire Lesvigne renouvelle la défense faite aux négociants et aux boutiquiers d'ouvrir leurs magasins les décadis et les jours de fêtes nationales. Ils sont obligés de les tenir ouverts les jours désignés sous le nom de dimanche dans l'ancien calendrier. Tous les habitants doivent arborer un drapeau aux couleurs françaises aux décades et aux fêtes nationales.

Les contrevenants à ces dispositions seront punis d'un emprisonnement de trois jours.

1, 7 et 11.

8 Avril. — En exécution de la décision, prise le 24 Pluviôse précédent sur la réquisition du commissaire du directoire, Amoreau, et du général Lesvigne, la municipalité rend un arrêté ordonnant que :

Les noms des places et voies publiques, portant l'empreinte du fanatisme et rappelant un régime justement abhorré, seront changés de la manière qui s'y trouve énoncée et les noms des autres places et voies publiques, qui sont en langue flamande, seront de suite mis sur les écritaux en langue française.

Voici quelques-uns de ces changements :

Abrahamstraet. — Rue de la Vieillesse.
Ste Annastraet. — Rue de la Fécondité.
Heiliggeeststraet. — Rue du Pigeon.
Kanonikstraet. — Rue Jean-Jacques Rousseau.
Muyneckmeerschen. — Prairies de la Frugalité.
Predikheerenlei. — Quai de Cicéron.
Engelsstraet. — Rue des Oiseaux.
Prinsenhof. — Cour de la République.
Ste Joorisbrug. — Pont de Guillaume Tell.
Ste Eloybrug. — Pont des Maréchaux.
Ste Catharinastraet. — Rue de la Sagesse.
Keyzerstraet. — Rue du Peuple souverain.
Koningstraet. — Rue de la Liberté.
Ste Martensstraet. — Rue des Carabiniers.
Roode Koningstraet. — Rue du Serment républicain.
Duyvelstraetje. — Ruelle de la Chimère.
Tooveresbrug. — Pont des Fables.

2 et 17.

20 Avril. — Nouvelle proclamation du citoyen Dubosch, commissaire central du Directoire près du département de l'Escaut, contre les « séditieux qui lèvent l'étendard de la révolte ». On y lit entre autres :

Au moindre mouvement séditieux la main de la justice pèsera sur eux. La première commune qui osera lever l'étendard de la révolte cessera sur-le-champ d'exister

7 et 13.

23 Avril. — Ce jour et les jours suivants des jeunes gens, ayant pris part au mouvement insurrectionnel, sont amenés à Gand et enfermés à la maison de force. 13.

30 Avril. — Des commissaires spéciaux, accom-

pagnés de détachements de troupes, parcourent le département pour faire rentrer les impôts arriérés. 3 et 13.

2 Mai. — On abat la perche qui est placée sur la place d'Armes devant le corps de garde. Cette perche servait aux concours de tir organisés par les chef-confréries de Saint-Georges et de Saint-Sébastien.

16 Mai. — Exécution, sur le marché du Vendredi, de deux *Binders*. 11.

4 Juin. — Trois « séditieux » condamnés à mort par le conseil de guerre, sont fusillés dans l'enceinte de la citadelle ou château des Espagnols. 7.

8 Juin. — Fête funéraire à la mémoire des ministres français, Bonnier et Roberjot, tués aux environs de Rastadt par des hussards autrichiens.

La fête est annoncée dès la veille par les canons des remparts et les trois grosses cloches du beffroi. Cortège. Cérémonie dans le temple de la Loi. Tous les fonctionnaires et les employés sont en deuil. Musique funèbre dans le cortège et dans le temple. Discours par Graham, président de l'administration centrale du département, et Botte, professeur de belles-lettres à l'école centrale. 6 et 20.

9 Juin. — Démolition d'une chapelle située près de la porte de Bruges. Une autre chapelle, située près de la porte du Sas, est convertie en maison particulière.

Enlèvement de pierres tombales se trouvant dans le cimetière de la porte d'Anvers. Les pierres sont transportées dans les magasins de la ville.

Ce cimetière, situé à la chaussée de Termonde

à l'endroit occupé aujourd'hui en partie par l'école communale, fut supprimé quand on ouvrit en 1872 le nouveau cimetière de la porte de Bruges. 2.

11 Juin. — Visites domiciliaires dans les habitations des particuliers et des marchands qu'on suppose avoir des provisions de grains. Les grains qu'on découvre sont saisis pour être vendus publiquement au marché. 2.

1er Juillet. — Deux « brigands » condamnés à mort par le conseil de guerre sont fusillés dans l'enceinte de la citadelle. L'un d'eux est âgé de 18 ans. Le lendemain quatre « brigands » sont guillotinés sur le marché du Vendredi. 11.

10 Juillet. — Démolition de la tour de l'église paroissiale de Notre-Dame. Cette église, comme l'oratoire de l'abbaye de Saint-Pierre, se trouvait sur la plaine de Saint-Pierre actuelle.

Un chroniqueur de l'époque raconte que l'on avait scié tous les piliers et que la tour s'écroula en une fois sans occasionner le moindre accident.

L'église avait été adjugée le 11 Brumaire an VII (1er Novembre 1798), aux citoyens François Colpaert, Pierre-Jacques Loonens et François Delfosse pour la somme de sept cent mille francs, payable en assignats. 7 et 19.

15 Juillet. — Quatre personnes, condamnées à mort par le conseil de guerre, sont guillotinées sur le marché du Vendredi. 11.

21 Juillet. — Quatre condamnés à mort sont encore guillotinés sur le marché du Vendredi. Un

d'eux est âgé de dix-neuf ans. Le lendemain deux autres sont guillotinés. 11.

20 Juillet. — Un nouveau *Cercle Constitutionnel,* comprenant dès le début environ trois cents membres, est autorisé à se fonder. Il tient ses réunions dans la grande salle du premier étage de l'ancienne chef-confrérie de Saint-Georges (foire de Leipzig). 13.

26 Juillet. — Le commandant militaire du département de l'Escaut lance une proclamation annonçant que l'état de siège est levé à Gand et que l'administration municipale rentre dans l'exercice de ses droits constitutionnels.

Cette proclamation se fait, accompagnée d'un grand déploiement de forces militaires : infanterie et cavalerie avec la musique du régiment. 3 et 11.

29 Juillet. — Deux « brigands » condamnés par le conseil de guerre sont fusillés dans la citadelle. Le 31, huit autres, parmi lesquels un jeune garçon de dix-sept ans, sont guillotinés sur le marché du Vendredi. 11.

5 Août. — Exécution de six « brigands ». Quatre sont guillotinés et deux sont fusillés. 6.

18 Août. — Le *Théâtre des Variétés amusantes,* établi dans la salle du Mont-Parnasse au quai au Bois, commence les représentations théâtrales de l'année 1799-1800.

On donne dix représentations par mois, dont sept en abonnement. L'abonnement est de 7 francs au premier rang, de 4,50 francs au second rang et au

parquet et de 2,25 francs au parterre. Pour les non-abonnés les prix par place sont respectivement de 1,50, 1,25 et 0,70 francs.

Le répertoire se compose d'opéras et de comédies.

13 et 23.

22 Août. — La municipalité de Gand parvient à trouver quarante-sept volontaires pour compléter le contingent des conscrits des deux premières classes à fournir par la ville de Gand. 1 et 13.

25 Août. — Installation du citoyen B. van Bambeke en qualité de commissaire du pouvoir exécutif près de l'administration centrale du département de l'Escaut. Il remplace le citoyen Dubosch. Voici un extrait de sa proclamation à son entrée en fonctions:

Si je pouvais substituer une morgue rébutante à cette affabilité qui convient à tout fonctionnaire, si je m'oubliais au point de rêver richesse, faste, insolence! Citoyens, accablez moi du poids de votre mépris. Signalez-moi au Directoire et que le jour de ma chute, suivi de près de celui de ma punition, soit aussi pour le département un jour de satisfaction et d'allégresse. 2 et 3.

26 Août. — Exécution sur le marché du Vendredi de trois *Binders*. Les autres, condamnés à l'emprisonnement et à l'exposition, assistent au supplice de leurs complices. 6.

5 Septembre. — Exécution par la guillotine de cinq *binders*, condamnés à mort pour *diefte en baenstrooperij*. 11.

11 Septembre. — Pendant plusieurs jours des régiments de cavalerie et d'infanterie arrivent à Gand. Après quelques jours de repos ils partent pour la Hollande. 13.

19 Septembre. — Un individu, condamné à mort par le conseil de guerre, est fusillé dans l'enceinte du château des Espagnols. Le cadavre est enterré sur le lieu même de l'exécution. 11.

22 Septembre. — Exécution par la guillotine de trois personnes, condamnées à mort par le conseil de guerre. Quatre sont encore exécutées le 26 Septembre suivant.

Le tribunal criminel continuait à siéger, pour les délits ordinaires, à côté du conseil de guerre. Celui-ci jugeait toutes les affaires ayant rapport à la rebellion contre la loi sur la conscription militaire.

Le conseil de guerre, siégeant à Gand, prononça cinquante et une condamnations à mort. Trente-cinq condamnés furent guillotinés et seize fusillés. Le plus jeune était âgé de dix-sept ans et le plus âgé de soixante. 11.

23 Septembre. — Grandes fêtes à l'occasion du huitième anniversaire de la fondation de la république. Cortège composé de tous les fonctionnaires civils, administratifs, militaires et judiciaires. On y voit figurer un char sur lequel sont assis des militaires estropiés à la suite de blessures reçues dans les batailles.

Ordre d'illuminer jusqu'à onze heures du soir. Banquet. Jeux populaires dans lesquels les vainqueurs reçoivent une montre en argent. 6 et 18.

24 Septembre. — La municipalité publie la proclamation du général Rivaud annonçant la victoire remportée en Hollande, aux environs d'Alkmaar, par le général Brune sur les armées Anglaises et Russes.

Cette proclamation se termine ainsi :

Il faut maintenant être atteint de la consomption pour désirer les anglo-russes. 2 et 13.

27 Septembre. — La municipalité offre un bijou en or, de la valeur de deux cent quarante francs, à la citoyenne qui a représenté la déesse de la Liberté dans la fête du 23 Septembre dernier. 2.

3 Octobre. — Proclamation annonçant les victoires remportées par l'armée de l'Helvétie commandée par Masséna. Entrée des Français à Zurich. Cinq mille russes sont tués et trois mille faits prisonniers. Prise de quarante canons et de trente-cinq drapeaux. 7.

12 Octobre. — Un convoi de prisonniers anglais, parmi lesquels plusieurs officiers, venant de la Hollande, arrive à Gand. 13.

13 Octobre. — La grosse cloche et le carillon du beffroi, ainsi que les canons des remparts annoncent les victoires remportées en Egypte par le général Napoléon Bonaparte. 11.

20 Octobre. — Quarante chariots, remplis de blessés français venant de la Hollande, arrivent à Gand. Les blessés sont placés à l'hôpital militaire.

Un convoi de trois cents prisonniers anglais arrive le même jour. Le lendemain un autre convoi d'environ cinq cents prisonniers anglais et russes arrive encore à Gand. Les soldats sont logés dans l'ancien couvent des Jésuites, rue des Foulons, et les officiers chez les particuliers. 2.

1^er^ Novembre. — La *Gazette van Gent*, du 1 Novembre et jours suivants nous donne la liste des opéras

joués au théâtre des Variétés dans la salle du Mont-Parnasse au quai au Bois, pendant les dernières représentations du mois d'Octobre. Nous y trouvons : *La Dot,* opéra en trois actes de Dalayrac. *Lodoïska ou les Tartares,* trois actes, de Kreutzer. *Le Prisonnier*, un acte, de Della Maria. *Les Sabotiers*, un acte, de Bruni. *Euphrosine ou le Tyran corrigé par l'amour,* trois actes, de Méhul. Première représentation de les *Pommiers et le Moulin,* un acte de Lemoine.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le répertoire était le même que celui du Grand-Théâtre. L'orchestre se composait de dix-neuf musiciens. 13 et 23.

14 Novembre. — Proclamation dans le temple de la Loi du coup d'état du 18 Brumaire an VIII (9 Novembre 1799). Le directoire exécutif est renversé par le général Bonaparte revenu expressément d'Egypte. Il est remplacé par trois consuls : Bonaparte, Sieyes et Royer-Ducos.

Le registre des délibérations du conseil municipal porte :

La promulgation solennelle de la loi se fera par l'administration municipale en corps, tous les membres en grand costume et à cheval, précédés de la musique du canton et marchant entre deux détachements de cavalerie. 2 et 7.

3 Décembre. — Arrivée de quatre cents prisonniers. Ils sont logés dans l'ancien couvent des Jésuites. Ils partent le lendemain pour Flessingue où ils seront échangés contre des prisonniers français. 11.

16 Décembre. — L'administration municipale prévient le public qu'un marché de chevaux se tiendra

le troisième jour et un marché de fourrages le huitième jour de chaque décade. Ces deux marchés se tiendront sur la place nommée Cour de la République (Cour du Prince), section de la Fraternité. 2.

17 Décembre. — Ouverture dans les bureaux de l'administration centrale du département de l'Escaut des registres destinés à recevoir les votes des citoyens sur la nouvelle constitution. Cette nouvelle constitution, dite de l'an VIII, remplace la constitution de l'an III.

Lecture de la constitution est faite dans le temple de la Loi. 1 et 2.

19 Décembre. — La saison est si rigoureuse que la Barge, qui fait le service entre Gand et Bruges, est retenue dans le canal par les glaces jusqu'au 17 Janvier suivant. 7.

1800

Maire. — Liévin Bauwens.

Adjoints. — de Naeyer, Clemmen-Tricot, Macqué, Beelaert.

Préfet du département de l'Escaut. — Faipoult.

6 Janvier. — Trente prêtres, détenus à la prison des Alexiens, (aujourd'hui académie de Saint-Luc et école de Saint-Amand) sont mis en liberté. La plupart d'entre eux étaient détenus pour avoir refusé de prêter le serment constitutionnel. 13.

23 Janvier. — Les canons des remparts et la grosse cloche du beffroi annoncent l'installation aux Tuileries, à Paris, des trois consuls, Sieyes, Roger-Ducos et le général Bonaparte. 11 et 13.

30 Janvier. — Tous les corps constitués se rendent en cortège et escortés par la garnison, au temple de la Loi (église de Saint-Michel) pour y prêter le serment de fidélité à la nouvelle constitution du 22 Frimaire an VIII (13 Décembre 1799). 7 et 11.

31 Janvier. — L'église de Saint-Michel, tout en restant sous le nom de temple de la Loi le local destiné aux cérémonies officielles, est rendue au culte catholique. Quand le clergé veut y célébrer un office religieux, il doit demander une autorisation au conseil municipal. 11.

20 Février. — De longs convois de conscrits déserteurs et réfractaires, escortés par la gendarmerie et des détachements de cavalerie, traversent la ville. Ils sont dirigés sur le Luxembourg où aura lieu leur incorporation dans l'armée française.

7 et 11.

2 Mars. — Proclamation de l'acceptation par les Français de la nouvelle constitution, connue sous le nom de constitution de l'an VIII. La proclamation porte que le dépouillement des votes constate que 3,011,017 citoyens ont voté en faveur de la nouvelle constitution, et que 1562 ont voté contre.

Le soir illumination générale et obligatoire.

1 et 13.

5 Mars. — Ordonnance de l'administration municipale défendant de laisser circuler dans les rues des chiens dépourvus de muselières à moins qu'ils ne soient tenus en laisse. La dernière ordonnance de ce genre datait de 1783. Certains grands chiens, tels que les *doghen, deensche, bloedhonden*, ne pouvaient circuler dans la rue même quand ils étaient muselés.

2 et 13.

9 Mars. — Arrêté consulaire ordonnant que l'arbre de la liberté, planté au milieu du marché du Vendredi sera remplacé par une colonne départementale.

3.

21 Mars. — Arrivée de Faipoult, ancien ministre des finances français, nommé préfet du département de l'Escaut, aujourd'hui province de la Flandre Orientale. C'est le premier préfet en fonctions à Gand. Il est installé le lendemain.

Faipoult eut pour successeur, en 1809, le baron d'Houdetot. Il se livra à des entreprises industrielles qui ne réussirent pas. Faipoult mourut à Auxerre, le 17 Octobre 1817, dans un état voisin de la misère.
3 et 13.

24 Mars. — Proclamation de l'arrêté des consuls du 17 Ventôse an VIII (8 Mars 1800) ordonnant la formation d'une armée de réserve dont le quartier général est à Dijon. Le département de l'Escaut doit fournir à cette armée de réserve un contingent de 730 hommes. 3.

26 Mars. — Commencement de la vente de la remarquable bibliothèque délaissée par André Dubois de Schoendorp, mathématicien de talent et savant helléniste, décédé à Gand le 15 Mars 1795. Le reste de cette riche collection fut vendu en 1802, 1804, 1805, 1810, 1829 et 1832. 20.

8 Avril. — Jour de marché. A chacune des portes de la ville se trouvent placés des détachements de gendarmes. Ils arrêtent les jeunes paysans qui sont en retard de se faire inscrire pour la conscription militaire. 11.

20 Avril. — Des collectes sont faites à domicile aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour fournir des remplaçants aux conscrits gantois peu fortunés. Les collecteurs reçoivent partout un excellent accueil. 11 et 13.

26 Avril. — Un commissaire de police, accompagné d'une des trompettes de la ville, parcourt les divers quartiers en annonçant que les jeunes gens qui voudront s'engager comme remplaçants recevront

seize couronnes de France. La couronne de France valait six francs. 11.

1 Mai. — Cinquante conscrits, escortés par des gendarmes, quittent la ville à quatre heures du matin et sont dirigés sur le quartier général de l'armée de réserve formé à Dijon. Vingt-cinq partent quelques jours plus tard.

De ces septante-cinq conscrits un grand nombre parviennent à s'enfuir en route. 2.

16 Mai. — Installation solennelle du premier conseil de préfecture du département de l'Escaut. Ses membres, au nombre de cinq, sont : J. Oudaert, van Wambeke, Bremaecker, Lippens et Papejans.

Le conseil général du département de l'Escaut se compose de vingt-cinq membres.

16 Mai. — La préfecture de l'Escaut, avec ses bureaux, est installée dans l'ancienne cour de la Prévôté de Saint Bavon, *het huis ofte hof van Sente Baefs in de opper Scheldstraete*.

L'ancienne cour de la Prévôté, notablement changée et agrandie, sert encore aujourd'hui d'hôtel du gouvernement provincial de la Flandre Orientale. 3 et 13.

18 Mai. — Nomination par le préfet de l'Escaut de quatre commissaires spéciaux, chargés d'activer la rentrée des contributions. Le préfet se plaint de la lenteur que mettent les contribuables à s'acquitter du montant de leurs impositions.

Chaque commissaire a sous ses ordres huit gendarmes commandés par un maréchal des logis. Au

besoin il peut également disposer d'un détachement d'infanterie. 2.

20 Mai. — Un oculiste, le citoyen Tademi annonce que demain 1 Prairial an VIII :

Il opérera plusieurs aveugles à la Maison communale en présence des autorités constituées, des personnes de l'art et des amateurs à huit heures et demie du matin.

D'après l'annonce, parue en français dans la *Gazette van Gent,* Tademi fait l'opération de la cataracte en une minute, sans douleur et avec guérison complète au bout de cinq jours. Le journal ne parle pas des résultats de la séance d'opérations du 1 Prairial. 13.

22 Mai. — Le conseil municipal établit le tarif des droits d'entrée, nommés octrois communaux, perçus aux portes de la ville. Les octrois communaux furent supprimés par la loi du 18 Juillet 1860 et remplacés par le fonds communal.

2 et 3.

29 Mai. — Le conseil municipal, à l'occasion des vexations de toutes sortes dont sont journellement victimes « des citoyens professant la Religion judaïque » :

Rappelle à ses Concitoyens que sous le gouvernement républicain les principes de liberté et d'égalité, qui en sont les bases, garantissent à chaque citoyen, quel que soit le culte qu'il embrasse, sûreté et protection pour sa personne et ses propriétés.

Les délinquants seront sévèrement punis.

2 et 19.

22 Juin. — Un arrêté du préfet de l'Escaut défend

l'impression, la publication ou la distribution d'aucun journal ou feuille périodique autre que la *Gazette van Gent*. Le journal ne pourra, d'ailleurs, paraître qu'après que l'éditeur aura soumis une épreuve à la censure de l'administration départementale.

La *Gazette van Gent*, éditée par l'imprimeur vander Schueren, paraissait à cette époque trois fois par semaine en format petit in-quarto. Ce Nestor de la presse gantoise parut pour la première fois au mois de Janvier 1667 sous le titre de *Ghendtsche Post-Tydingen*. Il était édité par l'imprimeur Max Graet demeurant *Inden Enghel*, près du pont aux Pommes (aujourd'hui imprimerie vander Meersch). 3.

24 Juin. — Proclamation de l'entrée à Milan du premier consul Napoléon Bonaparte. Cette proclamation est lue, dans les différents quartiers de la ville, par un membre de l'administration municipale accompagné d'une musique militaire et d'un détachement de cavalerie.

Le soir illumination générale et obligatoire. 13.

1^er^ Juillet. — De trois à quatre heures du matin les commissaires de police, accompagnés d'escouades de soldats et de gendarmes, font des visites domiciliaires pour rechercher les conscrits réfractaires et déserteurs. 2.

8 Juillet. — Des 730 hommes que le département de l'Escaut doit fournir à l'armée de réserve de Dijon, trois seulement sont sous les armes. Tous les autres sont réfractaires ou déserteurs.

Le préfet lance une proclamation pour flétrir la

conduite des conscrits « rebelles à la voix de l'honneur ». Cette proclamation se termine comme suit:

Justice soit rendue à ces trois braves ! Les autres : ce sont des lâches, indignes du nom français et que j'atteindrai, quelle que soit l'obscurité de leur retraite pour les livrer à l'infâmie de même qu'à la sévérité de la loi.

L'effet de cette proclamation est nul. 3.

10 Juillet. — Vente publique d'une collection de tableaux. Le directeur de la vente, le citoyen Lavaut, annonce qu'il tiendra une vente tous les mois et ajoute :

Pour le plus grand honneur et encouragement des Beaux-Arts, le citoyen Lavaut à la vente de Thermidor prochain, attachera un prix d'excellence au Tableau qui sera vendu le plus cher, savoir une superbe médaille d'or portant l'inscription de mémoire.

La médaille est décernée à un amateur anglais, Catrickx, qui se rendit acquéreur d'un Jan Steen pour la somme de 80-2-0 livres de gros, soit environ neuf cents francs. 20.

10 Juillet. — Installation solennelle du maire Liévin Bauwens, des quatre adjoints Clemmen-Tricot, de Naeyer, Macqué et Frans Villiot et des trente conseillers municipaux, nouvellement élus.

Depuis la suppression par les Français, en 1795, des treize échevins de la *Keure* et des treize échevins des Parchons, la ville de Gand fut administrée jusqu'en 1800 par une commission municipale, tantôt élue et tantôt nommée par le pouvoir central, et ayant à sa tête un président.

Le nouveau conseil municipal se rend en cortège, de l'hôtel de ville au temple de la Loi où le maire,

les adjoints et les conseillers prêtent serment. Discours, morceaux de musique, cantates de circonstance. 2 et 13.

14 et 15 Juillet. — Grandes fêtes à l'occasion de l'anniversaire de la prise de la Bastille. Cette fête, comme toutes les fêtes républicaines de ce temps, débutait par un cortège. Nous avons dans le premier volume de nos *Pages d'Histoire locale gantoise*, donné la description de plusieurs de ces cortèges imités naïvement de ce qui se passait autrefois à Sparte, à Athènes et à Rome.

Le cortège se rend d'abord au temple de la Loi où l'on prononce des discours et où l'on exécute des airs patriotiques. De là à la place de la Liberté (marché du Vendredi) où le préfet pose la première pierre de la colonne départementale. Cette colonne est élevée sur l'emplacement occupé par la colonne et la statue de Charles-Quint, renversées le 18 Novembre 1792, lors de la première invasion française.

De la place de la Liberté le cortège va à la Coupure où ont lieu des jeux populaires. Enfin on retourne à l'hôtel de ville pour y entendre de nouveau des discours et des airs patriotiques.

Les autres festivités consistent en : Banquet à l'hôtel de ville. Représentation gratuite au grand théâtre et au théâtre du Mont-Parnasse. Tir à l'arc. Courses à pied. Bal gratis dans la grande salle de l'hôtel de ville. Fêtes nautiques. Courses à cheval le long du canal de Bruges. Banquets civiques, etc., etc. Le tout entremêlé de discours et de chants patriotiques. Le soir illumination générale et obligatoire. Les prix

des jeux populaires consistent en montres et en tabatières d'argent.

C'est là, à quelques variantes près, le programme ordinaire des fêtes républicaines (1793-1804). Nous n'avons donc plus à y revenir dans la suite.

2 et 13.

27 Juillet. — Publication d'un décret défendant aux citoyens de sortir de l'arrondissement sans être munis d'un passe-port. Les entrepreneurs de barques et de voitures publiques ne peuvent admettre, sous peine d'amende, des personnes non munies de passe-port. 13.

28 Juillet. — Des militaires sont placés chez les personnes en retard de payer leurs contributions. Ils sont logés et nourris aux frais des contribuables qui doivent leur payer un franc par jour. 11.

11 Août. — Exécution par la guillotine de cinq condamnés à mort faisant partie des bandes de voleurs connus sous le nom de *Binders*. L'exécution a lieu sur le marché du Vendredi à trois heures de l'après-midi.

Nous rappelons que ces *Binders*, dont l'organisation ressemblait à celle des *Chauffeurs* en France, liaient leurs victimes et leur faisaient endurer toutes sortes de supplices jusqu'à ce que celles-ci eussent fait connaître l'endroit où se trouvait déposé leur argent. 11 et 20.

13 Août. — Le conseil municipal vote une somme de trois mille francs pour les costumes du maire et des adjoints. Ces costumes consistent en un habit, gilet et culotte de drap noir ; un chapeau rond avec

bande tricolore. Ils portent une écharpe tricolore frangée d'or. 2.

18 Août. — Distribution, au temple de la Loi, des prix aux élèves de l'académie et de l'école centrale. La *Gazette van Gent*, dans son numéro du 10 Fructidor an VIII (28 Août 1800) publie un compte-rendu, rédigé en français, de cette cérémonie. L'extrait suivant est un échantillon de la prose baroque de ce temps :

Des hymnes, des chants accompagnés d'une musique brillante, contribuent à prolonger l'enchantement des élèves couronnés, la satisfaction des parents et des spectateurs. De là naît une espèce d'extase, qui prépare le silence respectueux avec lequel ont été entendus les discours. Ces discours, adaptés au sujet, ont produit sur les auditeurs une sensation généralement agréable.

Après la distribution des prix un banquet est offert aux professeurs et aux élèves qui ont remporté les premiers prix. Après le banquet les professeurs et les élèves sont conduits au grand théâtre. Les représentations au grand théâtre avaient lieu pendant toute l'année. 5 et 13.

23 Août. — Le préfet fait savoir à l'administration municipale que des escouades de gendarmes sont commandées pour rechercher et arrêter les conscrits « qui jusqu'ici sont restés sourds à la voix de la patrie. » 2 et 3.

27 Août. — Proclamation du préfet invitant les citoyens gantois à former une garde nationale, destinée à remplacer la garnison partie pour la frontière et le littoral à l'apparition des Anglais devant Ostende. 3.

7 Septembre. — Première inoculation, à Gand, du vaccin par le chirurgien Guillaume Démanet. Après la découverte du vaccin par le docteur Jenner en 1798, Démanet se rendit en Angleterre pour étudier sur place les expériences d'inoculation faites par l'inventeur et par les médecins partisans du nouveau remède préventif de la petite vérole. 18.

23 Septembre. — Fête annuelle du premier Vendémiaire, anniversaire de la fondation de la république française. Un cortège, composé de la même façon que celui du 14 Juillet, se réunit à neuf heures du matin à l'hôtel de ville et se rend, en parcourant les principales rues de la ville, au temple de la Loi où le préfet prononce un discours « analogue à la circonstance ».

Fêtes populaires. Spectacle gratuit. Banquets. Feu d'artifice. Illumination obligatoire jusqu'à onze heures etc. La célébration de cet anniversaire eut lieu jusqu'en 1802. 6 et 13.

6 Octobre. — Installation par le préfet et en présence des autorités civiles et militaires, du tribunal de première instance de Gand.

Président. — Beyens, aîné.

Vice-Président. — Chatillon.

Juges. — Pulincx, Troisœufs, vande Putte, Réal et de Vos.

Juges suppléants. — Lecat, vander Vennet, d'Haenens et Meyer.

Commissaire du gouvernement. — Lejeune.

Substitut. — Deschavannes.

Greffier. — de Meyer.

Les trois autres tribunaux du département siègent à Audenaerde, Termonde et au Sas-de-Gand.

Jusque-là il n'y avait qu'un seul tribunal de première instance pour tout le département de l'Escaut. Ce tribunal remplaça en 1796, l'ancienne juridiction des échevins de la *Keure*. 3 et 11.

25 Novembre. — Nouvelle proclamation du préfet dans laquelle il se plaint du grand nombre de conscrits qui essaient de se soustraire à l'accomplissement de leurs devoirs militaires. Il les menace de toute la rigueur des lois :

Ils seront accablés d'un jugement qui les condamnera à plusieurs années de fers. Proscrits à jamais de leur domicile, ils seront partout errans, sans asile, confondus avec les ennemis de l'ordre public, c'est-à-dire avec la lie du genre humain que la société rejette de son sein, avec des malheureux qui n'ont que les bois pour demeures et les échafauds pour perspective.

Menaces, conseils, prières rien n'y fit. Les jeunes gens continuent, comme par le passé, à essayer par tous les moyens de se soustraire à l'odieuse conscription militaire. 3.

14 Décembre. — Le baron von Sprengporten, officier général au service de l'empereur de Russie, accompagné du général français Clarcke et de plusieurs officiers russes arrivent à Gand où une brillante réception leur est faite.

Banquet à l'hôtel de ville. Représentation au grand théâtre, suivie d'un bal à la préfecture. Ils partent le lendemain pour Paris. 13.

15 Décembre. — Franconi et sa troupe d'écuyers

figurent, au grand théâtre, dans sept représentations. C'est ainsi que dans *La Caravane du Caire* de Grétry, tout le personnel de la troupe, hommes et chevaux, paraissaient sur la scène et exécutaient un carrousel. Ils parurent aussi dans *La Fille Hussard ou le Sergent suédois,* grande pantomime qui eut 376 représentations de suite à Paris. 23.

23 Décembre. — Le citoyen Jacques de Porre fabricant de cartes à jouer, demeurant à Gand « rue du Peuple Souverain, section de la Fraternité » est condamné à cent francs d'amende pour avoir contrevenu aux lois et arrêtés sur la fabrication des cartes à jouer.

Cette fabrication était soumise à une réglementation très sévère. C'était une source de revenus considérables pour le gouvernement français: dimension des cartes, papier filigrané vendu par l'administration, bandes timbrées, impôt à payer pour chaque jeu de cartes, défense de fabriquer des cartes dans les villes, où il n'y avait pas de direction de la régie.

L'impôt était de vingt à quarante centimes par jeu selon le nombre des cartes.

La rue du Peuple Souverain, où habitait de Porre, désignait le *Gewat* qu'on nommait aussi *Keyzersdreef.* Nous avons parlé plus haut des noms baroques donnés à plusieurs de nos rues, ponts et places publiques en exécution de l'arrêté municipal du 18 Germinal an VII. 13 et 23.

30 Décembre. — Exécution sur le marché du Vendredi d'un condamné à mort faisant partie d'une bande de *Binders.* 7 et 13.

1801

Maire. — Liévin Bauwens.

Adjoints. — Clemmen-Tricot, vanden Berghe, Limmander, Verhegghen.

Préfet du département. — Faipoult.

8 Janvier. — Ouverture, au secrétariat de la mairie, d'une souscription en faveur des victimes de la « Machine infernale », qui éclata à Paris, le 24 Décembre 1800, sur le passage du premier consul Bonaparte se rendant à l'opéra. Huit personnes furent tuées et il y eut une quarantaine de blessés.

Le signalement des quatre individus, soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat, est inséré dans la *Gazette van Gent*. Une récompense de douze mille francs est promise à celui qui découvrira un des coupables.

La « Machine infernale » consistait en deux petits barils, remplis de poudre et de balles et munis d'un ressort. Les principaux auteurs furent guillotinés et septante-cinq compromis furent condamnés à la déportation. 13.

10 Janvier. — A la suite de l'attentat, dirigé à Paris contre le premier consul Napoléon Bonaparte, des complaintes de circonstance sont chantées sur les places publiques par les *Liedjeszangers*. La plu-

part étaient en Flamand. Voici le premier couplet de l'une de celles composées en français :

Chantons le récit fidèle
Du plus horrible attentat,
Exercé contre l'État,
Rue Nicaise, au Carrouzelle
De ce fait, la vérité
Fait frémir l'humanité.
Une machine infernale,
De nouvelle invention,
Fit, par son explosion,
Un dégât que rien n'égale. 23.

11 Janvier. — Suppression du marché de vieux objets, connu sous le nom de *Kloostermerkt* ou de *Dievenmerkt*. Ce marché se tenait deux fois par décade, et avant l'annexion deux fois par semaine, le matin de bonne heure à la plaine de Saint-Pierre. 1 et 13.

12 Janvier. — Trois individus, condamnés à mort pour vols avec effraction et *Binderij*, sont guillotinés sur le marché de Vendredi. 11.

18 Janvier. — Le bureau de bienfaisance met en adjudication publique la livraison de vingt-trois mille fagots de bois de chêne pour être distribués aux indigents. Nous relevons ce fait afin de constater qu'à cette époque on ne distribuait pas de charbons. Ces fagots coûtaient 14 florins 15 cents, soit 25,55 francs, le cent.

Le bureau de bienfaisance distribuait aussi des sabots, ce qui ne se fait plus depuis longtemps.

Il met également en adjudication la livraison des chandelles « pour l'administration ». On n'employait

ni lampes, ni quinquets. Les bureaux des employés et la salle de séance des administrateurs étaient, en hiver, éclairés au moyen de chandelles. 4.

31 Janvier. — Exécution, sur le marché du Vendredi, d'un incendiaire. 7.

7 Février. — Arrêté du maire Liévin Bauwens sur le Carnaval. Il y est dit notamment qu'il est défendu de se montrer dans les rues ou dans les bals publics avec des épées, des sabres, des fusils, des pistolets, des fourches, des bâtons ferrés ou des torches enflammées.

Cet arrêté nous ferait supposer que les citoyens gantois profitaient des jours de carnaval pour se promener en ville avec un arsenal complet sur le corps. 1.

17 Février. — Proclamation du conseil municipal annonçant qu'à dater du 15 Ventôse prochain an IX (6 Mars 1801), la garde nationale sédentaire, comprenant les citoyens âgés de dix-huit à soixante ans et jouissant de leurs droits civils, sera mise en activité de service. 1.

18 Février. — Le conseil municipal décide de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre dans les affaires et dans les finances de la ville. Le rapport, présenté sur cet objet, dit qu'il faudra :

Débrouiller ce cahos inextricable de papiers et de documents où tout est bouleversé et où le désordre est tel que les années et les dates se confondent.

C'était le résultat de la gestion des administrateurs nommés par le gouvernement depuis l'annexion de notre pays à la France. La dette de la ville, provenant

des réquisitions, des contributions forcées et des paiements en assignats, s'était accrue dans des proportions considérables. 2.

21 Février. — Installation des avoués et des huissiers, institués près du tribunal de première instance en exécution de l'arrêté des Consuls de la République du 5 Nivôse an IX (26 Décembre 1800) portant leur nomination.

Le nombre des avoués est de seize et celui des huissiers de dix-neuf. 13 et 17.

2 Mars. — Le chirurgien Joseph Kluyskens fait sa cent cinquantième opération de la vaccine. La vaccination, découverte en 1798 par le médecin anglais Jenner, rencontra à son début beaucoup d'incrédulité et d'hostilité. Kluyskens fut, avec Démanet, un des praticiens qui contribuèrent le plus à faire adopter dans la Flandre le remède préservatif de la petite vérole.

Outre de nombreux ouvrages de médecine et de chirurgie, Kluyskens publia une brochure sur la vaccine. Le préfet Faipoult en fit remettre un exemplaire à tous les maires du département. 3.

7 Mars. — La garde nationale commence son service. Elle doit fournir tous les jours soixante hommes qui restent sous les armes pendant vingt-quatre heures. Vives mais inutiles protestations. 11.

31 Mars. — Proclamation du traité de paix, dit Paix de Lunéville, conclu le 2 Pluviôse an IX (9 Février 1801) entre la France et l'Autriche. Ce traité étend les frontières de la France jusqu'au Rhin.

A neuf heures du matin un cortège se rend de la préfecture au temple de la Loi où lecture est faite du traité de paix. Discours et airs patriotiques. Après la cérémonie, le préfet Faipoult, à cheval, accompagné du général Tugnot, commandant le département, du maire et de ses adjoints, des commissaires de police, de l'état-major de la place, d'un détachement de la garnison, et d'une musique militaire, se rend dans les différents quartiers « pour y promulguer la Paix ». 3 et 13.

5 Avril. — Arrêté du préfet ordonnant à tous les cabaretiers et hôteliers de fermer leurs établissements à neuf heures du soir depuis le 1 Vendémiaire jusqu'au 1 Germinal (du 23 Septembre au 22 Mars), et à dix heures depuis le 1 Germinal jusqu'au 1 Vendémiaire. 3 et 13.

13 Avril. — Exécution sur le marché du Vendredi de cinq *Binders*. Le plus jeune était âgé de dix-huit ans seulement. Un autre n'en avait que vingt.

Toutes ces exécutions par la guillotine avaient lieu à trois heures de l'après-midi. 11.

28 Avril. — Liévin Bauwens donne sa démission de maire de la ville de Gand. Le gouvernement n'accepte pas immédiatement cette démission et prie Liévin Bauwens de rester en fonctions. 2.

4 Mai. — On trouve, pour la première fois, dans la *Gazette van Gent* un article réclame. Le journal annonce que beaucoup de personnes sont allées voir, dans la grande salle de l'ancien couvent des Sœurs Noires, l'exposition des magnifiques meubles dont la vente publique a lieu le lendemain. Cette

exposition, dit la *Gazette van Gent,* vaut la peine d'être visitée, *is inderdaed de moeite wel weirdig.*

Nous n'avons plus, depuis lors et à cette époque, rencontré des articles de ce genre dans le Nestor des journaux belges. 13.

9 Mai. — Des 730 hommes que le département de l'Escaut doit fournir à l'armée de réserve formée à Dijon, 260 seulement sont arrivés au dépôt. Le préfet lance une nouvelle proclamation enjoignant aux habitants de prêter assistance aux gendarmes chargés d'arrêter les conscrits réfractaires et les déserteurs. 3.

11 Mai. — Fondation d'une société de médecine sous le titre de *Société Médicale.* Elle choisit pour président le docteur Bernard Coppens et pour secrétaire le chirurgien Joseph Kluyskens. Les réunions se tiennent à l'hôtel de ville dans la salle du rez-de-chaussée, nommée la grande Conciergerie.

La nouvelle société de médecine n'eut pas une longue durée. 1 et 13.

18 Mai. — A une vente de livres et de tableaux, un bel exemplaire de la vie de Jésus-Christ, édition de Zwolle de 1499, est adjugée pour la somme dérisoire de deux escalins; le Boëce de Gand de 1485 pour dix-huit escalins; des collections de cent à trois cents pamphlets pour un à quatre escalins.

Parmi les tableaux, une esquisse de Rubens atteint le prix le plus élevé soit six livres huit escalins au environ soixante-neuf francs de notre monnaie.

La livre de gros valait, comme nous l'avons déjà

dit, fr. 10,80 à peu près, de notre monnaie. L'escalin en valait 0,54. 20.

24 Mai. — Le maire rappelle ses administrés à la stricte observation des lois du 7 Vendémiaire et du 22 Germinal an IV (29 Septembre 1795 et 11 Avril 1796), sur l'exercice des cultes. Les contrevenants, prêtres ou laïcs, seront immédiatement traduits devant le tribunal d'arrondissement.

Ces lois défendaient « tout signe extérieur du culte » tels, par exemple, que les processions et les sonneries des cloches. 3.

31 Mai. — Trois mille hommes d'infanterie arrivent à Gand. Ils sont logés dans les casernes et chez les particuliers. 13.

8 Juin. — Le général Lemarrois, un des aides de camp du premier consul Bonaparte, vient à Gand pour inspecter la garnison. 13.

28 Juin. — Décès du docteur Bernard Coppens, professeur d'anatomie et d'histoire naturelle à l'école centrale. Il était membre des académies de Bruxelles, Paris, Londres, Saint-Pétersbourg et Harlem. Il contribua beaucoup, avec ses collègues Joseph Kluyskens et Guillaume Demanet, à la propagation de la vaccine.

Le monde officiel et la population gantoise lui font de magnifiques funérailles. La cérémonie funèbre a lieu à l'école centrale (Baudeloo) où le corps est déposé. 6 et 13.

4 Juillet. — Quatre individus, condamnés à mort du chef de vol avec effraction, sont guillotinés à trois heures de l'après midi sur le marché du Vendredi. 11.

8 Juillet. — Arrêté consulaire du 19 Messidor an IX instituant à Gand une bourse de Commerce. Voici les locaux qu'elle occupa successivement :

1801, *Pakhuis;* 1815, quai au Blé dans la maison appartenant aujourd'hui à la famille vander Stegen; 1834, coin de la rue des Champs et de la rue des Vanniers, aujourd'hui la maison de confections nommée Coin de rue; 1844, Palais de Justice; 1901, le superbe local de la place d'Armes inauguré le 28 Avril de la même année. 2.

9 Juillet. — On enlève, pour cause de maladie, l'arbre de la liberté planté devant le corps de garde de la place d'Armes. Il n'est pas remplacé. 11.

14 Juillet. — Inauguration, avec cortège et discours, de la colonne départementale élevée au milieu du marché du Vendredi, sur l'emplacement de l'ancien monument de Charles Quint abattu en 1792. Toute la garnison, infanterie, cavalerie et artillerie, est sous les armes.

La colonne, faite provisoirement en bois, ne fut jamais construite en pierre. Elle était surmontée de la statue de Bellone, appuyée sur une pique. Cette statue, également en bois, avait seize pieds de hauteur.

La colonne départementale fut peinte en marbre jaune à veines rouges. Le soubassement, couvert d'inscriptions, était orné de haches de licteurs en imitation de bronze. Elle avait cent vingt pieds de hauteur.

Ce monument, œuvre de l'architecte gantois

Pisson, ne put résister aux intempéries de l'air. On fut obligé de le démolir en 1808. 13 et 22.

15 Juillet. — Grandes manœuvres militaires. La ville de Gand est supposée assiégée et la garnison fait une sortie. Le combat entre l'armée assiégeante et l'armée assiégée se livre hors la porte d'Anvers et principalement dans les prairies de l'*Heirnisse*.

Une foule considérable, tant de la ville que des communes environnantes, assiste à ce spectacle qu'on voit pour la première fois à Gand. 13.

18 Juillet. — Installation de la bourse de commerce.

Le nouveau code de commerce reconnait également aux communes le droit de fonder des bourses de commerce et de fonds publics. Avant 1807 l'état seul avait ce droit.

Il y avait à Gand en 1801 six banquiers et huit courtiers de commerce, *makelaers of commissionnairssen*. Il y a aujourd'hui treize maisons de banque (société anonymes et particuliers), trente-quatre agents de change, vingt-cinq agents commerciaux et vingt-deux agents en douane. 6 et 17.

21 Juillet. — Proclamation de la victoire remportée, le 9 Juillet, par une escadre française sur une escadre anglaise dans le combat naval d'Algésiras sur les côtes d'Espagne. Le soir la proclamation est lue pendant la représentation au grand théâtre.

Les vaisseaux français étaient commandés par le contre-amiral Linois. 13 et 23.

27 Juillet. — Des visites domiciliaires, accompagnées d'un grand déploiement de force publique, ont lieu chez plusieurs fabricants, négociants et boutiquiers afin de rechercher s'ils ne détiennent pas de marchandises anglaises.

L'introduction dans le pays et la vente de ces marchandises étaient défendues par la loi du 10 Brumaire an IX (1[r] Novembre 1800). 13.

28 Juillet. — Le préfet invite une dernière fois les habitants du département de l'Escaut, en retard de payer leurs contributions, à le faire dans le plus bref délai. Il prévient les contribuables que, conformément aux ordres du gouvernement, les mesures les plus rigoureuses d'exécution seront prises contre les retardaires. 3 et 13.

30 Juillet. — Exécution sur le marché du Vendredi d'un jeune homme de 22 ans, condamné à mort pour avoir tiré sur une patrouille. 11.

8 Août. — Proclamation de l'échec subi devant Boulogne par l'amiral anglais Nelson. Celui-ci, avec une flotte de trente navires de guerre de différentes dimensions, bombarde la ville de Boulogne. Il est obligé de se retirer devant les vaisseaux français, commandés par le contre-amiral Latouche. 13.

9 Août. — Le maire prévient les habitants que, suivant un avis du préfet, le commissaire maritime a provisoirement suspendu la presse pour le recrutement des matelots destinés à la flotte française.

On désigne sous le nom de presse le recrutement

forcé de matelots et d'ouvriers pour la marine de guerre. L'agent maritime, accompagné de soldats, se présente la nuit chez ceux, bateliers, charpentiers, charrons, etc., qu'il juge aptes à servir sur les bâtiments ou à être employés dans les arsenaux maritimes de l'état. Il s'empare d'eux et les dirige directement sur Ostende ou sur Anvers où ils sont embarqués.

Cette mesure inhumaine était appliquée chaque fois que le gouvernement français avait besoin d'hommes pour sa flotte de guerre. 1.

21 Août. — Proclamation du maire informant les habitants qu'à dater du 1r Vendémiaire prochain (23 Septembre), toutes les étoffes telles que draps, calicots, basins, mousselines, qui ne porteront pas la marque du fabricant et le timbre national, seront confisquées comme étant de provenance anglaise. 1.

23 Septembre. — Fête annuelle du 1 Vendémiaire, anniversaire de la fondation de la République. Cortège. Discours et chants patriotiques au temple de la Loi. Banquets civiques. Jeux populaires, etc. Le soir illumination générale et obligatoire de huit heures à minuit. Bal populaire à la place d'Armes. C'est le premier bal de ce genre qui a lieu à Gand. Le programme de la fête porte :

Des orchestres seront placés au milieu de la place qui sera transformée en salle de danse, dont les quatre angles seront décorées d'autant de pyramides illuminées. 23.

24 Septembre. — Installation du maire G. de Naeyer nommé le 7 Août 1801. Il était de très petite taille,

aussi les gantois ne le désignaient-ils que sous la dénomination pittoresque de *Brieselke Naeyer*.

Il remplissait par intérim les fonctions de maire depuis le 28 Avril 1801, date de la démission de Liévin Bauwens. 2 et 11.

5 Octobre. — La grosse cloche annonce à minuit la signature de la paix entre la France et l'Angleterre. Le lendemain les crieurs publics, accompagnés d'un adjoint du maire et d'un corps de musique militaire, publient la nouvelle dans tous les quartiers de la ville.

Les mêmes cérémonies ont lieu le 11, le 14 et le 18 Octobre suivants pour la conclusion de la paix avec le Portugal, la Russie et la Turquie.

L'état de paix entre la France et les autres états fut de courte durée. 13.

23 Octobre. — Huit individus, condamnés à mort du chef de *Binderij,* sont exécutés sur le marché du Vendredi à trois heures de l'après-midi. Parmi eux se trouvent trois frères dont le plus jeune a dix-huit ans. 11.

31 Octobre. — Pendant tout le mois d'Octobre, des régiments retournant en France, traversent la ville de Gand dont la garnison permanente était à ce moment de six mille hommes.

Ces troupes de passage sont logées chez les habitants. 13.

3 Novembre. — Trois individus, appartenant à une bande de *Binders,* sont guillotinés sur le marché du Vendredi. 7.

9 Novembre. — Fêtes à l'occasion de la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre.

Le préfet du département de l'Escaut, Faipoult, prononce dans le temple de la Loi un grand discours sur les bienfaits de la paix universelle. Les discours et les manifestations en faveur de la paix universelle étaient de mode en France à ce moment. Une proclamation du gouvernement, sur la paix générale, parut à la même époque.

Discours et manifestations éphémères.

Parmi les jeux populaires, il faut citer le mât de cocagne dressé sur la place d'Armes. Le sommet du mât est garni d'un cerceau auquel pendent des effets d'habillement. Les bateliers seuls peuvent prendre part à ce concours d'un nouveau genre qu'on voit, croyons-nous, pour la première fois à Gand.

Le programme de la fête rappelle que toutes les maisons doivent être illuminées de huit à onze heures du soir. Les contrevenants seront poursuivis devant le tribunal de police. 6 et 20.

8 Décembre. — La statue de Bellone, qui surmonte la colonne départementale est renversée par le vent. On décide que la statue de la Guerre sera remplacée par celle de la Paix. 13.

19 Décembre. — Mandement des vicaires-généraux du diocèse de Gand, *sede vacante,* au sujet de la formule du serment obligeant de jurer « Haine à la royauté ». Décision du pape Pie VII sur ce serment dont il définit la signification. 6.

27 Décembre. — Un grand banquet suivi de bal

est offert, à l'hôtel de ville, au préfet Faipoult par la haute société gantoise. Plus de six cents personnes, hommes et dames, assistent à la fête.

Le préfet Faipoult, qui fut à la tête du département de l'Escaut jusqu'en 1809, était fort apprécié de la population gantoise. C'était un excellent administrateur rempli d'initiative et qui s'efforçait, dans la mesure du possible, d'atténuer la rigueur des ordres que le gouvernement français le chargeait d'exécuter.

Le département de l'Escaut comprenait, outre la Flandre Orientale actuelle, une partie de la Flandre Zélandaise. 13 et 23.

1802

Population. — 56624 habitants.

Maire. — G. de Naeyer.

Adjoints. — Clemmen-Tricot, Limnander, vanden Berghe, F. Verhegghen.

Budget. — En recettes et dépenses ordinaires et extraordinaires : 267,703-53 francs.

Préfet du département. — Faipoult.

C'est en 1802 que nous trouvons le premier budget régulièrement dressé. Sous l'ancien régime la majeure partie des revenus était affermée. Les échevins connaissaient donc parfaitement le chiffre des ressources dont disposait la ville, et c'est sur ce chiffre qu'ils réglaient les dépenses.

Avant 1540 l'année administrative commençait le 15 Août. La concession caroline du 30 Avril 1540 fixa le commencement au 10 Mai. En 1784 on la fit commencer le 1ᵉʳ Novembre.

Le *Resolutieboek* de 1802 porte :

Le Maire estime que la somme de 267,703,53 francs est nécessaire pour les dépenses communales de l'an XI d'après les motifs détaillés à chaque article. 1 et 2.

14 Janvier. — Un jeune sculpteur, Joseph Inghels, élève de Charles van Poucke, fait avec de la neige une statue de vingt et un pieds de hauteur, représentant Diane entourée de trois chiens. Cette œuvre est si bien réussie que les directeurs de l'académie, dont

il est un ancien élève, lui décernent une médaille en argent « quoiqu'ils eussent désiré que le citoyen Inghels eût employé une matière moins périssable. »

Cette statue était placée rue Terre Neuve devant la maison habitée par le jeune sculpteur et ses parents. 7.

21 Janvier. — Plusieurs individus adressent des demandes au préfet à l'effet de pouvoir ouvrir à Gand des maisons de jeu publiques.

Cette autorisation leur est refusée et la police reçoit l'ordre de fermer toutes les maisons de jeu qui, au mépris de cette défense, s'ouvriraient dans le département de l'Escaut. Les délinquants seront poursuivis devant les tribunaux. 3 et 13.

31 Janvier. — Représentation au théâtre du Mont-Parnasse d'un drame en quatre actes, *de wederkomst van La Peyrouse,* œuvre d'un gantois, le citoyen de Moor. C'est la première représentation à laquelle assiste le préfet Faipoult. Salle comble.

Plusieurs pièces de vers « analogues à la circonstance », naturellement en français, sont lues en l'honneur de Faipoult. Voici quelques vers, dans le style de l'époque, pris dans l'une d'elles :

Protecteur éclairé des talents et des arts,
Faipoult, viens parmi nous recevoir nos hommages;
Honore nous de tes suffrages,
Honore nous de tes regards.
Fiers et contents de ta présence,
Vois tous les spectateurs redoubler leurs transports.
De nos travaux, de nos efforts,
Elle est la douce récompense.

13 et 23.

14 Février. — *La Société Littéraire*, plus connue sous le nom de *Club*, s'installe à la place d'Armes dans l'ancien hôtel Faligant, construit en 1755, qu'elle occupe encore aujourd'hui.

La société est administrée par cinq commissaires, qui étaient en 1802 : P. vander Haeghen, J.-B. de Loen, C. Vaernewyck, F. Borluut et Joseph van Crombrugghe. Ce dernier devint bourgmestre de Gand en 1826. Un article du règlement porte que les jeux de hasard sont défendus et que ceux qui s'y livreraient payeront la première fois une amende de deux cents livres, la seconde fois de cinq cents livres et « en cas de récidive ils seront exclus de la société à perpétuité ». Il s'agit ici de la livre de France, valant un franc.

La *Société Littéraire* fut fondée en 1790 dans la maison située, à la place d'Armes, à côté du corps de garde. 6 et 23.

15 Février. — Exécution sur le marché du Vendredi d'une femme condamnée à mort pour avoir incendié la ferme d'un témoin ayant déposé dans une affaire de *Binderij*. 11.

24 Février. — Quelques membres de l'ancienne confrérie des arquebusiers de Saint-Antoine, supprimée par arrêté du 21 Mai 1796, sont autorisés à :

Former une inscription d'amis pour, pendant leurs heures de loisir, s'amuser du jeu d'arquebuse sous la surveillance du Maire et d'après l'autorisation du Préfet du département.

Le nombre des membres ne pourra dépasser soixante. 6.

27 Mars. — Proclamation annonçant que la paix

vient d'être conclue entre la France et l'Angleterre. Cette proclamation est faite, suivant l'usage, par un commissaire de police ou un adjoint du maire qui parcourt les différents quartiers, accompagné d'un corps de musique militaire ou des trompettes de la ville. La proclamation est lue, le soir, au grand théâtre et au théâtre du Mont-Parnasse.

La paix, conclue le 25 Mars 1802 entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la république Batave, est connue sous le nom de Traité d'Amiens. Elle dura à peine un an. 1 et 13.

7 Avril. — Arrêté du maire renouvelant la défense de vendre du poisson de mer en dehors de l'enceinte du marché aux Poissons. Le poisson de rivière ne peut être vendu que sur le quai de la Grue, *achter de herberg gezegd Nantes*. 1 et 13.

10 Avril. — Règlement pour la perception des droits de l'octroi municipal. Malgré la suppression légale des corporations d'ouvriers et des corps de métiers, ce règlement attribue, pour le chargement et le déchargement des marchandises, un véritable monopole à plusieurs catégories d'ouvriers, réunis en associations reconnues par l'autorité, tels que les *Stukwerkers*, les *Kraankinders*, les *Biervoerders*, les *Kalklossers* etc. 2 et 3.

12 Avril. — Un arrêté du préfet du département de l'Escaut rend au culte catholique l'église de Saint-Michel, convertie en temple de la Loi. La bénédiction de l'église eut lieu le 5 Juin suivant. 2 et 21.

14 Avril. — On commence à enlever de l'église de Saint-Michel le théâtre, les décors et les ornements

dont on se servait pour la célébration des fêtes officielles dans le temple de la Loi. 11 et 21.

17 Avril. — Arrêté du préfet portant que :

A dater du 28 Germinal courant les bureaux de la préfecture seront fermés tous les dimanches, jours de repos pour les chefs, sous-chefs et autres employés.

C'est la première fois, depuis l'introduction du calendrier républicain, que dans une pièce officielle on déroge à la division du mois en décades, dont chaque dixième jour était le jour de repos légal. Le calendrier républicain fut remplacé le 1 Janvier 1806 par l'ancien calendrier grégorien. 2 et 13.

22 Avril. — Les experts visitent l'église de Saint-Michel pour constater l'état dans lequel l'a mise sa tranformation en temple de la Loi.

Ils estiment les frais de restauration et de réparation à la somme de 72,406 florins. 21.

2 Mai. — Publication de la loi du 18 Germinal (8 Avril 1802), rétablissant les cultes. Un Te Deum, auquel assistent toutes les autorités civiles et militaires, est célébré dans l'église de Saint-Bavon.

Cette publication se fit en grande cérémonie. Lecture de la loi est d'abord faite à l'hôtel de la préfecture en présence de toutes les autorités de la ville et du département. Le maire de Naeyer, les adjoints et les commissaires de police, escortés par un détachement de hussards avec la musique du régiment, parcourent en carrosse tous les quartiers de la ville où lecture de la loi est faite par les crieurs publics. 7 et 13.

11 Mai. — Arrêté du maire décidant que l'éclai-

rage public de la ville se fera dorénavant par l'administration municipale. Les doyens de voisinage restèrent chargés de la surveillance du service de l'éclairage. Les frais s'élevèrent pour la première année à la somme d'environ quarante mille francs.

La ville de Gand n'était alors éclairée que par quatre cents réverbères à l'huile. Il y a aujourd'hui, sans compter la lumière électrique, environ trois mille trois cents réverbères au gaz et plus de quatre cents réverbères au pétrole. Pour donner une idée de ce qu'était l'éclairage public à cette époque, il nous suffira de dire que le marché du Vendredi comptait, en tout et pour tout, sept lanternes

1 et 19.

15 Mai. — En exécution de l'arrêté des Consuls du 20 Floréal an X, (10 Mai 1802), un registre est ouvert à l'hôtel de ville pour recevoir le vote des citoyens gantois sur la demande posée aux Français par l'article premier de cet arrêté : *Napoléon sera-t-il consul à vie ?*

Le dépôt et l'ouverture de ce registre ont lieu avec une grande solennité aux sons de la grosse cloche et du carillon du beffroi et au bruit du canon qui tonne sur les remparts.

La question fut résolue affirmativement par 3,568,885 suffrages sur 3,577,259 votants.

1 et 13.

21 Mai. — Du carnet d'annotation de Schamp de Romrée :

J'ai été au concert champêtre du Waux-Hall où il y avoit beaucoup de monde. On a exécuté :

Ouverture de Laure et Zulma. — Finale du Mariage secret. — Symphonie d'Haydn. — Ouverture de Lodoiska. — Air B.-T. de l'Impresario. — Cœur de Phèdre.

Ceci pour rappeler l'existence du Waux-Hall ouvert en 1782. Il était situé au coin (côté ouest) de la Coupure et de la rue actuelle des Hospices. C'était le rendez-vous du monde élégant de l'époque. On y donnait des concerts et des redoutes. Le Waux-Hall, avec des alternatives de succès et de revers, disparut quelques années après la révolution de 1830. 12 et 19.

10 Juin. — La loi du 18 Germinal an X ayant rétabli les évêchés, le nouveau titulaire du diocèse de Gand, Fallot de Beaumont, fait son entrée solennelle. Les autorités civiles et militaires et les membres du clergé, tous en voitures, vont à sa rencontre jusqu'à la porte de Courtrai. Les voitures sont escortées par un régiment de hussards dont la musique ouvre le cortège.

L'évêque descend provisoirement dans la maison située au Sablon et marquée aujourd'hui N° 10. C'est dans cette maison que mourut le 24 Juin 1846 notre grand écrivain national Jan Willems. 13 et 22.

13 Juin. — Aux sons de la grosse cloche et du carillon du beffroi, ainsi que de toutes les cloches des églises de la ville, les autorités civiles et militaires vont à dix heures du matin, chercher l'évêque. Il est conduit processionnellement, en traversant les principales rues de la ville, du Sablon à l'église de Saint-Bavon dont les clefs lui sont remises par le préfet.

Des détachements de cavalerie et d'infanterie escortent les autorités et le clergé. La garnison est rangée sur tout le parcours du cortège.

Après la cérémonie de l'installation, l'évêque chante le *Domine, salvam fac rempublicam,* et le *Domine, salvos fac consules.* L'après-midi banquet de soixante couverts à la préfecture. 13 et 22.

17 Juin. — Le maire est chargé de l'exécution de la convention intervenue entre le préfet et l'évêque sur la sonnerie des cloches.

L'angelus pourra être sonné tous les jours. Les dimanches et les jours de fête on pourra sonner une fois pour la messe paroissiale et une fois pour le salut. Les jours de grandes fêtes on sonnera une fois la veille. Des dispositions particulières règlent les sonneries pour les funérailles et les obsèques. 3.

12 Juillet. — La *Gazette van Gent* est autorisée à placer, en tête du journal et à côté de la date d'après le calendrier républicain, la date d'après le calendrier grégorien. Ainsi, par exemple, pour le numéro du 12 Juillet le journal porte : *Maendag 23 Messidor, jaer X. — 12 July 1802.* 13.

14 Juillet.— Dernière célébration de l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Rappelons que pendant l'annexion de notre pays à la France républicaine, on célébrait annuellement à Gand plusieurs fêtes d'un caractère symbolique. Telles étaient les fêtes de la Jeunesse, des Époux, de l'Agriculture, de la Victoire, de la Reconnaissance, de la Liberté, de la Raison, etc. On y célébrait

aussi les anniversaires d'évènements politiques ; par exemple les anniversaires de la Prise de la Bastille, de la Réunion de la Belgique à la France, de la Proclamation de la République, de la Juste Punition du dernier roi des Français. Tout cela disparut à l'avènement du consulat. 6 et 23.

14 Juillet. — Parmi les festivités signalons le bal de la place d'Armes. L'estrade avec la musique occupe le centre de la place. Aux quatre coins s'élèvent des pyramides en verres de couleur.

C'est le deuxième bal populaire donné à Gand à la place d'Armes. La *Gazette van Gent* commence le compte-rendu de ce bal en écrivant : *de Wapenplaetse was veranderd in eene danszael.* 13.

20 Juillet. — Ouverture dans la salle du Trône à l'hôtel de ville (aujourd'hui archives communales), de la troisième exposition des beaux arts. L'exposition, à laquelle cinquante-six artistes prennent part avec cent-soixante œuvres, dure deux semaines. Elle est ouverte pendant deux heures, le matin et l'après-midi.

En 1802 le prix du concours, consistant en une médaille d'or ou une somme de trois cents francs, est décerné au peintre Corneille Cels de Lierre. Le sujet du concours de peinture est : *Cincinnatus allant reprendre possession du consulat.* 5 et 6.

21 Juillet. — Le tribunal de Commerce, qui siégeait depuis sa création (24 Septembre 1798) dans une des salles du *Pakhuis*, au marché aux Grains, quitte ce local et s'installe dans une des salles du premier étage de l'hôtel de ville.

Le tribunal de Commerce se composait en 1802 de cinq juges: Pierre Paul Serdobbel, président; D. Custis, P. van Acken-Speelman, J. Ramondt et P. Pharazyn, et de quatre juges suppléants : J. L. van Caneghem, Macqué, Delforge-Stevens et J. van Brunswyck.

Pierre Paul Serdobbel remplit les fonctions de Président depuis 1799 jusqu'en 1812. 17 et 23.

5 Août. — Le célèbre homme d'état et orateur anglais, Charles Fox, arrive à Gand où il s'arrête quelques heures. Il repart pour Anvers et se rend de là à Spa où il va faire un séjour.

Charles Fox était le chef du parti *Wigh* ou libéral. En 1806, il succéda comme ministre des affaires étrangères à William Pitt, chef du parti *Tory* ou conservateur. 13.

15 Août. — Proclamation, dans la grande salle de l'hôtel de ville, du vote du peuple français nommant Napoléon Bonaparte, Consul à vie. Le 15 Août était également l'anniversaire de la naissance de Napoléon (15 Août 1769) et de la signature du concordat.

De grandes fêtes accompagnent cette proclamation. Cortège, représentations gratuites au grand théâtre et au théâtre du Mont-Parnasse, revue, jeux populaires, banquets, bals etc.

Pour la première fois on procède à Gand au couronnement et au mariage d'une rosière. Le jeune couple, outre un costume complet, reçoit de la ville une dot de trois cents francs. 1, 2 et 23.

18 Août. — Distribution des prix aux élèves de l'école centrale du département de l'Escaut. La cérémonie a lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville

en présence du maire, du préfet, du général commandant le département, de l'évêque et de toutes les autorités civiles et militaires.

Le cortége, précédé d'une musique militaire, dans lequel figurent les autorités, les élèves et les professeurs se rend de la préfecture à l'hôtel de ville. Après la cérémonie les élèves « couronnés » sont reconduits chez eux dans les carrosses des autorités.

A six heures, banquet à l'hôtel de la préfecture offert aux professeurs et aux élèves « couronnés ». Le soir sérénades et illuminations. 6 et 13.

23 Septembre. — Dernière célébration officielle de l'anniversaire de la fondation de la république. Parmi les numéros du programme des fêtes figure la présentation d'un centenaire aux autorités réunies dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Le programme se clôture, comme d'habitude, par l'article suivant :

A neuf heures tous les habitants illumineront la façade extérieure de leurs maisons sous peine d'être traduits devant le tribunal de police pour y être punis des peines que ce tribunal prononce.

Ces peines étaient l'emprisonnement et l'amende. Cet article figurait dans tous les programmes des fêtes officielles données à Gand pendant l'annexion de la Belgique à la France. 6 et 13.

2 Octobre. — Levée de deux classes de conscrits. Le département de l'Escaut doit fournir 660 hommes de chacune de ces classes pour l'armée active, et pareil nombre pour l'armée de réserve, soit en tout 2640 hommes. L'arrondissement de Gand figure dans

ce chiffre pour 972 hommes soit environ le tiers du contingent à fournir par le département. 3.

10 Octobre. — Les arquebusiers de Saint-Antoine sont autorisés à se réunir pour célébrer le cinquantenaire de l'entrée du citoyen Daniel Poelman, dans l'ancienne chef-confrérie. Un long cortège conduit le jubilaire, auquel une médaille en or est remise, à l'église de Saint-Sauveur où un Te Deum est chanté.

Le jubilaire offre le soir une fête chez lui à ses confrères. 6.

16 Octobre. — Un décret du premier consul appelle l'évêque Fallot de Beaumont à siéger au sein du conseil d'administration des hospices civils. 4.

28 Octobre. — Exécution sur le marché du Vendredi, de quatre individus condamnés à mort du chef de *Binderij*. 7.

30 Octobre. — Rentrée à Gand du préfet Faipoult, absent depuis un mois pour le service du département. Les autorités, le tribunal de commerce et de nombreux industriels et commerçants vont à sa rencontre. Il rapporte de Paris la bonne nouvelle que l'entrepôt, qu'il était question de supprimer, sera maintenu.

L'entrepôt de la Coupure fut construit en 1770. Une partie des bâtiments fut démolie en 1852 et sur son emplacement on construisit l'hospice des aveugles. Le restant des bâtiments fut démoli en 1865 pour faire place aux maisons construites des deux côtés de l'hospice.

Rappelons que la Coupure fut creusée de 1751

à 1753. L'inauguration solennelle en eut lieu le 27 Décembre 1753. 1, 3 et 13.

4 Novembre. — Des troubles éclatent à l'occasion du tirage au sort. Le maire et les adjoints, qui assistent à la séance, sont obligés de s'enfuir. Le commissaire de police est maltraité. Les conscrits protestent contre les levées continuelles et contre la façon arbitraire dont les opérations du tirage au sort sont dirigées. Une vive agitation règne en ville. 11.

5 Novembre. — Publication de l'arrêté du maire sur la mendicité dans la ville de Gand. Les indigents, que les médecins déclarent être incapables de travailler à cause de leurs infirmités, peuvent se livrer à la mendicité s'ils sont nés à Gand.

Ces indigents reçoivent une médaille en plomb portant l'inscription : *Bedelaer van de Stad.* Ils doivent porter ostensiblement cette médaille sur la poitrine. On leur indique les endroits de la ville où ils peuvent mendier. 1 et 2.

22 Novembre. — Arrêté du préfet ordonnant que le musée de tableaux, établi depuis 1798 dans l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre, sera ouvert au public le Mardi et le Jeudi de chaque semaine de neuf heures du matin à midi et de deux à quatre heures de l'après-midi.

Le catalogue, rédigé en 1802 par l'imprimeur P. de Goesin-Verhaeghe, conservateur du musée, avec le sculpteur Ch. van Poucke, nous apprend que le musée comprenait alors 221 tableaux et 15 objets de sculpture.

En 1809 le musée fut transféré dans les salles de l'ancien couvent des Augustins où il est encore aujourd'hui, en attendant son installation dans le nouveau musée du Parc. 4, 5 et 20.

30 Novembre. — Publication du décret impérial établissant à Gand une église paroissiale, avec des succursales, dans chacune des quatre sections de justice de paix. Ce sont :

Église de Saint-Bavon. — Succursales : église de Saint-Nicolas et église de Notre-Dame (Saint-Pierre).

Église de Saint-Jacques. — Succursales : église de Sainte-Anne et église du Petit Béguinage.

Église de Saint-Michel. — Succursales : église du Grand Béguinage et église de Saint-Martin (Akkerghem).

Église de Saint-Sauveur. — Succursale : église des Augustins.

L'église de Sainte-Anne, dont il est ici question, était située rue Longue des Violettes. Elle fut démolie au commencement des années soixante et sur son emplacement on construisit les maisons marquées aujourd'hui N^os^ 51 et 53. La nouvelle église de Sainte-Anne, place van Artevelde, dont la première pierre fut posée le 1^r^ Septembre 1853, s'ouvrit au culte en 1861. 13 et 21.

13 Décembre. — Réception à l'hôtel de ville de l'évêque Fallot de Beaumont. Le maire et les adjoints vont à sa rencontre jusqu'à l'escalier et le conduisent dans la salle du conseil municipal. Discours du maire de Naeyer; réponse de l'évêque qui est reconduit avec le même cérémonial.

En rentrant dans la salle des séances, le maire annonce que l'évêque vient de lui remettre ses billets de contributions avec prière de les faire payer par la ville. Le conseil municipal donne une réponse favorable à la demande de l'évêque. 2.

27 Décembre. — Prestation de serment des chanoines, curés et desservants du diocèse. Cette cérémonie a lieu dans l'église de Saint-Bavon en présence des autorités civiles et militaires, qui arrivent en cortège et escortés par des détachements des troupes de la garnison.

Les prêtres, à tour de rôle, se mettent à genoux sur un prie-Dieu placé au milieu du chœur et prêtent, la main étendue sur l'évangile, le serment de fidélité prescrit par la loi sur le rétablissement des cultes du 18 Germinal an X (8 Avril 1802).

L'évêque Fallot de Beaumont proclame ensuite la reconnaissance officielle de son clergé par le premier consul Napoléon Bonaparte. 18.

1803

Population. — 55370 habitants.

Maire. — G. de Naeyer.

Adjoints. — Clemmen-Tricot, F. Verhegghen, Limnander, vanden Berghe.

Budget. — En recettes et en dépenses ordinaires et extraordinaires, 267,567,66 francs.

Préfet du département. — Faipoult.

1r Janvier. — Première distribution de la :

Nieuw-jaer Gifte opgedragen door de Lanteirn-Aenstekers dezer stad Gend, aen de Inwoonders der zelve stede ten jaere 1803.

La pièce de vers est ornée d'une image sur bois, représentant un allumeur de réverbères montant sur son échelle. Il porte la traditionnelle culotte de cuir et est coiffé d'un grand chapeau à bords relevés par devant et par derrière.

Cet usage s'est maintenu et tous les ans les allumeurs de réverbères nous offrent leurs *Nieuwjaarwenschen* illustrés. Depuis une vingtaine d'années, la pièce de vers qui en faisait l'originalité a disparu de ces *Nieuwjaarwenschen*. 6 et 23.

2 Janvier. — Publication de l'arrêté des consuls de la république du 2 Nivôse an X (23 Décembre 1802). On y lit :

Article IX. — Les membres de tous les tribunaux porteront à la ville, comme habit de cérémonie, l'habit complet noir à la française; manteau court de soie ou de laine jeté en arrière; cravate de batiste; chapeau à trois cornes; cheveux longs en rond.

Des hommes de loi prétendent que cet arrêté est encore en vigueur aujourd'hui. Nos magistrats devraient donc revêtir ce costume dans les bals et les banquets officiels, les Te Deum, etc.

14.

9 Janvier. — Arrêté du maire de Naeyer restituant aux sociétés ou corporations d'ouvriers débardeurs, dits : *Stukwerkers, Kraankinders, Biervoerders, Bargiedragers, Kooldragers* etc., le privilège de charger et de décharger seuls les marchandises sur les marchés et les quais publics.

Ce privilège leur était déjà implicitiment reconnu dans le règlement du 10 Avril 1802 sur la perception des droits municipaux. 1 et 14.

10 Janvier. — Exécution sur le marché du Vendredi d'un jeune homme condamné à mort pour avoir tué sa maîtresse. 11.

11 Janvier. — Adjudication de la construction d'un escalier à placer au fond de la grande salle du rez-de-chaussée et conduisant à la *Cavalcade Camer* ou salle du trône.

Cet escalier fut enlevé lors de la restauration de l'hôtel de ville en 1869. On enleva alors aussi l'escalier extérieur de marché au Beurre, conduisant dans la grande salle du rez-de-chaussée et construit à

l'occasion de la visite de l'empereur Napoléon à Gand au mois de Mai 1810. 11.

17 Janvier. — Le préfet transmet au maire les instructions du gouvernement concernant l'incorporation des recrues. Les conscrits devront se trouver le 24 Janvier à la place d'Armes à huit heures du matin. On leur désignera les régiments dans lesquels ils sont incorporés pour être ensuite dirigés sur Metz.

On conçoit aisément à quelles scènes de désolation ces départs forcés donnaient lieu. Un article communiqué parut dans la *Gazette van Gent* disant que les recrues quittent la ville en chantant et escortés par une musique militaire qui les conduit jusqu'à la porte de Courtrai. 3 et 13.

20 Janvier. — Le gouvernement prévient le maire qu'il est défendu aux officiers de l'état civil de procéder « à un mariage entre des blancs et des négresses, ni entre des nègres ni des blanches ». 3.

25 Janvier. — Fête au grand théâtre offerte au préfet de l'Escaut, Faipoult, par les industriels et les commerçants de la ville. La scène et le rez-de-chaussée sont transformés en une seule salle, magnifiquement décorée et ornée d'emblèmes, de drapeaux et de transparents. La fête consiste en un banquet suivi de bal.

Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, Faipoult, par son tact et sa modération dans l'application des mesures édictées par le gouvernement français, avait su se concilier l'estime de la population gantoise. 6 et 14.

8 Février. — Exécution sur le marché du Vendredi de deux *Binders*. Les crimes et les exécutions par la guillotine des *Binders* donnaient lieu à des complaintes, en un nombre incalculable de couplets. Les chanteurs publics, *liedjeszangers*, les débitaient, avec accompagnement de violon, dans les rues et principalement sur le marché du Vendredi.

Voici le couplet final de la complainte sur le crime des deux *Binders*, guillotinés le 8 Février 1803:

Schrikt al wat leven heeft,
Menschen, schud en beeft.
Aenziet de straf, nu zoo menig mael
U wordt getoont door 't guillotine stael.

6 et 11.

14 Février. — Mise en adjudication des travaux à effectuer au plafond de la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Ces travaux de crépissage, qui couvraient complètement les poutres et les solives en chêne du plafond, furent enlevés en 1870 lors de la restauration de cette partie de l'hôtel de ville. 1 et 11.

9 Mars. — Guérisons merveilleuses opérées par un paysan d'Everghem, nommé Buysse. Il guérit instantanément toutes les maladies par la simple application d'un peu de salive.

La foule qui se rend à Everghem, tant de nuit que de jour, est si considérable que des bagarres éclatent à tous moments. L'autorité rétablit l'ordre en faisant arrêter et incarcérer à Gand le 9 Mars le fameux guérisseur.

Boerken Buysse fut le précurseur du non moins fameux *Driesken Nypers* qui opérait à Gand en 1852. 6 et 11.

11 Mars. — Le préfet annonce que des mesures de rigueur vont être prises pour compléter la levée du 2 Octobre 1802. Beaucoup de conscrits n'ont pas rejoint leurs régiments de l'armée active et de l'armée de réserve. 3.

7 Avril. — Un régiment de cavalerie et trois demi brigades ou régiments arrivent à Gand. Ils partent le lendemain pour Breskens et Flessingue.

Comme on l'a déjà pu observer ce mouvement et ce passage de troupes furent, pour ainsi dire, permanents pendant l'annexion de notre pays à la France. Aussi ne les mentionnerons-nous que dans les cas tout à fait spéciaux.

C'était une lourde charge pour la ville qui devait satisfaire aux réquisitions forcées des généraux, ainsi que pour les habitants qui devaient loger et nourrir les soldats.

9 Avril. — On porte dans la cathédrale de Saint-Bavon, la châsse en argent, renfermant les reliques de saint Macaire, et d'autres objets religieux qui, depuis 1794, étaient cachés dans la cave de la veuve Roels demeurant au *Krommen Wal*. 6 et 21.

27 Avril. — Institution de la Chambre de Commerce. Les premiers membres, nommés dans l'élection du 14 Mai suivant, sont :

P.-P. Serdobbel, J. de Bast, F.-L. de Smet, G. Loesbergs, N. de Cock, van Aken, aîné, J. Rosseel, A. Herry, P. Pharazyn, J. Goethals, J. Tricot,

de Vos-Bauwens, J. van Brunswyck, L. van Hove et J.-J. Bossaert. 14 et 17.

8 Mai. — Les cent soixante-deux conscrits, formant la réserve du contingent gantois, sont convoqués dans l'ancien couvent des Jésuites, rue des Foulons. On leur fait connaître les peines sévères qu'entraîne la non observation des lois sur la conscription.

Ces réunions avaient pour but de s'assurer de la présence des conscrits, afin de les incorporer à la première réquisition du gouvernement. 13.

9 Mai. — A l'occasion de la visite du premier consul Bonaparte, les membres de l'administration du bureau de bienfaisance décident d'adopter le costume de cérémonie suivant : habit complet noir, veste et culotte de soie noire, bas de soie blanche, et souliers à boucles d'argent.

Ces détails méritent d'être conservés pour l'histoire du costume de ce temps. 4.

17 Mai. — Remise à l'escadron de la garde d'honneur, chargée d'escorter le premier consul Napoléon à son arrivée à Gand au mois de Juillet, d'un drapeau en soie brodé par la femme du préfet Faipoult.

L'escadron se composait de quarante-deux hommes dont cinq officiers : van Hoobrouck, Carpentier, Ph. Vilain XIIII, J. vanden Hecke et D. Bauwens. Leur uniforme est ainsi décrit :

Habit français à peu près couleur feuille-morte(zeemcoleur); revers, collet parements bleu de ciel, richement brodés en argent ; gilet blanc ; pantalon de chamois brodé en argent ainsi que les bottes à la hussarde ; chapeau français surmonté d'un panache blanc. 7 et 14.

30 Mai. — En exécution de l'arrêté du gouvernement du 2 prairial an X (22 Mai 1803), le préfet informe les Anglais âgés de dix-huit à soixante ans et résidant dans le département de l'Escaut qu'ils sont considérés comme prisonniers de guerre. Ils ont à se constituer prisonniers dans les vingt-quatre heures.

Cette mesure était prise comme garantie de la sécurité des français capturés par les navires anglais. 3.

11 Juin. — En présence de l'insuccès des recherches opérées pour arrêter les conscrits réfractaires et déserteurs, le préfet rappelle que les fonctionnaires qui n'exécutent pas « ponctuellement » les lois relatives au recrutement seront punis d'un emprisonnement de deux ans. 3.

27 Juin. — Le maire reçoit avis que des centimes additionnels aux contributions ont été établis pour couvrir les frais de l'augmentation de la flotte de guerre française. 3.

5 Juillet. — La garde d'honneur à cheval, composée de jeunes gens appartenant à la grande industrie et à la noblesse, manœuvre pour la première fois en public sur la plaine de la *Bijloke*.

Affluence énorme de curieux. Le préfet, le maire et les généraux sont présents. Cet évènement est fêté par un souper que le maire de Naeyer offre chez lui au préfet, aux officiers de la garde d'honneur, aux généraux de la garnison et au commandant de place. 12 et 13.

14 Juillet. — Désignation des dames chargées de faire les honneurs des fêtes offertes au premier consul

et sa femme. Nombreuses compétitions, rivalités. Parmi ces dames nous relevons les noms de :

de Naeyer, de Courtebourne-Plotho, Pycke de ten Aerde, van Vaernewyck, Lammens, de Potter-Kervyn, de Lichtervelde, Serdobbel, Grenier, Rooman, Herry, J. de Bast, Poelman-Haemelinck, de Cock-Speelman, de Vos-Bauwens, de Thiennes, de Meulemeester-van Aken, etc. 2, 13 et 23.

14 au 18 Juillet. — Le premier consul Napoléon Bonaparte et sa femme Joséphine, venant d'Ostende, visitent la ville de Gand.

14 Juillet. — Entrée par la porte de Bruges à six heures du soir. Cortège dans lequel figurent toute la garnison ainsi que les autorités civiles et militaires. Le soir, représentation au grand théâtre composée de *Cinna*, de Corneille, avec Talma dans le rôle principal et du *Legs*, de Marivaux. Le soir, illumination générale et feu d'artifice au marché du Vendredi.

15 Juillet. — Réception à la préfecture des autorités et des corps constitués. Inauguration de l'exposition des produits de l'industrie nationale ouverte à l'hôtel de ville. Le soir grande fête et bal dans la salle du trône.

16 Juillet. — Visite des monuments et des principaux établissements industriels. Le soir fête offerte par les industriels et les commerçants. Cette fête se donne dans une grande tente, richement décorée, placée au milieu de la place d'Armes. La construction et la décoration de cette tente coutèrent six mille francs.

17 Juillet. — Revue et Te Deum.

18 Juillet. — Départ pour Anvers.

Pendant son séjour Napoléon remet à quelques personnages officiels des tabatières ornées de son portrait. L'évêque Fallot de Beaumont reçoit dix mille francs pour la cathédrale. Le maire, de son côté, reçoit quinze mille francs pour être distribués au personnel des établissements visités par le premier consul : Bauwens, Poelman, Lousbergs, Banneville, Frison, Speelman, Mechelynck, etc.

L'exposition, divisée en dix-huit compartiments, fut un véritable coup de maître. La ville de Gand peut, à juste titre, revendiquer l'honneur d'avoir organisé une des premières expositions de produits du commerce et de l'industrie.

2, 13 et 23.

21 Juillet. — Le préfet annonce que le département de l'Escaut doit fournir un contingent de trois cent quarante-deux conscrits à prendre dans la réserve des années IX et X. Ils seront immédiatement incorporés dans le onzième régiment de dragons et dans la quarante-huitième demi brigade.

3 et 13.

26 Juillet. — Arrêté du préfet fixant la limite des faubourgs de la ville de Gand. Cet arrêté est pris principalement en vue de la perception des droits de l'octroi municipal. 3.

28 Juillet. — Le maire reçoit avis du préfet que la ville et les habitants ont à se tenir prêts pour recevoir dans quelques jours environ huit mille hommes de troupes avec trois à quatre cents officiers.

3.

1^r^ Août. — Arrivée à Gand, où il séjourne pendant

deux jours, du troisième consul, Lebrun. On sait qu'outre le premier consul, Napoléon Bonaparte, dont le pouvoir était presque absolu, il y avait un deuxième et un troisième consul : Cambacérès et Lebrun.

La modeste réception de Lebrun, pour lequel on se contente de faire sonner la grosse cloche et jouer le carillon du beffroi, contraste singulièrement avec les honneurs souverains rendus quelques jours auparavant au premier consul Bonaparte et à sa femme. 13.

12 Août. — Le préfet de l'Escaut fait savoir au maire que le gouvernement français vient de publier un arrêté, mettant à la disposition du ministre de la marine 4462 conscrits pour être employés dans les ports et les arsenaux maritimes.

Ces conscrits seront pris parmi ceux exerçant la profession de charpentier, charron, menuisier, scieur de long, etc. 3 et 13.

15 Août. — Fête anniversaire de la proclamation de Napoléon Bonaparte comme consul à vie, de sa naissance (15 Août 1769) et de la signature du concordat. 2 et 13.

27 Août. — Les troupes, annoncées par le message du préfet, commencent à arriver à Gand. Les soldats sont logés chez les habitants. On pouvait s'exonérer de cette charge en payant une assez forte taxe à la ville qui pourvoyait dans ce cas au logement des soldats.

Dans la plupart des maisons il y avait à cette époque des chambres, nommées *soldatenkamers*,

destinées exclusivement à recevoir les militaires de passage à Gand. 2.

24 Septembre. — Ainsi que nous l'avons dit à l'année 1802 la fête du 1 Vendémiaire, anniversaire de la fondation de la république, est célébrée d'une façon très sommaire. Toutes les festivités se bornent à : *het schieten van eenen viervogel op den Kouter*.

Cet oiseau, se seront dit les Prud'hommes de ce temps, est le chant du cygne de la république dont les jours sont comptés. 13.

27 Septembre. — Ouverture, dans les bureaux de la préfecture, d'une souscription publique pour subvenir aux frais de la guerre contre l'Angleterre. Résultat inconnu. 3 et 14.

28 Septembre. — Arrêté du maire portant qu'à dater du 1 Brumaire an XII (24 Octobre 1803), il est défendu de donner des bals ou des redoutes autre part que dans les salles de l'hôtel de ville.

Cette défense ne s'applique pas aux cabaretiers autorisés à tenir des salles de danse. 1 et 13.

8 Octobre. — Construction sur le chantier, *de zaete*, de J. de Coster à la Coupure, de trois bateaux plats destinés à débarquer les troupes en cas d'invasion de l'Angleterre par l'armée française.

Le premier clou est enfoncé dans *la Ville de Gand* par le préfet, dans *le Clermont-Ferrand* par le maire, et dans *la Ville de Montpellier* par le commissaire de la marine. Les autorités assistent à la cérémonie. Discours.

Ces bateaux avaient une longueur de cent et quarante pieds. Le chantier de J. de Coster était situé sur

la Lys près du pont du Pain-Perdu (aujourd'hui quai de la *Bijloke*). 13.

12 Octobre. — Publication de l'arrêté du gouvernement rappelant les peines à appliquer, selon les circonstances, aux déserteurs :

1° La mort.
2° Le boulet.
3° Les travaux publics.
4° L'amende dans tous les cas. 3.

15 Octobre. — La chef-confrérie des Escrimeurs de Saint-Michel, supprimée en 1796, se reconstitue et prend provisoirement le titre de *Société de l'Exercice des armes*. Elle choisit pour commissaires-directeurs : le baron Eloy Triest, Charles Rooman, Louis de Vliegher, Henri Stassignon et Louis Neyt ; et pour secrétaire : Jean dela Ruelle.

La chef-confrérie de Saint-Michel fut fondée en 1613. Elle reçut pour local, *Gildenhuis*, l'ancienne halle aux draps qu'elle occupe encore aujourd'hui. 6 et 23.

18 Octobre. — Le maire donne lecture au conseil municipal de l'arrêté des consuls du 1 Vendémiaire an XII (24 Septembre 1803) déclarant que la ville de Gand, à l'exception de la citadelle, cesse d'être considérée comme place forte. Il s'agit ici de la citadelle construite, en 1540, près de la porte d'Anvers par Charles Quint.

Le gouvernement français mit en vente les bâtiments des anciennes fortifications qu'il avait confisqués à son profit, tels que aubettes, magasins à

poudre, fortins etc. La ville racheta ceux de ces bâtiments dont elle avait besoin et qui, pour la plupart, étaient sa propriété avant l'annexion de la Belgique à la France. 1 et 2.

30 Octobre. — Une lettre du chef d'orchestre Joseph Hanssens, adressée au conseil municipal, nous apprend que l'orchestre du grand théâtre se compose de vingt-huit musiciens :

Six premiers et six seconds violons. Deux altos. Quatre basses (deux violoncelles et deux contre-basses). Deux cors. Deux trompettes. Deux clarinettes. Deux bassons. Une flûte. Un timbalier.

Les musiciens reçoivent cinquante francs par mois « l'un parmi l'autre ». 1 et 23.

16 Novembre. — Modes. *Le Journal du Commerce* de Gand, dans un article consacré aux modes du jour, annonce que :

Les Turbans portés par les Dames deviennent tous les jours plus volumineux;les nouvelles couleurs à la mode sont vigogne et boue du Nil. 14.

19 Novembre. — Les commissaires de police, accompagnés de détachements de soldats, se saisissent pendant la nuit de personnes appartenant ou ayant appartenu à la batellerie. On les dirige sur Ostende pour les incorporer dans la marine militaire française. 11.

14 Décembre. — Avis du maire prévenant les conscrits des ans XI et XII qu'ils doivent se trouver le 21 Décembre à neuf heures du matin dans la cour de l'ancien couvent des Jésuites, rue des Foulons.

On leur désignera les régiments sur lesquels ils seront dirigés pour être incorporés. 13.

17 Décembre. — Le conseil municipal décide qu'à dater du 1 Nivôse an XII (23 Décembre 1803) les droits, dits droits d'octroi, sont augmentés de cinq pour cent.

Cette augmentation est provoquée par les frais de toute nature qu'entraînent le passage et le séjour continuels des régiments français. 2.

1804

Maire. — J. della Faille.

Adjoints. — F. Verhegghen, vanden Berghe, Limnander, de Loose.

Budget. — En recettes et en dépenses, ordinaires et extraordinaires : 630,453,22 francs.

Préfet du département. — Faipoult.

14 Janvier. — Arrivée à Gand du ministre de la marine venant d'Ostende. Il visite, en grande cérémonie, le chantier près du pont du Pain-Perdu où l'on construit les trois bateaux de débarquement destinés à l'armée d'invasion de l'Angleterre. Il retourne le lendemain à Paris par Courtrai. 13.

16 Janvier. — Les commissaires de police, assistés de détachements de soldats, procèdent pendant la nuit à une nouvelle saisie de bateliers. Ceux-ci sont dirigés sur Ostende et Anvers pour être incorporés dans la marine militaire française. 11.

21 Janvier. — Le préfet remet au maire trois médailles (or, argent et bronze), offertes à la ville de Gand par le premier consul Bonaparte en souvenir de son séjour pendant le mois de Juillet 1803.

13 et 14.

29 Janvier. — Mise à l'eau du premier des bateaux de débarquement construit sur le chantier de J. de

Coster, *op de zuete van Jan Coster*. La cérémonie, à laquelle assistent le préfet, le maire, l'évêque et toutes les autorités civiles et militaires, a lieu avec beaucoup de solennité.

Ce bateau, qui reçoit le nom de *la Ville de Gand*, est envoyé quelques jours plus tard à Ostende où l'on procède à son armement consistant en dix canons. 13.

4 Février. — Réunion des conscrits dans la cour de l'ancien couvent des Jésuites. Une partie est incorporée dans un régiment de dragons en garnison à Versailles. Les autres sont envoyés à l'armée de Hanovre.

Nous ne reviendrons pas sur les scènes de désolation auxquelles ces départs donnent continuellement lieu. 7 et 13.

3 Mars. — Exécution sur le marché du Vendredi d'un individu de Meirdonck condamné à mort pour *Binderij*. 11.

8 Mars. — Lancement des deux bateaux de débarquement *le Montpellier* et *le Clermont-Ferrand*. Même cérémonial que pour le lancement de *la ville de Gand* (29 Janvier 1804). 13.

17 Mars. — Installation du maire della Faille d'Hane. Il remplace le maire de Naeyer, appelé aux fonctions de membre du conseil de préfecture. La cérémonie a lieu dans la salle du trône de l'hôtel de ville en présence des autorités civiles, militaires et religieuses. Cortège. Discours. Banquet et concert à l'hôtel de la préfecture.

Le maire della Faille resta en fonctions jusqu'au

11 Avril 1808. Il eut pour successeur le baron P. Pycke. 2 et 12.

5 Avril. — Dans son discours, prononcé à l'ouverture de la session du conseil général du département de l'Escaut, le préfet Faipoult se plaint « de la quantité inconcevable de cabarets qui existent, principalement à la campagne ».

Il prendra des mesures énergiques pour en faire diminuer le nombre. 3.

18 Avril. — Publication de l'arrêté du maire ordonnant le renouvellement du numérotage des maisons.

C'est dans les instructions de la Collace du 26 Novembre 1785, qu'il est pour la première fois question du numérotage des maisons. Comme suite à ces instructions les échevins de la *Keure* publièrent une ordonnance sur la matière.

Cette ordonnance, rendue le 1[r] Décembre 1786, porte que sur chaque maison on inscrira la lettre et le numéro que celle-ci a dans le registre des impositions sur les maisons, *huysgelden*. Ces indications doivent se trouver dans un carré de six pouces de largeur sur six de hauteur placé à sept pieds au-dessus du sol.

L'instruction de 1785 et l'ordonnance de 1786 s'occupent aussi des noms des rues à placer sur des plaques en fer blanc.

L'ordonnance de 1786 fut renouvelée le 21 Mars 1792 et le 9 Novembre 1793. 1 et 11.

30 Avril. — En présence des nombreuses désertoins qui se produisent parmi les bateliers, les mate-

lots etc., « levés » pour servir sur les vaisseaux de guerre de l'état, l'autorité municipale est chargée par le préfet de rappeler les peines prononcées contre les marins déserteurs ou réfractaires :

La peine de mort.
La peine de la chaine.
La peine de la bouline.

Les jugements des conseils de guerre maritime ne sont sujets ni à appel, ni à cassation, ni à révision. Ils doivent être exécutés dans les vingt-quatre heures de la prononciation. 3.

7 Mai. — Une députation composée des citoyens de Potter-Kervyn, conseiller de préfecture : Pycke de ten Aerde, conseiller départemental ; della Faille d'Hane, maire ; et Chatillon, juge au tribunal, part pour Paris. Elle est chargée de porter au premier consul, Napoléon Bonaparte, le vœu des habitants du département de l'Escaut de le voir prendre la dignité et le titre d'empereur. 13.

8 Mai. — Formation, sous le nom de garde municipale, d'une compagnie de soldats pour le service de la ville. Composé au début de soixante hommes, le corps fut porté à cent au mois d'Octobre suivant. Ils logent d'abord dans l'ancien couvent des Carmes et à la fin de 1804 dans le couvent des Capucins (temple protestant, Digue de Brabant) acheté par la ville et transformé en caserne.

Conformément au règlement du 26 Brumaire an XII (17 Novembre 1804), les gardes municipaux étaient spécialement chargés du service des incendies.

C'est, à proprement parler, le premier corps de pompiers régulièrement institué à Gand.

Leur uniforme et équipement consistaient en : un habit de drap vert, culottes et gilet blancs, guêtres noires, casque en cuivre avec panache noir et pour la grande tenue panache jaune et vert, revers et passe-poils jaunes, bonnet de police vert, mousqueton et bayonnette, sabre et giberne.

1 et 2.

23 Mai. — La bibliothèque, érigée dans l'ancienne abbaye de Baudeloo, et dont l'organisation définitive remonte au 3 Mai 1797, est cédée à la ville par le gouvernement français. Elle était à l'origine destinée à l'école centrale. L'acte de cession porte :

La possession des bibliothèques et musées est laissée aux villes qui en jouissaient avant la loi du 11 Floréal an X sur l'instruction publique, pourvu qu'elles se chargent de pourvoir aux frais de leur conservation. 6.

25 Mai. — Un cortège, ouvert par la garde municipale « accompagnée d'une musique guerrière » se rend jusqu'à Maltebrugge à la rencontre de la députation du département de l'Escaut revenant de Paris après les cérémonies de la proclamation de l'empire.

Tous les carrosses existant à Gand et dans les environs sont mis à la disposition des autorités de la ville et du département qui figurent dans le cortège.

17 et 23.

27 Mai. — Publication, au balcon de l'hôtel de ville et dans la rue, du sénatus consulte du 28 Floréal an XII (18 Mai 1804) proclamant Napoléon Bonaparte empereur des Français sous le nom de Napoléon I^er^.

La souveraineté impériale est déclarée héréditaire dans sa famille.

Te Deum et illumination générale. 13 et 14.

29 Mai. — Cent et dix-huit pièces de canon de tout calibre, venant de Hanovre, sont amenées à Gand pour être transportées à la fonderie de canons de Douai. 14.

5 Juin. — Les fonctionnaires du département de l'Escaut prêtent, en grande cérémonie, serment entre les mains du préfet. Ils jurent obéissance à la constitution de l'empire et fidélité à l'empereur. 17.

6 Juin. — Mandement de l'évêque Fallot de Beaumont ordonnant de chanter dans toutes les églises du diocèse des Te Deum « pour célébrer l'heureux avènement de Napoléon Bonaparte à la dignité d'Empereur ».

Dans l'espace de deux ans, c'est-à-dire depuis le rétablissement du culte catholique au mois d'Avril 1802, le clergé modifie trois fois la formule du Te Deum. Le *Domine salvam fac Republicam* de 1802 devient *Domine salvum fac Consulem* après la nomination de Napoléon comme consul à vie ; celle-ci est changée en *Domine salvum fac Imperatorem* depuis la proclamation de l'empire. 14.

12 Juin. — Arrêté du maire sur la police du marché au beurre. Les paysans doivent se rendre directement au marché sans laisser « examiner, estimer, ni acheter le beurre ». Les marchands de beurre, les revendeurs et les épiciers ne peuvent se trouver « dans l'enceinte du marché » en hiver avant dix heures et en été avant neuf heures du matin.

Cet arrêté est la reproduction des ordonnances des échevins de la *Keure* de 1745, 1747 et 1784. 3.

23 Juin. — Exécution, sur le marché du Vendredi, d'un individu condamné à mort pour avoir assassiné sa femme.

Le récit du meurtre et celui de l'exécution, publiés avec une chanson en plusieurs couplets, se terminent ainsi : *Aldus is hy gepasseerd door 't scherp der Guillotine.* 6 et 11.

13 Juillet. — Une flotille d'embarcations armées arrive à Gand par les eaux intérieures. Elle vient de Flessingue et se dirige sur Ostende par le canal de Bruges. Une foule énorme de curieux se presse sur les deux rives du canal pour assister au départ de la flotille. 13.

20 Juillet. — Ouverture, dans la salle du Trône de l'hôtel de ville, de l'exposition des Beaux-Arts. Une quarantaine d'exposants y prennent part avec 124 œuvres.

Au concours de peinture le prix est décerné à Joseph Paelinck, d'Oostakker. Le sujet à traiter par les concurrents est : *le Jugement de Pâris.* Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 40 ducats ou environ 480 francs. *Le Jugement de Pâris*, comme tous les tableaux couronnés aux concours, appartient au musée de Gand.

Paelinck mourut à Bruxelles en 1839 à l'âge de 59 ans. 5 et 6.

5 Août. — La foire de la *Bijloke,* qui se tient ordinairement dans l'enclos devant l'hôpital de la *Bijloke*, au quai aux Tilleuls, au quai aux Violettes et

au quai au Bois, se tient cette année également à la place d'Armes et sur la plaine des Récollets.

La *Bijlokefoore* alla en déclinant tous les ans depuis 1830. Elle disparut complètement en 1861. Dans les échoppes, qu'on rencontrait encore à la fin au quai aux Tilleuls, on ne vendait plus que des jouets d'enfants, consistant principalement en arcs et flèches et en petits pots de terre cuite, étalés à terre.

2 et 23.

7 Août. — Le préfet de l'Escaut, Faipoult, le président du tribunal criminel, Blémont, et le procureur impérial, Méaulle, nommés membres de la légion d'honneur prêtent serment en cette qualité. La cérémonie a lieu avec beaucoup de solennité dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Grosse cloche et carillon du beffroi; exécution de morceaux de musique; discours; banquet dans la salle du trône. 13 et 14.

26 Août. — L'aéronaute Mosment fait une ascension en ballon dans les prairies de la *Bijloke*. Cette ascension, la première à Gand depuis celle opérée le 19 Novembre 1785 au même endroit par l'aéronaute français Blanchard, met toute la ville sur pied: *De geheele stad was op de beenen*, écrit la *Gazette van Gent*.

Après avoir, selon l'usage, lâché un parachute avec un lapin, Mosment opère sa descente hors la porte de la Colline.

Le ballon, d'après la déclaration de Mosment, mesure 8223 pieds cubes et est gonflé au moyen du gaz hydrogène. 13 et 23.

3 Septembre. — Publication de la loi frappant d'une forte imposition, au profit du gouvernement français, une grande quantité de denrées alimentaires et d'objets de consommation. Cet impôt odieux était connu sous le nom de *Droits réunis*. Les percepteurs de l'impôt, qu'on appelait *de Réunis,* était l'objet de l'animadversion générale. 3.

26 Septembre. — Arrêté du préfet supprimant l'école de chirurgie établie à Gand. Elle est remplacée par une école de médecine, de chirurgie, d'accouchements et de pharmacie.

La ville fournira le local où se donneront les cours et supportera tous les frais, y compris les traitements des professeurs. 3.

27 Septembre. — Distribution solennelle dans la cathédrale de Saint-Bavon des décorations « Étoiles » de la légion d'honneur.

La cérémonie est présidée par l'évêque de Gand, Étienne Fallot de Beaumont. Après l'évangile le général Belliard prononce un discours et son aide de camp proclame les noms des onze nouveaux « Légionnaires ». Parmi ceux-ci figurent le préfet Faipoult, le président Blémont et le procureur Méaulle dont nous avons parlé plus haut.

Au milieu du chœur se trouve un trône richement décoré et surmonté d'un aigle « représentant la place de l'Empereur ».

En sa séance du 6 Août 1791, l'assemblée nationale française supprima les ordres de chevalerie. Napoléon Bonaparte, devenu premier consul, insti-

tua le 19 Mai 1802 une légion d'honneur « pour récompenser les services civils et militaires ».

13 et 14.

2 Octobre. — Règlement organique de la nouvelle école de médecine, chirurgie, accouchements et pharmacie. Les cours, au nombre de cinq, se donnent au *Pakhuis* du marché aux Grains (démoli en 1897) et à l'hôpital de la *Bijloke*.

Anatomie et physiologie. — Professeur de Block.

Accouchements. — Professeur de Breuck.

Chirurgie. — Professeur Kluyskens.

Médecine. — Professeur van Rotterdam.

Chimie. — Professeur Beyts.

Les professeurs reçoivent chacun un traitement annuel de douze cents francs. Les élèves de la ville paient une rétribution de trente francs; pour les autres la retribution est de cinquante francs. 3.

9 Octobre. — Proclamation du préfet adressée aux maires du département pour se plaindre de ce que le nombre des conscrits réfractaires et déserteurs devient de plus en plus considérable. Il rappelle les peines sévères dont sont frappés ces conscrits et ceux qui leur donnent asile. (Voir 12 Octobre 1803).

3.

20 Octobre. — Une députation de quinze membres de la garde nationale du département de l'Escaut quitte la ville et se rend à Paris pour assister aux cérémonies du couronnement de l'empereur Napoléon. Un détachement de la cavalerie de la garnison avec la musique du régiment leur fait escorte jusqu'au pont de Maltebrugge hors la porte de Courtrai. 13.

3 Novembre. — Dans le tableau de la troupe d'opéra, soumis au conseil municipal, le directeur Joseph Hanssens donne le chiffre des appointements attachés à chaque emploi. Nous y trouvons entre autres que la première haute-contre (premier ténor), la première chanteuse et la première basse-taille touchaient chacun quatre cents francs par mois. C'étaient les trois rôles les mieux payés.

Il ne faut pas oublier que tous les artistes de la troupe d'opéra jouaient également dans la comédie et le drame. 1 et 23.

15 Novembre. — Arrêté du maire rétablissant les 238 doyennés de voisinage tels qu'ils existaient avant 1795. Les élections auront lieu le 4 Frimaire an XIII (25 Novembre 1804), et les doyens et les baillis seront solennellement installés, dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, le 11 Frimaire suivant (2 Décembre). 1 et 3.

20 Novembre. — Fondation de la société *la Concorde*. Ce fut d'abord une société d'amis se réunissant le soir au *Café Gantois,* coin (côté sud) de la rue des Champs et de la ruelle du Moulinet, *Molekensteeg*. Les membres fondateurs sont : Ch. Beelaert, Is. Hoys, L. van Bosterhout, Jh. Toussyns, Em. vanden Berghe, Coppée, Jh. Roegiers, Liedel, de Beerlaere et Jh. Spillebaut.

La société fut régulièrement constituée en 1809. Après avoir eu son local au café des Arcades, place d'Armes (1814) et chez Quetelet, rue courte du Marais (1817), elle s'établit dans l'hôtel Papejans à la place d'Armes dont elle devint propriétaire en

1825. Le local de *la Concorde* fut agrandi en 1850 par l'adjonction de l'hôtel Limnander formant le coin de la place d'Armes et de la rue courte du Marais.

Comme on le verra plus loin, les membres de *la Concorde*, appartenant presque tous au parti orangiste, prirent une part active aux évènements qui précédèrent et suivirent la révolution de 1830.

23.

2 et 3 Décembre. — Grandes fêtes à l'occasion du couronnement de l'empereur Napoléon. Cortège; Te Deum; banquets; discours; mariage et dotation d'une rosière; concours d'escrime et de tir au canon pour les chefs-confréries de Saint-Michel et de Saint-Antoine; exercices équestres au milieu de la place d'Armes par la troupe de l'écuyer Tourniaire; représentations gratuites, avec pièces de circonstance au grand théâtre et au théâtre du Mont-Parnasse; prestation de serment des doyens nouvellement élus; illumination générale *oppene van straffen en boeten*.

Dans le cortège, se rendant au Te Deum, figurent les quatre chefs-confréries d'armes des arbalétriers de Saint-Georges, des tireurs à l'arc à la main de Saint-Sébastien, des arquebusiers et canonniers de Saint-Antoine, et des escrimeurs de Saint-Michel, ainsi que la chambre de rhétorique des *Fonteinisten*, autorisées récemment à se reformer en sociétés particulières. 13 et 14.

17 Décembre. — Mise en vente du maître autel de l'église de Saint-Michel consistant en piédestal, six colonnes de seize pieds de hauteur etc. le tout en marbre rouge et noir. 13.

21 Décembre. — Retour à Gand du préfet Faipoult et du maire della Faille, revenant de Paris. Au pont de Maltebrugge, hors la porte de Courtrai, les attend un long cortège ouvert par les trompettes et le timbalier de la ville à cheval et en grand uniforme.

Dans le cortège figurent la garde municipale, avec son corps de musique, récemment instituée, ainsi que les quatre chefs-confréries d'armes et les *Fonteinisten*. Les autorités prennent place dans les carrosses dont la longue file s'étend sur la chaussée.

13 et 14.

28 Décembre. — Publication du décret de l'empereur ordonnant aux administrations publiques, tribunaux, écoles etc., « de vaquer le jour du premier Janvier, compté parmi les fêtes de famille par la grande majorité des Français ».

C'est un nouvel acheminement vers la suppression du calendrier républicain et le rétablissement du calendrier grégorien, ce qui eut lieu le 1[r] Janvier 1806. 3.

1805

Maire. — J. della Faille.

Adjoints. — F. Verhegghen, vanden Berghe, Limnander, de Loose.

Budget. — En recettes et en dépenses ordinaires et extraordinaires : 655,626-44 francs.

Préfet du département. — Faipoult.

1^r^ Janvier. — Retour à Gand des députés de la garde nationale du département de l'Escaut qui ont assisté à Paris aux cérémonies du couronnement de l'empereur. Des détachements de la garde nationale et des régiments de la garnison, et les membres des quatre chefs-confréries d'armes vont à leur rencontre.

La garde nationale de Gand avait en 1805 pour colonel, van Rossem, et pour lieutenant-colonel Manilius. 14.

17 Janvier. — Anne Maget, condamnée le 27 Juin 1804 à six années de travaux forcés et à cinq heures d'exposition publique du chef de banqueroute frauduleuse, subit cette dernière peine sur un échafaud dressé au marché aux Grains. Au-dessus de sa tête est attachée au poteau, auquel elle est liée, une pancarte donnant ses noms et prénoms, son âge, son domicile et les motifs de la condamnation.

Une brochure, publiée en flamand et en français, donne tous les détails de ce procès qui fut une des

causes célèbres de ce temps. La femme Maget exerçait « le commerce de lingerie et de coton ». Le deficit s'élevait à la somme de 230,000 francs. Cette somme, énorme à cette époque, serait une bagatelle aujourd'hui pour nos brasseurs d'affaires. 13.

21 Janvier. — Première représentation au grand théâtre de *Anacréon chez Polycrate,* grand opéra en trois actes de Grétry. Véritable solennité musicale. Les principaux rôles sont tenus par les chefs d'emploi du théâtre de la Monnaie : Desfossés, première haute-contre, Eugène Desessarts et Darius, basses; Berteau, chanteuse légère.

Voici, à titre de renseignement, le prix des places au grand théâtre de Gand en 1805 :

Premier et deuxième rang.	3,00 francs.	
Parquet.	2,00 »	
Troisième rang	1,50 »	
Parterre	1,00 »	
Paradis	0,32 »	(une plaquette).

Ces prix ne subirent presque pas de modification jusqu'en 1840, année de l'ouverture du nouveau théâtre. 23.

30 Janvier. — Inauguration, à Tronchiennes, de la seconde fabrique de Liévin Bauwens. Elle est installée dans l'ancien couvent des Norbertins qu'occupent aujourd'hui les Jésuites.

Les ouvriers de la fabrique des Chartreux et ceux de la nouvelle fabrique, se rendent en cortège à Tronchiennes.

Le cortège est escorté par des détachements de troupes et précédé d'un corps de musique. On y voit

figurer quinze chars emblématiques. Les employés de la fabrique, porteurs de drapeaux et de cartels, sont tous à cheval. Les ouvriers et les ouvrières suivent, assis dans vingt chariots.

Voici en quels termes Guillaume Schamp parle de ce cortège :

Le matin j'ai vu le cortège représentant l'inauguration de la nouvelle fabrique de filature de Mr Bauwens. Chars avec des attributs de filage etc. Huit negres portaient une pièce de toile superfine de sa fabrique, suivi de vingt chariots avec les fileuses et ouvriers.

On se rendait à cette époque à Tronchiennes en passant par Mariakerke, ce qui était un fort long trajet. La route directe de Gand à Tronchiennes, par le hameau de Royghem, ne fut ouverte qu'en 1826. 12 et 14.

3 Février. — Distribution solennelle, dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, des récompenses accordées par la ville aux tisserands du département de l'Escaut qui ont apporté les plus belles pièces de toile au marché de Gand.

Ces prix, tous en argent, consistent en tabatières, montres, boucles de soulier et navettes *(schietspoelen)*. 13.

16 Février. — Le conseil municipal décide d'offrir une médaille à Liévin Bauwens en reconnaissance des services qu'il a rendus au pays et à la ville de Gand.

Rappelons que ce grand citoyen refusa les titres de noblesse que l'empereur Napoléon voulut lui octroyer. 2.

18 Février. — Le département de l'Escaut doit livrer 575 hommes pour l'armée active et 575 pour l'armée de réserve. Dans ce nombre, le contingent à fournir par l'arrondissement de Gand est fixé à deux cents hommes pour chacune des deux armées. 3 et 13.

5 Mars. — Arrêté du maire fixant comme lieu de déchargement :

1° Pour les charbons de bois et les braises, le quai de l'arrière-Lys ou *Achterleye*.

2° Pour les charbons de terre, *Steen-kolen,* le quai *tusschen de Predikersbrugge en de Oordeelbrugge,* c'est à dire le vieux quai aux Oignons et le quai des Récollets.

Aucun bateau de charbons ne pouvait décharger sur un autre quai que ceux désignés ci-dessus. Il est à remarquer qu'à cette époque tous les charbons arrivaient à Gand par eau. 1 et 13.

19 Mars. — Le préfet informe le maire, avec prière d'en donner avis à ses administrés, qu'une « addition de dix centimes au principal de la contribution » est établie pour couvrir les frais de la guerre. 3.

28 Mars. — Curieuse annonce publiée par la *Gazette van Gent.* Un boulanger promet trois cents francs de récompense à celui qui lui fera connaître l'auteur de la calomnie répandue dans le public et l'accusant de s'être enrichi d'une façon malhonnête, *oneerlyk,* au détriment de ses clients. 13.

22 Avril. — Le préfet annonce à la municipalité que le gouvernement, tout en créant de nouveaux

impôts, s'occupera des moyens qui permettront à la ville de Gand, dont la dette est considérable, de sortir de ses embarras financiers.

Ces embarras sont le résultat des contributions forcées, des réquisitions, des impôts extraordinaires et des vexations de toutes sortes que la ville de Gand a dû supporter depuis l'annexion de la Belgique à la France. 3.

25 Avril. — Le prince Joseph, frère de l'empereur et grand électeur de l'empire, arrive à Gand où il séjourne pendant deux jours. Il est reçu en grand cortège à la porte d'Anvers. Banquet, bal à la préfecture, représentation de gala au grand théâtre où l'on chante des couplets de circonstance.

Il fait don à la bibliothèque de la ville du magnifique ouvrage de Piranesi, *Traité des arts d'architecture, peinture et sculpture*. Son nom figure, avec ceux des autres bienfaiteurs de la bibliothèque, sur une plaque incrustée dans le mur extérieur de Baudeloo. 6 et 14.

23 Mai. — Fêtes à l'occasion du couronnement à Milan de l'empereur Napoléon, comme roi d'Italie. L'après-midi la musique de la garde municipale se fait entendre à la Coupure qui était alors la promenade favorite des Gantois.

Le canal, connu sous le nom de Coupure et creusé pour mettre le canal de Bruges en communication avec la Lys, fut inauguré au mois de Décembre 1753. Le canal de Gand à Bruges fut ouvert en 1613. 1 et 13.

27 Mai. — Le maire informe la population gantoise

que le portrait de l'empereur Napoléon, placé provisoirement dans la grande salle de l'hôtel de ville, sera visible du 27 Mai au 2 Juin depuis dix heures du matin jusqu'à midi. 13.

4 Juin. — Ouverture pour le public de la bibliothèque installée dans l'ancienne abbaye de Baudeloo et cédée à la ville le 23 Mai 1804. La bibliothèque sera ouverte les mardi, jeudi et samedi de dix heures à midi et l'après-midi de trois à cinq heures. 6.

11 Juin. — Le maire de Gand et celui de Ledeberg rétablissent un ancien et curieux usage, consistant à permettre aux orphelins pauvres, *Kulders,* de se rendre tous les ans dans cette dernière commune et d'y prendre part à un tir à l'arc organisé pour eux sur le *Driesch.*

Ce tir, qui attirait beaucoup de monde à Ledeberg, avait lieu le mardi avant la Fête-Dieu. 19.

15 Juin. — Exécution d'un *Binder* sur le marché du Vendredi. 11.

25 Juin. — Lettre du préfet au maire pour se plaindre du grand nombre de conscrits réfractaires et déserteurs. L'autorité municipale doit prêter tout son concours aux gendarmes et aux soldats chargés d'arrêter les conscrits et ceux qui les reçoivent chez eux. 3.

27 Juin. — Le maire de la ville de Gand prévient les bateliers de Tournai, de Mons et des environs qu'ils ne doivent plus se cacher. Ils peuvent se rendre dans le département de l'Escaut sans craindre d'être appréhendés pour servir sur les bâtiments de guerre de l'état. La gendarmerie a reçu du préfet

l'ordre de ne plus se livrer à la presse des bateliers et des matelots. 1 et 13.

3 Juillet. — Ouverture de l'hospice des incurables dans l'ancienne abbaye de *ter Haeghen*, rue des Meuniers. L'hospice, comme plusieurs établissements charitables du même genre, fut fondé par le chanoine Triest, cet homme de bien dont la ville de Gand s'honore à juste titre. L'hospice a été considérablement augmenté depuis, surtout dans ces derniers temps.

Des religieuses de l'ordre de Saint-Bernard, établies à Axel depuis le XIII^e^ siècle, firent en 1589 l'acquisition d'un terrain situé dans le quartier du *Vogelenzang*. Elles y établirent en 1606 leur couvent qui prit, comme celui d'Axel, le nom de *ter Haeghen*. Le couvent de *ter Haeghen* fut supprimé en 1794.

7 et 23.

11 Juillet. — Un arrêté du maire renouvelle les anciens règlements concernant les boulangers et le débit du pain dans l'intérieur de la ville.

Le poids et le prix du pain sont fixés tous les quinze jours, ou plus tôt s'il y a lieu, par le maire et sur le rapport des experts de la ville. Les boulangers étrangers, patentés, peuvent vendre du pain tous les jours, excepté le dimanche, sur la place Sainte-Pharaïlde depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

3.

25 Juillet. — Le conseil municipal décide de faire approfondir et élargir le canal qui va depuis la place de l'Ecluse, par le quai des Tuileries, le quai des Chartreux et le Meirhem, jusqu'au *Tolhuis* sur le

canal du Sas. Ce cours d'eau, un des souvenirs pittoresques du vieux Gand, existe encore aujourd'hui. 2 et 13.

12 Août. — Le préfet informe le maire de la création par le gouvernement d'une « compagnie de la réserve » forte de cent et soixante hommes, pour le département de l'Escaut. Cette compagnie est spécialement chargée de fournir des gardes pour la préfecture, les maisons de détention, les prisons criminelles etc.

La solde, la nourriture et le logement sont à la charge du département. La solde s'élève à la somme annuelle de quarante trois mille francs. 3.

21 Août. — Exécutions de six *Binders* sur le marché du Vendredi.

Voici une des nombreuses strophes de la complainte débitée par les chanteurs de rue relatant tous les détails du crime :

Deze zes, met meer gespuys,
Braeken in Mulhaerts huys
Met eenen boom g'heel dik, acht voeten lang,
Des nachts, alwaer hun vreedheyd duerde lang.
6.

9 Septembre. — Décret impérial rétablissant, à dater du 1[r] Janvier 1806, le calendrier grégorien. Ce décret a également pour résultat de restituer à plusieurs de nos rues, places publiques et ponts leurs anciennes dénominations. Un arrêté municipal du 19 Germinal an VIII (8 Avril 1797) avait, comme nous l'avons déjà vu, substitué à celles-ci d'autres dénominations d'un grotesque achevé. 17.

23 Septembre. — Suppression de la compagnie de la garde municipale créée le 8 Mai 1804. Cette compagnie se composait de cent hommes et avait un corps de musique de vingt-trois exécutants.

Cette suppression est motivée par la création des compagnies de réserve. 13.

29 Septembre. — La guerre est de nouveau déclarée entre la France d'un côté, et l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, coalisées, de l'autre.

Le préfet annonce au maire qu'une levée de 1024 conscrits pour le département de l'Escaut vient d'être ordonnée. Dans sa proclamation le préfet insiste sur l'honneur « qui attend les conscrits qui partageront la gloire de la nation française ». Il insiste également sur les mesures de rigueur qui atteindront les conscrits peu avides « d'aller grossir les phalanges et de voler sous les drapeaux ».

A noter que l'âge pour la conscription avait été abaissé et porté à dix-huit ans. 3.

6 Octobre. — Le conseil de recrutement fait procéder à l'arrestation d'un conscrit qui s'était coupé volontairement l'index afin de ne pas être incorporé.

Ce cas n'est pas isolé. A tout instant les conseils de recrutement voyaient comparaître devant eux des jeunes gens qui s'étaient mutilés dans l'espoir d'échapper à la conscription. 13.

7 Octobre. — Ouverture de « l'École primaire de médecine ». Les cours se donnent à l'hôpital civil et dans le *Pakhuis* du marché aux Grains. Il y a cinq cours :

Chirurgie. — Professeur van Rotterdam.

Anatomie et physiologie. — Professeur Kluyskens.

Accouchements. — Professeur de Block.

Chimie. — Professeur de Breucq.

Botanique. — Professeur Beyts.

Ce sont les mêmes professeurs qu'en 1804, mais chargés d'autres cours.

Cette école subsista jusqu'à la création de l'Université en 1817. 6 et 13.

8 Octobre. — Les marchands de bières étrangères doivent, comme les brasseurs de la ville, faire voiturer leurs bières par la corporation des *Biervoerders*. Plusieurs de ces corporations, malgré leur suppression officielle, avaient été, comme nous l'avons déjà vu, indirectement rétablies et exerçaient un véritable monopole. 3.

9 Octobre. — Proclamation de l'empereur annonçant que la guerre est déclarée entre la France et l'Angleterre. Les hostilités vont commencer sous peu. 11.

12 Octobre. — Fondation de la première grande école de musique connue à Gand. Voici en quels termes le compositeur Pierre de Volder fait connaître l'ouverture de son « Académie de musique ».

Gand, le 12 Octobre 1805.

Académie de Musique,

Dirigée par P.-J. de Volder, professeur de musique à Gand.

P.-J. de Volder, professeur de musique à Gand, vient d'établir à la salle dite *Sodalité*, rue Meire, une académie de musique dont l'ouverture se fera le premier Décembre 1805.

Des professeurs, que la ville de Gand met au rang des artistes les plus distingués qu'elle possède, y enseigneront la

musique dans toute sa perfection. Ils donneront leurs leçons depuis huit heures du matin jusqu'à midi.

Il y aura huit concerts, exécutés par les professeurs et différents artistes amateurs que le directeur leur adjoindra. Les élèves, dont la capacité sera reconnue, y feront également leur partie.

Cette Académie de musique fut le précurseur, pourrions-nous dire, de notre conservatoire fondé en 1835. Nous ignorons quel fut le sort de l'établissement créé par P. de Volder. 23.

29 Octobre. — Exécution d'un condamné à mort sur le marché du Vendredi. 11.

30 Octobre. — Proclamation de la capitulation de l'armée autrichienne à Ulm. Plus de vingt-mille hommes sont faits prisonniers de guerre. Cette capitulation ouvre l'Autriche aux Français. 6.

3 Novembre. — Arrêté du maire J. della Faille rétablissant les *nachtroepers en wakers*. La ville est divisée en dix-huit sections ayant chacune un veilleur ou crieur de nuit. Leur service commence à dix heures du soir et finit à quatre heures du matin. 1 et 3.

29 Novembre. — Les crieurs publics, accompagnés d'un trompette, lisent dans les rues, les bulletins de victoire annonçant que l'armée française est entrée le 13 Novembre à Vienne. Le lendemain cette lecture est faite pendant la représentation au grand théâtre. La grosse cloche et le carillon du beffroi ainsi que les cloches des églises se font entendre. Salves d'artillerie.

On annonce le même jour qu'une nouvelle levée

de conscrits va avoir lieu et que les habitants doivent se mettre en mesure de loger et de nourrir plusieurs régiments qui vont passer par Gand. 14.

1^r^ Décembre. — Deux régiments d'infanterie, un régiment de cavalerie et la légion italienne arrivent à Gand. Ce sont les premiers régiments dont le passage a été annoncé le 29 Novembre.

Ces mouvements de troupes avaient lieu, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, d'une façon presque permanente. 13.

4 Décembre. — Le prince impérial, Louis Bonaparte, commandant en chef de l'armée du Nord, arrive à Gand venant de Bruges. Il retourne le lendemain à Bruges. 13.

7 Décembre. — Règlement d'ordre intérieur pour le grand théâtre.

Conformément aux anciens règlements le spectacle doit commencer à cinq heures ou à cinq heures et demie pour finir à neuf heures au plus tard.

Quant à la façon de traiter les acteurs, rien n'est changé. C'est toujours la peine de l'emprisonnement qu'on leur applique. Le commissaire de police peut, pendant la représentation, faire arrêter et conduire un acteur en prison s'il y a à son égard, ainsi que le dit le règlement :

> De justes motifs de plaintes sur des objets qui seraient de nature à interrompre la représentation des pièces, ou à exciter des murmures du public, ou à troubler la tranquillité du spectacle. 23.

15 Décembre. — Proclamation, aux sons de la musique et au bruit des canons des remparts, de la

victoire remportée le 2 Décembre à Austerlitz, en Moravie, sur les troupes autrichiennes et russes. L'armée française était commandée par l'empereur Napoléon en personne.

La bataille d'Austerlitz, à laquelle les trois empereurs prirent part, fut suivie le 26 Décembre de la paix de Presbourg. Cette paix mit momentanément fin à la coalition formée contre Napoléon. 11.

21 Décembre. — Mort à l'hospice de Saint-Antoine d'une femme, nommée Thérèse Dubois, âgée de cent et sept ans. 14.

1806

Population. — 56209 habitants.

Maire. — J. della Faille.

Adjoints. — F. Verhegghen, vanden Berghe, Limnander et de Loose.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires : 658,692-01 francs. Dépenses ordinaires et extraordinaires : 466,975-78 francs.

Préfet du département. — Faipoult.

1r Janvier. — Suppression du calendrier républicain et rétablissement du calendrier grégorien en vertu du décret impérial du 22 Fructidor an XIII (9 Septembre 1805).

Le calendrier républicain fut en vigueur depuis le 22 Septembre 1792 ou 1r Vendémiaire an I, jusqu'au 31 Décembre 1805 ou 10 Nivôse an XIV. 7.

4 Janvier. — Le maire publie le sénatus consulte du 2 Vendémiaire an XIV (24 Septembre 1805) ordonnant une levée de quatre vingt mille hommes. 1.

8 Janvier. — Lecture par les crieurs publics des bulletins officiels annonçant que la paix avec l'Autriche, a été signée le 26 Décembre 1805, à Presbourg. Le maire lance en même temps une proclamation dont le texte français est un modèle

du style officiel de cette époque. On y lit entre autres :

Le peuple de Gand doit être instruit, par la cloche des victoires, de l'effet que celles du grand empereur Napoléon ont produit pour le bonheur de la France et de l'Allemagne.

1 et 7.

22 Janvier. — Conformément aux dispositions du décret impérial du 14 Brumaire an XIV (5 Novembre 1805), le préfet annonce qu'une prime de douze francs sera accordée aux agents de police, gardes champêtres et gardes forestiers pour chaque déserteur ou conscrit réfractaire qu'ils arrêteront.

3.

5 Février. — La fabrique d'église de Saint-Sauveur voulant opérer quelques *verbeteringen* à l'intérieur du temple décide, entre autres, de couvrir d'une enveloppe carrée de maçonnerie et de plâtre les piliers gothiques soutenant les voûtes des nefs.

Cet acte de vandalisme ne disparut qu'au bout d'un demi-siècle. En 1855 les colonnes furent dégagées et remises dans leur état primitif. 21.

16 Février. — Le conseil municipal alloue au maire « six mille francs annuels pour ses frais de représentation sans devoir rendre compte ».

2.

23 Février. — La paix, qui vient d'être conclue à Presbourg, semble avoir réveillé le goût des plaisirs chez la population gantoise. Aussi le carnaval est-il joyeusement et bruyamment fêté.

Chaque soir il n'y a pas moins de quatre « bals parés et masqués » au grand théâtre, au théâtre du

Mont-Parnasse, à la *Sodalité,* rue courte du Marais et à la cour Saint-Georges (foire de Leipzig), rue Haut-Port. Sans compter bien entendu les estaminets convertis en salles de danse. 13 et 14.

25 Février. — Une annonce, parue dans le *Journal du Commerce,* nous révèle l'existence d'une industrie qui a disparu depuis lors et que bien des chasseurs malheureux seraient enchantés de voir rétablir de nos jours :

Le sieur Buffet, traiteur, place d'Armes, a l'honneur de prévenir messieurs les amateurs de la chasse qu'il tient une volière de perdrix rouges, mâles et femelles, vivants. Ceux qui désireraient peupler leurs parcs de gibier pourront trouver chez lui un aliment au plaisir que procure la chasse.

Ce dernier membre de phrase est gros de sous-entendus. 14.

3 Mars. — A la suite de rixes entre bateliers, haleurs de bateaux et tourneurs de pont, le maire fixe leur salaire sur les différents cours d'eau traversant la ville. 1 et 3.

5 Mars. — Le préfet témoigne, par une proclamation, sa satisfaction de ce qu'un grand nombre de conscrits des années VIII à XIV (1799-1800 à 1805-1806) qui, « sourds à la voix de la patrie », s'étaient soustraits à l'accomplissement de leurs devoirs militaires, se sont présentés à la préfecture pour rejoindre leurs corps.

La proclamation du préfet est une preuve de la rareté du fait. Un grand nombre de conscrits manquent encore. 3.

15 Avril. — Exécution de trois *Binders* sur le marché du Vendredi. 11.

21 Avril. — Adjudication de la construction d'un pont tournant en remplacement du pont fixe *tusschen 't Pas*. L'ancien pont fixe, *Pasbrug*, était un pont en bois construit sur pilotis. 1 et 13.

10 Mai. — Un arrêté du maire ordonne à tous les cabaretiers, aubergistes, cafetiers et hôteliers de placer audessus de la porte d'entrée de leur établissement « une lanterne à réverbères de la forme et dimension de celles qui éclairent la ville ». Un règlement détermine les heures pendant lesquelles les lanternes doivent être allumées.

L'application d'un règlement du même genre, voté en 1853, fut un des principaux griefs invoqués contre les conseillers sortants qui succombèrent aux élections communales du mois d'Octobre 1854.

En 1806 la ville de Gand était éclairée par environ sept cents lanternes. 1 et 19.

20 Juin. — Un individu, accusé de bigamie, est condamné à douze années de fers et à six heures d'exposition publique. 14.

18 Juillet. — Le maire publie le décret impérial du 19 Février 1806 fixant la fête de la Saint-Napoléon au 15 Août, anniversaire de la naissance de l'empereur, et au premier dimanche du mois de Décembre la fête de l'anniversaire du couronnement et celle de la bataille d'Austerlitz. 1 et 3.

21 Juillet. — Ouverture dans la salle du Trône, à l'hôtel de ville, de l'exposition des Beaux-Arts, 98 exposants y prennent part avec 183 œuvres. L'expo-

sition, comme les précédentes, reste ouverte pendant quinze jours : deux heures le matin et deux heures l'après midi.

Le premier prix de peinture, au concours ouvert par l'académie, est décerné à Ferdinand Delvaux de Bruxelles. Le sujet à traiter par les concurrents est : *Saül et David*. Le prix consiste en une médaille d'or et cinq cents francs. 5 et 6.

29 Juillet. — Nouvelle circulaire du préfet au maire lui recommandant que la fête de la Saint-Napoléon et du rétablissement de la religion catholique « doit être marquée par un enthousiasme qui soit en tout digne de l'objet qui l'inspire ». 3.

12 Août. — Le maire reçoit notification du sénatus-consulte ordonnant une levée de cinquante mille hommes. Le contingent à fournir par le département de l'Escaut est de 1349 hommes. 3.

15 Août. — Fêtes à l'occasion de l'anniversaire de la naissance (15 Août 1769) de l'empereur Napoléon.

Te Deum. Concours d'escrime organisé par la chef-confrérie des escrimeurs de Saint-Michel. Représentation gratuite au grand théâtre et au théâtre flamand du *Parnassus Berg*. Feu d'artifice au marché du Vendredi. De huit à onze heures illumination générale et obligatoire. A minuit souper à la préfecture.

Pour la première fois, depuis le rétablissement des cultes, les autorités civiles et militaires suivent la procession. 13 et 14.

15 Août. — Premier concours public organisé par la chef-confrérie des escrimeurs de Saint-Michel depuis son rétablissement. Les prix consistent en

deux médailles d'argent accordées par la ville. Le théâtre est dressé au milieu du marché aux Grains. Au dix-septième et au dix-huitième siècle, les concours et les assauts d'armes se donnaient sur une grande estrade placée sur le marché du Vendredi. Les prix, octroyés par la ville, consistaient en pièces d'argenterie de valeur, telles que plats, coupes, cannettes, chandeliers, salières.

6 et 23.

3 Septembre. — Mise en adjudication de la reconstruction du pont tournant de Sainte-Agnès, nommé aussi pont du Jugement, *Oordeel Brug*. Il était situé entre le quai des Tilleuls et le quai des Récollets.

Ce pont, par lequel passaient les bateaux venant ou en destination de la Lys au Bois, fut changé plus tard en pont fixe. Le comblement de la Lys au Bois en 1899 l'a fait disparaître. 1 et 13.

14 Septembre. — Reconstitution de la loge maçonnique, *la Félicité bienfaisante*, qui avait suspendu ses travaux à la fin du règne de l'empereur Joseph II.

La Félicité bienfaisante fut fondée à Gand le 2 Juin 1783 et installée par le marquis de Gages, grand-maître provincial des Pays-Bas autrichiens. Elle cessa ses travaux en 1855. Un grand nombre de ses membres entrèrent au *Septentrion*, fondé en 1811.

La *Félicité bienfaisante* avait son local dans l'immeuble occupé aujourd'hui par la carrosserie Pulincx, rue de la Vallée. La grande salle de ce local, qui appartenait autrefois à la corporation des

Brasseurs, possède un plafond exécuté en relief, en 1673, par le sculpteur Jan Hanssche. Ce plafond, à sujets allégoriques d'une exécution remarquable, est encore aujourd'hui dans un état parfait de conservation. 6 et 23.

5 Octobre. — Première représentation de « *Don Juan*, opéra en deux actes, chef-d'œuvre du célèbre Mozard, orné de tout son spectacle. »

Nous n'avons aucun détail sur le succès obtenu par cet opéra dont la musique s'éloignait sensiblement des flons-flons du répertoire habituel de ce temps. Le *Journal du Commerce*, la seule feuille française paraissant à Gand, n'en souffle mot.

Quelques jours plus tard le *Journal du Commerce* consacre un long et élogieux article aux représentations données au grand théâtre par « les sieurs Roger et Lyonnet, plus connus sous le nom d'*Hommes incombustibles* ».

Il fallut attendre près d'un siècle avant de voir l'immortel chef-d'œuvre de Mozart repris en français sur notre scène. Cette seule et unique représentation eut lieu le 27 Février 1899. Depuis 1806 jusqu'à 1899, *Don Juan* fut toujours représenté en allemand par des troupes de passage ou par des troupes permanentes. 14 et 23.

8 Octobre. — Le préfet ordonne au maire de prendre les mesures nécessaires pour que les conscrits gantois, faisant partie du contingent des 1349 hommes à fournir par le département de l'Escaut, rejoignent leurs corps. Le nombre des conscrits manquants est si considérable que le préfet devra

rappeler d'autres classes pour remplacer les réfractaires et les déserteurs.

Les parents recevront chez eux des militaires, ce qu'on nommait placer une garnison, jusqu'à ce que leurs fils soient rentrés au régiment. Ils seront de plus, suivant les cas, condamnés à payer une indemnité de quinze cents francs recouvrable sur leurs meubles et immeubles. 3.

20 Octobre. — Le conseil municipal décide de faire exécuter par le peintre Joseph Paelinck le portrait en pied de l'impératrice Joséphine. Un crédit de quinze cents francs est voté pour cet objet. 2.

9 Novembre. — Proclamation des bulletins de victoire de la grande armée. Bataille de Iena dans le grand duché de Saxe-Weimar. Les Allemands laissent entre les mains des vainqueurs soixante drapeaux, vingt-cinq mille prisonniers et deux cents pièces de canon.

Te Deum. Grosse cloche et carillon du beffroi. Le soir il est fait lecture des bulletins au grand théâtre pendant la représentation. Cette lecture avait lieu pour chaque bulletin arrivé à Gand. Nous mentionnons spécialement celui relatif à la bataille d'Iena à cause de l'influence que celle-ci eut sur les autres opérations militaires. 1 et 13.

10 Novembre. — Un arrêté du préfet ordonne que le théâtre du Mont-Parnasse, nommé aussi théâtre de la Rhétorique, sera fermé à dater du 1[r] Janvier 1807. Cet arrêté était l'application d'un autre du 8 Juin 1806 ordonnant la fermeture de tous les

théâtres flamands qui existaient dans les villes et villages du département de l'Escaut.

Le gouvernement impérial, continuant les traditions du gouvernement de la république, voulait supprimer la langue maternelle de nos populations. Rien d'étonnant à ce que défense fut faite de jouer des pièces flamandes.

La salle du Mont-Parnasse, dont nous aurons encore l'occasion de parler, fut construite en 1789 pour la chambre de rhétorique des *Fonteinisten*. Il y avait un rang de loges et une galerie; au rez-de-chaussée, comme dans tous les théâtres, deux places : le parquet et le parterre.

La construction du théâtre Minard, dont l'inauguration eut lieu pendant la kermesse de 1847, entraîna la suppression du théâtre du *Parnassusberg* qui fut converti en salle de danse. 6 et 23.

27 Novembre. — Le conseil municipal vote un règlement et un tarif pour le service des inhumations. En voici quelques extraits :

La grande voiture de deuil drapée en noir en dedans et au dehors avec les ornements accessoires . . . . 20 francs
Voiture de deuil ordinaire . . . . . 8 francs
Les voitures sont à deux chevaux. Les chevaux auront des harnais particuliers et seront caparaçonnés avec magnificence.
Transport d'un enfant en dessous de huit ans. . 2 francs
Transport d'un enfant en dessous de quatre ans. 1 franc
Les porteurs auront de grands manteaux noirs à longues manches boutonnés sur la poitrine et des bas noirs.
Les porte cierges porteront un habit français, veste, culotte et bas noirs.
Pour tous, le chapeau à trois cornes. 2.

1er Décembre. — Ouverture à l'hôpital civil des cours pratiques de médecine, chirurgie et pharmacie en exécution du décret impérial du 2 Juin 1806.

Les élèves doivent être âgés de seize ans et connaître le français. Ceux qui ne connaissent pas cette langue ont un an pour l'apprendre. 3.

7 Décembre. — Célébration de l'anniversaire du couronnement de l'empereur Napoléon et de la bataille d'Austerlitz. Te Deum, revue, banquets, jeux populaires etc. 13.

8 Décembre. — Distribution des prix aux élèves des quatre écoles primaires.

On faisait autrefois grand cas de l'écriture. Cela est tellement vrai que cette branche d'études figure à la tête du programme de la distribution des prix de 1806. Ce programme nous apprend qu'il y avait alors des cours d'écriture ancienne. 13.

20 Décembre. — Arrêté du maire sur la police du marché aux Volailles.

Il est défendu aux personnes qui font le commerce de volailles et de gibier de se trouver au marché avant dix heures du matin en hiver et avant neuf heures en été. De même que pour le beurre, il est défendu aux paysans de vendre leurs marchandises en route; ils ne peuvent le faire que sur le marché. 1 et 3.

24 Décembre. — Résolution du tribunal de première instance fixant le tableau des avocats admis à plaider devant le tribunal civil de Gand. La ville de Gand, dont la population en 1806 est d'environ

cinquante-six mille habitants, ne compte que trente-huit avocats inscrits au tableau. Il y cent et huit docteurs en droits non inscrits.

Les premiers sont désignés, dans le *Wegwijzer,* sous la rubrique de *Rechtsgeleerde geadmitteerd by den tribunal civil tot Gend;* les premiers sous celle de *Rechtsgeleerde binnen Gend residerende.*

Aujourd'hui il y a à Gand deux cent et dix avocats inscrits près la cour d'appel et cinquante-deux avocats stagiaires. 14 et 17.

1807

Population. — 58138 habitants.

Maire. — J. della Faille.

Adjoints. — F. Verhegghen, vanden Berghe, Limnander et de Loose.

Budget. — En recettes et en dépenses ordinaires et extraordinaires : 709,842-43 francs.

Préfet du département. — Faipoult.

1er Janvier. — Première année de la publication du *Snoecks Almanach* format in 24°, paraissant à l'origine sous le titre de *Stuyvers Almanach*.

Cet almanach populaire, qui se tire à des milliers d'exemplaires, porta successivement les dénominations de *Stuyvers-Almanach, Kluchtigen Almanach, Dobbelen Gendschen Almanach, Nieuwen Almanach, Klucht en Liedekens Almanach, Vier cents Almanach*. Depuis 1828 il porte le titre de *Snoecks Almanach*, d'après le nom de son premier imprimeur Snoeck-Ducaju. 20 et 23.

7 Janvier. — Tirage au sort pour une nouvelle levée de recrues destinées à l'armée active et à l'armée de réserve. 14.

21 Janvier. — Une annonce du *Journal du Commerce* fait connaître au public que :

Jean Baptiste de Moerloose, successeur du sieur de Wilde, concierge de la maison des Alexiens, a l'honneur de prévenir

les parents, qui auraient dans leurs familles des personnes dont l'esprit serait aliéné, qu'il s'en chargerait moyennant une pension modérée.

Cette annonce nous fait connaître le régime auquel les aliénés étaient autrefois soumis. Le concierge des Alexiens (aujourd'hui école de Saint-Amand et académie de Saint-Luc), où l'on enfermait les prisonniers militaires et les prisonniers pour dettes, se chargeait, sans aucune contrôle, de garder également les aliénés.

Ce régime barbare ne prit véritablement fin qu'en 1857 avec l'ouverture du nouvel hospice Guislain.

14.

30 Janvier. — Ordonnance de la municipalité désignant officiellement les rues et les places publiques formant l'itinéraire, *den Toer*, à suivre par les voitures pendant les journées de Carnaval. Cet itinéraire est encore suivi aujourd'hui.

C'est le premier règlement communal sur cette matière dont nous ayons connaissance. Il débute ainsi :

Ten eynde te voorkomen alle voorvallen die resulteren uyt de verwerringe der rytuygen, als de zelve eene verschillige directie hebben, wordt er bevolen aen alle koetziers de zelve te voeren in de maniere dat zy komen van den Koornmerkt in de Langemunte, Vrydagmerkt....

Cette ordonnance donne lieu de croire qu'antérieurement les voitures allaient dans les deux sens et se croisaient à tout instant au lieu de suivre, comme elles le font depuis lors, la même direction.

1 et 23.

1er Février. — Fondation de la loge maçonnique *la Parfaite Union*, annoncée par le *Journal du Commerce* du 31 Janvier 1807 dans les termes suivants :

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers.

Dimanche, premier jour du deuxième mois de l'an de la vraie lumière 5807 (en style vulgaire 1807) s'ouvre un nouveau temple dédié aux vertus maçonniques sous le titre distinctif de *la Parfaite Union*, à l'auberge de l'Empereur N° 303 rue dite de la Grange, chez le sieur de Meester, près du marché aux Grains.

Les loges, comme toutes les autres sociétés, ne pouvaient s'établir qu'avec la permission des autorités qui avaient la haute main sur elles.

« L'auberge de l'Empereur » servit également de local, au XVIII^e^ siècle, à la loge *les Frères zélés*.

6, 14 et 23.

2 Février. — Circulaire adressée par le préfet pour se plaindre, encore une fois, du refus des conscrits à rejoindre leurs régiments. Des soldats seront placés chez les parents dont les fils sont en retard de remplir leurs obligations militaires. Outre le logement et la nourriture, ces militaires recevaient une indemnité de trois francs par jour à payer par les parents.

3.

20 Février. — Publication du cinquante-sixième bulletin de victoire de la grande armée. Victoire remportée à Eylau (Prusse) où Napoléon met en déroute l'armée russe composée de septante mille hommes et renforcée de dix mille hommes de l'armée prussienne. L'armée française comptait soixante mille hommes.

La lecture du bulletin est faite, avec le cérémonial habituel, dans les différents quartiers de la ville au son de la grosse cloche et du carillon du beffroi. Le soir manifestation au grand théâtre. 13.

28 Février. — En présence de la hausse persistante du prix de la viande, malgré l'abaissement du prix du bétail, l'administration municipale propose de créer une mercuriale pour la viande de boucherie dans le même genre que celle existant pour le pain.

Les bouchers baissent immédiatement leur prix et la municipalité gantoise renonce à l'etablissement d'une mercuriale. 2 et 13.

2 Mars. — Le receveur des biens de l'église de Saint-Michel présente en vente de nombreux objets en marbre, en pierre et en bois, ainsi qu'une croix en fer, probablement une croix faîtière, de douze pieds de hauteur.

Nous signalons ce fait pour montrer l'incurie et l'ignorance des conseils de fabrique de certaines églises qui ont aliéné, sans nécessité aucune, des objets présentant un sérieux intérêt artistique, archéologique ou historique. Les exemples qu'on pourrait citer sont nombreux. 13.

14 Mars. — On connait la place importante faite à l'orchestre dans les œuvres lyriques modernes. Autrefois son rôle était tout à fait secondaire. Le *Commerce de Gand*, dans le compte-rendu d'une représentation au grand théâtre, s'exprime à ce sujet dans les termes suivants :

L'orchestre n'est qu'un accessoire destiné à ajouter le charme de la musique à l'action théâtrale. 14.

21 Mars. — Le conseil municipal décide, pour la première fois, d'allouer un subside au directeur du grand théâtre. Ce subside est fixé à la somme de six mille francs. Cette somme fut réduite à quatre mille francs en 1811. Antérieurement on accordait parfois une avance que le directeur devait restituer. Il est à noter que le théâtre était à cette époque une propriété particulière dont le loyer s'élevait en 1807 à la somme exorbitante de douze mille francs.

Depuis 1807 une somme annuelle figure, de ce chef, tous les ans au budget de la ville.

Les deux premiers considérants de la décision portent :

Considérant qu'il est de la dignité de la ville de Gand qu'elle ait un spectacle français qui réponde au rang distingué qu'elle occupe parmi les villes de l'empire français.

Considérant que, par les circonstances, plusieurs entreprises se sont successivement écroulées depuis quelques ans; que l'entreprise actuelle est menacée du même sort, si le sieur Fémy, directeur du spectacle, n'obtient des secours à titre d'indemnité et d'encouragement. 2 et 23.

16 Avril. — Proclamation du préfet annonçant :

Une nouvelle levée de conscrits s'apprête et il est besoin d'un nouveau sacrifice pour seconder les vues pacifiques de sa Majesté.

L'annonce de cette levée de soldats provoque un vif mouvement de révolte que les agents du gouvernement français ont grand' peine à réprimer.

3 et 13.

20 Avril. — Circulaire envoyée par le préfet aux maires pour appeler leur attention sur le grand

nombre de conscrits réfractaires et déserteurs qui, malgré les promesses du gouvernement de ne pas les inquiéter, continuent à se cacher et à ne pas rejoindre leurs régiments. 3 et 13.

24 Avril. — Formation à Gand d'une association de pères de familles dans le but de pourvoir au remplacement de leurs fils désignés pour le service militaire. Le prix d'un remplaçant étant fort élevé, c'était sur la classe ouvrière et sur une grande partie de la bourgeoisie que pesait tout le poids de la conscription militaire. 13.

25 Avril. — Nouveau règlement sur le chargement et le déchargement des bateaux au quai de la *Lieve*. Un grand mouvement de bateaux avait lieu à cette époque au bassin de la *Lieve*. Une grue y était placée à l'endroit où stationnent aujourd'hui les chariots de transport, *voermanswagens*. 1 et 13.

2 Mai. — Le conseil municipal décide de se rendre acquéreur du fortin le Rabot mis en vente publique par le gouvernement français.

Le Rabot était une de ces propriétés, appartenant à la ville de Gand, dont le gouvernement français s'empara en les qualifiant de propriétés de l'état. Déjà en 1798 le conseil municipal avait protesté, mais inutilement, contre ces usurpations.

Jusqu'en 1860 le Rabot conserva sa forme primitive tel qu'il avait été construit en 1489. La création du nouveau quartier du Rabot et l'élargissement du boulevard du Béguinage entraînèrent des modifications à la façade du fortin. Celle-ci fut reculée. Le cours d'eau, qui coulait derrière le Rabot, a été

comblé en 1872 quand on établit le chemin de fer de ceinture. 2 et 23.

3 Mai. — Publication du décret impérial du 18 Avril 1807, ordonnant une levée de quatre-vingt mille soldats. En voici les deux premiers articles :

Article 1.

Quatre vingt mille conscrits sont mis à la disposition du gouvernement.

Article 2.

Ils seront pris parmi les jeunes gens qui sont nés du 1ᵉʳ Janvier 1788 au 1ᵉʳ Janvier 1789.

C'étaient donc quatre-vingt mille jeunes gens, de dix-huit à dix-neuf ans, qu'on envoyait, ainsi que le porte le décret « aux armées hors des frontières ».

Les arrondissements de Gand et d'Eecloo devaient fournir dans cette levée 638 hommes. 14.

12 Mai. — Inauguration à l'hôtel de ville du portrait en pied du préfet Faipoult, peint par Paelinck.

Un poète local composa à l'occasion de cette cérémonie les vers suivants, dans le goût du temps :

Peins-nous l'indulgente bonté ;
Joins-y de la sagesse et de la fermeté,
L'expression noble et fidèle ;
Où chercheras-tu ton modèle ?
Pas loin, répond l'artiste, et mon ouvrage est fait.
Je viens de peindre le préfet.

Ce tableau orne aujourd'hui la salle des pas perdus du Palais de Justice. 14 et 19.

14 Mai. — Vente publique d'une superbe collection de tulipes se trouvant dans les jardins de l'horticulteur Verschaffelt, rue de la Caverne. Le

catalogue, distribué dans tout le pays, énumère les nouvelles espèces de tulipes faisant partie de cette collection.

La culture des tulipes, fort à la mode autrefois à Gand, perdit insensiblement de sa vogue. Aujourd'hui les amateurs de tulipes sont devenus très rares. Les orchydées, comme les camélias il y a une cinquantaine d'années, ont actuellement la grande vogue.

13.

19 Mai. — Nouvelles plaintes du préfet sur le nombre considérable de déserteurs parmi les soldats originaires du département de l'Escaut. Dans les trois premiers mois de l'année 1807, cent et six soldats ont déserté.

Ce qui est incompréhensible, dit le préfet « quand tous les corps de l'armée se couvrent de gloire et que les soldats sont enrôlés sous les drapeaux que suit toujours la victoire ». Il ordonne aux maires de mettre les gendarmes et la troupe « perpétuellement en mouvement pour l'arrestation des déserteurs et des réfractaires ». 3.

7 Juin. — Publication, avec le cérémonial ordinaire, d'un bulletin de victoire de la grande armée annonçant la prise de Dantzig (24 Mai). La ville de Dantzig fut frappée d'une contribution de guerre de vingt millions de francs.

Le maréchal Lefebvre, qui commandait l'armée française d'investissement, fut anobli et reçut le titre de duc de Dantzig. 13.

15 Juin. — Fondation de la loge maçonnique *les Vrais Amis*. Cette loge, dissoute vers le milieu du

siècle dernier, occupait l'ancien refuge de Saint-Bavon où s'installa en 1865 la loge *la Liberté*.

Les bâtiments, occupés par ces deux loges, étaient connus autrefois sous le nom de *Achter Zikkele* pour les distinguer du *Groote Zikkele* (grande Faucille) dans lequel on a établi, en 1898 le conservatoire de musique.

Dès le quatorzième siècle, et peut-être plus tôt, le *Achter Zikkele* et le *Groote Zikkele*, qui ne formaient alors qu'une seule propriété appartenaient à la famille vander Zickelen dont elle prit le nom. La division de cette propriété eut lieu au XVI^e^ siècle.

La *Liberté* a quité en 1900 l'*Achter Zikkele*, qui va être restauré et sera occupé également par le conservatoire. 6, 22 et 23.

1^r^ Juillet. — En vertu d'une ordonnance du maire della Faille d'Hane, on commence à dévaser et à élargir, aux frais des propriétaires riverains, les cours d'eau suivants :

1° Depuis le pont du Pré d'amour jusqu'au petit pont près de l'église de Saint-Sauveur.

2° Depuis le pont de Saint-Gilles jusqu'au Meirhem.

3° Depuis la Lieve, passant sous le couvent des Augustins, jusqu'au pont du *Berouw*.

Le travail est complètement terminé le 1^r^ Octobre suivant.

Nous donnons cette énumération pour conserver le souvenir des anciens cours d'eau qui sillonnaient autrefois la ville et dont un grand nombre, surtout dans ces derniers temps, ont été, en tout ou en partie, comblés ou survoûtés. 1 et 13.

5 Juillet. — Mise en adjudication pour la somme de 18785 francs, de la construction de l'orangerie et des serres du jardin botanique. Le jardin botanique fut créé en 1797 par le docteur Bernard Coppens sur les plans de l'architecte gantois Pisson. Il occupe l'emplacement du jardin de l'ancienne abbaye de Baudeloo supprimée en 1796.

En 1813 le conseil municipal vota un nouveau crédit de 15,000 francs pour l'achèvement complet de l'orangerie et des serres. 2 et 13.

9 Juillet. — Un avis du maire prévient les forains que la foire dite *Bijlokefoore* se tiendra également à la place d'Armes du 1[r] au 14 Août.

Cette foire se nommait ainsi parce qu'à l'origine elle se tenait dans l'enclos et aux environs de l'abbaye de la *Bijloke* fondée en 1227. Elle coïncidait avec la kermesse de Saint-Pierre.

Les forains ne se contentèrent pas de la *Bijloke,* ils occupèrent bientôt le quai des Tilleuls, le quai des Récollets, le quai des Violettes, le quai au Bois et même la place du Marais. Ils finirent par envahir jusqu'à la place d'Armes et la place des Récollets.

Ces empiètements successifs se faisaient par simple tolérance. Ce n'est qu'en 1807 que nous voyons pour la première fois la place d'Armes désignée comme emplacement pour la *Bijlokefoore* ou foire d'été. 1, 6 et 23.

13 Juillet. — Proclamation de bulletins de victoire de la grande armée. Victoire de Friedland. Armistice avec la Prusse. Traité de paix de Tilsitt.

La lecture de ces bulletins n'empêchait pas les

conscrits de se soustraire, par tous les moyens, à l'honneur de se faire tuer loin de leur pays. Quelques jours auparavant le préfet avait lancé une nouvelle circulaire se plaignant du nombre considérable de conscrits réfractaires et déserteurs appartenant au contingent du département de l'Escaut.

3, 13 et 14.

28 Juillet. — Réjouissances publiques à l'occasion de la paix conclue entre la France, la Russie et la Prusse (paix de Tilsitt).

Un long cortège, composé de toutes les autorités civiles et militaires et escorté par les troupes de la garnison avec leurs corps de musique parcourt les divers quartiers de la ville. Il s'arrête de temps en temps pendant que les crieurs font la lecture du traité de paix.

Durant toute la journée la grosse cloche et le carillon du beffroi, ainsi que les cloches des églises, se font entendre d'heure en heure tandis que le canon tonne sur les remparts. Le soir illumination générale et banquet à la préfecture. 3, 6 et 13.

1^r^ Août. — La commission des hospices met en adjudication le dévasement du fossé Sainte-Élisabeth. Ce fossé entourait le grand béguinage et aboutissait au rempart, aujourd'hui boulevard du *Béguinage*.

Une partie de la rue du *Rabot* actuelle est bâtie sur ce fossé maintenant comblé. Il coulait aussi derrière la rue du Fossé Sainte-Élisabeth ou *Begijnengracht*. 1 et 4.

3 Août. — Exécution d'un condamné à mort sur le marché du Vendredi. Le couteau de la guillotine

fonctionne si mal qu'il faut s'y prendre à plus d'une reprise et que la tête n'est détachée qu'au troisième coup. 14.

15 et 16 Août. — A l'occasion de la conclusion de la paix, on célèbre avec un grand éclat l'anniversaire de la naissance de l'empereur. Revue, Te Deum, concours organisés par les quatre chefs-confréries d'armes, jeux populaires, concerts par la musique militaire, feu d'artifice au marché du Vendredi, cortège, banquets, illumination générale, etc.

Un article du programme des fêtes porte que les autorités civiles et militaires assisteront à la procession qui sortira après le Te Deum. 1 et 6.

26 Août. — Publication du sénatus consulte du 19 Août supprimant le Tribunat. Le département de l'Escaut était représenté au Tribunat par Charles van Hulthem.

Le Tribunat était une assemblée législative établie par la constitution du 24 Frimaire an VIII (16 Décembre 1799). Composé à l'origine de cent membres, ce nombre fut réduit à cinquante le 16 Thermidor an X (4 Août 1802). Les tribuns étaient nommés pour cinq ans par le sénat et jouissaient d'un traitement de quinze mille francs. 1 et 6.

25 Septembre. — Adjudication des travaux pour le creusement d'un puits, destiné à alimenter la pompe qui sera établie au marché aux Légumes. La « pompe monumentale » en pierre de taille, qui s'y trouve encore aujourd'hui, ne fut construite qu'en 1812.

A quelques pieds de profondeur on découvre les traces d'un ouvrage de maçonnerie en pierres de taille. 1 et 23.

30 Septembre. — Adjudication des travaux à effectuer au corps de garde de la place d'Armes. Le double aigle autrichien qui, jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, surmontait le corps de garde est remplacé par l'aigle impérial français. Celui-ci disparut à son tour en 1815 pour faire place aux armes de la ville, sculptées en pierre blanche, qui furent fixées dans la façade.

Le corps de garde est l'œuvre de l'architecte gantois Bernard de Wilde. Celui-ci construisit également le théâtre et la *Gilde Kamer* de la chef-confrérie des archers de Saint-Sébastien (hôtel de la Poste).

La belle façade de la *Gilde Kamer* fut malheureusement démolie en 1826 quand on ajouta encore un étage au bâtiment qui forme l'hôtel de la Poste. Le théâtre, qui comptait exactement un siècle d'existence, fut démoli en 1837. Sur son emplacement on construisit le théâtre actuel inauguré en 1840. 1 et 6.

28 Novembre. — Arrêté du maire défendant :

't Zy by dage ofte nachte Lochtballen te doen opgaen met brandende wieken, bevochtigd door spiritus van wyn ofte andere vlambare likeuren.

L'ascension de ballons libres était un sport fort à la mode à cette époque. Des commencements d'incendie, provoqués par la chute de récipients renfermant des matières enflammées, obligèrent l'administration municipale à prendre l'arrêté ci-dessus.

Cet arrêté ne fait que reproduire l'ordonnance des échevins du 26 Mai 1786 : *raekende de Lochtuygen met vuer, genaemd Montgolfieren.* 1, 6 et 23.

29 Novembre. — Entrée solennelle du nouvel évêque le prince Maurice de Broglie. Ses difficultés avec le gouvernement français le forcèrent, après quatre mois d'emprisonnement, à donner sa démission au mois de Juillet 1812.

Le 4 Avril 1813, Napoléon lui donna pour successeur le vicaire-général de Malines, Delabrue. Cette nomination, qu'une partie du clergé du diocèse de Gand refusa de reconnaître, donna lieu à des incidents divers qui durèrent jusqu'à la chute de l'empire français. 13 et 14.

6 Décembre. — Fête de l'anniversaire du couronnement de l'empereur. Les ministres du culte reçoivent l'ordre de prononcer dans les églises un discours sur « la gloire des armées françaises ». 3.

31 Décembre. — Le maire rappelle que, conformément aux ordres du ministre de la police générale française, aucune personne étrangère à la ville de Gand ne peut y entrer ni en sortir sans être munie d'un passe-port.

Les cultivateurs des environs qui approvisionnent le marché de Gand sont seuls exemptés de cette mesure. Il en est de même des conscrits qui se rendent au dépôt ou qui vont rejoindre leurs régiments. 1 et 13.

1808

Population. — 59353 habitants.

Maire. — J. della Faille.

Adjoints. — F. Verhegghen, Limnander, de Loose et Em. Papeleu, fils.

Budget. — En recettes et en dépenses ordinaires et extraordinaires : 1,286,582-82 francs.

Préfet du département. — Faipoult.

2 Janvier. — Le tribunal prononce des peines, variant de une à deux années d'emprisonnement, contre des personnes ayant donné asile à des conscrits réfractaires ou à des déserteurs. Parmi les personnes condamnées se trouve un habitant d'Exaerde, coupable d'avoir accueilli chez lui son neveu, conscrit réfractaire.

Les tribunaux prononçaient à tout instant des condamnations dans le genre de celles que nous venons de citer. Nous ne mentionnerons donc plus que celles présentant un intérêt particulier. 7.

8 Janvier. — Le maire prévient les habitants qu'une armoire, renfermant un « appareil fumigatoire » et tout ce qui est nécessaire pour rappeler à la vie les personnes noyées ou asphyxiées, est déposée au corps de garde des pompiers près de l'hôtel de ville (aujourd'hui local de la bourse du travail).

Nous signalons ce fait parce que c'est la première fois qu'une pareille mesure de précaution est prise par l'autorité municipale. 13.

25 Janvier. — Départ pour Paris de la députation du collège électoral du département de l'Escaut, chargée de faire connaître à l'empereur Napoléon les vœux du département.

Cette députation se compose du préfet Faipoult; de Charles van Hulthem, député; de Beyens, président du tribunal de première instance; de P.-P. Serdobbel, président du tribunal de commerce et de de Potter-Kervyn, conseiller de préfecture. Toutes les autorités civiles et militaires et les quatre chefs-confréries d'armes leur font escorte jusqu'à l'extrémité du faubourg de la porte de Courtrai. 13 et 14.

10 Février. — Le préfet Faipoult se rend à Flessingue dont il va prendre possession au nom de l'empereur. Il nomme provisoirement les maire, adjoints et conseillers municipaux de Flessingue. 13.

14 Février. — Publication d'un décret de l'empereur du 7 Février, annonçant que le département de l'Escaut doit fournir, dans la levée de 60,000 conscrits, 1074 hommes pour l'armée active et 359 hommes pour l'armée de réserve. L'arrondissement de Gand est compris dans ce chiffre pour 375 hommes de l'armée active et 125 hommes de l'armée de réserve. 3 et 13.

20 Février. — Mandement de l'évêque sur le carême. Il est défendu de manger de la viande aux jours indiqués dans le mandement.

Ceux qui ont obtenu la permission de faire gras aux jours défendus, verseront au moins un escalin dans les *offer-blokken* des églises paroissiales.

10 et 13.

14 Mars. — Le maire rappelle qu'il est interdit aux cavaliers de faire courir leurs chevaux à l'intérieur de la ville. Cette mesure était nécessitée par l'étroitesse des rues les plus fréquentées de la ville, élargies depuis lors, telles que la digue de Brabant, la rue de Brabant, la rue du Soleil, la rue des Foulons, etc.

Le danger n'était pas aussi grand pour les attelages. Les chariots allaient au pas et les carrosses des particuliers ne faisaient que de rares apparitions dans les rues de la ville. Quant au service des voitures publiques, vigilantes, fiacres etc., tel qu'il existe aujourd'hui, il était totalement inconnu à cette époque. Les diligences devaient également garder en ville une allure modérée. 1 et 13.

10 Avril. — Publication du décret de l'empereur ordonnant la mise en activité des conscrits de l'année 1809. Les conscrits de l'arrondissement se réuniront le 25 à Gand et se mettront en route le lendemain pour être incorporés dans leurs régiments.

2 et 14.

11 Avril. — Le maire della Faille, élu membre du corps-législatif, donne sa démission. Il est remplacé provisoirement par l'adjoint Limnander. 2.

14 Avril. — Le conseil municipal vote une somme de 84,000 francs pour les travaux de premier établissement de la caserne de Saint-Pierre. 2.

15 Avril. — Il est fondé à Gand un comité de vaccine composé des médecins et chirurgiens suivants: Wauters, président; Demanet, Bauwens, Beyts, Renau, de Clercq, Hulin, vande Casteele et Pélisset. 3.

28 Avril. — Adjudication, pour la somme de 13,428 francs de la construction de la nouvelle porte de Courtrai. 1, 2 et 22.

3 Mai. — Réception et installation du maire P. H. Vilain XIIII. Il ne reste que deux mois en fonctions. 2.

5 Mai. — L'administration municipale met en adjudication la démolition de la colonne départementale élevée en 1800-1801 sur le marché du Vendredi. Elle se trouvait, comme nous l'avons dit, sur l'emplacement qu'occupait la colonne, surmontée de la statue de Charles Quint, abattue en 1792.

La colonne départementale, construite en bois, menaçait de s'écrouler. 1 et 13.

11 Mai. — Le conseil municipal vote une somme de 8324 francs pour travaux de restauration à effectuer à la Halle aux toiles du marché du Vendredi. 2 et 22.

11 Mai. — Le conseil municipal autorise la reconstruction de la façade de l'église de Saint-Sauveur. Cette reconstruction fut effectuée en 1811.

L'ancienne église de Saint-Sauveur était située à côté des bâtiments de l'abbaye de Saint-Bavon. Elle fut démolie comme tombant dans le rayon des fortifications et de la citadelle que Charles Quint fit construire en 1540 sur l'emplacement occupé par

cette abbaye. La chapelle, nommée *Kapelle van den Noodjods*, fut alors érigée en église paroissiale et reprit le nom de celle qui avait disparu.

C'est l'église actuelle dont l'intérieur, aussi bien que la façade, à été considérablement modifié depuis lors. Jusqu'en 1808 on conserva dans la façade un pilier qui avait appartenu à l'église primitive.

2 et 21.

11 Mai. — Les administrateurs du bureau de bienfaisance et les commissaires des pauvres, aujourd'hui maitres des pauvres, font des collectes à domicile au profit des malheureux éprouvés par les tempêtes et les inondations du mois de Janvier. 4.

15 Mai. — Le conseil municipal décide de placer des bancs et cent cinquante bornes en pierre de taille sur la place d'Armes et les remparts. Le procès-verbal de la séance porte a ce sujet :

Les promenades de la ville de Gand peuvent se ranger parmi les plus belles et les plus spacieuses des villes de l'empire.

Ces bancs n'ont pu échapper au ravage commun pendant le cours des années malheureuses où rien n'était soigné et où tout se détruisait.

Beaucoup d'entre nous se souviennent d'avoir vu ces bancs sur la place d'Armes et sur les remparts transformés aujourd'hui en boulevards : boulevards du Béguinage, de Plaisance, des Hospices, d'Akkerghem etc. 2.

15 Mai. — Le conseil municipal se charge de nouveau de l'éclairage public de la ville. Il inscrit de ce chef une somme de 44,000 francs au budget.

Depuis 1802 ce service, comme au siècle der-

nier, était fait par les voisinages. Les habitants se chargeaient de la dépense moyennant le paiement d'une taxe basée sur la contribution foncière.

2 et 19.

15 Mai. — Dans cette même séance du 15 Mai, le conseil municipal décide de créer un corps de pompiers composé de vingt hommes et porté à quarante hommes par décision du 29 Septembre suivant.

Le budget est fixé à 20805 francs. Ce service était fait jusque là par la compagnie de gardes municipaux créée le 8 Mai 1804. 2 et 6.

23 Mai. — Ordre est donné de mobiliser immédiatement cinq cents hommes de la garde nationale du département de l'Escaut et de les envoyer sur les frontières de la Hollande, dans le pays de Cadzand.

La ville de Gand seule doit fournir cent et trois hommes. Cette levée est faite parmi les hommes âgés de vingt à quarante ans. 3 et 13.

27 Mai. — Inauguration à l'hôtel de ville, du portrait de l'impératrice Joséphine, peint par Paelinck. Banquet suivi d'un bal dans la salle du trône.

Ce portrait se trouve aujourd'hui dans la salle des pas perdus du Palais de justice.

Des vers de circonstance sont récités pendant le banquet. A titre d'échantillon de la poésie officielle de ce temps, voici un quatrain dû à la plume de Les Broussart, professeur au Lycée :

Dans ces traits, à la fois doux et majestueux,
Belges, reconnaissez un double caractère,
Ami des arts, Minerve est offerte à tes yeux,
Infortuné, voilà ta mère. 14.

13 Juin. — Jubilés de deux mesureurs de toiles du marché du Vendredi, rapportés dans les termes suivants par Schamp de Romrée en un de ses carnets d'annotations journalières.

J'ai été le matin au Meters-huys ou deux mesureurs nommés vanden Bogaerde et Claeys avoient fait leur jubilé de cinquante ans mesureurs et étoient placés sur un throne dans la grande sale, qui étoit décorée, entourés de leurs petits enfants. 12.

15 Juin. — Adjudication des travaux de construction d'un mur de quai à l'Arrière-Lys et à la porte aux Vaches. Ces murs de quai remplacent les berges gazonnées qui existent à ces endroits.

Les devis de ces deux travaux sont respectivement de 20158 francs et de 13942 francs. 1 et 2.

20 Juin. — Jugement condamnant le sieur Boquillon, ancien administrateur de l'évêché à rendre compte de sa gestion aux créanciers de feu l'évêque de Gand, le prince von Lobkowitz, décédé à Munster en Westphalie le 29 Janvier 1795.

Rappelons que ce prélat, de joyeuse, galante et dispendieuse mémoire, dut faire en 1791, un arrangement avec ses nombreux créanciers. Cet arrangement et la liquidation de sa succession donnèrent lieu à une série de procès qui duraient encore en 1808.

Un poète journaliste lui consacra, il y a une soixantaine d'années, une oraison funèbre dont voici les derniers vers :

Il mourut donc, laissant l'exemple de sa vie,
Pleine de doux défauts, trop féconde en amours,
Et des dettes, hélas ! qui subsistent toujours.

6 et 23.

21 Juin. — Vente de l'imprimerie et des livres de fonds d'Adrien Colier. Le matériel principal consiste en deux presses de bois. Nous citons ce fait pour montrer ce qu'était en ce temps l'importance d'une imprimerie de valeur moyenne dans le genre de celle de Colier.

Il y avait en 1808 treize imprimeries à Gand. La principale était celle de Pierre de Goesin-Verhaeghe, rue Haut-Port, qui fonctionna de 1787 à 1831. Il succéda à son père qui lui-même avait repris, en 1744, l'imprimerie de son père fondée en 1717.

Deux autres imprimeurs, appartenant à la même famille, étaient établis à Gand en 1808 : Charles-Pierre de Goesin et les sœurs de Goesin, filles de Michel Pierre de Goesin.

Il y a aujourd'hui à Gand une soixantaine d'impriries et une vingtaine de librairies. 20.

25 Juillet. — Ouverture dans la salle du Trône et dans la salle de l'Arsenal de l'exposition des Beaux-Arts. Exposants, 129. Numéros, 268. Durée, trois semaines. Paelinck expose le portrait de l'impératrice Joséphine destiné à l'hôtel de ville.

Le sujet du concours de peinture est : *Honneurs rendus à Rubens*. Le grand prix, consistant en une médaille de six cents francs, est décerné au peintre C. Coene de Bruxelles. Ignace van Regemoortel d'Anvers obtient le prix de paysage. 5 et 6.

30 Juillet. — Le conseil municipal décide de construire une « pompe monumentale » au bout de la rue basse des Champs à l'endroit nommé *den Spriet*. C'est là que s'élevait, jusqu'en 1794, un des piloris

sur lesquels s'exécutaient les arrêts de justice des abbés de Saint-Pierre.

Cette pompe, supprimée en 1897, était en pierre de taille et avait la forme d'un obélisque. Sa hauteur était de 7,20 mètres. Nous ignorons ce qu'est devenu le vase en pierre de taille qui la surmontait.

1 et 2.

1^r^ Août. — Au programme de la distribution des prix aux élèves de l'académie nous voyons figurer le nom de Louis Roelandt, premier prix d'architecture. Louis Roelandt, natif de Nieuport, s'établit à Gand où il devint architecte de la ville.

C'est à lui que l'on doit la plupart des monuments élevés à Gand pendant les années qui ont suivi la révolution de 1830, tels que le grand théâtre, le Casino, le Palais de Justice, etc. Il est également l'auteur de la salle de la rotonde et du péristyle de l'Université, et de la grande salle de la *Concorde*, construits sous le gouvernement néerlandais.

L. Roelandt mourut à Gand le 5 Avril 1864 à l'âge de septante-huit ans. 6 et 23.

1^r^ Août. — Distribution des prix aux élèves de l'Académie. Conformément à l'ancien usage, les lauréats sont reconduits à leur maison dans les carrosses des principaux fonctionnaires et personnages de la ville qui y prennent place avec eux. Les voisinages des laureats sont pavoisés et décorés. Illuminations et sérénades.

Cette cérémonie se renouvelant tous les ans, nous n'y reviendrons plus dans la suite. 4 et 13.

9 Août. — Installation par le préfet, avec le céré-

monial habituel, du maire P. Pycke nommé par décret impérial du 17 Juillet précédent.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal porte que le maire « prononce un discours analogue au sujet ». 2.

15 Août. — Fêtes à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de « Sa Majesté l'Empereur Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin ».

Parmi les festivités nous remarquons un tir à la carabine organisé par la société de Saint-Antoine. Les oiseaux à abattre étaient fixés sur une perche attachée à l'une des ailes du moulin situé à la Coupure.

Ce moulin occupait l'emplacement sur lequel on a construit en 1835-1836 les bâtiments de la société *d'Agriculture et de Botanique*. 13 et 14.

21 Septembre. — Fondation de la société des *Arts*. Elle se subdivisa en quatre classes : peinture, gravure et dessin, sculpture, architecture. En 1812 on créa la cinquième classe : musique, et en 1814, la sixième : littérature. Depuis lors la société prit le titre de *Société des Beaux-Arts et de Littérature*, qu'elle conserva jusqu'à sa dissolution en 1884.

Cette société, pendant les trois quarts de siècle de son existence, a puissamment contribué au développement intellectuel et artistique de la ville de Gand. 6 et 23.

3 Octobre. — Le préfet annonce que les conscrits des levées des années 1806, 1807, 1808 et 1809 doivent se présenter à Gand pour rejoindre leurs

régiments. On voit que la classe de 1809 avait été appelée par anticipation. 3.

8 Octobre. — La commission des hospices met en adjudication publique le traitement et l'entretien des militaires malades. C'est une nouvelle charge imposée à la ville de Gand. 4.

15 Octobre. — La bibliothèque de la ville, établie dans l'église de l'abbaye de Baudeloo, sera dorénavant accessible au public tous les jours, le matin de dix heures à midi, et l'après-midi de deux à quatre heures.

Elle n'était ouverte antérieurement, c'est-à-dire depuis son installation en 1805, que pendant trois jours. 6.

20 Octobre. — Le maire, en exécution du décret impérial du 20 Juillet 1808, ordonne aux personnes professant la religion judaïque et domiciliées à Gand, de se présenter devant l'officier de l'état-civil afin d'y prendre un prénom et un nom de famille.

Cette mesure était prise parce que beaucoup de Juifs n'avaient pas de véritables prénoms et noms, ou en changeaient suivant les circonstances. Ce qui s'explique par les persécutions dont cette classe de citoyens avait été constamment l'objet.

1 et 13.

23 Octobre. — Distribution des prix aux élèves des écoles primaires. On faisait à cette époque grand cas de la calligraphie. Un concours pour « la belle écriture » est ouvert entre les élèves des classes supérieures.

Une médaille, la seule distribuée, est remise au vainqueur de ce concours. «.... médaille, dont il a été décoré au milieu d'applaudissements universels » dit *le Journal du Commerce.* 14.

3 Novembre. — Installation du préfet du département de l'Escaut, le baron d'Houdetot, auditeur au conseil d'état, nommé en remplacement de Faipoult appelé à d'autres fonctions en France.

Le baron d'Houdetot resta en fonctions jusqu'en 1813 et eut pour successeur Desmousseaux. 3.

3 Novembre. — Fondation de la société *d'Agriculture et de Botanique* dans l'estaminet *in Frascati*, formant le coin de la Coupure et de l'avenue de la Coupure. Elle compte à ses débuts quarante-sept membres.

En 1815 la société alla occuper la *Zaal Flora,* dans la rue de la Caserne. En 1836 elle se fixa définitivement dans le magnifique local, connu sous le nom de *Casino,* qu'elle venait de faire construire sur les bords de la Coupure. 6 et 23.

14 Novembre. — La *Gazette van Gent* annonce aux amateurs d'estampes et de musique que « P. Godefroy est déplié au *Boerenhol,* sur le *Cauter,* pour quinze jours ». Pendant plusieurs années, ce Godefroy vint s'établir une quinzaine de jours à Gand avec des « estampes, livres d'écritures, principes pour apprendre à dessiner, etc., etc. »

Il n'y avait pas alors de magasins de gravures et d'estampes. Les premiers, dont beaucoup de personnes se souviennent encore, furent ceux des

italiens Avanzo et Tessaro établis rue du Soleil (aujourd'hui N° 3) et rue des Champs (aujourd'hui N° 83). Nous en avons parlé plus haut. 13.

28 Novembre. — Une société d'agrément, d'un genre tout-à-fait nouveau et qui prend le titre de *Société Épicurienne*, est formée. Elle se réunit à l'hôtel des Pays-Bas à la place d'Armes. Le *Journal du Commerce*, en parlant de l'installation de la société dit que « la plus douce hilarité a régné parmi les convives ».

L'ancien hôtel des Pays-Bas était situé sur l'emplacement de la maison marquée aujourd'hui N° 26 et occupée par monsieur A. Verbeke. 14.

4 Décembre. — Conformément au décret impérial du 19 Février 1806, des fêtes ont lieu pour célébrer l'anniversaire du couronnement de l'empereur et de la bataille d'Austerlitz. 13.

4 Décembre. — Inauguration de la nouvelle porte de Courtrai, à laquelle on donne le nom de porte Napoléon. Cette porte, comme toutes les autres portes de la ville, disparut à la suite de la loi du 18 Juillet 1860 supprimant les octrois. Cette inauguration était un des numéros du programme de la fête anniversaire de ce jour.

Les deux aigles, qui surmontaient les piliers, ornent aujourd'hui la grille d'entrée d'une maison de campagne à Saint-Denis-Westrem. Ces aigles sont l'œuvre du sculpteur gantois Van Ophem. Celui-ci est également l'auteur de l'aigle qui surmonte la pompe du Sablon. 1 et 22.

6 Décembre. — Cent et treize gardes nationaux

vont remplacer les gardes gantois qui ont terminé leur trimestre de service sur les côtes de la mer du Nord. 13.

26 Décembre. — Les membres de l'administration du bureau de bienfaisance font leur collecte annuelle au profit des pauvres de la ville. Tous les habitants contribuaient à cette collecte qu'on a eu tort de supprimer et qui produisait d'excellents résultats. 4.

1809

Maire. — P. Pycke.

Adjoints. — F. Verhegghen, Limnander, J.-F. de Lichtervelde et Em. Papeleu, fils.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires : 954,111-51 francs. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 939,948-57 francs.

Préfet du département. — Baron d'Houdetot.

1^r^ Janvier. — En exécution de la décision votée par le conseil municipal en sa séance du 11 Mai 1808, la ville prend à sa charge les frais de l'éclairage public.

Pendant le courant de l'année les douze réverbères, attachés aux maisons, qui éclairaient la place d'Armes sont remplacés par dix-huit réverbères fixés à des poteaux en bois. Ces poteaux, furent remplacés en 1820 par des colonnes en pierre de taille. Ces colonnes à leur tour disparurent il y a quelques années pour faire place aux candelabres actuels.

En 1809 la ville de Gand était éclairée par 765 lanternes à l'huile. 19.

2 Janvier. — Proclamations de bulletins de victoire de l'armée impériale d'Espagne. Entrée des Français à Madrid. 14.

16 Janvier. — Décret impérial fixant le contingent de soldats à fournir par le département de l'Escaut à 1433 hommes. Sur ce nombre 1074 sont destinés à l'armée active et 359 à l'armée de réserve.

3.

21 Janvier. — Grandes fêtes à la chef-confrérie des arbalétriers de Saint-Georges à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'inscription comme membre de M. Antoine de Rouck. Banquets dans la salle du Trône auquel assistent les autorités civiles et militaires. Chansons de circonstance. Dans l'une d'elles, remplies d'allusions plus ou moins risquées, nous trouvons le couplet suivant :

Qui ne tire pas dans ce monde !
Les oiseaux tirent dans les airs,
Le crabe et le dauphin sous l'onde,
Et les chameaux dans le désert.
Quel plaisir ! tout ce qui respire
S'amuse à tirer ici-bas.
Lorsque tout sur la terre tire,
Pourquoi ne tirerions-nous pas ?

Antoine de Rouck fut un des otages internés à Amiens, en 1794, par les Français pour le paiement de la contribution forcée de sept millions en espèces, imposée à la ville de Gand. 6 et 23.

25 Janvier. — Adjudication publique, pour la somme de 7116 francs, des travaux à effectuer dans l'une des salles de l'académie (ancien couvent des Augustins) destinée à être convertie en musée de tableaux.

Le musée avait été établi, comme on sait, en 1797

dans l'église de Saint-Pierre qu'un décret impérial vient de rendre au culte. 5 et 13.

6 Février. — Ouverture de la première exposition de plantes par la société d'*Agriculture et de Botanique*, fondée le 3 Novembre 1808, dans son local l'estaminet *Frascati*. Les prix consistent en une médaille d'argent et deux accessits.

Les plantes, au nombre d'une cinquantaine, sont rangées sur des tréteaux formés au moyen de planches placées sur les tables de l'estaminet. L'exposition resta ouverte pendant quatre jours. La médaille fut décernée à l'avocat Lebègue pour son *Erica Triflora*.

Tels furent les débuts, plus que modestes, de la société d'*Agriculture et de Botanique* dont le nom est connu aujourd'hui dans le monde entier.

6 et 23.

16 Février. — Arrêté du préfet ordonnant à l'éditeur de la *Gazette van Gent*, de publier dorénavant son journal en français. Il peut y joindre une traduction flamande. Le propriétaire du journal, F.-J. Bogaert protesta en vain contre cette inique et absurde mesure, prise en vertu d'une décision du ministre de la police générale du 20 Janvier.

Cet arrêté eut pour résultat de diminuer considérablement le nombre des abonnés de la *Gazette van Gent*, devenue *Gazette de Gand*. 3 et 20.

22 Février. — Première représentation du fameux *Pied de Mouton*, qui fit la joie de plusieurs générations.

Le programme porte :

Première représentation de *le Pied de Mouton ou les Forges mystérieuses de Vulcain*, pièce féerie comique en trois actes et en prose, à grand spectacle, ornée de toute la pompe dont elle est susceptible. Musique des meilleurs compositeurs tels que Grétry, Piccini, Monsigny, etc.

On y remarquera vingt-sept changements de décorations à vue, un char enchanté, des métamorphoses, etc. Un soleil tournant en artifice, nommé le Caprice des Dames, terminera cette pièce.

On commencera par *Anacréon chez Polycrate*, musique du célèbre Grétry. 23.

27 Février. — Adjudication pour la reconstruction du pavement de l'abreuvoir près du pont de la Vigne sur le *Reep*.

Il y avait, au bord des rivières, des *wateringen* ou abreuvoirs dans lesquels les chevaux allaient boire et se baigner. Citons celui sur le cours d'eau, près de Saint-Jacques, comblé il y a quelques années et celui sur la *Lieve* près de la *Donkere Poort* de la Cour du Prince. 1 et 14.

8 Avril. — Une femme est condamnée à une année d'emprisonnement et à cinq cents francs d'amende pour avoir recueilli dans sa maison son fils, conscrit réfractaire.

Les tribunaux prononçaient journellement des condamnations pour des faits semblables. Nous citons celle-ci à cause de la cruauté déployée à l'égard de cette mère de famille. 7.

5 Mai. — Proclamation, avec le cérémonial accoutumé, du bulletin de la grande armée relatant la victoire remportée à Ratisbonne (Bavière) sur les

troupes autrichiennes commandées par l'archiduc Charles. Te Deum le lendemain. 13.

20 Mai. — La cour spéciale du département de l'Escaut condamne à quatre années d'emprisonnement aux fers et à six heures d'exposition publique trois campagnards coupables de s'être opposés à l'arrestation d'un conscrit réfractaire. 13.

28 Mai. — Proclamation solennelle de l'entrée à Vienne de l'empereur Napoléon. Pendant la revue des troupes à la place d'Armes le maire, P. Pycke, remet en présence des autorités une médaille d'argent à un caporal de 48e régiment de ligne qui a sauvé la vie à deux enfants sur le point de se noyer dans la Lys. 13 et 14.

2 Juin. — Le tribunal condamne à une année d'emprisonnement et à une amende de cinq cents francs un campagnard accusé d'avoir donné asile à son beau-fils, conscrit déserteur. 7.

13 Juin. — La ville ouvre un cours gratuit de botanique. Les cours sont donnés par le chirurgien François Verbeeck. 7.

21 Juin. — Un Te Deum est chanté dans l'église de Saint-Nicolas à l'occasion de l'inauguration du tableau du peintre gantois, Antoine Steyaert, représentant Saint-Antoine prêchant à Limoges. Le préfet, le maire, les autorités et les membres de la société des *Beaux-Arts* occupent des places réservées dans le chœur.

Le Journal du Commerce dit « qu'un concours immense de fidèles assiste à la cérémonie ».

Ce tableau fut offert à l'église de Saint-Nicolas, au

moyen d'une souscriptions ouverte entre les membres de la société des *Beaux-Arts*. Antoine Steyaert était directeur de la classe de peinture à l'académie de Gand. 14 et 21.

28 Juin. — Conformément au décret impérial du 2 Février 1809, organisation définitive du corps de pompiers remplaçant la garde municipale créée en 1804. Comme celle-ci le nouveau corps concourt avec les agents à faire le service de la police.

Le corps des « Gardes-Pompiers » se compose de quarante hommes avec un commandant, un sergent et quatre caporaux. Les gradés sont nommés par le préfet sur une présentation de candidats faite par le maire. La nomination des simples pompiers, faite par le maire, doit être approuvée par le préfet.

Leur uniforme consiste en un habit-veste de drap bleu doublé de serge rose, parements et revers en drap noir ; culotte et gilet en drap bleu ; guêtres noires; casque garni de cuivre. Il portent en hiver une capote en drap gris de fer. (Voir 5 Mai 1808). 1 et 7.

14 Juillet. — L'adjoint Verhegghen, chargé de la police des marchés, fait dresser au milieu du marché du Vendredi une perche de cinquante pieds de hauteur à laquelle on suspend une pièce de toile, mise en vente par un cultivateur qui avait attribué frauduleusement à celle-ci un poids et une longueur que la pièce n'avait pas. La pièce est confisquée au profit des hospices civils.

Les pièces de ce genre étaient ordinairement, en vertu d'une ordonnance de 1786, suspendues à un

anneau fixé dans le *Toreken*. La tromperie, dans le cas présent, était si violente qu'une pénalité spéciale fut appliquée. 19.

18 Juillet. — Adjudication pour la somme de 24979 francs de la construction d'une nouvelle façade sur la grande cour de la préfecture (aujourd'hui hôtel du gouvernement provincial).

7 et 22.

21 Juillet. — Le maire P. Pycke invite les quatre chefs-confréries d'armes et la chambre de rhétorique des *Fonteinisten* à fournir tous les soirs chacune vingt-cinq hommes « pour le maintien du bon ordre et de la sûreté des habitants. »

Ce service prit fin avec la rentrée de la garnison qui avait été envoyée sur les côtes et en Hollande pour s'opposer au débarquement de l'armée anglaise. 23.

22 Juillet. — Le tribunal correctionnel condamne à des peines, variant de un à deux ans d'emprisonnement et de cinq cents à deux mille francs d'amende, différentes personnes accusées d'avoir aidé des conscrits à simuler des maladies ou des difformités dans le but de se faire exempter du service militaire.

7 et 13.

30 Juillet. — Te Deum et revue à l'occasion de la victoire remportée à Wagram par l'armée française, commandée par Napoléon, sur l'armée autrichienne.

Cette bataille, dans laquelle deux cent quarante mille hommes se trouvaient en présence, mit fin à la guerre. La paix entre la France et l'Autriche, fut signée le 14 Octobre suivant à Vienne. 14.

31 Juillet. — Rentrée au théâtre de Mlle Hyacinthe. Cette chanteuse, très aimée du public gantois, n'était plus de la première jeunesse. Un de ses admirateurs lui envoya le madrigal suivant qu'il fit imprimer et répandre dans le public :

Toujours aimable, toujours belle,
Jusqu'à cent ans tu charmeras.
Si les Grâces n'existaient pas,
Pour les peindre c'est toi qu'on prendrait pour modèle.
23.

2 Août. — Dans un rapport adressé au préfet par Norbert Cornelissen, à cette époque chef de bureau à l'hôtel de ville, nous lisons que deux paysans de Tronchiennes et de Mariakerke, qui ont essayé de se soustraire à la réquisition de leurs chariots pour le service de l'armée « seront arrêtés aujourd'hui pour servir d'exemple. » 1.

4 Août. — Un père, accusé d'avoir donné asile à son fils conscrit réfractaire, est condamné à une année d'emprisonnement. 13.

10 Août. — On place dans la cathédrale de Saint-Bavon le tableau peint par Joseph de Cauwer et représentant *le Baptême de Jésus-Christ.*

Le musée de Gand possède de cet artiste (1778-1854) un tableau représentant *Prométhée enchaîné.* 14 et 21.

10 Août. — Mise en activité de la cohorte de la garde nationale, comprenant la ville de Gand et les communes adjacentes. Cette cohorte était formée de dix compagnies fortes chacune de 133 hommes. Elle fut envoyée sur les côtes de la Hollande,

menacées par les Anglais et rentra à Gand au mois de Janvier 1810.

Le département de l'Escaut fournit trois mille hommes dans cette mobilisation de la garde nationale.

15 Août. — Célébration de la fête de l'anniversaire de la naissance de l'empereur.

Départ du premier détachement de la garde nationale mobilisée. 14.

16 Août. — Rassemblements tumultueux à la place d'Armes. Vives protestations provoquées par le stationnement sur la place d'une vingtaine de chariots chargés de poudre.

Après beaucoup de démarches, l'autorité municipale obtient que les chariots soient dirigés sur la citadelle. 1.

25 Août. — Décès du jardinier-pépiniériste Liévin de Brabandere. Il fut un des premiers qui commença à Gand le commerce des plantes et arbres étrangers. Ce commerce a pris, depuis lors, une extension considérable en notre ville. 14.

1 Septembre. — Le maréchal duc de Conegliano annonce que l'armée dont il a le commandement, prend le nom de *Armée de la tête de Flandre*. Son quartier général est transféré de Watervliet à Gand.

C'est dans cette armée que sont incorporés les trois mille gardes nationaux du département de l'Escaut, arrachés à leurs familles par les décrets impériaux des 3 et 4 Août 1809. 13.

9 Septembre. — La nouvelle arrive à Gand que le docteur en médecine, Pierre Wauters, vient de remporter la grande médaille d'or au concours de la

société des sciences de Bordeaux et qu'un autre gantois, le musicien, Joseph Mengal, a obtenu le premier prix de cor au conservatoire impérial de musique de Paris. 6 et 13.

14 Septembre. — Le nombre considérable de troupes qui occupent le département de l'Escaut exige la formation à Gand de plusieurs hôpitaux militaires. Ce mouvement continuel de régiments avait pour cause la menace d'un débarquement des Anglais sur les côtes de la Hollande. 1.

26 Septembre. — La ville de Gand échappe à un grand danger. Un individu pénètre dans le magasin à poudre ayant en poche sa pipe allumée. Ses vêtements prennent feu et les canonniers de service n'ont que le temps de le pousser dehors.

Le magasin de poudre, dont il s'agit ici, était situé sur le rempart converti aujourd'hui en boulevard Saint-Liévin. Une partie de ce bâtiment existe encore. Un autre magasin de poudre était établi dans la citadelle de la porte d'Anvers. 13.

28 Septembre. — On commence à transférer le musée des tableaux, installé à l'église de Saint-Pierre, dans l'ancien collège des Augustins où il est encore aujourd'hui.

Les « tableaux et objets de rebut propres à vendre » furent vendus publiquement le 26 Février 1810 pour la somme de 1083,06 fr. 5.

3 Octobre. — Le préfet annonce que l'empereur Napoléon, par son décret du 15 Août dernier donné à Schönbrunn, vient de créer l'ordre des trois Toisons d'or. Cet ordre, qui comprend au maximum cent

grands chevaliers, quatre cents commandeurs et mille chevaliers, est destiné uniquement à récompenser les militaires qui se sont distingués par des actions d'éclat sur les champs de bataille.

3 et 14.

5 Octobre. — Nouvelle levée de soldats pris dans les contingents de 1806, 1807, 1808, 1809 et par anticipation de 1810. La ville de Gand doit fournir quatre-vingt douze hommes. 13.

6 Octobre. — Le préfet d'Houdetot ordonne aux chanteurs publics de déposer leurs chansons à la mairie.

La plupart de ces complaintes s'apitoyaient sur le sort des conscrits flamands, forcés de quitter leur pays et d'aller mourir sur les champs de bataille loin de leurs parents et de leurs amis. Ces chansons furent supprimées et remplacées par d'autres faites dans les bureaux de la préfecture. Ces nouvelles chansons célébraient sur tous les tons « le plaisir d'être soldat », ainsi que le chantait encore quinze ans plus tard le lieutenant Georges Brown dans *la Dame blanche*.

A Gand les chanteurs ambulants se faisaient principalement entendre au marché du Vendredi et au marché aux Grains. 3 et 19.

16 Octobre. — Dans un rapport adressé au préfet par l'administration municipale, celle-ci se plaint du grand nombre de soldats blessés et malades qui se trouvent chez les particuliers et dans les hôpitaux.

L'église d'Akkerghem et l'église des Carmes sont transformées en hôpitaux militaires. Les décès sont nombreux.

Du 1ᵉʳ Septembre au 13 Octobre, près de trois cents soldats meurent dans les hôpitaux. 1.

17 Octobre. — Formation de la garde d'honneur à cheval destinée à escorter l'empereur lors de son voyage à Gand en 1810.

La garde d'honneur se compose de cinquante cavaliers dont plus d'un quart ont le grade d'officier. Ces cinquante hommes, formés en deux compagnies, sont commandés par un colonel :

Voici les noms des officiers : Philippe Vilain XIIII, colonel ; Liévin Bauwens, lieutenant-colonel ; Odevaere-Bosschaerts, adjudant-major ; Constant Maelcamp, porte-guidon ; Jean de Brabandere et François van Aken, capitaines ; Joseph vanden Hecke et Auguste de Jonghe, lieutenants ; Jean-Baptiste Lammens, Charles Vervaecke, Emmanuel Bauwens et Joseph Kluyskens, sous-lieutenants.

Douze officiers pour trente-huit sous-officiers et simples gardes. 7.

19 Octobre. — Publication du sénatus-consulte du 16 Octobre précédent prononçant la dissolution du mariage de l'empereur Napoléon avec Joséphine Tascher de la Pagerie.

Quelques mois plus tard, le 1ᵉʳ Avril 1810, Napoléon épousa l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Louise. 1.

20 Octobre. — Des rassemblements tumultueux commencent à se former devant l'hôtel de ville. Ce sont les femmes et les enfants des gardes nationaux, envoyés en Hollande, venant réclamer l'indemnité qui leur est due et dont le paiement se fait

attendre. Pour la garde nationale, comme pour l'armée, le remplacement était admis. Les gardes, qui avaient quitté la ville, étaient ceux qui ne possédaient pas les ressources nécessaires pour se faire remplacer et dont le salaire était indispensable à l'entretien du ménage.

Ces rassemblements prirent parfois le caractère de véritables émeutes qu'on dispersa par la force armée. 1 et 19.

23 Octobre. — Pendant la représentation au grand théâtre, lecture est donnée d'une dépêche annonçant que le 14 Octobre la paix a été signée à Schönbrunn entre la France et l'Autriche.

Disons, en passant, que la représentation se composait de *le Mariage secret*, opéra en deux actes de Cimarosa, et de *Ordre et Désordre*, comédie nouvelle en trois actes et en vers de Serin et Chazot.

Le lendemain les crieurs publics, accompagnés des trompettes communales, font connaître la nouvelle dans les divers quartiers de la ville. 23.

25 Octobre. — Exécution sur le marché du Vendredi d'un condamné à mort. 1.

12 Novembre. — Mort du sculpteur Charles van Poucke, né à Dixmude le 17 Juillet 1740. Il se fixa à Gand en 1776 où il devint directeur de l'académie. Il fut un des membres fondateurs (1808) et président de la société des *Beaux-Arts*.

La ville de Gand possède de lui plusieurs œuvres de valeur parmi lesquelles nous citerons spécialement : à la cathédrale de Saint-Bavon les deux statues colossales de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et le

mausolée de l'évêque Govard-Gérard van Eersel qui fut à la tête du diocèse de Gand de 1771 à 1778; à l'église de Saint-Jacques le monument élevé à la mémoire du chirurgien Palfyn; à l'église de Saint-Pierre la statue du Père éternel. 6, 22 et 23.

3 Décembre. — On fête, avec beaucoup de solennité, l'anniversaire du couronnement de l'empereur. Pendant la représentation au grand théâtre, on chante des couplets de circonstance.

Voici un de ceux faisant allusion aux mariages des Rosières qui avaient été célébrés le matin :

La France dans ce jour heureux,
Voit doter plus d'une Rosière.
A chaque couple vertueux
L'Empereur veut servir de père.
Donner, pour son cœur est un bien,
Et notre bonheur fait le sien.

Nous devons faire observer, malgré le couplet, que les dots remises aux époux étaient payées entièrement par la ville. 14 et 23.

10 Décembre. — Bénédiction dans la cathédrale de Saint-Bavon, par l'évêque de Gand le prince Maurice de Broglie, de l'étendard de la garde d'honneur à cheval. Le soir banquet et bal à l'hôtel de ville. 14.

26 Décembre. — Les troupes françaises prennent possession de l'île de Walcheren et de Flessingue. Le départ de l'armée anglaise permit à la cohorte de la garde nationale du département de l'Escaut, qui gardait les côtés de la Hollande, de rentrer dans ses foyers au mois de Janvier suivant. 13.

1810

Population. — 60007 habitants.

Maire. — P. Pycke.

Adjoints. — F. Verhegghen, Limnander, J.-F. de Lichtervelde et Em. Papeleu, fils.

Budget. — En recettes et en dépenses ordinaires et extraordinaires : 876,674-28 francs.

Préfet du département. — Baron d'Houdetot.

8 Janvier. — Rentrée dans leurs foyers des premiers détachements de gardes nationaux envoyés, depuis le mois d'Août 1809, tenir garnison dans l'île de Walcheren et les environs. 13.

15 Janvier. — Proclamation, de la manière accoutumée, de la paix conclue le 6 Janvier entre la Suède et la France. 7 et 13.

25 Janvier. — Publication chez l'imprimeur Pierre F. de Goesin-Verhaeghe, du premier volume de « *Zoonomie ou lois de la vie organique,* par Erasme Darwin traduit de l'anglais et augmenté de notes et d'observations par Joseph-François Kluyskens, professeur de chirurgie ».

Le savant professeur gantois donna la traduction complète de l'œuvre d'Erasme Darwin. L'ouvrage comprend quatre volumes in-8° de plus de six cents pages chacun dont le dernier parut en 1811.

Déjà en 1808 Kluyskens avait traduit quelques parties de la *Zoonomie* de Darwin.

Erasme Darwin était le grand père du célèbre Charles Darwin né le 12 Février 1809 à Shrewsburg. 20.

2 Février. — Première représentation de *Madame Angot au Sérail de Constantinople.*

Cette comédie-vaudeville commença la série des diverses pièces dans lesquelles *Madame Angot* est la principale héroïne. La dernière de ce genre est l'opérette en trois actes, *la Fille de Madame Angot,* musique de Charles Lecocq, dont la première représentation sur notre théâtre eut lieu le 20 Novembre 1873. L'opérette de Lecocq obtint un tel succès qu'elle fut jouée vingt-trois fois pendant l'année 1873-1874. 23.

6 Février. — Troisième exposition de plantes organisée par la société d'*Agriculture et de Botanique.* Cette exposition, à laquelle nonante membres prennent part, se tient dans la salle de la *Sodalité,* rue courte du Marais. La plupart des exposants avaient envoyé deux plantes.

Les prix, consistant en deux médailles d'argent, sont décernés aux jardiniers L. Verleeuwen pour sa *Tulipa Gesneriana* et C. Lanckman pour sa *Fritillaria Imperialis.* 6 et 23.

10 Février. — Adjudication pour la somme de 11888 francs de la construction d'un pont tournant en remplacement du pont-levis, *optrekkende brug,* situé sur la Lys et connu sous le nom de *Minnemeersbrug op Achterlei,* pont du Pré d'amour.

C'était un des rares ponts-levis existant à Gand. Le fait mérite d'être signalé. 1.

12 Février. — Proclamation annonçant que l'armée française a forcé le passage de la Sierra-Morena, en faisant aux Espagnols six mille prisonniers et en leur enlevant huit drapeaux et vingt-cinq pièces de canon. 14.

19 Février. — Adjudication de la construction d'une pompe rue Saint-Jean.

Cette pompe, qui se trouvait adossée au beffroi à côté de l'ancienne halle aux draps, fut supprimée il y a quelques années. Elle remplaçait une pompe plus ancienne située au même endroit. 1 et 7.

23 Février. — Norbert Cornelissen adresse un rapport au préfet pour protester contre le mode de transporter les blessés et les malades à l'hôpital.

Ceux-ci, enveloppés d'un grand drap, étaient placés dans un fauteuil à brancards que portaient deux hommes. Ce fauteuil n'était pas couvert.

Les porteurs quêtaient pour le malade ou le blessé, tout en faisant de nombreuses stations dans les cabarets qu'ils rencontraient en route. On peut juger dans quel triste état se trouvait le patient quand il arrivait enfin à l'hôpital.

Cette réclamation semble avoir été sans effet, car sur une aquarelle de de Noter faite en 1818 et représentant l'hôpital de la *Bijloke*, on voit encore deux hommes portant un malade dans un fauteuil. 1 et 19.

24 Février. — Les tribunaux continuent de condamner à l'emprisonnement des personnes prévenues

d'avoir accueilli chez elles des conscrits déserteurs ou réfractaires. Ils condamment également, à une ou deux années d'emprisonnement, tous ceux qui fournissent aux conscrits des médicaments propres à leur créer des maladies ou des infirmités fictives et de nature à les faires exempter du service militaire.

13.

3 Mars. — La construction de la « pompe monumentale » du Sablon est confiée à Joseph Lefranc, tailleur de pierres, pour la somme de 5900 francs. Cette pompe remplaça une ancienne située au même endroit.

L'aigle qui surmonte l'obélisque est l'œuvre du sculpteur gantois Charles van Ophem, comme nous l'avons déjà vu plus haut (4 Décembre 1808).

1 et 23.

6 Avril. — Le peintre gantois Pierre van Huffel, directeur de l'académie, est nommé conservateur du musée de peinture aux appointements de quatre cents francs. Il reçut, sous le gouvernement néerlandais, le titre de peintre honoraire de la reine des Pays-Bas.

5.

9 Avril. — La société des *Beaux-Arts* fait célébrer dans l'église de Saint-Nicolas une messe de Requiem à la mémoire du compositeur Haydn, mort le 31 Mai 1809 à l'âge de septante-sept ans. La messe est l'œuvre du compositeur gantois Pierre Verheyen.

A l'entrée du chœur se trouve un sarcophage, dessiné par l'architecte de la ville, Pisson, sur lequel est placée une lyre d'or, ainsi que la partition des *Saisons* couronnée de lauriers. Le nom de Haydn est

inscrit dans une étoile, entourée des noms de compositeurs modernes.

Les autorités civiles et militaires, les membres de la société des *Beaux-Arts*, des quatre chefs-confréries d'armes et de la chambre de rhétorique assistent à cette cérémonie funèbre. 6 et 14.

16 Avril. — L'administration municipale se plaint au préfet des excès et des actes de violence commis par les soldats de la garnison.

Nous citons ce fait comme un exemple de ce qui se passait journellement à Gand. Les soldats français, imitant l'exemple des fonctionnaires et employés civils, traitaient la Belgique en pays conquis. 1.

22, 23, 24 Avril. — Fêtes à l'occasion du mariage de l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche.

Le programme des fêtes comprenait, entre autres, le mariage de douze rosières, dotées par la commune, avec d'anciens militaires. Ces mariages sont célébrés dans la grande salle de l'hôtel de ville en présence des autorités civiles et militaires. 6 et 13.

29 Avril. — La garde d'honneur à cheval, composée comme celle de 1803 de jeunes gens appartenant aux premières familles, quitte la ville et se rend à la Tête de Flandre à la rencontre de l'empereur et de l'impératrice.

Ces jeunes gens aimaient bien de parader à cheval en un brillant uniforme mais laissaient aux pauvres diables, qui ne pouvaient pas se payer un remplaçant, l'honneur de se faire tuer sur les champs de bataille. 18.

4 Mai. — Le conseil municipal décide d'élargir la rue de Brabant et la rue du Soleil.

La rue de Brabant avait en certains endroits un peu plus de quatre mètres de largeur seulement et la rue du Soleil en avait cinq. Des accidents et des encombrements s'y produisaient à chaque instant.

Ce travail ne fut exécuté qu'en 1822 pour la rue de Brabant, et en 1828 pour la rue du Soleil.

Dans la même séance le conseil décide d'acquérir les terrains de la plaine des Récollets (palais de Justice actuel) appartenant à des particuliers. Cette acquisition coûte, pour le terrain et les maisons, la somme de cent soixante mille francs. 1 et 2.

10 Mai. — Fondation de la société d'harmonie de *Sainte-Cécile* dans l'estaminet *de Wapens van Engeland* vulgairement nommé *het Boerenhol,* à la place d'Armes. Cette société occupa pendant trente ans une place des plus distinguées parmi les associations musicales belges de la première moitié du XIX^e^ siècle.

Lors de sa dissolution en 1840, *Sainte-Cécile* avait pour local le *Spiegelhof*. Le *Spiegelhof*, ancien *Goed ter Spieghele*, occupait un vaste terrain situé à la Coupure et à la nouvelle Promenade. Le terrain et les bâtiments du *Spiegelhof*, qui avaient coûté à la société de *Sainte-Cécile* la somme de 176,000 francs furent vendus en 1847 pour 55,000 francs.

6 et 13.

17 et 18 Mai. — L'empereur Napoléon et l'impératrice Marie-Louise, accompagnés du roi et de la reine de Westphalie, visitent la ville de Gand. Ils

font leur entrée par la porte de Bruxelles, escortés de la garde d'honneur à cheval.

L'empereur et l'impératrice sont assis dans un carrosse à huit chevaux. Le roi et la reine de Westphalie et les autorités suivent dans des carrosses à six et à quatre chevaux.

Toutes les rues sont pavoisées sur le parcours du cortège. Bal à l'hôtel de ville, revue, spectacle de gala, illumination, arcs de triomphe.

Au marché aux Grains se dresse un arc de triomphe monumental, construit aux frais de la chambre de commerce sur les plans du dessinateur et graveur P.-J. Tiberghien. Il mesure trente mètres de hauteur, trente-deux de largeur et huit de profondeur.

L'empereur fait don aux pauvres de la somme de quinze mille francs. Le maire P. Pycke, l'évêque et le commandant de la garde d'honneur reçoivent chacun une tabatière ornée de brillants et du portrait de l'empereur. 6, 14 et 23.

22 Mai. — Jusqu'à la mise en vigueur du code pénal de 1810 le condamné à mort, conformément à l'article 4 de la loi pénale de 1791, était conduit au lieu de l'exécution revêtu d'une chemise rouge. Le dernier arrêt, rappelant cet article, est du 22 Mai 1810. On y lit :

Ordonne que conformément à l'article 4 de la loi ci-dessus transcrite, ledit J. P... sera conduit au lieu du supplice revêtu d'une chemise rouge. 23.

30 Mai. — Le conseil municipal décide de construire un escalier en pierre remplaçant l'escalier de bois donnant accès, par le marché au Beurre, dans

la grande salle du rez de chaussée de l'hôtel de ville. Cet escalier de bois avait été construit au mois d'Avril 1803, lors de la visite de l'empereur et de l'impératrice. L'escalier de pierre de 1810 disparut en 1870 quand on commença les travaux de restauration de l'hôtel de ville.

Dans la même séance on décide d'affecter une somme de vingt mille francs au curage de la Lys au Bois. Ce travail, commencé seulement en 1816, dura plus de deux ans et coûta à la ville la somme de septante-deux mille francs.

La discussion du budget, qui a lieu dans cette séance, nous apprend que l'éclairage public coûte 58,500 francs et que la police se compose de cinq commissaires et de quatorze agents ayant respectivement 2400 et 557 francs d'appointements annuels.

1 et 2.

31 Mai. — Décret impérial autorisant la ville de Gand à acquérir la plaine des Récollets. Le palais de justice, qui s'y élève aujourd'hui, fut construit de 1836 à 1846. Le 19 Octobre 1846 la cour d'appel en prit solennellement possession.

Pendant la foire de la mi-carême des baraques étaient dressées sur la plaine des Récollets.

1.

7 Juin. — Le professeur de rhétorique au Lycée, Teissèdre, prononce à l'hôtel de ville un discours latin sur le mariage de l'empereur « avec, dit *la Gazette de Gand,* l'applaudissement de la compagnie composée d'un grand nombre de personnes de distinction ».

Le journal ne dit pas si ces « personnes de distinction » comprenaient un mot du discours latin du professeur Teissèdre. 13.

20 Juin. — L'annonce suivante, parue dans le *Journal du Commerce*, nous apprend qu'en 1810 la ville de Gand possédait déjà des tailleurs pour dames ou, comme on dit aujourd'hui, des couturiers.

Monsieur van Meerbecke, tailleur pour dames, demeurant place d'Armes N° 8, prévient qu'il fait tout ce qui concerne l'ajustement des dames dans les goûts les plus nouveaux.

14.

27 Juin. — Décret impérial mettant la ville de Gand en possession :

1° De la grande et de la petite caserne de Saint-Pierre; 2° Du grand et du petit quartier situé dans la rue de Bruxelles; 3° De l'hôpital militaire; 4° Du couvent de sainte Agnès: 5° D'une partie du couvent des Jésuites, rue des Foulons; 6° D'une partie de l'abbaye de Saint-Pierre; 7° Du corps de garde de la place d'Armes. 6.

6 Juillet. — Cérémonie funèbre dans la cathédrale de Saint-Bavon à la mémoire du duc de Montebello. Les autorités civiles et militaires, les quatre chefs-confréries d'armes et la garde d'honneur y assistent. Toute la garnison est sous les armes et est rangée dans les rues avoisinantes.

Jean Lannes fut créé maréchal de l'empire et duc de Montebello le 19 Mai 1804 en souvenir de la victoire qu'il remporta dans cette localité le 9 Juin 1800. L'empire avait été proclamé la veille par le sénat. La proclamation de l'empire fut confirmée par

le plébiscite dont le résultat parvint à la connaissance de Napoléon le 1r Décembre 1804. Le sacre eut lieu le lendemain. 13.

30 Juillet. — Ouverture, dans la salle du Trône et dans la salle de l'Arsenal, à l'hôtel de ville, de l'exposition des Beaux-Arts. Exposants: 282 parmi lesquels un grand nombre d'élèves, des deux sexes, des professeurs Jacobs de Bruxelles et van Coetsem de Gand. Numéros: 272. Durée: trois semaines.

Concours de peinture. Sujet: *la Bénédiction des enfants de Joseph par Jacob*. Grand prix : Armand Pallière, de Bordeaux. Médaille d'or de six cents francs.

On remarque à cette exposition une superbe collection de médailles gravées par P.-J. Tiberghien. Ce graveur-ciseleur, dont on admire encore les œuvres aujourd'hui, mourut le 9 Décembre de la même année. 5 et 6.

30 Juillet. — En exécution du décret impérial du 29 Août 1809, Joseph Kiekepoost est déclaré adjudicataire du service des enterrements. Il entrera en fonction le 1r Janvier 1811. De cette époque date l'expressions gantoise : *hij is bij Kiekenpoost*.

Kiekenpoost est l'auteur de l'*ontwerpmaker van Oost-Vlaanderen*. Il préconise dans cet ouvrage toute une série de travaux publics dont plusieurs ont été réalisés depuis. 1 et 2.

6 Août. — A la distribution des prix aux élèves de l'académie, Pierre Jacques Goetghebuer obtient le premier prix d'architecture.

La précieuse collections de manuscrits et d'imprimés, et de dessins, lithographies, gravures et

aquarelles concernant la ville de Gand et formée par Goetghebuer appartient aujourd'hui à la section gantoise de la bibliothèque.

Un poète local dédia à Goetghebuer, en l'honneur de son prix d'architecture, une pièce de vers dont voici la première strophe :

Vous, qui remportez en ce jour
Le prix d'architecture,
Conservez toujours votre amour
Pour la belle structure.
Charmez tous les yeux,
Par des plans heureux ;
Tracez de vastes salles ;
Proscrivez partout
Le Barbare goût
Des Goths et des Vandales. 6.

8 Août. — Création à Gand d'une section de la *Société Maternelle*, fondée par décret impérial du 5 Mai 1810. Cette société a pour but de venir en aide aux femmes pauvres en couches, ainsi que le fait aujourd'hui la *Société des mères de famille*.

La rétribution annuelle est de cinq cents francs. A la tête de la section gantoise se trouvent Mesdames della Faille, la baronne de Meulenaere, de Potter-Kervyn, P. Pycke, van Aken et vander Haeghen-vander Cruyssen. 13 et 14.

14 Août. — Nouveau règlement de la chef-confrérie des escrimeurs de Saint-Michel. A l'instar de ce qui est inscrit dans les anciens statuts de la *Gilde*, le nouveau règlement impose aux confrères l'obligation de se tenir à la disposition des autorités en cas de troubles ou d'incendie. 6 et 23.

15 Août. — Fête annuelle à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur et du rétablissement de la religion. Les rues par lesquelles passe la procession, que suivent les autorités civiles et militaires, *doivent* être pavoisées et ornées aux frais des habitants. 13 et 14.

16 Août. — Le maire s'étant permis de demander, lors de la fête du 15 Août, qu'une seconde représentation gratuite fut donnée au grand-théâtre, s'attire de la part du préfet une lettre dans laquelle, entre autres aménités, nous lisons ce qui suit :

Ce que j'ai réglé ne peut être révoqué que par moi-même ou par une autorité supérieure à la mienne.

Les attributions de la mairie, quant aux théâtres, se bornent à y faire exercer intérieurement la police et je vous invite à vous renfermer dans ces attributions.

On ne pouvait dire, en termes plus durs, que les maires devaient se considérer comme les humbles valets de la préfecture et du gouvernement. 1 et 23.

24 Septembre. — Création d'une société d'assurance « contre feu et incendie ». Un appel est fait dans les journaux « aux personnes qui désireraient y prendre un intérêt ». 13.

2 Octobre. — Conformément au décret impérial du 28 Août 1810, un conseil de prudhommes est formé à Gand. Il se compose de neuf membres : cinq patrons et quatre directeurs, contre-maîtres ou chefs-ouvriers. Le présidence en est conférée à Liévin Bauwens. 1.

3 Octobre. — Ordonnance municipale enjoignant

aux hôteliers, cabaretiers et aubergistes de placer une lanterne au-dessus de la porte d'entrée de leur établissement. Ces lanternes, qu'on doit allumer le soir, seront du modèle de celles qui servent à l'éclairage des rues.

Cette ordonnance ne fait que renouveler, avec quelques modifications, celle du 10 Mai 1806 mentionnée plus haut. 1 et 2.

14 Novembre. — Réprésentation d'*Orphée*, grand-opéra en trois actes de Glück. Le ténor Desfossés, du théâtre de la Monnaie, remplit le rôle d'*Orphée*. C'est ce qui donne à cette représentation le caractère d'un véritable évènement musical. Aussi la salle est-elle comble du haut jusqu'en bas.

Orphée, qui ne fit jamais partie du répertoire courant, fut représenté pour la première fois à Gand le 17 Mars 1781. L'opéra fut repris le 17 Octobre 1828 avec le célèbre ténor Adolphe Nourrit, et le 6 Décembre 1897.

Le ténor Desfossés resta attaché au théâtre de la Monnaie pendant vingt-cinq années consécutives, de 1801-1802 à 1825-1826. 23.

23 Novembre. — Le ministre de l'intérieur, le comte de Portalis, prévient le préfet que les imprimeurs P. Kimpe et J. Snoeck-Ducaju ne pourront faire paraître leurs almanachs flamands *den Kluchtigen Almanach, den Almanach van Milanen* et *den Dobbelen Gendschen Almanach*, avant de les avoir soumis à la censure du bureau de la librairie.

Ces naïfs et innocents almanachs populaires ne pouvaient être imprimés sans avoir été au préalable

examinés par des employés de la préfecture dont l'avis était transmis au ministère de l'intérieur à Paris. 3 et 19.

30 Novembre. — Pendant la nuit du 30 Novembre au 1[r] Décembre, la gendarmerie fait « la Presse » des marins. Tous les bateliers et tous les constructeurs de navires sont saisis et conduits sous bonne escorte à Anvers pour servir sur les bâtiments de guerre français. 1.

6 Décembre. — Adjudication des travaux de pavage à effectuer dans la ville de Gand. L'adjudication se fait sur le pied de 3,30 francs le mètre carré. 2.

7 Décembre. — Le clergé de l'église de Saint-Michel refuse le tableau commandé au peintre bruxellois, André Lens, et représentant l'*Annonciation*. Le motif du refus est que l'ange Gabriel, contrairement à l'opinion de saint Ambroise, est dépourvu d'ailes. Lens se rendit au désir du clergé et munit l'ange Gabriel d'une superbe paire d'ailes.

Lens avait déjà antérieurement reçu des observations sur le costume « qui laissait trop deviner les formes du corps de la Vierge ».

Les archives de l'église de Saint-Michel renferment toute la correspondance échangée à ce sujet. Elle est fort curieuse et mérite, à plus d'un titre, d'être signalée.

André Lens est l'auteur de deux ouvrages fort estimés : *Essai sur le bon goût en peinture,* et un *Traité sur les costumes des peintres anciens.* 21 et 22.

9 Décembre. — Mort de P.-J. Tiberghien (né à Menin en 1755), orfèvre, dessinateur et graveur. Il était un des directeurs de l'académie. Les pièces d'orfèvrerie et les médailles gravées par cet artiste, un véritable maître en son art, sont encore fort recherchées aujourd'hui par les amateurs.

Une annonce parue dans le *Journal du Commerce* du 16 Janvier 1811, fait savoir que la veuve de P.-J. Tiberghien, associée avec son beau-frère J.-B. Tiberghien « collaborateur du défunt », continue la profession d'orfèvre. 6 et 14.

10 Décembre. — On brûle devant l'entrepôt de la Coupure, en présence des autorités et d'une foule de spectateurs, des ballots de marchandises anglaises, principalement des « casimirs, étoffes de laine et perkales ».

Ces marchandises avaient été saisies en exécution de la loi du 18 Brumaire an V (8 Novembre 1796), interdisant en France l'entrée des marchandises anglaises « mesure qui tourne au profit de notre industrie », écrit-on dans les pièces officielles.

13.

1811

Maire. — P. Pycke.

Adjoints. — F. Verhegghen, Limnander, J.-F. de Lichtervelde et Em. Papeleu, jeune.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires : 806,261-93 francs. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 798,883-99 francs.

Préfet du département. — Baron d'Houdetot.

29 Janvier. — Décret impérial remplaçant les anciennes armoiries de la ville de Gand par les suivantes :

De sable au Lion d'argent membré de gueules, au chef cousu de gueules à trois abeilles en fasce d'or.

Les ornements extérieurs consistent en une couronne murale à sept créneaux, sommée d'une aigle naissante d'or, pour cimier, soutenu d'un caducée en fasce du même auquel sont attachés, par des bandelettes de gueules, deux festons servant de lambrequins l'un à dextre de chêne, l'autre à senestre d'olivier d'or. 7.

2 Février. — Une femme âgée de septante-sept ans est condamnée à un emprisonnement d'une année et à une amende de cinq cents francs pour avoir donné asile à un déserteur.

La même peine est appliquée à un ouvrier de Saint-Denis Westrem qui avait recueilli dans sa maison son fils, conscrit réfractaire. 13.

15 Février. — Une figurante du grand théâtre s'étant permis de quitter la ville de Gand sans autorisation, le maire écrit à son collègue de Bruxelles, où cette artiste s'est rendue « de faire arrêter et conduire à Gand la dame Douard figurante qui est partie sans autorisation ».

Ceci nous donne une idée du régime arbitraire auquel les artistes étaient soumis autrefois. On les arrêtait sous le plus léger prétexte et on les emprisonnait sans aucune forme de procédure. 23.

28 Février. — Installation du maire F.-J. vander Haeghen. Il remplace le baron P. Pycke, nommé préfet du département des Bouches de l'Escaut (Zélande). 2.

15 Mars. — Sept francs-maçons, ayant fait partie de la loge *la Félicité Bienfaisante*, décident de fonder un nouvel atelier. Cette loge, qui prend le titre de *Septentrion*, ouvre ses travaux le 8 Avril 1811 et est installée officiellement le 4 Octobre 1812 par des délégués du *Grand Orient* de France.

Le *Septentrion* tint ses premières réunions dans le local de la *Kriekerijstraatje*, occupé au siècle dernier par la loge *la Constante Union*. Après avoir changé plusieurs fois de local, notamment en 1817 et en 1819, le *Septentrion* s'installa définitivement en 1830 dans la rue du Chaume. C'est ce local, dont le *Septentrion* se rendit acquéreur en 1835, qu'il occupe encore aujourd'hui. 6 et 23.

16 Mars. — Un père, prévenu d'avoir recueilli son fils, conscrit réfractaire, est condamné à un emprisonnement d'une année et à cinq cents francs

d'amende. Le 27 Avril une condamnation analogue est prononcée contre un père de famille âgé de soixante ans et le 6 Septembre contre une veuve, âgée de cinquante ans, prévenus également d'avoir donné asile à leurs fils conscrits réfractaires.

Les condamnations de ce genre étaient fréquentes et ne parvenaient pas cependant à empêcher les particuliers de recueillir les déserteurs et les conscrits réfractaires. 7.

19 Mars. — Nouvelle levée de miliciens. Le département de l'Escaut doit fournir un contingent de 1473 hommes. La ville de Gand est comprise dans ce chiffre pour 160 hommes. Ces conscrits, qui n'avaient que dix-neuf ans, sont désignés pour être incorporés dans les régiments se rendant en Espagne.

3 et 7.

21 Mars. — Annonce de la naissance du fils de l'empereur auquel on donne le titre de roi de Rome. La grosse cloche du beffroi et une salve de cent et un coups de canon, tirés par les membres de la chef-confrérie de Saint-Antoine, font immédiatement connaître la nouvelle parvenue à Gand pendant la nuit.

Les crieurs publics, escortés de porteurs de torches et accompagnés d'un corps de musique militaire ainsi que du timbalier et des trompettes de la ville à cheval, parcourent les divers quartiers pour faire connaître l'heureux évènement.

Le fils de Napoléon, qui reçut à la chûte de l'empire le titre de duc de Reichstadt, mourut à Schönbrunn le 22 Juillet 1832. 1 et 7.

24 Mars. — Fêtes à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Te Deum, banquet, discours, représentation de gala au grand théâtre où l'on joue :

LA VESTALE

Grand-opéra en trois actes, paroles de M. de Jouy, musique du célèbre Spontini. Cette pièce, à grand spectacle, sera ornée d'une marche triomphale, de décors et costumes dignes de son sujet, précédée de la première représentation de

LE BERCEAU OU LE BOUQUET

Opéra-divertissement à l'occasion de la naissance du premier enfant Impérial. Cet ouvrage est de la composition de M. Pixérecourt. On n'a rien négligé pour rendre cette agréable allégorie avec tout le charme dont elle est susceptible.

La Vestale, l'œuvre capitale du maître italien, fut représentée pour la première fois le 11 Décembre 1807 à l'académie impériale de musique de Paris. Cet opéra fit, pendant vingt-cinq ans, partie du répertoire lyrique de notre scène jusqu'à la démolition de l'ancien théâtre en 1837.

La Vestale fut repris en 1842-1843 sur le nouveau théâtre. Le rôle de Julia était interprété d'une façon remarquable par M^me^ Marneffe, artiste de grande valeur. Le chef-d'œuvre de Spontini ne fut plus, depuis lors, représenté à Gand. 13 et 23.

8 Avril. — Adjudication de la construction d'une nouvelle façade à l'église de Saint-Sauveur. C'est la façade qui existe encore aujourd'hui. Le devis estimatif est de 13981 francs. 7 et 21.

10 Avril. — Publication du décret impérial ordonnant la formation de colonnes mobiles chargées de parcourir le département et d'arrêter les déserteurs

et les conscrits réfractaires « qui doivent être tous, jusqu'au dernier, recherchés, poursuivis et atteints ».

Les habitants de nos campagnes ont conservé le souvenir de cet épisode de l'annexion de la Belgique à la France. 3 et 14.

15 Avril. — Un arrêté du préfet décide que, pour tout le département de l'Escaut, il n'y aura plus qu'un seul journal. Ce journal sera rédigé en français, avec la traduction en flamand de quelques articles, et paraîtra tous les deux jours.

La publication du journal est confiée à l'imprimeur F.-J. Bogaert éditeur de la *Gazette de Gand* qui avait remplacé l'ancienne *Gazette van Gent*. Le journal prend le titre de *Journal du Département de l'Escaut et Annonces*.

A la chute de l'empire français, en 1814, le *Gazette van Gent* s'empressa de reprendre son ancien titre. 3 et 20.

16 Avril. — En présence de la découverte du sucre de betterave le maire engage « ses administrés à consacrer à cette culture toutes les terres dont ils peuvent disposer ».

Afin d'encourager la fabrication de sucre de betterave, un décret impérial déclare qu'à dater du 1 Janvier 1812 « le sucre des deux Indes sera prohibé et considéré comme marchandise anglaise ». 1 et 13.

18 Avril. — Adjudication de la construction de deux arrosoirs et d'une pompe « pour l'arrosement des promenades publiques ».

Ces promenades étaient principalement la place

d'Armes et la Coupure. Ces deux arrosoirs et la pompe pour les remplir, qui coutèrent ensemble la somme de 1687 francs, étaient une innovation digne d'être notée. L'arrosage des rues de la ville était laissé aux soins des doyens de voisinage. Ceux-ci invitaient, de temps en temps, les habitants à arroser la partie de la rue s'étendant devant leur maison.

1 et 13.

25 Avril. — Publication de la liste des déserteurs et des conscrits réfractaires auxquels les colonnes volantes font une chasse impitoyable.

Des convois de ces malheureux, liés les uns aux autres et escortés par la gendarmerie ou par des détachements de soldats, traversent à chaque instant la ville. Ils sont dirigés sur les régiments partant pour l'Espagne. 7.

11 Mai. — L'empereur ayant manifesté « le désir » que des députations de « ses bonnes villes de l'empire » assistassent à la cérémonie du baptême du roi de Rome, le conseil municipal nomme le maire F. J. vander Haeghen, et les conseillers Louis de Potter, C. van Vaernewyck et J. F. Kluyskens pour composer cette députation. 2.

8, 9 et 10 Juin. — Fêtes à l'occasion de la naissance et du baptême du roi de Rome. Banquets ; musique à la place d'Armes, à la Coupure et au marché du Vendredi ; concours organisés par les quatre chefs-confréries d'armes ; mariages et dotations de dix rosières ; spectacle gratuit ; feu d'artifice au marché du Vendredi ; jeux populaires ; illumination générale.

Parmi les numéros du programme des fêtes nous remarquons un concours au jeu de balle, *Kaetsspelen* donné sur la plaine Saint-Pierre. C'est la seule et unique fois que nous voyons un pareil concours organisé à Gand.

Dans les différents cortèges qui circulent en ville, notamment dans celui escortant les autorités pendant le trajet de la préfecture à la cathédrale de Saint-Bavon, où a lieu le Te Deum, figurent pour la première fois les doyens et les baillis des 235 voisinages récemment reconstitués. Les dix rosières, avec leurs maris, assistent dans des loges à la représentation gratuite au grand théâtre. 7 et 13.

11 Juin. — Vente d'une partie « des ruines des bâtiments de la ci-devant abbaye de Saint-Pierre ».

La valeur des matériaux de cette partie est estimée à la somme de treize mille francs. On peut juger par là de ce que devaient être les bâtiments de cette magnifique abbaye si malheureusement ravagée et détruite. 1 et 3.

17 Juin. — On met la première main aux travaux de nivellement de la plaine Saint-Pierre. Deux cent cinquante soldats espagnols, prisonniers de guerre, sont employés à ces travaux. 7.

29 Juin. — Le conseil municipal discute le budget de 1812. Parmi les articles de dépenses nous devons signaler les suivants :

Article 73. — Dépenses imprévues à la disposition de Monsieur le Prefet . . . . . 11,000 fr.

Article 74. — Dépenses imprévues à la disposition de Monsieur le Ministre de l'intérieur . . . 20,000 fr.

Ces deux articles, introduits pour la première fois dans le budget par ordre supérieur, mettent à la disposition de ces deux fonctionnaires du gouvernement une somme de 31,000 francs, prise dans la caisse de la ville et dont ils disposent sans l'intervention de celle-ci. 2.

2 Juillet. — Le conseil municipal vote un crédit de 3031 francs « pour l'entreprise de l'encadrement de Tableaux appartenant à la ville ».

Il s'agit ici des tableaux composant le musée installé récemment dans une des salles de l'ancien couvent des Augustins. Ce détail n'est pas sans importance pour l'histoire de notre musée. 2.

22 Juillet. — Le maire prévient ses administrés qu'il manque cinquante hommes à la cohorte gantoise de la garde nationale. Les citoyens, âgés de vingt à quarante ans, doivent se faire inscrire à l'hôtel de ville. 1 et 13.

5 Août. — Madame A. Denarelle, veuve Masure, directrice du grand théâtre, fait connaître, dans les termes suivants, les singuliers motifs pour lesquels les débuts de sa troupe n'ont pas encore eu lieu.

Le roulier, chargé de tous les effets de mes artistes, devait arriver du 25 au 26 Juillet; et son manque de parole m'a forcé à manquer à la mienne.

L'ouverture du théâtre, retardée de quelques jours, eut lieu le 11 Août suivant. 23.

10 Août. — Le tribunal correctionnel condamne, dans la même séance, à une année d'emprisonnement et à cinq cents francs d'amende trois pères de famille prévenus d'avoir recueilli chez eux leurs fils,

conscrits réfractaires. Quelques jours plus tard la même peine est appliquée à une veuve coupable d'avoir donné asile à son fils déserteur.

7 et 13.

15 Août. — Célébration de l'anniversaire de la naissance de l'empereur Napoléon. Au programme des fêtes figurait l'article traditionnel : « Tous les citoyens illumineront la façade de leurs maisons ».

Le *Journal du Département de l'Escaut* donne, de la fête, une relation dans laquelle nous lisons :

Il y avait près de trois semaines que nos contrées étaient inondées par des torrents d'une pluie froide ; il fallait que le 15 Août arrivât pour nous amener le premier des beaux jours de la saison.

Ne pas oublier que ce journal, le seul autorisé à paraître dans le département, devait insérer ces articles d'une plate flagornerie envoyés par la préfecture. 13.

22 Août. — Représentation au grand théâtre donnée en l'honneur de deux membres, Busso et Bigot, de la chef-confrérie des escrimeurs de Saint-Michel, vainqueurs au concours d'escrime organisé par la ville de Courtrai.

Les deux vainqueurs sont assis, avec le maire F.-J. vander Haeghen, dans une loge du premier rang ornée de drapeaux et décorée aux couleurs, bleu et blanc, de la confrérie. 23.

23 Septembre. — Le préfet et un détachement de la garde d'honneur à cheval, commandé par le capitaine François van Aken, se rendent à l'Écluse au devant de l'empereur qui vient visiter les travaux

de défense. La garde d'honneur escorte l'empereur jusqu'à Breskens. Elle rentre à Gand le 28 Septembre.
7 et 13.

26 Octobre. — Adjudication des travaux pour l'entretien de la navigation dans l'intérieur de la ville. Le devis estimatif est de 93274 francs. L'importance de la somme, affectée à ces travaux d'intérêt local, nous a engagés à en faire mention.
1 et 13.

5 Novembre. — Un nouveau convoi d'une centaine de conscrits réfractaires et de déserteurs, solidement garrottés et escortés par des détachements de soldats appartenant aux colonnes volantes qui les ont arrêtés, sont amenés à Gand. Ils sont dirigés sur les régiments de l'armée d'Espagne. 7.

5 Novembre. — Commencement de la vente de la superbe collection d'estampes anciennes délaissée par Fr.-Xavier Lousbergs, négociant à Gand. Cette collection renferme, parmi ses pièces rares, une série de cent portraits d'après des tableaux de van Dyck et gravés aux frais de celui-ci. 6 et 20.

28 Novembre. — Funérailles du docteur Beyts, ancien professeur de chimie à l'école centrale et au Lycée, professeur à l'école de médecine de Gand, appelé récemment aux fonctions d'inspecteur de l'académie de Bruxelles.

Ce médecin, d'une grande réputation, fut emporté à la suite d'un enthrax, dans la fleur de l'âge. Il était fils du chirurgien Beyts de Bruges et frère du baron Beyts, premier président à la cour impériale de Bruxelles. 7.

2 Décembre. — Célébration de l'anniversaire du couronnement de l'empereur. Parmi les festivités citons les deux bals *gratis,* ce qu'on nommerait aujourd'hui bals populaires, à la place d'Armes et au marché du Vendredi. 13.

6 Décembre. — Le conseil municipal décide d'augmenter l'effectif du corps de pompiers, créé le 7 Juillet 1809 et de le porter de quarante à septante-trois hommes y compris le cadre. 2.

17 Décembre. — L'éditeur du *Journal du département de l'Escaut et Annonces,* ancienne *Gazette van Gent* et *Gazette de Gand,* est autorisé par le préfet à publier le journal dans les deux langues.

3 et 13.

1812

Population. — 60859 habitants.

Maire. — J. J. vander Haeghen.

Adjoints. — F. Verhegghen, Em. Papeleu, J.-F. de Lichtervelde et van Meldert.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires : 961,393-83 francs. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 998,310-71 francs.

Préfet du département. — Baron d'Houdetot.

25 Janvier. — La ville de Gand doit fournir un nouveau contingent de cent soixante hommes pour l'armée. Le contingent appelé à être incorporé dans la garde nationale est porté de cinq cents à huit cents hommes afin de faciliter la mobilisation. 3 et 7.

20 Février. — L'ancienne chambre de rhétorique des *Fonteinisten* reçoit, après bien des démarches, l'autorisation de se reconstituer en société dramatique. 6 et 23.

3 Mars. — Le *Journal du département de l'Escaut* écrit que les conscrits quittent la ville, pour rejoindre leurs régiments, remplis d'enthousiasme et aux cris de vive l'Empereur ! Malgré ce grand enthousiasme les tribunaux continuent de condamner à la prison et à l'amende des personnes qui ont donné asile à des déserteurs ou à des conscrits réfractaires. 13.

14 Mars. — En exécution du réglement du 4 Ventôse an XII (24 Février 1804), le maire prend un arrêté sur les enseignes à attacher aux maisons.

L'article 2 de l'arrêté porte que toutes les enseignes seront rédigées en français. Il est toutefois permis d'y ajouter une traduction flamande. 1 et 7.

28 Mars. — Publication du sénatus consulte du 13 Mars sur la garde nationale. Celle-ci est divisée en trois bans comprenant respectivement les hommes de vingt à vingt-six, de vingt-six à quarante et de quarante à soixante ans.

La garde nationale, en cas de mobilisation, ne devra pas sortir du territoire de la France. Elle sera uniquement chargée de la garde des côtes, des magasins et des dépôts et de tenir garnison dans les places forts.

Cent cohortes du premier ban sont mises à la disposition du ministre de la guerre.

Le département de l'Escaut doit fournir, pour ces cohortes, 1332 hommes parmi lesquels 135 appartiennent à la ville de Gand. 1 et 3.

2 Avril. — Ouverture d'une salle de ventes dans la *Wolleweverskapelle*, rue courte du Jour. Ce bâtiment fut construit au XIV^e^ siècle par la puissante corporation des tisserands de laine pour lui servir de chapelle.

En 1821 on y installa la petite boucherie. Celle-ci disparut en 1871 à la suite de la décision du conseil communal permettant aux bouchers de vendre la viande à domicile. Depuis lors elle eut différentes destinations : halle à la criée, magasin, café-concert, etc., etc.

En 1829 l'administration des hospices, qui en est propriétaire, démolit l'ancienne façade et la remplaça par la façade qui existe encore aujourd'hui.

1, 22 et 23.

9 Avril. — Les individus condamnés par les cours criminelles des départements des Bouches de l'Escaut et des Bouches du Rhin seront dorénavant enfermés à la maison centrale de Gand. 7.

20 Avril. — Réinstallation solennelle de l'antique chambre de rhétorique des *Fonteinisten*, reconnue officiellement par le préfet.

Discours, poèmes de circonstance, morceaux de musique exécutés par un orchestre composé de quarante-trois « premiers musiciens », sous la direction de Charles Hanssens. Un orchestre aussi nombreux était chose rare à cette époque. L'orchestre du grand théâtre se composait de vingt-huit musiciens; la société de *Sainte-Cécile*, un des premiers corps d'harmonie de ce temps, ne comptait également qu'une trentaine d'exécutants.

La fête se donna dans la salle du Mont-Parnasse au quai au Bois. 6, 20 et 23.

4 Mai. — Ouverture du cours gratuit de botanique donné dans les locaux du jardin botanique par le docteur Verbeeck. Le maire et les autorités assistent à cette ouverture. 13.

15 Mai. — Le conseil municipal vote une somme de 4927 francs pour la construction de deux « maisonnettes » au marché aux Poissons. L'une de ces maisonnettes, celle placée à l'extérieur du marché, existe encore aujourd'hui; l'autre a été

enlevée il y a quelques années lors des travaux de reconstruction effectués à l'intérieur du marché.

C'est dans cette « maisonnette » en pierre de taille que se tient le *mijnmeester* qui dirige la vente à la criée du poisson de mer. 2 et 22.

4 Juin. — Huit propriétaires de raffineries de sucre de canne reçoivent du gouvernement l'autorisation d'installer dans leurs établissements des raffineries de sucre de betteraves, « cette nouvelle branche d'industrie dont la France vient de s'enrichir ».

Ces huit industriels sont : V^ve^ G. Goormachtich, cour du Prince ; V^ve^ Jean Mechelynck, digue de Brabant ; J.-B. van Goethem, rue des Remouleurs ; de Meulemeester et C^ie^, rue aux Vents ; Th. Hebbelynck, près de la porte aux Folles ; Guillaume Poelman, digue de Brabant ; Joachim Neyt, Coupure ; Bracq, fils, rempart Saint-Jean.

Cette industrie était très florissante à cette époque à Gand qui comptait quinze raffineries de sucre. Il y en a aujourd'hui encore quatre. 13.

5 Juin. — Adjudication du « monument » en pierre de taille qui surmonte la pompe du marché aux Légumes. L'entrepreneur J.-B. vande Capelle est déclaré adjudicataire pour la somme de 8440 fr. Les autres soumissionnaires sont Joseph Lefranc, l'auteur de la pompe du Sablon, P. Velleman et Albert Voituron. Le plan avait été fait par l'architecte de la ville, Pierre de Broe.

Ce n'est qu'à dater du commencement du dix-septième siècle que cette place sert de marché aux

Légumes. Le marché aux Poissons s'y tenait antérieurement depuis une époque fort éloignée.

1 et 2.

6 Juin. — Adjudication pour la somme de 6002 fr. des travaux de réparation à effectuer à la charpente du Beffroi. 1.

12 Juillet. — Arrestation de l'évêque de Gand, le prince Maurice de Broglie. Il avait protesté contre le projet, émané de quelques prélats français, de nommer des évêques sans l'intervention du Saint-Siège.

Il est enfermé dans le donjon de Vincennes avec l'évêque de Troyes et celui de Tournai. Après quatre mois d'emprisonnement il est interné à Beaume et de là à l'île Sainte-Marguérite en Provence.

Après la chute de Napoléon, en 1814, il reprit possession de l'évêché de Gand. Nous verrons plus loin quelles furent les suites de ses démêlés avec le gouvernement des Pays-Bas. 6.

23 Juillet. — Adjudication, pour la somme de 2449 francs des travaux de réparation à la façade du marché aux Poissons.

La façade du marché aux Poissons fut construite en 1689. 1 et 13.

27 Juillet. — Distribution des prix aux vainqueurs des différents concours ouverts par la chambre de rhétorique des *Fonteinisten*.

Poésie flamande : Premier prix, Willems, d'Anvers. Deuxième prix, van Damme, de Bruges. Troisième prix, Lambin, d'Ypres.

Poésie française : Premier prix, Blanpart, de Ter-

monde. Deuxième prix, Oscar Tinel, de Montpellier. Troisième prix, de Hoon, de Bassevelde. Le sujet du concours était : *La bataille de Friedland.*

Il y avait en outre un concours de déclamation française et de déclamation flamande ; un concours de musique ; un concours de calligraphie, et un concours de dessins et ornements à la plume.

Les premiers statuts connus de la chambre de Rhétorique *de Fontein* sont ceux de 1448, mais celle-ci existait déjà antérieurement à cette date.

6 et 23.

27 Juillet. — Ouverture de l'Exposition des Beaux-Arts dans la salle du musée des tableaux au local de l'ancien collège des Augustins.

Cent-vingt exposants. Trois cent et un numéros. Durée trois semaines.

Concours de peinture. Sujet : *Virgile lisant le VI^e^ livre de l'Enéide à Auguste en présence d'Octavie, mère de Marcellus et de Julie, veuve de ce jeune romain.* Le grand prix consistant en une médaille d'or, de la valeur de six cents francs, est décerné à François-Joseph Navez, de Charleroi.

Navez entra en 1813 à l'atelier de David à Paris. Il mourut à Bruxelles en 1869 à l'âge de 82 ans.

5 et 6.

1^r^ au 15 Août. — Représentations au grand théâtre du célèbre ténor Elleviou qui a laissé son nom à l'emploi. Chaque fois salle comble bien que le prix des places soit triplé. 23.

15 Août. — Fêtes à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur Napoléon. Te Deum,

revue, procession, concours organisés par les quatre chefs-confréries d'armes, représentation gratuite au grand théâtre, illumination générale, etc. 1.

31 Août. — Le conseil municipal décide de faire renouveler les numéros des maisons. Les propriétaires paieront trente centimes par numéro renouvelé. 1 et 9.

7 Septembre. — Le préfet du département de l'Escaut, le baron d'Houdetot, fait saisir chez le sieur Tessaro, marchand d'estampes, toutes les gravures, représentant les miracles de Pie VII, qui viennent d'être mises en vente. 3 et 20.

7 Septembre. — La ville de Gand doit fournir dans la levée, pour renforcer l'armée de Russie, un nouveau contingent de 183 hommes à prendre par anticipation dans la levée de 1813. 13.

15 Septembre. — Arrivée à Gand du tableau de Joseph Paelinck, à ce moment pensionnaire du gouvernement à Rome, représentant un miracle opéré par la vraie croix que vient de retrouver l'impératrice Hélène.

Ce tableau, qui est considéré comme la plus belle œuvre produite par Paelinck, orne la chapelle de la confrérie de la Sainte Croix dans l'église de Saint-Michel. Le prix du tableau, quatre mille francs, fut payé au moyen d'une souscription ouverte entre les membres de cette confrérie et les membres de la société des *Beaux-Arts*. 21.

4 Octobre. — Installation officielle, par les délégués du Grand-Orient de France, de la loge maçonnique le *Septentrion* fondée le 15 Mars 1811.

On connaît le rôle important joué par les loges maçonniques de Gand, et principalement par le *Septentrion*, dans les évènements qui suivirent la révolution de 1830.

Depuis 1833 jusqu'en 1881 le *Septentrion* eut à sa tête l'avocat H. Metdepenningen, une des gloires du barreau de Gand et le type de l'honnêteté publique et privée. 6 et 23.

4 Octobre. — Te Deum à l'occasion des victoires remportées en Russie par l'armée française : passage du Niemen, batailles de Mohilow, Polotsk, Ostrowno, Smolensk et finalement de Borodino ou de la Moskowa.

Le soir des couplets de circonstance sont chantés pendant la représentation au grand théâtre. 9.

16 Octobre. — Établissement d'un service régulier de navigation entre Gand et le Sas de Gand par le bateau la *Flecha*. Les départs ont lieu trois fois par semaine et le prix pour les voyageurs est fixé au chiffre modique de un franc.

Un des premiers bateaux à vapeur, qui firent le service régulier entre le port de Gand et Londres, se nommait également la *Flecha*. Il était commandé par le capitaine Seeuwen, une figure restée populaire à Gand principalement dans le quartier du Dock. 7.

20 Octobre. — Une annonce de vente, parue dans les *Affiches, Annonces et Avis divers de Gand*, traduit *Kortedagsteeg*, rue courte du Jour, par rue du Point du jour.

Dans le même journal *Savaenstraet* est traduit par

rue du Savon; ce qui, quelques jours plus tard est retraduit en flamand par *Zeepstraet!* 13.

22 Octobre. — La société des *Beaux-Arts* annonce la création d'une académie de musique. Elle envoie à ses membres une circulaire dans laquelle nous lisons :

La classe de musique de la société des beaux-arts, voulant propager dans cette ville le goût de l'enseignement de la musique, vient de former une académie dans laquelle on emploiera utilement le grand ressort de l'émulation, propre à former des artistes habiles, tant dans la composition que dans la partie vocale et instrumentale.

Cette académie de musique fut sur le point d'être reprise par le gouvernement néerlandais en 1819. Le projet n'aboutit pas et ce ne fut qu'en 1835 que le conseil communal songea à doter la ville de Gand d'un conservatoire de musique. Le conservatoire communal devint conservatoire de l'état en 1879.

Nous avons vu qu'un essai de ce genre fut tenté antérieurement (12 Octobre 1805) par le musicien Pierre de Volder. 6.

13 Novembre. — Un avis d'une modiste fait savoir aux dames que :

La plus distinguée des coiffures est le casque à la clorinde qui se fait en velours épinglé blanc, bleu de ciel ou rose, et qui est la copie fidèle de celui que porte madame Branchu dans *la Jérusalem délivrée*.

Madame Branchu, élève de Garat pour le chant et de Dugazon pour la déclamation, était une cantatrice hors ligne et une tragédienne consommée. Son

triomphe était le rôle de la *Vestale* de Spontini. Elle mourut en 1850 à l'âge de septante ans.

La Jérusalem délivrée est un grand opéra en cinq actes, paroles de Baour-Lormain, musique de Persuis, chef-d'orchestre à l'opéra. Cette pièce, représentée la première fois le 15 Septembre 1812, n'eut pas de succès. 13 et 23.

30 Novembre. — Le médecin gantois van Rotterdam obtient le grand prix dans le concours ouvert par l'académie de médecine de Paris. 7.

2 Décembre. — Une des Rosières, dotées et mariées, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de l'empereur, est la fille des époux de Saegher-Schellynck. Elle épouse « un jeune et brave militaire couvert d'honorables cicatrices et n'aguères réformé ».

Sa mère, Marie Schellynck, est une célébrité gantoise dont le souvenir existe encore chez notre population. Elle fit avec son mari les campagnes de Hollande, d'Italie, de Prusse, d'Autriche et de Pologne. Elle obtint le grade de sous-lieutenant. Plusieurs fois blessée sur les champs de bataille, Marie Schellynck fut décorée en 1808 de la légion d'honneur et reçut une pension annuelle de sept cents francs. 6 et 23.

15 Décembre. — Règlement municipal, fait à la requête du préfet de l'Escaut, traduisant du flamand en français les noms des rues, quais, ponts et places publiques de la ville de Gand.

Les traducteurs officiels, qui ne connaissaient ni notre langue ni notre histoire nationales, fournirent

un travail rempli d'erreurs et d'inexactitudes. Ainsi de *Pussem*, ancien mot qui signifie maison de prêts sur gages, ils ont fait rue des Balais, confondant *Pussem* avec *Bussem* ou *Bezem*. De *Ramen*, châssis sur lesquels les tisserands étendaient leurs draps pour les faire sécher, ils ont fait *Ram*, bélier. *Stovestraet* est pour eux rue de la Poussière tandis que *Stove* signifie étuves ou bains publics. *Heuverpoort (Overpoort)*, en latin *porta superior*, est traduit par porte de la Colline *(Heuvelpoort)*. Le mot *Ham*, qui désignait autrefois un pré, est traduit par rue du Jambon.

Plusieurs rues tenaient leurs noms de familles qui y avaient habité, ce que nos traducteurs ignoraient. C'est ainsi que nous voyons *Botermanstraet*, devenir rue des Beurriers; *Saeymanstraet*, rue des Semeurs; *Parysberg*, montagne de Paris; *Minnemeersch*, pré d'Amour; *Breydelsteeg*, rue des Selliers, etc. 1.

1813

Maire. — J.-J. vander Haeghen.

Adjoints. — F. Verhegghen, Em. Papeleu, J.-F. de Lichtervelde et E. van Meldert.

Budget. — En recettes et dépenses ordinaires et extraordinaires : 778,337-15 francs.

Préfet du département. — Baron d'Houdetot. Depuis le 28 Avril, Desmousseaux.

11 Janvier. — Une femme est guillotinée sur le marché du Vendredi pour infanticide. 11.

18 Janvier. — Adjudication des travaux pour l'achèvement de l'orangerie et des serres chaudes du jardin botanique, 15069 francs.

Les premiers travaux furent exécutés en 1807 pour la somme de 18785 francs. 2 et 13.

18 Janvier. — Le conseil municipal décide d'offrir à l'empereur cinquante cavaliers montés et équipés. Les frais seront couverts au moyen d'une souscription ouverte à la mairie. Nous ne connaissons pas le résultat de cette souscription. 2.

11 et 12 Février. — Plusieurs navires et bateaux de mer venant de Boulogne et des environs traversent la ville et sont dirigés sur Anvers. Cette mesure est prise pour mettre ces navires à l'abri d'un coup de main en cas d'une tentative de descente des Anglais sur les côtes de France.

Ce fait est très intéressant à noter. Il indique qu'à cette époque déjà il était possible de venir des côtes de la mer du Nord, en France, jusqu'à Gand et par conséquent jusqu'à Anvers, en prenant les rivières et les canaux de l'intérieur. 7.

4 Mars. — Les jeunes gens de la classe de 1814 tirent au sort, par anticipation, pour combler les vides de l'armée. La réserve de 1812 est épuisée et les réserves de 1811, 1810 et 1809 vont être appelées sous les armes. 7.

1 Avril. — Le premier départ pour leurs régiments des conscrits, qui ont tiré au sort le 4 Mars, a déjà lieu le 1 Avril. 7.

3 Avril. — Le sieur Garnier, directeur d'un cirque, commence ses représentations « aux ci-devant Jésuites ». La cour et le jardin de l'ancien couvent, rue des Foulons, sont transformés en manège. L'annonce porte « propriétaire d'une des deux troupes autorisées par son Excellence le ministre de l'intérieur ».

La même réglementation existait pour les théâtres. Leur nombre était également limité et fixé par le ministre de l'intérieur. Leur répertoire même était classé et réglementé. On le divisait en grand répertoire et en répertoire secondaire. Ainsi à Gand le grand théâtre devait jouer les pièces du grand répertoire, et le théâtre du Mont-Parnasse ne pouvait donner que les pièces du répertoire secondaire, sauf autorisation spéciale.

D'après le décret impérial du 6 Juin 1806, trois villes en Belgique pouvaient avoir ce qu'on nommait

« une troupe stationnaire » ou permanente : Anvers, Bruxelles et Gand. 13 et 23.

5 Avril. — Formation de quatre régiments de gardes d'honneur à cheval. Leur effectif sera de cinq mille hommes au moins et de dix mille au plus. Les gardes s'habilleront, s'équiperont et se monteront à leurs frais.

Le département de l'Escaut devra fournir de septante-deux à cent cinquante-deux hommes qui seront versés dans le premier régiment. Celui-ci se réunira à Versailles.

L'uniforme, vert et rouge, était très éclatant. Plusieurs familles riches de Gand fournirent des hommes à ce régiment. 3 et 7.

14 Avril. — Napoléon nomme l'abbé dela Brue de Saint-Bauzille, administrateur du diocèse de Gand.

Cette nomination soulève de vives protestation de la part d'une partie du clergé. 9.

28 Avril. — Installation du préfet Desmousseaux en remplacement du baron d'Houdetot appelé à d'autres fonctions. 3.

3 Mai. — Le grand tableau de Paelinck, dont nous avons parlé plus haut (15 Septembre 1812), est solennellement placé à l'église de Saint-Michel.

Les membres de la Société des *Beaux-Arts* et de *Sainte-Cécile* exécutent, pendant la cérémonie, une messe de Carlo Bigotti, maître de chapelle à l'église de Saint Celse à Milan. 6 et 21.

9 Mai. — La grosse cloche du beffroi et les salves d'artillerie annoncent à la population gantoise la victoire remportée sur les armées russes et prus-

siennes à Lutzen, près de Leipzig. Un Te Deum est chanté le 23 Mai suivant. 13.

14 Mai. — En exécution du sénatus consulte du 5 Avril 1813, le préfet désigne quarante-sept jeunes gens de dix-neuf à trente ans, appartenant aux premières familles du département, pour être incorporés à leurs frais dans le premier régiment des gardes d'honneur. L'uniforme et l'équipement coûtent quinze cents francs.

Le gouvernement répondit aux protestations, soulevées par cette mesure, en augmentant le nombre des gardes d'honneur à fournir par le département. 3 et 11.

22 Mai. — Le maire publie un décret ordonnant que chaque compagnie de la garde nationale devra fournir seize hommes pour être incorporés dans les régiments des grenadiers et des chasseurs de la garde impériale. 20.

24 Mai. — Exécution, sur le marché du Vendredi, d'un individu condamné à mort du chef de *Binderij*. 11.

30 Mai. — Départ pour Anvers du premier détachement de la garde nationale. Les gardes reviennent à Gand le 7 Novembre suivant. 11.

15 Juin. — Départ pour Versailles du premier détachement de la garde d'honneur. Le second détachement, part le surlendemain. 11.

4 Juillet. — La loge maçonnique, *les Vrais Amis*, publie chez l'imprimeur A. B. Steven la liste de ses membres. Parmi ceux-ci nous trouvons les noms de Philippe van Pottelsberghe de la Potterie, Josse de

Loose, Jean Charles Kervyn, Philippe Piers de Raveschoot, Constant de Kerckove de Denterghem.

Ce dernier, qui fut bourgmestre de Gand de 1842 à 1854, figure sur le tableau parmi les membres résidant à l'étranger : « Constant de Kerchove de Denterghem, lieutenant au 22e régiment de chasseurs à cheval, à la grande Armée ».

La loge, *les Vrais Amis*, tenait à cette époque ses réunions dans la salle de la *Sodalité*, rue courte du Marais (aujourd'hui Nos 9 et 11).

Sur le tableau des membres figurent également trois compositeurs gantois bien connus : Pierre Verheyen, Charles Hanssens et Jacques Mengal. Le compositeur Charles Ots faisait partie de la loge maçonnique *la Félicité Bienfaisante*. 6 et 23.

5 Juillet. — Vente publique à la préfecture par le receveur des domaines de dix tapis anciens provenant de l'abbaye de Saint-Pierre. Ils sont achetés pour la somme de 1650 francs par le sieur Thomas Hebbelynck, raffineur de sucre près de la porte aux Folles, pour compte du payeur général du département, Maes. 9 et 13.

9 Juillet. — Arrivée à Gand du chanoine dela Brue, nommé évêque du diocèse de Gand. Il avait prêté serment le 16 Mai, à Saint Cloud, entre les mains de l'empereur.

Il se rend directement au palais de l'évêché, rue Saint Georges, aujourd'hui local de la société de Saint Vincent de Paul. Depuis 1843 les évêques occupent le palais épiscopal construit derrière la

cathédrale. Avant la révolution française les évêques occupaient le gouvernement provincial actuel.
9 et 11.

13 Juillet. — Le conseil municipal vote une somme de 19600 francs pour des réparations à la façade de l'hôtel de ville, donnant sur le marché au Beurre et le marché aux Poulets. 2.

26 Juillet. — A la suite de la nomination du nouvel évêque, dela Brue, de vifs incidents se produisent dans le diocèse de Gand. La grande majorité du clergé ne veut pas reconnaître dela Brue.

Le 25 et le 26 Juillet les séminaristes sont obligés de quitter le séminaire qui est occupé par un commissaire de police et une escouade de soldats.
9 et 11.

27 Juillet. — Un arrêté du préfet, affiché à tous les coins de rues, place sous la surveillance de la police, le supérieur du séminaire van Hemme et les professeurs Ryckewaert et de Volder (les deux frères), qui ont refusé de reconnaître la nomination de l'évêque dela Brue.

Le supérieur van Hemme et les frères de Volder sont arrêtés, et conduits à Paris et de là à Vincennes. L'abbé Ryckewaert parvient à se soustraire aux recherches de la police. 7 et 20.

30 Juillet. — Arrêté du préfet qui appelle sous les drapeaux les séminaristes du diocèse de Gand, au nombre de cent nonante-trois.

31 Juillet. — Le préfet envoie aux maires une circulaire du gouvernement recommandant, dans un

grand nombre de cas, l'emploi du zinc au lieu du plomb, du fer blanc, du cuivre et de l'étain.

3 et 7.

15 Août. — La fête de l'anniversaire de la naissance de l'empereur et du rétablissement de la religion en France est célébrée avec plus d'éclat encore que les années précédentes.

Au programme figure un concert donné par la société de *Sainte-Cécile,* constituée officiellement en corps de musique de la garde nationale de Gand. Les Céciliens sont revêtus de leur uniforme, flambant neuf, dont voici la description :

Chapeau d'officier prussien avec pompon et panache blanc ; col noir et blanc ; habit d'officier prussien composé comme suit : habit de drap bleu avec revers, collet, bavaroises et retroussé bleu pale ; boutons en métal blanc avec aigles ; pantalon à la hussarde en casimir blanc ; gilet idem ; bottes à plis à la hussarde avec garniture et houpes en argent ; épée et ceinturon en cuir noir.

Ces détails sont intéressants pour l'histoire des costumes militaires de ce temps. 6 et 23.

16 Août. — L'évêque dela Brue suspend de leurs fonctions curiales et ecclésiastiques les prêtres qui se sont abstenus de paraître, la veille, à la procession et de célébrer la fête anniversaire de l'empereur.

9.

18 Août. — Départ des séminaristes pour Wesel où ils sont incorporés dans trois régiments d'artillerie. 7.

19 Août. — Distribution des prix aux élèves de l'école de médecine, chirurgie et pharmacie. L'étu-

diant Pierre Boldaert, de Tronchiennes, est proclamé lauréat du cours de chirurgie, du cours d'accouchements et du cours de thérapeutique interne.

6 et 7.

2 Septembre. — Le préfet publie un arrêté décidant que les mutilations, involontaires et anciennes, ne sont plus une cause d'exemption du service militaire. Quant aux jeunes gens, qui se mutilent volontairement dans l'espoir d'échapper à la conscription, ils seront poursuivis avec toute la rigueur des lois. 3 et 13.

6 Septembre. — Arrêté du préfet relatif au cimetière des Israélites hors la porte d'Anvers et mettant fin à plusieurs abus signalés par la communauté Israélite.

C'est ainsi, par exemple, que les fabriques d'église des paroisses de Saint-Bavon, de Saint-Jacques et de Saint-Sauveur, dont les habitants sont enterrés au cimetière de la porte d'Anvers, se permettent d'exiger une redevance des familles israélites qui font enterrer un des leurs dans leur cimetière particulier.

3 et 23.

24 Septembre.— A la suite de difficultés survenues entre le directeur et les propriétaires du grand théâtre, le préfet ordonne que :

Le maire de Gand se mettra en possession, au nom de la ville, de l'édifice servant de salle de spectacle appartenant à la ci-devant confrérie de Saint-Sébastien, et postérieurement acquis du domaine par les propriétaires actuels, ainsi que du mobilier dépendant de ladite salle de théâtre.

Cette façon arbitraire de mettre fin à un conflit

entre particuliers, n'a rien qui doive nous surprendre. Elle était propre au régime imposé à la Belgique pendant son annexion à la France. 23.

26 Septembre. — Une colonne mobile est envoyée à la recherche des déserteurs et des conscrits réfractaires. Les soldats sont logés chez les parents de ceux-ci. 11.

13 Octobre. — Avis du préfet annonçant que le département de l'Escaut doit fournir douze cents hommes pour la nouvelle levée de miliciens. Dans cette levée on prenait déjà anticipativement des conscrits de la classe de 1814 et de 1815. Quelques uns de ces conscrits n'avaient pas dix-huit ans. 3 et 19.

6 Novembre. — La société des *Beaux-Arts* fait célébrer dans l'église de Saint-Nicolas une messe à la mémoire du compositeur Grétry, membre correspondant de la société, mort le 24 Septembre 1813. Le catafalque est fait d'après les dessins de l'architecte Goetghebuer. La messe de requiem est l'œuvre du compositeur gantois Pierre Verheyen. 6.

16 Novembre. — Toute la garde nationale de Gand repart en hâte pour Anvers. Elle était revenue le 7 du même mois. 11 et 13.

19 Novembre. — Depuis le 19 Novembre 1813 jusqu'au mois d'Avril 1814, les églises des deux béguinages et l'ancien couvent des Capucins sont transformés en hôpitaux militaires. On y reçoit les blessés qui arrivent journellement à Gand et sont ensuite transportés en France. 7 et 11.

20 Novembre. — La ville met en adjudication

publique, sur un devis estimatif de 80,960 francs les travaux de dévasement et de curage de la Lys au Bois, comblée en 1899. L'entrepreneur Baetslé est déclaré adjudicataire pour la somme de 72,500 francs ; la soumission de l'entrepreneur Fermont était de 76.709 francs.

L'état des finances de la ville ne permit de commencer les travaux qu'en 1817. 1 et 2.

24 Novembre. — En l'absence de toute garnison, l'administration municipale institue une garde urbaine « chargée de veiller au maintien de la tranquillité publique et à la conservation des personnes et des biens ». Cette garde composée de cinq compagnies comprend, comme autrefois, les membres des quatre chefs-confréries d'armes et les *Fonteinisten* ainsi que des volontaires ou *adjuncten aen de confrerien*.

Le quartier général était à l'hôtel de ville. Outre le corps de garde de la mairie et les différents postes, la garde urbaine devait encore occuper les portes de la ville.

Le service des gardes bourgeoises dura jusqu'au mois de Mai 1814. 1 et 2.

5 Décembre. — Fêtes extraordinaires — ce sont les dernières — à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de l'empereur. 7.

7 Décembre. — Réquisitions forcées chez les négociants en denrées coloniales, en charbons, en paille, en foin etc. et chez les brasseurs. Ils doivent livrer des marchandises pour approvisionner Anvers et mettre cette ville en état de soutenir un siège d'une année.

Toutes ces marchandises sont payées en bons. 11.

13 Décembre. — Les habitants de Gand sont avertis qu'ils ont à fournir des secours en argent ou en nature aux hôpitaux militaires. Ceux qui ne satisferont pas à la réquisition recevront dans leurs maisons, pour y être soignés, des malades ou des blessés. 11.

14 Décembre. — Publication d'un décret de l'empereur créant une colonne mobile, forte de quinze cents hommes d'infanterie et d'une compagnie de gendarmes d'élite, chargée d'opérer dans le département de l'Escaut et dans le département de la Lys (Flandre Occidentale). Les déserteurs ou les conscrits réfractaires, qui se livreraient à des actes de violence ou feraient partie d'un rassemblement armé, seront fusillés dans les vingt-quatre heures. 3 et 7.

15 Décembre. — Réquisition de bateaux pour transporter à Anvers les marchandises et les approvisionnements livrés par les négociants de Gand. 9.

15 Décembre. — Arrivée de quatre cents forçats ou galériens, *galeiboeven,* venant d'Anvers. On les loge dans l'église de Saint-Pierre où ils sont couchés sur des bottes de paille. Toute la ville est sur pied pour voir passer ce sinistre cortège. Les galériens partent le lendemain pour Lille. 9 et 11.

21 Décembre. — Levée forcée, ou presse, de forgerons et de charpentiers qui sont dirigés sur Anvers. 11.

22 Décembre. — Un second transport, cette fois

d'un millier de galériens, venant d'Anvers arrive à Gand. Ils sont, comme les premiers, logés dans l'église de Saint-Pierre. Ils partent également le lendemain pour Lille. 9 et 11.

29 Décembre. — Des détachements de cosaques se montrent dans les environs de la ville. Ils se retirent à l'approche des troupes françaises.

Le préfet lance une proclamation dans laquelle il proteste énergiquement contre la nouvelle des prétendus succès remportés par les armées des alliés. Il déclare que les Pays-Bas sont et resteront annexés à la France. 7 et 9.

1814

Maire. — J.-J. vander Haeghen.

Adjoints. — F. Verhegghen, E. van Meldert, de Crombrugghe, Huyttens-Kerreman.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires : 654,037-41 francs. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 646,026-81 francs.

Préfet du département. — Desmousseaux.

16 Janvier. — Vif émoi dans le monde des fonctionnaires français sur le bruit des victoires remportées aux environs d'Anvers par les troupes des alliés.

Rassemblements au marché aux Grains. La garde bourgeoise, à pied et à cheval, fait des patrouilles. 7.

18 Janvier. — Proclamation du préfet Desmousseaux annonçant que le général Maison vient de dégager Anvers et de battre les Anglais et les Prussiens. La proclamation finit comme suit :

La frontière est à l'abri de toute insulte. Si les alliés pouvaient hésiter à conclure la paix, un peuple fier et généreux qui les a tant de fois vaincus et toujours ménagés, les ferait bientôt repentir d'avoir souillé son territoire.

Ces belles et riches contrées sont à jamais françaises. Les magistrats, les guerriers et les citoyens doivent continuer d'y remplir leurs devoirs mutuels avec honneur, courage et fidélité.

Quelques jours plus tard, fugue générale de tous les fonctionnaires français. 3 et 13.

1^r^ Février. — A la suite des nouveaux succès remportés aux environs d'Anvers, sur les troupes françaises, par les armées alliées placées sous le commandement du général prussien von Bulow et du général anglais Graham, tous les fonctionnaires et employés français quittent précipitamment la ville de Gand.

Le préfet Desmousseaux part en même temps qu'une colonne de gendarmes et de troupes d'infanterie. L'évêque de la Brue était déjà retourné en France dès le 15 Janvier. Le maire impérialiste, vander Haeghen, quitte également la ville et délègue ses pouvoirs aux adjoints. 7 et 9.

2 Février. — Les tribunaux cessent de fonctionner à la nouvelle que les armées alliées occupent Liège, Namur, Louvain et Bruxelles et se dirigent sur Gand. 7.

4 Février. — Un détachement de cavalerie, composé de hussards prussiens et de cosaques, fort de quatre cents hommes environ, entre à Gand. Ce sont les premières troupes alliées qui viennent en notre ville après le départ des Français.

En l'absence de garnison, le service d'ordre est fait par la garde bourgeoise composée comme nous l'avons dit plus haut. 9 et 13.

5 Février. — Les bouchers placent sur la façade de la grande boucherie le portrait de l'empereur d'Autriche, François II, et deux drapeaux aux armes d'Autriche (double aigle). 11.

9 Février. — Les Français sont à peine partis que le *Journal du département de l'Escaut* reprend son

ancien titre de *Gazette van Gent* et paraît, à la grande satisfaction de ses lecteurs, entièrement rédigé en flamand. 13 et 20.

14 Février. — Arrivée à Gand de cinq escadrons du premier régiment des Cosaques du Don, commandés par le colonel Bichaloff, âgé de quatre vingts ans.

Ce colonel, que les habitants baptisèrent du nom de *Petje Kozak*, était très populaire à Gand. Il prend le commandement de la ville où il séjourne jusqu'au 2 Avril suivant. Il loge successivement chez Kervyn, rue Basse des Champs ; Grenier-Wambersie, quai des Récollets; Clemmen, rue des Champs et vanden Hecke, place d'Armes. 9.

16 Février. — On enlève les aigles et les armes de l'empire français qui ornent les édifices publics. On déplace également les portraits de l'empereur et de l'impératrice qui se trouvent à l'hôtel de ville. 11.

20 Février. — Sur l'invitation du comte de Beaufort, gouverneur général de la Belgique, un Te Deum est chanté à l'occasion des victoires remportées par les alliés sur les armées de Napoléon. Le service d'honneur est fait par un détachement de la garde bourgeoise à cheval.

Après l'arrivée des alliés en Belgique, un gouvernement provisoire fut constitué à Bruxelles. Il était composé comme suit: le comte de Lottum, gouverneur militaire; le comte de Beaufort, gouverneur civil; le comte Eugène de Robiano, van Limpen, Delius et Vieilleuse. 13.

3 Mars. — Proclamation annonçant que les troupes russes et prussiennes ont battu les français à Harlebeke et que la nuit suivante ils ont entouré Menin et Ypres où la garnison française est enfermée. 13.

14 Mars. — Des proclamations, affichées à tous les coins de rues, annoncent que l'armée prussienne sous les ordres du Feld-Maréchal von Blücher a, le 9 Mars, complètement battu à Laon l'armée française commandée par l'empereur Napoléon en personne. 13.

15 Mars. — Grande fête à la chambre de rhétorique *de Fonteine*. Les *Fonteinisten* reçoivent dans leur local *Parnassusberg*, le colonel des cosaques, Bichaloff. Il signe le livre d'or et remet aux rhétoriciens son portrait en miniature peint sur ivoire. 6 et 9.

18 Mars. — Dès le départ des Français, le duc de Beauffort, gouverneur civil de la Belgique, fait mettre en liberté les personnes arbitrairement emprisonnées.

La maison de force de Gand renfermait un grand nombre de personnes mises en prison, sans jugement, sur un simple ordre du préfet. Parmi celles-ci nous en trouvons qui sont incarcérées comme « ayant une tête exaltée », « suspect d'espionnage », « ayant peu d'attachement pour le gouvernement français », « dangereux à la société », etc. 23.

19 Mars. — Le comte d'Hane de Steenhuize, nommé intendant du département de l'Escaut par le gouvernement provisoire de la Belgique, est installé dans ses fonctions.

Le colonel du régiment de la Flandre, Polis, est nommé commandant militaire de la ville de Gand.

13.

19 Mars. — Installation comme maire du comte Philippe de Lens. Il remplace l'ancien maire bonapartiste, vander Haeghen, qui a quitté la ville de Gand avec les Français et s'est retiré à Bruxelles.

1 et 2.

24 Mars. — Grande fête à la boucherie à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur de Russie, Alexandre I^er^, dont les troupes tiennent garnison à Gand.

Les bouchers, revêtus du traditionnel costume : blouse bleue, tablier blanc, bonnet de coton et sabots, font les honneurs de leur local, brillamment illuminé, aux officiers russes et aux autres officiers étrangers qui viennent leur rendre visite pendant la soirée.

Les cosaques donnent, l'après-midi, une fête équestre à la place d'Armes convertie en manège.

13 et 23.

26 Mars. — Environ huit mille hommes de troupes françaises, sous les ordres du général Maison et venant de Lille, entrent subitement à Gand. Le colonel Bichaloff à la tête de ses cosaques, et aidé par la garde bourgeoise, le corps des francs-bateliers et les bouchers essaie de résister. Il doit se retirer devant le grand nombre et s'établit à Melle. Il y eut de part et d'autre une vingtaine de tués.

Détail caractéristique : les bouchers et les francs-bateliers avaient mis la cocarde autrichienne.

Les Français s'emparent des caisses publiques, qu'on n'a pu sauver à temps et qui contiennent environ trois cent mille francs. Ils imposent à la ville de Gand une contribution de guerre d'un million, avec menace de bombarder la ville en cas de retard dans le paiement.

La ville est occupée militairement. Des canons sont placés sur la plaine des Récollets, le marché aux Grains et le marché du Vendredi. 1 et 9.

30 Mars. — L'approche des troupes alliées oblige les Français à quitter précipitamment la ville de Gand. Ils partent à quatre heures du matin emportant dans des chariots et dans des bateaux tous les objets qu'ils avaient réquisitionnés chez les particuliers et chez l'administration de la ville. Pendant ces trois jours les soldats français logèrent en grande partie chez les particuliers.

L'après-midi un fort détachement de hussards prussiens entre en ville. Il forme l'avant-garde d'une armée de dix mille hommes de troupes saxonnes, prussiennes et russes qui vont traverser la ville et que les habitants devront héberger. 7 et 9.

2 Avril. — Le colonel Bichaloff prend congé des autorités et des principales familles, et quitte la ville avec son régiment de cosaques. Il se dirige sur Mons. 7.

4 Avril. — Le maire lance une proclamation annonçant l'entrée à Paris des armées alliées ayant à leur tête l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Te Deum et revue des régiments prussiens et du deuxième régiment belge en garnison à Gand. 13.

9 Avril. — On replace dans la façade de la grande boucherie, près du pont, la statue de la vierge enlevée en 1794.

Une légende est attachée au souvenir de cette statue, nommée *O. L. V. met den inktpot* à cause de l'encrier qu'elle tient à la main. La statue primitive fut détruite par les iconoclastes en 1578. On la remplaça par une autre au commencement du siècle suivant. C'est celle-ci qui fut replacée en 1814 et qu'on y voit encore aujourd'hui.

Le 17 Avril suivant la statue de sainte Élisabeth est également replacée dans la porte d'entrée du grand béguinage. Cette porte, qui ne manquait pas de cachet et était un souvenir historique fort intéressant, fut malheureusement démolie en 1879. 9 et 22.

11 Avril. — Le 10 Avril à huit heures du soir lecture d'une proclamation annonçant la déchéance de Napoléon prononcée par le sénat.

Le lendemain, 11 Avril, Te Deum. Les autorités, escortées par les troupes allemandes en garnison à Gand, se rendent en cortège à la cathédrale de Saint-Bavon. Les quatre chefs-confréries d'armes, les *Fonteinisten, Sainte-Cécile* et les corporations figurent dans le cortège. Le soir illumination générale. Les fenêtres de beaucoup de maisons sont éclairées au moyen de bougies, ce qu'on n'avait plus fait depuis 1790.

Représentation gratuite au grand théâtre. Banquet et bal à l'hôtel de ville. 9 et 13.

22 Avril. — Arrivée de plusieurs régiments saxons et russes. La musique d'un des régiments saxons est reçue par la société de *Sainte-Cécile* et par la société

des *Beaux-Arts*. Elle donne un concert à la *Sodalité*. Salle comble et grand succès. 13.

29 Avril. — Le conseil municipal nomme une commission composée de cinq de ses membres et de cinq particuliers, chargée de recevoir les plaintes des habitants sur « les surcharges des logements militaires ». Cette commission siégera en permanence. 2

7 Mai. — Environ sept mille hommes du corps d'armée prussien, commandé par le général von Bulow, arrivent à Gand. Ils sont logés en ville et dans les environs. Le général von Bulow et son état-major séjournent à Gand jusqu'au passage de tout le corps d'armée arrivant de France. 13.

7 Mai. — On enlève l'aigle français sculpté dans le frontispice du corps de garde de la place d'Armes et on le remplace par les armoiries de la ville de Gand entourées de deux branches d'olivier.

Le 2 du même mois on replace dans le tympan du marché aux Poissons les armoiries de la ville. 9 et 22.

24 Mai. — Une sépulture convenable est donnée, dans l'église de Saint-Pierre, aux restes mortels d'Isabelle d'Autriche, sœur de Charles-Quint et épouse du roi de Danemark, Christiern, ainsi que de son fils Jean.

Le tombeau avait été plusieurs fois ouvert et remué, la dernière fois en 1810. Le curé Malingie rassembla les ossements et les mit dans un cercueil qui fut replacé dans le caveau. Un procès-verbal en fut dressé le 24 Mai 1814.

Isabelle d'Autriche, âgée de 25 ans, mourut le 19 Janvier 1526 à Zwynaerde, au château des abbés de Saint Pierre où elle s'était refugiée avec son mari. Son plus jeune enfant, Jean, mourut peu de temps après.

Les restes mortels d'Isabelle d'Autriche et de son fils Jean furent remis au Danemark en 1883. 6.

26 Mai. — Rentrée à Gand, après une absence forcée d'environ trois années, de l'évêque Maurice de Broglie.

Un cortège, dans lequel figurent les membres de plusieurs grandes familles de la province, va à sa rencontre jusqu'à l'estaminet *de Ster* hors la porte de Courtrai. Sa voiture est entourée par les séminaristes, en surplis et portant des palmes à la main. Les honneurs militaires sont rendus à l'évêque par des détachements de la garde départementale, du régiment d'infanterie belge et des régiments allemands de passage à Gand. 9.

1^r^ Juin. — Arrivée du général Yorck, commandant en chef du premier corps d'armée prussien, il part le lendemain pour Calais avec le général von Bulow.

Le général Hope prend le commandement du corps d'armée de von Bulow, cantonné au complet à Gand et dans les environs où il séjourne pendant environ deux mois. 7 et 13.

1^r^ au 26 Juin. — Des régiments prussiens, hanovriens et anglais arrivent journellement à Gand, retournant en Allemagne et en Angleterre. 13.

25 Juin. — Environ quatre mille hommes de troupes françaises, venant de Hambourg, arrivent à

Gand et dans les environs. Ils repartent le lendemain pour la France. 7.

26 Juin. — Te Deum dans la cathédrale de Saint-Bavon à l'occasion du retour du pape Pie VII à Rome. Un décret impérial, daté de Vienne le 2 Février 1808, avait réuni les États pontificaux à l'empire français. Pie VII protesta contre cette annexion par une bulle d'excommunication, à la suite de laquelle le pape fut interné en France. 7.

27 Juin. — Une deuxième colonne de quatre mille soldats français, venant de Hambourg et retournant en France, traverse la ville. 13.

29 Juin. — L'empereur de Russie, Alexandre I^er^, à son retour de Paris, visite la ville de Gand. Il est escorté par un brillant cortège dans lequel figurent, outre la garnison prussienne, les trompettes et le timbalier de la ville à cheval, la société de *Sainte-Cécile*, les quatre chefs-confréries d'armes et les *Fonteinisten*.

La garde d'honneur à cheval est formée, selon les anciennes traditions, par les bouchers revêtus de leur uniforme de gala: habit vert avec parements et revers rouges, gilet rouge à galons d'or, culottes jaunes et grandes bottes. On sait que les bouchers avaient autrefois le privilège d'escorter les souverains à leur entrée à Gand. Le soir illumination générale et bal à l'hôtel de ville.

Arrivé à dix heures du matin, Alexandre, quitte Gand dans la soirée du même jour et se rend à Anvers. 6 et 13.

Mai et Juin. — Pendant ces deux mois près de cent mille hommes de troupes passèrent par Gand : Français, revenant d'Allemagne et de Hollande ; Allemands et Anglais revenant de France.

7 et 13.

1^r^ Juillet. — Départ du corps d'armée allemand du général von Bulow, fort de sept mille hommes et logés depuis le 7 Mai chez les habitants de la ville et des environs. Ils se dirigent sur Alost.

Le même jour un autre corps d'armée allemand de six mille hommes arrive à Gand où il passe la nuit. Il repart le lendemain également pour Alost. Avant leur départ les régiments, infanterie, cavalerie et artillerie, sont passés en revue sur le marché du Vendredi par le général von Borstel.

Le même jour encore, la dernière colonne de soldats français, forte de trois mille hommes, dont douze cents cuirassiers, venant de Hambourg et rentrant en France, traversent la ville.

9 et 13.

1^r^ Juillet. — Publication du premier volume des *Mémoires sur la ville de Gand,* par le chevalier Charles Louis Diericx. Le second volume parut au mois d'Août 1815.

Cet ouvrage, le premier en son genre, fut, jusque dans ces derniers temps, le plus important de tous ceux qui ont été publiés sur l'histoire de la ville de Gand. 20.

4 Juillet. — On trouve à l'hôtel de ville, caché sous une pile de registres et de vieux papiers, l'étendard militaire de la ville de Gand. Il est en forme de

pennon, *pongioen*, et mesure 2m,75 de longueur sur 1m de hauteur. Sur la toile, teinte en noir, sont représentés le lion héraldique et la pucelle de Gand.

Cet étendard, qui est au musée communal, date du milieu du quinzième siècle. 9.

4 Juillet. — La loge maçonnique *la Félicité Bienfaisante* fait imprimer la liste de ses membres, au nombre desquels nous remarquons :

Antoine d'Hoop van Alstein, vénérable.
Jean de Contreras.
Joseph van Aelbroeck.
Liévin Bauwens.
Bernard de Pauw-Bauwens.
Chrétien-Emmanuel van Pottelsberghe de la Potterie.
Joseph van Pottelsberghe de la Potterie.
Jean-Jacques Dierman.
Liévin Dierman.
Léopold van Goethem.
Jean-Baptiste van Goethem.
Joseph van Alstein. 6 et 23.

11 Juillet. — Première représentation au grand théâtre de Mr et de Mme Saqui « premiers artistes Funambules de France et leur troupe ».

Le triomphe de Mme Saqui, dont la réputation est parvenue jusqu'à nous, consistait dans la fameuse ascension du ballon. Ce tour de force est annoncé sur le programme dans les termes suivants :

Ledit ballon partira du fond du théâtre et s'élèvera jusqu'au dessus des troisièmes loges. Madame Saqui, debout sur le ballon à la force d'un seul jarret dans l'attitude de la renommée, parcourera cette distance et descendra en équilibre sur la tête.

La troupe Saqui donna cinq représentations qui firent chaque soir salle comble. 23.

24 Juillet. — Arrivée d'un détachement de cavalerie anglaise, fort de six cents hommes. Il forme l'avant-garde d'un corps de troupes anglaises de quatre mille hommes qui vient tenir garnison à Gand. 13.

25 Juillet. — Le conseil municipal décide d'offrir une médaille en or à l'adjoint F. Verhegghen qui a rempli les fonctions de maire pendant les temps difficiles qui ont suivi le départ précipité des Français. On décide également d'offrir une épée d'honneur à J.-B. della Faille, chef de la légion urbaine; un sabre d'honneur à Fr. de Kerchove, commandant de la garde bourgeoise à cheval; un guidon de soie à la société de *Sainte-Cécile,* et une médaille d'argent à chacune des quatre confréries d'armes et aux *Fonteinisten*. Ces corps et ces associations avaient fait, pendant la même période, le service d'ordre public.

Cette décision est annoncée par une proclamation affichée, et lue dans les rues par les crieurs publics. 2.

27 Juillet. — Ouverture de l'exposition des Beaux-Arts dans les salles du Musée de tableaux. Durée : trois semaines; 95 exposants ; 299 numéros.

Grand-Prix de peinture. Sujet : *Sacrifice offert par Abel*. Pierre van Hanselaere de Gand. Médaille en or et une somme de huit cents francs.

Pierre van Hanselaere, peintre d'histoire et de portraits, naquit à Gand en 1786 et y mourut en 1862. Plusieurs de ses tableaux ornent les églises de Gand.

C'est à dater de 1814 que les expositions, jusque là biennales, devinrent triennales et alternèrent avec celles d'Anvers et Bruxelles. 5 et 6.

5 Août. — Mort de François Wathée, membre des *Fonteinisten* et acteur-amateur d'un remarquable talent. On lui fit de magnifiques funérailles. Le cortège funèbre est ouvert par les trompettes et le timbalier de la ville, suivis de la musique de *Sainte-Cécile*, des quatre chefs-confréries d'armes, des corporations et des sociétés de la ville avec leurs drapeaux et leurs bannières couverts de crêpe. Deux jeunes gens, habillés en page, portent un écusson sur lequel sont attachées les médailles remportées par Wathée dans les différents concours auxquels il prit part.

Une grande aquarelle, conservée à la bibliothèque de la ville, représente le cortège funèbre au moment où il passe à la Coupure. 6 et 22.

6 Août. — Proclamation annonçant que le gouvernement général des provinces unies des Pays-Bas a été confié au prince Guillaume d'Orange-Nassau. 1 et 13.

8 Août. — Première réunion dans l'ancien couvent des chartreux des plénipotentiaires anglais et américains chargés de négocier les conditions de la paix à conclure entre l'Angleterre et les États-Unis. 6 et 7.

24 Août. — Fêtes à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du prince Guillaume d'Orange, souverain des Pays-Bas. Revue à la place d'Armes des régiments belges, hanovriens, saxons et anglais en garnison à Gand, qui exécutent plusieurs salves de

mousqueterie. L'après-midi concerts à la place d'Armes et à la Coupure. Le soir illumination générale. 13.

2 Septembre. — Arrivée à Gand du prince Ernest d'Aremberg, commandant en chef du premier arrondissement militaire. La Belgique fut divisée en quatre arrondissements militaires ayant pour chefs-lieux Gand, Louvain, Mons et Hasselt.

La nouvelle organisation des forces militaires belges supprimait les régiments et ne conservait que les bataillons. L'uniforme de l'infanterie belge était en drap bleu avec revers, parements et collet de la même couleur. 7 et 13.

11 Septembre. — Arrivée à Gand du prince Guillaume d'Orange-Nassau, souverain des provinces unies des Pays-Bas. L'intendant d'Hane de Steenhuyze va à sa rencrontre, avec le conseil de préfecture, jusqu'à la frontière de la province.

A la porte de Bruxelles le maire, le comte Philippe de Lens, offre au prince les clefs de la ville Le prince d'Orange est accompagné d'un brillant cortège dans lequel, outre les autorités, figurent les bouchers à cheval revêtus de leur uniforme de gala, les quatre chefs-confréries d'armes, la corporation des francs bateliers et la société d'harmonie de *Sainte-Cécile*.

Le prince d'Orange visite plusieurs établissements et assiste le soir à la représentation au grand-théâtre. 1, 7 et 13.

12 Septembre. — La *Gazette van Gent* écrit : *de aenkomst en het vertrek van troepen is hier onophoude-*

lijk. Toutes ces troupes qui passaient par Gand étaient, en majeure partie, logées chez les habitants. Ceux-ci recevaient un billet de logement ainsi conçu :

Le maire de la ville de Gand, ordonne, d'après la loi du 23 Mai 1792, à M^r_____, ou à celui qui occupe la maison, dont le numéro ci-contre, de loger ____ hommes, pendant ____ nuits.

C'était la formule, en usage sous le gouvernement français et qu'on continuait d'employer.

La municipalité tâcha, autant que possible, d'adoucir cette charge qui pesait sur les habitants. C'est ainsi qu'elle reprend tout le mobilier appartenant à la société civile du casernement des Capucins.

1 et 13.

14 Septembre. — Huit mille soldats anglais, en garnison à Anvers où ils sont remplacés par des soldats hollandais, vont passer par la ville de Gand.

7.

17 Septembre. — Le régiment hanovrien, en garnison à Gand, fait une distribution de bois de chauffage et de chandelles aux indigents de la ville.

4.

Août et Septembre. — Pendant ces deux mois la garnison de Gand se compose successivement de troupes allemandes, anglaises et belges. Ces dernières sont placées sous le commandement du prince Ernest d'Aremberg. La garnison anglaise est forte de cinq mille hommes. 9.

4 Octobre. — Les soldats hanovriens, appartenant au culte protestant, remplissent leurs devoirs reli-

gieux dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Cette salle a reçu à cette occasion une décoration spéciale. 4.

8 Octobre. — Mémoire adressé aux puissances, réunies au congrès de Vienne, par les vicaires généraux du diocèse de Gand, en l'absence et conformément aux instructions de l'évêque de Broglie, contre le projet de la nouvelle constitution des Pays-Bas. En voici les principaux points.

Restitution au clergé et aux couvents catholiques des droits, privilèges, exemptions et prérogatives dont ils jouissaient autrefois. Défense d'ériger des temples protestants. Le souverain toutefois pourra faire célébrer les cérémonies du culte protestant à l'intérieur de son palais. Rétablissement de la dîme au profit du clergé et des couvents catholiques. Rétablissement des tribunaux ecclésiastiques. Direction et surveillance de l'enseignement par le clergé.

Les membres du congrès de Vienne ne répondirent pas à ce mémoire. 20.

18 Octobre. — Ouverture, dans l'ancien couvent de Sainte-Barbe, rue Savaen, du petit séminaire catholique. L'ouverture solennelle est présidée, en l'absence de l'évêque, par le vicaire-général Lesuere. 13.

5 Novembre. — Arrivée à Gand, où il établit son quartier général, du général von Alten, commandant en chef des troupes hanovriennes et anglaises séjournant en Flandre et en Brabant. 13.

7 Novembre. — Le conseil municipal prie le gouvernement d'établir à Gand une des universités

à ériger dans les Pays-Bas méridionaux. Il rappelle qu'en 1576, après le traité de la Pacification et sous la maison d'Orange-Nassau, une université fut créée à Gand. Celle-ci, connue sous le nom d'université calviniste, était établie dans le couvent des Dominicains, rue de la Vallée. Elle disparut en 1584 avec la rentrée des Espagnols à Gand. 1 et 2.

24 Décembre. — Les ministres plénipotentiaires américains et anglais signent le traité de paix conclu entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique et connu dans l'histoire sous le nom de *Traité de Gand*. Le traité est signé dans l'ancien couvent des Chartreux transformé, en 1800, en filature de coton par Liévin Bauwens.

Les plénipotentiaires Lord Gambier, Gaulbourn et Adams pour l'Angleterre, et Quincy, Bayard, Clay, Gallatin et Russell pour les États-Unis assistent, le soir, à la représentation du grand théâtre.

La présence des plénipotentiaires américains et anglais à Gand donna lieu à un grand nombre de festivités : bals, banquets, concerts, etc.

6 et 23.

1815

Population. — 62226 habitants.

Maire. — Le comte Philippe de Lens.

Adjoints. — F. Verhegghen, E. van Meldert, de Crombrugghe, Huyttens-Kerremans.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires 837,213-69 francs. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 756,545-26 francs.

Intendant de la province. — Le comte d'Hane-Steenhuize.

7 Janvier. — Le régiment de hussards hanovriens, comprenant neuf cents hommes, qui tient depuis cinq mois garnison à Gand, part pour Bruges. Il est remplacé par un autre régiment de cavalerie hanovrienne. 7.

14 Janvier. — Arrêté municipal défendant de se masquer pendant les journées de carnaval. Les bals masqués publics sont également interdits. Nous avons déjà vu que des mesures pareilles étaient prises pendant les temps de troubles et d'agitation. 1.

18 Janvier. — Le conseil municipal décide de faire enlever les boues « pendant l'hiver et les jours pluvieux de l'été et de procéder au recurement des rues de huitaine en huitaine ».

Il ne faut pas perdre de vue qu'en ce temps toutes les saletés et toutes les ordures ménagères, enlevées aujourd'hui chaque matin par le « *vuilgheidcent* », étaient jetées au milieu de la rue. La délibération du conseil porte encore :

Quand le temps est pluvieux, plusieurs rues de la ville sont tellement remplies de boue que le passage en est obstrué et que c'est une espèce de honte pour la ville de négliger un point aussi important de la voierie et de la salubrité publiques.

2.

2 Février. — Anniversaire du départ des Français. Le général von Alten, commandant la garnison hanovrienne, offre à l'hôtel de ville un banquet aux autorités municipales et départementales. Le soir, grand bal qui dure jusqu'à six heures du matin.

Illumination générale et — à la différence de ce qui se passait sous le régime français — non obligatoire. 7 et 13.

17 Février. — Le prince d'Orange arrive de Bruxelles à Gand. Il passe la revue des troupes belges et hanovriennes qui tiennent ici garnison. Il visite la collection de tableaux de van Saceghem (rue aux Draps) et celle de Schamp (rue des Champs), ainsi que l'atelier du peintre Paelinck. Il se rend le soir au grand théâtre où une réception enthousiaste lui est faite.

Le spectacle se compose de *le Jugement de Midas*, opéra en trois actes de Grétry, et de l'*Opéra comique*, opéra en un acte de Della Maria. 13.

25 Février. — Annonce officielle de la constitution

du royaume des Pays-Bas sous la souveraineté de Guillaume I d'Orange.

Le soir grande manifestation au théâtre où le prince héréditaire assiste à la représentation. Pendant un entr'acte le régisseur donne lecture de la dépêche que l'autorité municipale vient de recevoir. L'orchestre joue le *Où peut-on être mieux* de Grétry.

La place d'Armes est noire de monde pour acclamer le prince à sa sortie du théâtre.

1 et 13.

1 Mars. — Une députation du conseil municipal, composée du maire le comte Philippe de Lens, et des conseillers Kervyn de Volkaersbeke, de Loen et van Pottelsberghe d'Hane se rend à La Haye pour transmettre au roi Guillaume les vœux de bonheur et de prospérité que lui adresse la ville de Gand.

Quelques jours plus tard, une députation représentant le département de l'Escaut se rend également à La Haye. Elle est présidée par le comte d'Hane de Steenhuyze, intendant départemental depuis l'entrée des alliés en Belgique. 1 et 13.

17 et 18 Mars. — On lit et on affiche dans tous les quartiers de la ville la proclamation du roi Guillaume donnée à La Haye le 16 Mars. Un Te Deum, auquel assistent toutes les autorités ainsi que des députation des quatre chefs-confréries d'armes, des *Fonteinisten* de *Sainte-Cécile* et des autres corporations et sociétés de la ville, est chanté dans la cathédrale de Saint-Bavon.

Les troupes belges et hanovriennes sont rangées depuis le palais de l'intendance (hôtel du gouverne-

ment) jusqu'à la cathédrale. Revue, banquet, illumination. 6 et 13.

20 Mars. — Départ de la garnison hanovrienne. Les soldats hanovriens et leurs officiers, à la tête desquels se trouve le général von Alten, laissèrent d'excellents souvenirs chez la population gantoise. 7.

24 au 30 Mars. — Première arrivée des personnages officiels attachés à la cour du roi de France Louis XVIII : le comte d'Artois et le duc de Berry, avec leurs aides de camp, le duc d'Orléans, le duc de la Rochefoucauld, le comte de Mesnard, de Rohan, le comte de Blermont, le maréchal Berthier, le duc de Richelieu, le maréchal duc de Bellune, etc.

Le comte d'Artois et le duc de Berry logent à l'hôtel des Pays-Bas, à la place d'Armes. 6.

30 Mars. — Le roi de France Louis XVIII, venant d'Ostende, arrive à Gand par la chaussée de Bruges. Il est reçu à la porte de Bruges par le maire et ses adjoints. Il fait son entrée, assis dans un carrosse à six chevaux et accompagné du comte d'Artois et du duc de Berry, qui sont allés à sa rencontre jusqu'à Mariakerke.

Le roi Louis XVIII séjourne à Gand du 30 Mars au 24 Juin. Cette période, connue dans l'histoire sous le nom de les Cent-Jours, commence le 20 Mars, jour où Napoléon reprend possession du trône, et finit le 28 Juin suivant, date de la seconde restauration des Bourbons. L'intervalle entre ces deux dates est exactement de cent jours. 6.

4 Avril. — Une partie de la maison de Louis XVIII

arrive à Gand. Sept cents cavaliers arrivent également à Gand et défilent, aux cris de vive le Roi et de vivent les Bourbons, dans la rue des Champs devant la maison du comte d'Hane où le roi est descendu. La plupart de ces cavaliers se dirigent sur Alost.

13.

8 Avril. — Le duc de Wellington, commandant en chef des armées alliées, visite les travaux de défense de la ville de Gand afin de mettre celle-ci à l'abri d'un coup de main de la part des Français.

Il revient à Gand le 15 et va inspecter les travaux de défense du littoral. Le duc de Wellington descend chaque fois rue des Champs dans la maison du fabricant Clemmen-Durot (aujourd'hui imprimerie vander Haeghen), en face de celle habitée par le roi.

7.

14 Avril. — Publication à Gand du premier numéro de l'organe officiel du gouvernement de Louis XVIII, sous le titre de *Journal Universel*. Le journal paraît deux fois par semaine. Le dernier numéro est du 21 Juin.

Les principaux rédacteurs sont Chateaubriand, Lally-Tolendal, de Pradel, de Vaublan, Bertin aîné, Guizot, de Vannes, Laborie etc.

Toutes les pièces officielles, parues dans le *Journal Universel,* portaient, avec la signature *Louis*, la mention : « Donné à Gand le.... 1815, de notre règne le vingtième ».

Le premier numéro débute par une ordonnance royale, dont l'article I^er^ est ainsi conçu :

Il est défendu à tous nos sujets, qui se trouveraient momentanément sous la domination de Napoléon Bonaparte, de payer au gouvernement impérial aucune espèce d'impôt direct ou indirect.

Le format du journal était in-folio à trois colonnes.

6 et 23.

30 Avril. — Pendant tout le mois d'Avril un mouvement considérable de troupes a lieu à Gand. Des régiments anglais et allemands arrivent presque journellement pour se diriger sur Bruxelles et vers la frontière. 7 et 13.

1^er^ Mai. — Comme sous le régime précédent, le conseil municipal décide d'inscrire tous les ans à son budget une somme à allouer au maire et aux adjoints pour frais de représentation. On alloue au maire six mille francs et quinze cents francs à chacun des quatre adjoints.

Les anciennes dénominations de bourgmestre et d'échevins furent reprises en 1817. 2.

4 Mai. — Le maire annonce que le général allemand Martuchewitz est nommé gouverneur de la ville de Gand. 20.

5 et 6 Mai. — On décharge à l'entrepôt de la Coupure quatre vingts pièces de canon anglaises avec les munitions. Ces canons sont placés sur les remparts et dans la citadelle de la porte d'Anvers (ancienne abbaye de Saint-Bavon). 13.

8 Mai. — Concert donné dans la salle de la *Sodalité* rue courte du Marais (démolie en 1889) par la célèbre cantatrice Catalani. Elle chante des airs des compositeurs Portogallo, Paesiello et Pucitta.

Voici en quels termes *le Journal de Gand* du 2 Mai s'exprime sur le compte de la Catalani :

Nous annonçons avec plaisir aux amis des arts que la première cantatrice de l'Europe, la célèbre Mme Catalani, donnera un concert en cette ville, lundi prochain.

On sait que cette dame réunit à l'organe le plus étendu et le plus sonore toutes les qualités et tous les talents qui distinguent la musicienne la plus accomplie qui ait jamais existé. Sa voix est le plus bel instrument qui soit sorti des mains de l'art et de la nature.

Le prix d'entrée est de neuf francs, chiffre énorme pour l'époque.

La Catalani se fit également entendre à un concert offert au roi Louis XVIII dans les salons de l'hôtel d'Hane-Steenhuize. 15 et 23.

14 Mai. — Le premier service religieux pour les soldats protestants de la garnison allemande et anglaise est célébré dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Les autorités civiles et militaires, qui viennent assister à la cérémonie, sont reçus et complimentés à l'entrée par le pasteur protestant A. Goedkoop.

Nous avons vu que les cérémonies du culte protestant avaient également eu lieu en 1814 à l'hôtel de ville 7.

17 Mai. — Ordonnance du roi Louis XVIII créant la médaille de *la Fidélité*. « Cette médaille, porte l'ordonnance, sera accordée à tous les Français qui se sont ralliés autour de ma personne ». 6.

26 Mai. — Douze mille hommes de troupes anglaises et deux régiments hanovriens qui avaient été

cantonnés depuis quelques jours à Gand et dans les environs, partent pour la frontière.

Ce passage de troupes dura tout le mois de Mai. 7.

15 Juin. — La nouvelle arrive à Gand que les hostilités ont commencé, près de la Sambre, entre l'armée de Napoléon et celle des puissances alliées.

Une vive animation règne en ville. Dans l'hôtel du comte d'Hane tout est prêt pour le départ de Louis XVIII. Une voiture attelée stationne en permanence dans la cour afin de transporter immédiatement, en cas d'échec des alliés, le roi à Ostende d'où il s'embarquerait pour l'Angleterre. 13.

18 Juin. — Publication par l'imprimeur gantois J.-N. Houdin du premier numéro de la revue :

Le Nain couleur de Rose, ou le Passe-Temps des Fidèles, Recueil politique, moral et littéraire.

Le Roi, le Roi !
C'est le cri de la France.

Ce journal, comme l'indique sa devise, défendait la cause des Bourbons.

Dans une description que le *Nain* donne de la ville de Gand nous lisons le passage suivant :

Depuis que S. M. très chrétienne fait sa résidence à Gand, cette belle ville est devenue un autre Paris. Nos jeunes militaires y ont apporté les usages, les goûts, les mœurs mêmes de la capitale. Et tout cela fait un progrès si rapide que je ne serais pas étonné que, proportion gardée, il ne se fit aujourd'hui, à Gand, pour le moins, autant d'aimables folies qu'à Paris.

Au moment où paraissaient ces lignes, le sort de la France, et de l'Europe pourrions-nous ajouter, se décidait à quelques lieues de Gand. 6 et 20.

19 Juin. — La grosse cloche du beffroi annonce aux habitants de la ville de Gand la victoire remportée la veille, à Waterloo, par les alliés sur les armées de Napoléon. Le soir illumination générale et spontanée.

Cette bataille délivra définitivement la Belgique du joug français qui pesait si lourdement sur ses habitants depuis plus de vingt ans.

Jusqu'en 1830 l'anniversaire de la bataille de Waterloo était célébré comme une fête nationale. 1 et 15.

22 Juin. — Le roi de France Louis XVIII, après un séjour de plus de trois mois à Gand, quitte la ville à dix heures du matin. Il se dirige sur Grammont pour rentrer en France par Mons.

Le même jour une colonne de trois mille soldats français, faits prisonniers, traverse la ville et est dirigée sur Ostende où on les embarquera pour l'Angleterre. D'autres colonnes de soldats français traversent encore la ville les jours suivants. Des blessés arrivent également en grand nombre. 13 et 15.

26 Juin. — A cette date plus de huit mille prisonniers de guerre français, parmi lesquels quatre généraux et plusieurs officiers supérieurs, sont déjà arrivés à Gand, qu'ils ne font que traverser pour se rendre en Angleterre. Il en vient encore tous les jours. 7 et 9.

27 Juin. — Arrivée à Gand, par bateaux et par

chariots, de nombreux transports venant de Bruxelles et des environs. Près de deux mille blessés et malades sont soignés dans les hôpitaux et dans les établissements publics transformés en hôpitaux, et chez les particuliers. 1 et 13.

29 Juin. — Les collectes, faites pour venir en aide aux soldats blessés et malades qui se trouvent dans les divers hôpitaux du pays, produisent à Gand la somme de soixante mille francs. La commission gantoise, nommée à cet effet, à reçu en outre plus de vingt milles paires de draps, quinze cents matelas et quinze cents couvertures, deux mille cinq cents chemises, douze ballots de vieux linge pour les bandages, trois ballots de charpie et un ballot de tabac. Des représentations théâtrales et des concerts sont donnés au profit de ces malheureux. 1 et 13.

10 Juillet. — A dix heures du soir la grosse cloche du beffroi et des salves de canon tirées sur les remparts annoncent la reddition de Paris. Cent cinquante mille hommes de troupes des puissances alliées traversent, le 4 Juillet, la ville de Paris. Une partie des régiments se dirige vers la Loire à la poursuite des débris de l'armée de Napoléon.

Le 8 Juillet Louis XVIII fait son entrée à Paris. 9 et 13.

20 Juillet. — Proclamation annoncant que l'empereur Napoléon s'est rendu aux puissances alliées. 15.

22 et 25 Juillet. — La Catalani donne deux concerts au grand théâtre. Les prix des places sont plus que doublés. Premières et deuxièmes loges, huit

francs ; troisièmes loges, quatre francs ; parquet, cinq francs ; parterre, trois francs ; paradis, deux francs.

Les prix des places au théâtre étaient à cette époque : premières et deuxièmes loges, trois francs ; parquet, deux francs ; troisièmes loges, un franc cinquante centimes ; parterre, un franc ; paradis, une plaquette (32 cent^s.)

Sauf les loges, il n'y avait pas de places numérotées. Aussi, aux soirées de représentations de pièces à succès, les abonnés et habitués étaient-ils obligés de faire queue, souvent plusieurs heures, avant l'ouverture des bureaux et des portes. 6 et 23.

24 Juillet. — Le gouvernement vient de nommer les notables chargés de donner leur avis sur le projet de constitution ou loi fondamentale, *Grondwet*, présenté à la population du nouveau royaume des Pays-Bas. Ces notables sont nommés dans la proportion de un par deux mille habitants.

Chaque père de famille, *ieder inwoonder hoofd van familie*, est invité à se présenter, du 24 Juillet au 1^r Août, dans les bureaux des sous-intendances pour donner, s'il le juge convenable, un avis négatif sur l'un ou l'autre des notables désignés : *zal mogen inschrijven eene enkele stem van verwerping op eenen of verscheide van de aangewezen notabelen*. C'est une espèce de vote confirmatif par le suffrage universel. 7 et 13.

27 Juillet. — Les huit mille hommes, composant les régiments anglais qui depuis plusieurs jours sont cantonnés à Gand et dans les environs, partent pour la France. 13.

2 Août. — Instruction pastorale de l'évêque de Gand, le prince Maurice de Broglie, défendant aux « notables » de voter l'adoption de la nouvelle constitution qui proclame la liberté des cultes et l'égalité de toutes les communions religieuses devant la loi. Cette défense leur est intimée dans les termes suivants :

Nous protestons solennellement contre l'adoption et l'insertion dans la nouvelle constitution du royaume des articles susdits, comme de tous autres qui pourraient être directement ou indirectement opposés à la religion catholique, apostolique et romaine, aux droits et aux libertés de l'Église établis par les décrets doctrinaux des Souverains Pontifes ; et Nous défendons à tous les notables, choisis dans notre diocèse, d'y adhérer en aucune manière et sous aucun prétexte quelconque. 6 et 20.

3 Août. — Le conseil communal invite le gouvernement à réclamer les tableaux enlevés à la ville de Gand par les Français.

De toutes ces œuvres d'art, dues aux pinceaux de Gaspard de Craeyer, François Pourbus, les frères van Eyck, Théodore Rombauts, Otho Venius, Gérard Honthorst et T. Boeyermans, six seulement furent restituées. 2.

18 Août. — Le vote sur l'adoption ou le rejet de la nouvelle constitution par les délégués des vingt-neuf arrondissements des neuf provinces méridionales donne le résultat suivant : 527 voix pour et 796 voix contre. Dans les quatre arrondissements de la Flandre Orientale il y a 67 voix pour et 168 contre.

Les votes négatifs sont presque tous motivés par

l'article de la nouvelle constitution proclamant la liberté et l'égalité des cultes.

La constitution obtint la majorité dans l'ensemble du royaume des Pays-Bas et fut proclamée le 24 Août suivant. 6 et 7.

24 Août. — Célébration de l'anniversaire de la naissance du roi Guillaume né le 24 Août 1772. 15.

24 Août. — Promulgation de la constitution des Pays-Bas. Quelques temps après paraît le fameux *Jugement doctrinal* des évêques de Belgique, qui défend de prêter serment de fidélité à la constitution proclamant la liberté de conscience, l'égalité des cultes et remettant l'enseignement entre les mains de l'état. Il y est dit :

Nous jugeons nécessaire de déclarer qu'aucun de nos diocésains ne peut, sans trahir les intérêts les plus chers de la religion et sans se rendre coupable d'un grand crime, prêter les différents serments prescrits par la constitution, par lesquels on s'engage à maintenir la nouvelle loi fondamentale ou à concourir au maintien et à l'observation de la dite loi.

L'opposition du clergé catholique contre l'œuvre du congrès de Vienne dura pendant les quinze années de notre union avec la Hollande. Elle aboutit finalement à la révolution de 1830. 6.

4 Septembre. — On distribue pour la première fois des récompenses aux tisserands qui, pendant le courant de l'année, ont apporté les plus belles pièces de toile au marché de Gand.

Les prix consistent en montres et en tabatières ayant la forme d'une navette de tisserand, *Schielspoel,*

le tout en argent. Les vainqueurs, au nombre de quinze, sont reçus à l'hôtel de ville où un banquet, présidé par le bourgmestre et auquel assistent des membres du collège et du conseil communal, leur est offert.

Cet usage se maintint jusque dans les premières années qui suivirent la révolution de 1830. 7.

5 Septembre. — Entrée du roi et de la reine des Pays-Bas. Jamais entrée de souverains ne fut célébrée avec plus d'enthousiasme. On peut la comparer à celle que le prince Albert et sa femme, la princesse Elisabeth, ont faite à Bruxelles au mois d'Octobre 1900.

Toute la ville est décorée d'arcs de triomphe, de drapeaux, de verdure et de guirlandes de fleurs couleur orange.

Un long cortège, dans lequel figurent tous les corps constitués, les quatre chefs-confréries d'armes, les sociétés, les corporations et les doyens avec une députation du voisinage, accompagne le roi et la reine qui entrent en ville par la porte de Bruxelles.

Toutes ces associations, dont les membres sont revêtus de leurs insignes, étalent leurs torchères, leurs drapeaux et leurs immenses étendards.

La voiture royale est dételée à la porte de Bruxelles et traînée par vingt-quatre francs bateliers, habillés en blanc avec une ceinture orange. Selon un ancien usage, la voiture est entourée par cent membres de la chef-confrérie des escrimeurs de Saint-Michel, *de honderd keurlijke mannen*, portant chacun un flambeau allumé à la main.

La garde d'honneur à cheval est formée par les bouchers revêtus de leur uniforme de cérémonie.

Les souverains, descendus à l'hôtel du comte d'Hane de Steenhuize, rue des Champs, restent quatre jours à Gand. 1, 6 et 23.

11 Septembre. — Organisation de la garde bourgeoise ou *Schutterij*. Elle se compose de trois bataillons d'infanterie, dont un actif et deux inactifs; chaque bataillon comprend cinq compagnies et est commandé par un lieutenant-colonel. A. vander Haeghen-Mussain est commandant de la garde bourgeoise de Gand avec le grade de colonel.

Cette organisation fut modifiée plus tard. 1 et 13.

27 Septembre. — Arrêté royal portant création de trois universités dans les provinces méridionales des Pays-Bas : à Gand, à Liège et à Louvain. 6.

9 Octobre. — Première réunion à Gand de la commission nommée par le gouvernement pour procéder à l'organisation des États-Provinciaux de la Flandre Orientale. 3 et 7.

21 Octobre. — Le peintre Joseph Paelinck est nommé peintre de la reine des Pays-Bas. 13.

8 Novembre. — Dérivis, première basse-taille de l'opéra de Paris, que *le Journal de Gand* nomme à juste titre « la première Basse-Taille du monde entier », donne plusieurs représentations au grand théâtre.

Il se fait entendre dans *Oedipe à Colone*, de Sacchini; *Sylvain*, de Grétry ; *la Caravane du Caire*, de Grétry ;

le petit Matelot, de Gaveaux ; *la Vestale*, de Spontini ; et *le Déserteur*, de Monsigny.

Le fils de Dérivis fut longtemps attaché à l'opéra de Paris comme baryton. La fille de ce dernier tint l'emploi de première chanteuse légère à Bruxelles et à Gand. 23.

23 Novembre. — Un corps nombreux de troupes anglaises arrive à Gand. Il est dirigé sur la France où il va renforcer les garnisons. 13.

24 Novembre. — Six des tableaux, enlevés par les Français en 1794, rentrent à Gand, ce sont :

L'adoration de l'Agneau pascal, par les frères van Eyck.

Jésus, enfant, au milieu des docteurs, par Pourbus.

La Résurrection de Lazare, par Otho Venius.

La Descente de Croix, par Rombauts.

Un tableau représentant un évêque et saint Paul.

Saint-Sébastien, par Honthorst.

Tous ces tableaux sont replacés dans la cathédrale de Saint-Bavon d'où ils avaient été enlevés par les Français. Ce sont les seuls qui nous furent restitués. 6.

1816

Maire. — Le comte Philippe de Lens.

Adjoints. — F. Verhegghen, Ch. de Meyer, E. van Hoobrouck et van Bosterhout.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires : 715,928-28 francs. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 718,792-00 francs.

Gouverneur de la province. — Le chevalier de Coninck.

1ᵉʳ Janvier. — Publication, chez l'imprimeur G. de Busscher et fils, du *Dobbelen Schaepers Almanach.*

Cet almanach renferme l'histoire, essentiellement populaire et gantoise, de *Jellen en Mietje,* par Broeckaert. Le récit des amours de *Jellen en Mietje* obtint un tel succès qu'il fut réimprimé plusieurs fois.

6 et 23.

13 Janvier. — Le clergé catholique donne son approbation au mandement de l'évêque de Namur du mois d'Août, dirigé contre la loi fondamentale du royaume des Pays-Bas. Ce mandement, fort violent, ne trouva d'imprimeur ni à Namur ni à Bruxelles. Il fut imprimé à Gand chez Charles de Goesin-Disbecq, rue Magelein.

Vers la même époque paraît un écrit sur la *Tolérance* adressé à l'évêque de Gand, Maurice de

Broglie, un des plus fougueux adversaires de la loi fondamentale. 9.

29 et 30 Janvier. — Plusieurs régiments d'artillerie anglais traversent la ville de Gand. Il se dirigent sur Ostende où ils sont embarqués pour l'Angleterre. 9.

20 Février. — Exécution d'un condamné à mort sur le marché du Vendredi. Parlant de l'arrestation de cet individu, qui excitait une véritable terreur à Gand et dans les environs, le *Journal de Gand* écrit cette phrase originale : « Depuis son arrestation la sûreté publique a été rétablie avec la sécurité ». 15.

28 Février. — Pendant tout le mois de Février de nombreux régiments anglais, infanterie, cavalerie et artillerie, revenant de France, passent par la ville de Gand pour se rendre à Ostende et de là en Angleterre. 7.

14 Mars. — L'évêque de Gand, à l'occasion des pâques, envoie une instruction pastorale au clergé de son diocèse lui enjoignant de refuser l'absolution aux personnes qui ont juré obéissance à la nouvelle constitution. 9.

24 Mars. — Concert donné au grand théâtre par un chanteur italien qui, à en croire le programme :

Est doué par la nature de quatre voix concordantes, savoir : la basse-taille, la taille, la haute-contre et le dessus. Il chantera un grand air de Cimarosa et terminera par une scène originale dans laquelle il fera entendre l'harmonie vocale formée par les quatre voix ci-dessus mentionnées.

Il exécutera à s'y méprendre l'instrument de la guitare par le son de la voix et le mouvement des lèvres.

Quelques jours plus tard les frères Roussel, surnommés les Hercules du Nord, donnèrent plusieurs représentations au grand théâtre.

L'apparition de saltimbanques de toutes sortes sur notre première scène était chose habituelle autrefois.

23.

11 Avril. — Un médecin gantois, Versturme, attaché à l'armée anglaise en qualité d'inspecteur principal, avec le grade de général de brigade, reçoit de l'administration de la ville de Paris une tabatière enrichie de diamants et ornée des armoiries de Paris également en diamants. Cette distinction lui est octroyée en récompense du dévouement et du désintéressement dont ce médecin fit preuve dans la direction et l'organisation des nombreux hôpitaux de Paris pendant l'occupation de cette ville par les armées anglaises. Dans la tabatière se trouvait la croix de la légion d'honneur que le gouvernement français venait de lui accorder.

Cette tabatière, d'après la *Gazette van Gent*, avait une valeur de plusieurs milliers de francs. 13.

2 Mai. — Concert dans la salle de la *Sodalité* au profit du bureau de bienfaisance. Quatorze dames y exécutent un morceau pour harpes sur des motifs du *Barde* de Lesueur. Voici en quels termes bizarres le *Journal de Gand* rend compte de l'exécution de ce morceau :

Mais lorsque quatorze harpes, d'un accord aussi parfait que difficile, firent retentir sous les doigts de la beauté les sons mélancoliques de Lesueur ; lorsque cette harmonie, romantique et tant soit peu sauvage, transporta les auditeurs

dans la forêt de la Calhloule auprès de ce poète étonnant dont la théogonie a tant de charmes, le silence de l'admiration et du plaisir précédèrent l'explosion d'un enthousiasme que je ne saurais décrire.

Les noms de ces quatorze dames nous ont été conservés par Guillaume Schamp, qui assista à ce concert :

Mmes de Naeyer, Mestdagh, Mathilde, della Faille, van Duyn, Hebbelynck (les deux sœurs), Thérèse Morel, Soetsberghe, de Brabandere, de Smet-Bossaert, Bataille, Kluyskens et de la Potterie. 12 et 15.

22 Mai. — Quelques jésuites qui s'étaient établis à Destelbergen, près de Gand, au château de Mr Gibert, reçoivent du procureur du roi, Lejeune, l'ordre de se séparer.

Les ordres religieux revinrent en Belgique immédiatement après la révolution de 1830. 9.

1r Juin. — Les ouvriers de plusieurs imprimeries de coton se mettent en grève pour obtenir une augmentation de salaire. Ils ne se livrent à aucun acte de violence. Mais les grèves étant défendues sous le régime de l'ancien code pénal, le tribunal correctionnel condamne plusieurs des ouvriers grévistes à des peines variant de trois mois à deux années d'emprisonnement. 13.

15 Juin. — Le conseil communal décide de faire afficher dans les rues une proclamation rappelant aux habitants qu'ils doivent faire inscrire à l'état civil les naissances, décès et mariages qui se produisent dans leurs familles. Le conseil est obligé de prendre

cette résolution en présence de l'obstination que mettent certaines gens à ne pas se conformer à la loi.

Voici deux des considérants de cette résolution indiquant clairement à qui incombe la responsabilité de l'abus qu'on veut faire disparaître :

Considérant que cette négligence est générale dans toutes les provinces catholiques et que les abus, allant en croissant tous les jours, peuvent entrainer des maux irréparables dans les familles.

Considérant enfin que ces abus sont plutôt l'effet de l'ignorance ou de la séduction que d'une mauvaise volonté ou d'une insoumission réfléchie à la loi et que dans l'un et l'autre cas, c'est au Magistrat à instruire le peuple. 1 et 2.

18 Juin. — On célèbre avec une grande solennité le premier anniversaire de la bataille de Waterloo.

Revue, jeux populaires, banquet, spectacle gratis, manœuvres militaires à la plaine de Saint-Pierre, illumination générale, *uit eigen beweging,* ajoute la *Gazette van Gent* faisant allusion aux illuminations obligatoires sous la république et sous l'empire français. 15.

1^r^ Juillet. — Ouverture des États-Provinciaux. La séance, présidée par le gouverneur, le chevalier de Coninck, a lieu à l'hôtel de ville dans la *Cavalcade Kamer,* salle du Trône (aujourd'hui dépôt des archives communales).

Les États-Provinciaux se composaient de 82 membres, savoir : 12 députés de l'ordre équestre, 31 députés des villes et 39 députés des campagnes. 3 et 13.

10 Juillet. — La société des *Beaux-Arts* décerne au compositeur Pierre Verheyen, âgé de quatre vingts ans, le prix de musique pour sa cantate sur la bataille de Waterloo. A cette solemnité, que préside le gouverneur, assiste le célèbre peintre français, David. Banni de France, par le gouvernement de Louis XVIII parce qu'il était un des députés qui avaient voté la mort de Louis XVI, David vint s'établir à Bruxelles.

Au banquet, qui suivit la cérémonie, on chanta des couplets de circonstance dus à la plume de Lebrocquy et dont voici le dernier, adressé à David :

Et toi, digne rival d'Appelle,
Ta vue augmente nos transports,
Ta présence enflamme le zèle
Du jeune artiste de ces bords.
Le sort et le Dieu du génie
Te conduisent dans nos remparts :
Le talent doit voir sa patrie
Dans le séjour de tous les arts.

David mourut à Bruxelles, le 25 Décembre 1825, à l'âge de 77 ans. 6.

15 Juillet. — Mise en adjudication, pour la somme de 12294 francs, de la restauration de l'angle supérieur (côté ouest) du beffroi.

Les travaux commencent le 8 Août suivant. Le 15 Août on descend la statue en pierre qui ornait ce coin du beffroi. Nous ignorons ce qu'est devenue cette statue qu'on enleva par morceaux. Ces travaux, effectués par l'architecte gantois vande Capelle, furent terminés le 13 Juin 1817.

Rappelons que le guerrier en pierre, qui ornait le coin nord de la tour et qui se trouve au musée lapidaire de l'abbaye de Saint-Bavon, fut descendu en 1870. 1, 9 et 15.

22 Juillet. — Des ouvriers font, au marché aux Grains, un auto-da-fé d'étoffes anglaises. Ils y brûlent en présence d'une foule considérable, une grande quantité de shalls et de mouchoirs anglais en guise de protestation contre l'introduction dans les Pays-Bas des produits manufacturés anglais. 15.

31 Juillet. — Le conseil communal est saisi d'une question qui passionne toute la ville de Gand. Il s'agit de savoir si les barges faisant le service quotidien entre Gand et Bruges devront amarrer à gauche ou si elles continueront d'amarrer à droite.

Jusqu'en 1799 l'amarrage se faisait sur la rive droite et de 1799 à 1809 sur la rive gauche. En 1809 on revint à la rive droite.

En 1816 de nombreuses pétitions demandent que l'embarquement et le débarquement des marchandises et des voyageurs se fassent, comme avant 1809, sur la rive gauche.

Le conseil communal, afin de contenter tout le monde, décide que l'embarquement aura lieu à droite et le débarquement à gauche. « Moyennant ce, dit le procès-verbal de la séance, il sera imposé silence à toutes les parties ».

Le faubourg de Bruges était autrefois la promenade favorite des Gantois qui venaient assister à l'arrivée et au départ des barges. 2.

2 Août. — Tous les curieux sont sur pied pour voir

défiler le troisième régiment de cuirassiers, revêtus de leur nouvel uniforme et portant leur nouvelle cuirasse.

Ce régiment fut remplacé à Gand par le huitième régiment de hussards, qui tint garnison en notre ville jusqu'en 1830.

Le régiment de hussards jouissait d'une grande popularité à Gand. 13.

24 Août. — Anniversaire de la naissance du roi. Te Deum, revue, banquet, illumination.

L'après-midi a lieu à l'hôtel de ville la distribution des prix aux vainqueurs du concours dramatique et littéraire ouvert par la chambre de rhétorique des *Fonteinisten*. Un cortège, ouvert par la société d'harmonie de *Sainte-Cécile* et dans lequel figurent les quatre chefs-confréries d'armes, reconduit les vainqueurs au local de la société le *Parnassusberg*, quai au Bois. 6.

14 Septembre. — Les fortes pluies, qui n'avaient cessé de tomber pendant la plus grande partie de l'été, ont inondé la ville et les environs. Toute la récolte fut gâtée.

La baisse des eaux commença vers la mi-septembre. 13.

15 Septembre. — Première représentation donnée au grand théâtre avec le concours de la troupe équestre de Franconi. La pièce à succès était :

Gérard de Nevers

Pantomime chevaleresque en trois actes à grand spectacle, orné d'une grande chasse au cerf, jeux de lance à cheval, tournois, menuet et contredanse équestre dansés par des chevaux dressés, combats à outrance, etc., etc.

On trouvait moyen de faire paraître les chevaux de Franconi dans toutes les pièces. Ainsi dans *Le Vieillard des Vosges* de Dalayrac, par exemple, on exécutait à cheval « un grand combat à outrance ».

Comment on s'y prenait pour faire manœuvrer, caracoler et danser tous ces chevaux sur la scène, c'est ce que nous ne pouvons nous expliquer.

23.

3 Octobre. — La chef-confrérie des Escrimeurs de Saint-Michel ayant décidé de célébrer tous les ans, ainsi que cela se faisait anciennement, la fête du patron par une série de festivités telles que cortège, assaut d'armes, banquet etc., la première de celles-ci à lieu le 3 Octobre.

Le Journal politique, administratif, judiciaire, commercial et littéraire de la Flandre Orientale en donne un compte-rendu dans son numéro du 5 Octobre. C'est un remarquable échantillon de ce style boursouflé et prétentieux, qui avait pris naissance sous l'empire.

Voici comment il débute :

Beaux jours de la chevalerie, êtes-vous revenus ? Quels sont ces braves qui se donnent l'accolade, combattent et, vainqueurs ou vaincus, se la donnent plus affectueusement encore ?

Ce sont des Belges, enfants de Mars, qui préludent à la gloire les armes à la main. Leur loyauté dans les jeux égale leur courage au danger. Ils ne connaissent point d'ennemis; mais ils apprennent à n'en pas redouter !

Leur devise est : LA PATRIE ET L'HONNEUR, et sur leur fer on lit : N'ÉVITE PAS, JAMAIS NE CHERCHE.

6 et 23.

21 Octobre. — Arrivée à Gand du prince Bernard de Saxe-Weimar. Il résida à Gand en qualité de gouverneur militaire de la ville d'abord, et, depuis 1822, en qualité de gouverneur militaire de la province, pendant tout le temps de la réunion de la Belgique et de la Hollande.

Le prince de Saxe-Weimar avait le grade de général. C'est un personnage politique qui a occupé, dans la société et dans le monde officiel gantois, une position fort en vue. Il jouissait d'une grande popularité chez tous les habitants, aussi bien chez le simple ouvrier et le modeste bourgeois que chez le grand industriel.

Pendant les dernières années de son séjour à Gand, Bernard de Saxe-Weimar demeura, rue basse des Champs, dans la maison occupée aujourd'hui par la librairie C. Vyt. 13 et 23.

26 Octobre. — Te Deum à l'occasion de la victoire remportée par l'escadre néerlandaise sur les pirates d'Alger, et de la délivrance des prisonniers néerlandais détenus par ceux ci. 7.

31 Octobre. — Trois jeunes gens, mêlés aux scènes de violence qui s'étaient produites au grand théâtre pendant la représentation du 27 Octobre précédent, sont arrêtés chez eux la nuit et enfermés à la maison de force. Il y restent au secret et sont relâchés au bout de quatre jours. Ils seront poursuivis du chef de rebellion envers les agents de l'autorité publique.

Une voiture, attelée de six chevaux conduits par des postillons, alla chercher à la prison les

héros de l'aventure qui, avant d'être enfermés à la maison de force, avaient déjà passé une journée au *Mamelokker*.

Dans son audience du 24 Novembre suivant le tribunal correctionnel, estimant que les inculpés avaient été suffisamment punis en passant quatre jours à la maison de force et au secret, les acquitta. 23.

1ᵉʳ Novembre. — Pour la première fois on déroge à l'ancien usage de faire sonner, trois fois par jour, la grosse cloche du beffroi à l'occasion de la fête de la Toussaint. Cette mesure est prise en conformité de l'article de la loi fondamentale proclamant la liberté des cultes. 9.

15 Novembre. — Les Israélites ouvrent, pour y célébrer leur culte, une synagogue dans la cour de Saint-Georges, rue Haut-Port, sous le titre de *Communauté Israélite de Gand*. 15.

16 Novembre. — Une députation composée du maire, le comte Philippe de Lens, et des trois conseillers Kervyn de Volkaersbeke, F. Kluyskens et van Aken, l'aîné, est envoyée à La Haye pour remercier le roi d'avoir choisi la ville de Gand comme siège d'une des trois universités à établir dans les provinces méridionales des Pays Bas. 2.

18 Novembre. — En présence de l'état de dégradation que présente la façade de l'hôtel de ville du côté du marché au Beurre, quelques personnes demandent au conseil communal de faire gratter cette façade et de la peindre à l'huile. Cette proposi-

tion, d'un caractère éminemment artistique, reçoit l'accueil qu'elle mérite. 15.

18 Novembre. — Ouverture de l'académie des sciences et lettres, récemment rétablie à Bruxelles. Les trois membres de l'académie pour la ville de Gand sont : le chanoine de Bast, l'avocat Lammens et Norbert Cornelissen. 6 et 15.

25 Novembre. — L'architecte de la ville Pisson présente, au nom de la commission, son rapport sur le projet de comblement de la Lys au Bois dont le conseil communal est saisi. On y lit :

Le seul avantage du comblement serait de convertir un canal en une promenade publique décorée d'une plantation d'arbres.

Il ne fut jamais question, à cette époque, de vendre la partie comblée comme terrain à bâtir.

Voici la conclusion du rapport :

Le projet de combler la Lys au Bois est contraire à l'intérêt public de la ville de Gand et dans l'état des choses le dévasement de ce canal est indispensable.

La commission, dans sa séance du 27 Novembre, décida que « l'embranchement doit être dévasé plutôt que comblé ».

Les travaux de dévasement et de curage furent entrepris en 1817. 1.

29 Novembre. — Le vendredi 29 Novembre marché extraordinaire de grains. A midi on décharge encore les chariots qui sont alignés sur le marché aux Grains, dans la rue de la Catalogne et,

des deux côtés de la place, jusque dans la rue longue Monnaie et la rue des Champs. 9.

16 Décembre. — Installation de la première pompe à bière dans l'estaminet-cave, *in de Tent,* marché aux Grains près de l'entrée de la rue du Paradis. C'est un évènement dont toute la ville de Gand s'occupe et qui a l'honneur d'un compte-rendu dans la *Gazette van Gent,* fait d'une rareté excessive à cette époque.

L'article du journal finit comme suit :

Zegen zy aen den uitvinder van deze pomp, roepen de dorstige, want wy worden gelaeft *à la minute!* 19.

1817

Maire. — Le comte Philippe de Lens.

Adjoints. — F. Verhegghen, Ch. de Meyer, E. van Hoobroeck, van Bosterhout.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires: 361,761-49 florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 361,134-61 florins.

Gouverneur de la province. — Le chevalier de Coninck.

2 Janvier. — A l'occasion du bénéfice du baryton Philippe, artiste fort aimé du public, le programme de la représentation annonce que « le pourtour des loges sera décoré de guirlandes et éclairé en bougies ».

La représentation se compose de *Montani ou le Château mystérieux* et *les deux Grenadiers*, opéra en trois actes de Grétry. 23.

17 Janvier. — Le contre coup des évènements, dont notre pays a été le théâtre, se fait vivement sentir. A la crise industrielle il faut joindre les suites d'une mauvaise récolte ; aussi la misère est-elle grande.

Le froment se vend jusqu'à vingt-huit florins néerlandais le sac. Des personnes, accusées d'être des accapareurs, *opkoopers*, sont poursuivies dans

la rue et maltraitées. La foule, principalement les femmes, s'empare de quelques chariots de grains appartenant à des *opkoopers* et les met au pillage.

9.

18 Janvier. — En présence de la crise que traverse l'industrie gantoise, le gouvernement accorde à une filature de coton un subside de cent cinquante mille florins afin de lui permettre de continuer à travailler. Le gouvernement annonce que de pareils subsides seront accordés à d'autres établissements industriels de la ville.

Des fêtes de charité, nombreuses et variées, sont organisées en même temps que des collectes sont faites à domicile et que des listes de souscription s'ouvrent dans les sociétés particulières.

4 et 13.

30 Janvier. — Le conseil communal proteste contre la vente faite le 19 Décembre 1816 par les chanoines de Saint-Bavon de six volets du tableau l'*Adoration de l'Agneau* des frères Jean et Hubert van Eyck, placé dans la cathédrale.

Ces six panneaux, vendus pour la somme de six mille francs à un marchand de tableaux de Bruxelles, furent revendus par celui-ci pour cent et dix mille francs à un marchand anglais. Ce dernier les vendit, à son tour au roi de Prusse pour la somme de cent mille thalers. 2 et 21.

13 Février. — Le gouverneur de la Flandre Orientale, le chevalier de Coninck, est nommé ministre de l'intérieur. Il est remplacé par le baron van Keverberg, qui ne resta que deux années en fonctions et eut pour

successeur le comte Philippe de Lens, bourgmestre de la ville de Gand depuis 1814. 3.

15 Février. — Le clergé catholique répand des libelles contre l'établissement par l'état des nouvelles écoles primaires et moyennes, et des universités de Gand et de Liège.

On sait qu'un des premiers actes du gouvernement issu des journées de Septembre 1830, fut de fermer la plupart de ces écoles et de supprimer plusieurs cours dans les deux universités de l'état. 9.

15 Février. — Nous avons trouvé aux archives de la ville le texte de la requête par laquelle l'escamoteur J.-F. Courtois demande à l'administration communale l'autorisation de s'établir à Gand pendant la foire de la mi-carême. Nous ne pouvons résister au désir de publier textuellement la prose du chef de la dynastie foraine des Courtois, des Grandsart-Courtois, etc.

A Monsieur le Bourgemaitre,

Expose avec un profont respect le sieur J.-F. Courtois, phisicien mécanicien et des exsercisse de petitte chevaux savent, de pouvoir pendan la foire prochaine doner des représentations tant aux habitans de la ville que aux étrangés.

Sur quoi le pétitionaire suplie Monsieur le Bourgemaitre de lui permetre d'ouvrir son spectacle pendan ladite foire à la sale de M^r^ vande Velde pret de la cour S^t^ Gorge.

Récèvez, Monsieur le Bourgemetire, l'assurance du profont respect avec lequel jé lhonneur d'être votre très obéissan serviteur.

C'est la grace
J.-F. COURTOIS.

1 et 23.

22 Février. — Proclamation annonçant que la femme du prince d'Orange, la grande duchesse de Russie, Anna Paulowna, est accouchée à Bruxelles d'un fils. Ce fils, qui règna plus tard sous le nom de Guillaume III, est le père de la reine actuelle des Pays-Bas, Wilhelmine. 15.

28 Février. — Anniversaire de la naissance du prince Frédéric des Pays-Bas, second fils du roi, né en 1797.

Ce prince, qui jouissait d'une grande popularité dans les Pays-Bas, vint plusieurs fois à Gand, principalement pour présider les fêtes et les cérémonies des quatre loges maçonniques. Il était grand-maître national de l'ordre maçonnique néerlandais. 13.

6 Mars. — On commence à abattre les travaux de défense élevés provisoirement, sur différents points des faubourgs et des remparts de la ville, pendant les années 1814 et 1815. 13.

8 Mars. — Réunion chez le comte d'Hane-Steenhuize, de plusieurs membres de la noblesse de la Flandre Orientale. Le but de la réunion est de provoquer dans le pays une agitation en faveur du rétablissement de la noblesse comme institution reconnue par l'État et avec la restitution de tous ses privilèges et prérogatives d'autrefois.

Un vaste pétitionnement, auquel un grand nombre de campagnards sont obligés de prendre part, est organisé par les hobereaux qui sont à la tête du mouvement.

Cette tentative ne réussit pas plus que celle dirigée

contre la liberté des cultes et les principes de tolérance religieuse inscrits dans la loi fondamentale. 9.

16 Mars. — Inauguration du nouveau temple protestant dans l'ancienne église du couvent des Capucins, Digue de Brabant. Jusqu'alors la célébration des cérémonies du culte avaient lieu dans une des salles de l'hôtel de ville.

Le pasteur protestant, Goedkoop, prend pour texte de son sermon inaugural : la tolérance religieuse est un précepte de l'Évangile. 9 et 15.

19 Mars. — Prestation de serment des juges au tribunal de première instance et au tribunal de commerce, des avocats, des avoués et des huissiers. Deux juges du tribunal de commerce, seuls, refusent de prêter le serment constitutionnel. 15.

20 Mars. — On commence à curer et à approfondir le canal de la Lys au Bois. Ce travail, décrété déjà en 1814, ne put être mis en exécution avant 1817 à cause des évènements politiques et à cause de l'état des finances communales. 1.

23 Mars. — Mort de Pierre Riemslagh, dernier abbé de Waerschoot. Il avait été, avec plusieurs de ses collègues, déporté par le gouvernement français.

L'abbaye de Waerschoot, supprimée en 1796, était située à l'extrémité de la rue du Chaume. Elle est occupée aujourd'hui par les magasins et les chaix de la maison Hye-de-Crom. La rue, qui conduit de la rue d'Ypres à la rue du Chaume, porte encore le nom de rue de Waerschoot. 6, 15 et 22.

26 Mars. — Un mandat d'arrêt est décerné contre

l'évêque de Gand, le prince Maurice de Broglie, qui continue sa campagne d'opposition contre les lois et la nouvelle constitution des Pays-Bas. 9.

27 Mars. — Le clergé catholique, se conformant aux instructions de l'évêque, persévère dans la guerre déclarée aux établissements officiels d'instruction publique. L'absolution est refusée aux professeurs et aux élèves de l'athénée qui se présentent pour tenir leurs Pâques. 9.

4 Avril. — L'évêque de Gand arrive à Amiens et se dirige sur Paris. Il quitte les Pays-Bas pour se soustraire au mandat de comparution lancé contre lui par la justice néerlandaise. 13.

5 Avril. — L'absolution est encore refusée à des fonctionnaires et à des magistrats qui ont prêté serment d'obéissance à la nouvelle loi fondamentale des Pays-Bas. 9.

3 et 7 Mai. — Plusieurs fabriques chôment, entre autres celle de Alexis à Akkerghem et celle de de Smet hors la porte de Bruges. La misère est grande. Des bandes d'ouvriers sans travail parcourent les rues de la ville.

Les ennemis du nouvel ordre de choses profitent de cette triste situation pour répandre des écrits contre le gouvernement des Pays-Bas à la tête duquel se trouve placé un roi protestant.

4 et 9.

12 Mai. — Le conseil communal décide de ne plus permettre de donner des bals ou des redoutes à l'hôtel de ville « sinon pour des fêtes d'apparat et pour la représentation de la cité. »

Ces bals et redoutes se donnaient dans la salle du premier étage, nommée salle du trône et convertie aujourd'hui en dépôt des archives communales.

2.

29 Mai. — Les membres de la communauté israélite, résidant à Gand, ouvrent entre eux une souscription dont le produit sera affecté à la construction d'un temple pour l'exercice de leur culte.

13.

2 Juin. — La chef-confrérie d'armes des arbalétriers de Saint-Georges prend possession de son nouveau local, situé derrière l'estaminet *la Fleur de Blé*, rue d'Akkerghem. Elle y resta jusqu'en 1841, époque à laquelle elle alla occuper un vaste terrain situé à côté de la linière la Lys. La confrérie y bâtit en 1846 le local qu'elle dut quitter en 1860. Elle s'établit alors dans un modeste pavillon avec jardin, situé également à la nouvelle Promenade près de l'établissement horticole Baumann.

C'est dans ce dernier local que l'ancien *Souvereine Gulde van den Edelen Rudder Ste-Jooris, onderhouden metten voetboghe* s'éteignit doucement en 1886. Cette confrérie d'armes, qui occupa jusqu'en 1796 le superbe local situé entre la rue Haut-Port et la rue Saint-Jean, donna à Gand des fêtes d'une richesse et d'une splendeur dont on ne peut plus se faire une idée aujourd'hui. C'était la plus ancienne des quatre chefs-confréries d'armes. Elle existait déjà au commencement du XIVe siècle. 6, 9 et 23.

18 Juin. — A la différence de ce qui s'est passé l'année dernière, l'anniversaire de la bataille de

Waterloo est uniquement consacré à célébrer la mémoire des soldats morts pour l'indépendance de la patrie. Il n'y a ni illumination, ni concert, ni représentation au grand-théâtre. Tout se borne à une distribution extraordinaire de secours aux indigents par les soins du bureau de bienfaisance. 13.

24 Juin. — Des rassemblements tumultueux, provoqués par la cherté des denrées alimentaires, ont lieu dans différents quartiers de la ville. Plusieurs boulangers, afin d'éviter le pillage, distribuent à la foule tout le pain qu'ils ont chez eux. D'autres boutiques sont pillées. 4 et 13.

25 Juin. — Installation du baron de Keverberg comme gouverneur de la Flandre-Orientale, en remplacement du chevalier de Coninck nommé ministre de l'intérieur. 3.

30 Juin. — De nombreux bateaux, chargés de grains, arrivent à Gand. Le grain est destiné à être emmagasiné et à former le dépôt ordonné par la députation permanente des États-Provinciaux. 3 et 11.

1r Juillet. — Mort de Pierre Philips, le dernier père jésuite demeurant à Gand. 13.

7 Juillet. — Première des cinq représentations données au grand théâtre par « le célèbre Comte, ventriloque et physicien de la Cour de France ». Ces séances « de Physique, Magie, Nécromancie et Ventriloquie » attirent beaucoup de monde. 23.

9 Juillet. — On commence les travaux de restauration de l'ancienne halle aux draps.

La halle aux draps fut construite en 1425, sur l'emplacement de l'ancienne halle bâtie au

commencement du treizième siècle. La draperie, jadis si florissante à Gand, perdit presque toute son importance à la suite des persécutions et des guerres religieuses du XVI^e^ siècle. La halle devint inoccupée. En 1613 la chef-confrérie des escrimeurs de Saint-Michel en obtint l'usage gratuit. Il y aura donc bientôt trois siècles qu'elle y est établie.

La halle au draps a été entièrement restaurée en 1890-1892. 9 et 22.

11 et 12 Juillet. — Le roi Guillaume, accompagné de son fils le prince Frédéric des Pays-Bas, passe deux jours à Gand. Un cortège dans lequel figurent les corporations, confréries et sociétés de la ville va à leur rencontre à la porte de Bruges et les escorte jusqu'à l'hôtel provincial.

Ils se rendent le soir au grand-théâtre où un accueil enthousiaste leur est fait. On joue deux opéras de Boieldieu: *Jean de Paris* et *ma Tante Aurore*. Comme pour toutes les représentations de gala le programme porte : « la salle sera décorée et éclairée aux bougies ». 9 et 13

23 Juillet. — Exposition triennale des Beaux-Arts dans les salles du Musée de tableaux. Durée, trois semaines. 115 Exposants. 378 Numéros.

Grand prix de Peinture. Sujet : *la belle Anthia se rendant au temple de Diane*. Aucun des tableaux envoyés au concours n'est jugé digne du grand prix. Celui-ci consiste en une médaille en or et une somme de mille francs.

Une médaille d'encouragement est décernée à Ferdinand de Brackeleer d'Anvers. Le musée possède

de cet artiste un tableau d'intérieur intitulé *la Chauve-Souris* et daté de 1860. 5 et 6.

10 Août. — Inauguration du nouvel orgue de l'église Saint-Michel. Cet orgue sort des ateliers de Pierre de Volder qui reçut la somme de deux mille florins des Pays-Bas et l'ancien orgue.

Pierre de Volder dirigeait en ce temps les concerts de l'Académie de musique établie à *la Sodalité*. C'était un compositeur qui a laissé des productions musicales non dépourvues de valeur.

Le 27 Mars de la même année de Volder avait tenu l'orgue à l'ancienne église des Augustins de Bruxelles pendant la cérémonie du baptême du jeune prince. 9 et 21.

11 Août. — Vente publique d'une riche collection de tableaux anciens et modernes. Cette vente se tient dans le réfectoire du couvent des Carmes déchaussés.

Nous signalons uniquement cette vente pour rappeler qu'avant 1830 plusieurs couvents étaient transformés en salles de ventes mobilières : Carmes chaussées et déchaussés, Dominicains, Sœurs noires etc. 23.

6 Septembre. — Installation solennelle du nouveau collège échevinal :

Comte Philippe de Lens, Bourgmestre.

F. Verhegghen, Van Bosterhout, de Brabander, Ch. de Meyer, Piers de Raveschoot, Rooman de Block, et l'avocat Minne, échevins.

Rottier et Hey-Schoutheer, sécrétaires.

F. Papeleu-Stauthamer, trésorier.

La grosse cloche et le carillon du beffroi se font entendre pendant la cérémonie. Le soir banquet, représentation de gala au grand théâtre et illumination générale.

Les anciennes dénominations de bourgmestre et échevins remplacent celles de maire et adjoints introduites sous le régime français. Le nombre des conseillers communaux, y compris les membres du collège, est de trente. Au lieu de quatre adjoints il y a six échevins. 2 et 13.

7 Septembre. — Installation de la loge militaire *voor Vorst en Vaderland*. Cette loge, qui avait pour vénérable maître le prince Bernard de Saxe-Weimar gouverneur militaire de la ville de Gand, cessa ses travaux à la révolution de 1830. 6 et 23.

26 Septembre. — Fondation de la société pour *l'Encouragement des Fabriques et Manufactures du Royaume des Pays-Bas*. On établit des sociétés analogues dans les autres villes du pays.

Un article du règlement porte que les membres s'engagent à n'employer pour leur usage personnel et celui de leur famille et de leurs domestiques aucune étoffe de toile, drap ou coton fabriquée hors du pays. 13 et 15.

1er Octobre. — Publication de la première livraison de la revue *les Annales Belgiques des Sciences, Arts et Littérature*. Cette revue, qui paraissait tous les mois, cessa d'exister en 1830.

Parmi les principaux collaborateurs des *Annales Belgiques*, citons: C. Van Bemmel, N. Cornelissen, Pisson, le chanoine de Bast, J. B. Camberlyn, le

colonel Delmotte, le gouverneur baron de Keverberg, A. Quetelet, Raoul, Ch. Vervier, le baron de Stassart, P. Lebrocquy, Ch. Froment, Gachard, le chirurgien Kluyskens, G. Mahne, J. Raepsaet, le baron de Reiflenberg, B. Dumortier, le chevalier Odevaere, J. L. Roubaud, le docteur Van Rotterdam.

Cette revue fut pour ainsi dire le précurseur, tout en étant cependant moins importante, du *Messager des Sciences historiques de Belgique*. 6 et 20.

9 Octobre. — Installation solennelle de la nouvelle Université gantoise. La cérémonie a lieu à l'hôtel de ville sous la présidence du prince héréditaire des Pays-Bas, alors prince d'Orange, et plus tard le roi Guillaume II. Cet évènement, qui devait avoir pour les provinces flamandes les conséquences les plus heureuses, est célébré avec un éclat extraordinaire. 6 et 23.

12 Octobre. — On affiche à l'évêché et à l'hôtel de ville la citation donnée à l'évêque de Gand, le prince de Broglie, d'avoir à comparaître dans les dix jours devant la cour d'Assises séant à Bruxelles.

Il est accusé : 1° d'avoir dans son *Jugement doctrinal* de 1815, et postérieurement, provoqué à la désobéissance directe des actes de l'autorité publique ; 2° d'avoir entretenu des correspondances en matière religieuse avec la papauté sans autorisation préalable.

Une prise de corps avait été décernée le 10 Juin contre l'évêque qui avait quitté le pays.

Nous avons vu que sous l'empire ce prélat avait déjà été emprisonné pour des faits analogues. 9 et 15.

14 Octobre. — Première représentation de

Charles le Téméraire ou le Siège de Nancy

Mélodrame en cinq actes de M. Guilbert de Pixérecourt. Cette pièce sera ornée de toute la pompe dont elle est susceptible : décorations nouvelles, démolition et embrasement de la maison du gouverneur, combats généraux et particuliers, assauts, siège, inondation, etc., etc.

Les mélodrames de cet écrivain continuaient à faire les délices des amateurs d'émotions violentes et de mise en scène. *Le chien de Montargis ou la Forêt de Bondy*, *le Monastère abandonné ou la Malédiction paternelle* et *le Pélerin blanc ou les petits Orphelins du Hameau*, figuraient continuellement sur l'affiche. 23.

28 Octobre. — Le conseil communal décide l'établissement d'un atelier de charité en faveur des ouvriers gantois momentanément sans travail. Dans le rapport présenté au conseil se trouve la phrase suivante consacrant le principe du droit au travail :

Tout homme, qui ne possède rien au monde et à qui on défend de mendier, a droit de demander à vivre en travaillant. La société qui dans ce cas lui refuse du travail se rend complice des excès auxquels cet homme peut se livrer poussé par le besoin.

Cet atelier fut établi dans un ancien couvent, appelé *Rijke Gasthuis* et situé rue Haute, dont les bâtiments sont aujourd'hui incorporés dans le couvent des Dominicains. Il pouvait contenir jusqu'à deux mille personnes. Le travail consistait principalement « dans la manufacture du lin depuis la sérance jusqu'au tissage inclusivement. »

Ses ressources consistent à l'origine en souscriptions volontaires, troncs dans les églises et les lieux

publics, collectes dans les sociétés et les estaminets, subsides de la ville et du bureau de bienfaisance.

L'atelier de charité, réorganisé en 1844, fut supprimé en 1864. 1, 2 et 4.

2 Novembre. — On célèbre dans le temple protestant le trois centième anniversaire de la réforme de la religion par Luther. 13.

3 Novembre. — Ouverture des cours de l'Université. Ils se donnent provisoirement à la bibliothèque, dans des salles de l'ancien couvent des Jésuites, dans un local rue courte du Jour marqué alors N° 17, à l'hôpital, au jardin botanique et au *Pakhuis*.

En 1820 les quatre facultés furent définitivement installées dans l'ancien couvent des Jésuites, convenablement aménagé, qu'elles occupent encore aujourd'hui. 6.

8 Novembre. — La cour d'assises de Bruxelles condamne par contumace l'évêque de Broglie à la déportation. On ne lui donna pas de remplaçant et l'évêché de Gand resta vacant jusqu'en 1829. Le curé doyen de Lierre, Jean François vande Velde, fut alors nommé évêque du diocèse de Gand. 9.

15 Novembre. — Le conseil communal décide qu'un tronc, destiné à recevoir les offrandes pour les indigents, sera placé dans chaque estaminet de la ville. 2 et 4.

22 Novembre. — Malgré sa décision du 12 Mai dernier, le conseil communal autorise la société des Redoutes à donner, pendant une seule année encore, ses fêtes dansantes dans la salle du Trône de l'hôtel de ville. Pendant chaque bal une collecte sera faite au

profit de l'atelier de charité. Depuis lors les bals se donnèrent durant quelques années dans la salle de la *Sodalité*. 2.

11 Décembre. — Ouverture de l'atelier de charité qui emprunte au local qu'il occupe le nom de *Rijke Gasthuis*. Environ trois cents indigents des deux sexes s'y présentent. A la fin du mois ils sont au nombre de plus de sept cents. 1 et 4.

20 Décembre. — La ville de Gand vote la « cession de l'usage » du jardin botanique et de la bibliothèque de la ville avec tous les objets qu'il contient, en faveur de l'Université. 2.

20 Décembre. — Le bureau de bienfaisance distribue, pour la première fois, du charbon en même temps que du bois de chauffage aux indigents. Jusqu'alors les distributions de combustibles consistaient uniquement en fagots.

Pendant cette année une profonde misère, provoquée par la cherté des denrées alimentaires, règne à Gand. Le froment atteint le prix de 33 florins (environ 70 francs) le sac, et les pommes de terre 12 florins (plus de 25 francs) le sac.

Des boulangeries et des magasins de marchands de grains sont pillés. Des accapareurs de grains, *opkoopers*, sont condamnés à l'emprisonnement.

Près de deux cents collecteurs, nommés par l'administration communale, se rendent à domicile pour recueillir les offrandes des habitants. Nombreuses fêtes de charité. Souscriptions ouvertes dans les chefs-confréries et les sociétés particulières.

4, 13 et 15.

1818

Population. — 65023 habitants.

Bourgmestre. — Le comte Philippe de Lens.

Échevins. — F. Verhegghen, van Bosterhout-de Brabander, Ch. de Meyer, Piers de Raveschoot, Rooman-de Block et Minne.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires : 482-699,92 florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 470-694,73 florins.

Gouverneur de la province. — Le baron van Keverberg van Kessel.

12 Janvier. — L'atelier de charité ou *Rijke Gasthuis*, récemment installé, donne à ce moment de l'ouvrage à environ onze cents indigents des deux sexes. Le salaire varie de deux à douze sous, soit dix-huit centimes à un franc huit centimes, par jour. Le sou vaut neuf centimes. 1 et 13.

19 Janvier. — Démolition de la dernière maison à façade en bois située au marché aux Grains. Cette maison formait le coin de la ruelle *Schuddevecstraatje*, supprimée en 1858. L'autre coin était occupé par l'hôtel de Vienne, aujourd'hui imprimerie Adriaenssens. 1 et 9.

31 Janvier. — Exécution sur la marché du Vendredi du nommé J. B. v. H. âgé de vingt-sept ans et

de sa concubine, la fille C. V., condamnés à mort pour avoir empoisonné la femme du premier. La fille C. V. n'était âgée que de dix-huit ans. 13.

7 Février. — Ordonnance sur le badigeonnage et la peinture des maisons. On ne peut employer que les couleurs agréées par l'autorité communale. Les façades n'auront qu'une seule couleur.

Cette ordonnance fut prise à la suite des travaux de peinture exécutés à une maison du marché aux Légumes. Chaque étage de cette maison avait une couleur différente.

Avant de commencer les travaux de peinture d'une façade, le propriétaire de la maison devra déposer à l'hôtel de ville un échantillon de la couleur qu'il compte employer :

Op het bureel der publieke werken op het stadhuis alwaar geen donker of duister koleur zal worden aangenomen.

2 et 9.

9 Février. — L'administration communale met la bibliothèque de la ville à la disposition de l'Université. En même temps est installé le nouveau bibliothécaire, Pierre Lammens, succédant à Walwein de Terviet.

Le gouvernement avait acheté à Lammens sa bibliothèque qui fut incorporée dans la bibliothèque de la ville. Cette acquisition se fit pour la somme de trente-trois mille florins des Pays-Bas.

La bibliothèque comprenait à cette époque 23700 volumes imprimés, 202 incunables et 234 manuscrits. 6 et 9.

19 Février. — Décès à l'age de nonante-trois ans du

boucher Chrétien Minne, laissant nonante-huit descendants en vie répartis entre vingt-quatre familles.

Chrétien Minne était le grand-père du Primus J. B. Hellebaut dont nous avons relaté l'entrée triomphale à Gand en 1793. 15.

26 Février. — Fermeture du séminaire et apposition des scellés par le procureur du roi. 9 et 13.

15 Mars. — La loge maçonnique, *la Félicité Bienfaisante*, publie chez l'imprimeur Guillaume de Busschere la liste de ses membres. Nous y rencontrons les noms suivants :

Baron Dubois dit vanden Bossche.
Eugène de Kerchove-Opsomere.
Liévin de Bast.
Jean-Baptiste della Faille.
Joseph Morel de Zinzerling.
Emmanuel de Kerchove de Denterghem.
François vicomte de Clercque Wissocq.
Joseph d'Hane de Stuyvenberghe.
Auguste Haemelinck.
Constant Maelcamp.
François Hye-Schoutheer.
Charles de Meulemeester-Pottier. 6 et 23.

25 Mars. — Toujours les saltimbanques au grand théâtre. La famille Cossard, dont le chef s'intitule pompeusement « le premier Funambule d'Europe » donne cinq représentations consistant, d'après le programme, en :

Exercices de l'art gymnastique, danses sur la corde avec et sans balancier, sauts périlleux, pyramides égyptiennes, groupes à la tartare, pantomimes, travestissements, etc. 23.

12 Avril. — Arrivée à Gand du capitaine ingénieur C. P. Gey van Pittius, chargé de dresser les plans de la citadelle et des fortifications à construire entre la porte de Courtrai et la porte de la Colline.

13.

14 Avril. — Première représentation donnée par la troupe équestre de l'écuyer Erasmus, dit Blondin. Ces représentations, qui commencent à quatre heures, ont lieu dans la cour du Waux-Hall à la Coupure.

Blondin, né à Gand, y jouissait d'une grande popularité. Nos pères parlaient avec enthousiasme des exploits équestres d'Erasmus, auquel son abondante chevelure blonde avait valu le surnom de Blondin.

Le Waux-Hall était situé au coin ouest de la Coupure et de la rue des Hospices actuelle. On y donnait des bals, des concerts et des redoutes fréquentés par la bonne société de la ville. Fondé en 1782, le Waux-Hall disparut dans les premières années qui suivirent la révolution de 1830. 23.

17 Avril. — Arrêté du collège échevinal, rappelant celui du 22 Nivôse an XI (12 Janvier 1801) sur le marché qui se tient tous les mardis au marché du Vendredi.

Il est statué que ce marché peut se tenir seulement pendant deux heures le matin : de cinq à sept en été et de sept à neuf en hiver. On ne peut y vendre que des friperies.

On était arrivé à en faire un véritable marché hebdomadaire, avec des échoppes, se tenant pendant

toute la journée. L'arrêté du 17 Avril mit fin à cet état de choses. 1.

22 Avril. — Réception du gouverneur de la province le baron van Keverberg van Kessel et de sa femme Mary Lodge, revenant de leur voyage de noces. Toutes les rues autour de l'hôtel provincial sont pavoisées et plantées de sapins. Inscriptions, transparents, chronogrammes. Le soir sérénade et illumination de tout le quartier.

Au banquet on chante des couplets de circonstance genre mythologique, intitulés *Charis et Alemon* et dus à la plume de Norbert Cornelissen. 6 et 16.

3 et 6 Mai. — Le baryton Laïs, dont le nom est resté célèbre, donne deux représentations au grand théâtre. Il se fait entendre dans *Anacréon chez Polycrate* de Grétry et *le Rossignol* de Lebrun.

Ce chanteur avait une voix d'une grande étendue allant des notes profondes de la basse-taille jusqu'aux notes élevées du ténor. 26.

5 Mai. — Une fête, consistant en un banquet et un bal, est offerte au gouverneur et à sa femme dans la salle du trône de l'hôtel de ville.

Plus de six cents personnes, appartenant au monde industriel et à la noblesse, assistent à cette fête qui, d'après des témoins oculaires, fut d'un éclat et d'une richesse extraordinaires. 12 et 13.

14 Mai. — Le conseil communal vote, comme par le passé, un subside au grand théâtre pour l'année 1818-1819. La direction est tenue de réserver une loge au premier rang pour les membres du collège échevinal. 2.

19 Mai. — Démolition de la dernière maison à façade en bois située rue Magelein. C'était une des premières maisons du côté gauche de la rue en venant du Belfroi.

Il en existait encore trente-huit à cette époque. A la fin du dix-huitième siècle il y en avait encore plus de cent. Aujourd'hui la ville de Gand ne possède plus qu'une maison à façade en bois, c'est celle donnant sur l'eau près du pont de la Décollation. 9 et 15.

31 Mai. — Exposition à l'hôtel de ville du tableau *les Adieux d'Eucharis à Télémaque*, du chef de l'école classique de peinture française, David, résidant depuis 1815 à Bruxelles.

L'ouverture de cette exposition, organisée au profit de l'atelier de charité, a lieu avec une grande solennité et en présence des autorités. Elle dura plusieurs jours. 4 et 15.

7 Juin. — Le gouvernement de Louis XVIII restitue à l'administration communale les clefs de la ville enlevées, en 1792, par le général La Bourdonnaye lors de la première invasion française.

Les quatre clefs, dont deux dorées, sont en argent. Elles sont déposées actuellement au musée communal. 1 et 15.

7 Juin. — Rétablissement de l'ancien pélerinage à la chapelle *het Pulje* hors la porte de Courtrai près de Maeltebrugge. Ce pélerinage fut plusieurs fois supprimé, notamment en 1809 à cause d'une dispute qui s'éleva à son sujet entre le curé de l'église de Saint-Pierre à Gand et celui de l'église de Saint-Denis-Westrem.

Tous les ans, pendant la neuvaine, la chaussée de Courtrai regorgeait, le dimanche et le lundi, de promeneurs à pied, en voiture et à cheval, qui allaient rendre visite à la chapelle miraculeuse et aux nombreux estaminets et guinguettes des environs.

6 et 13.

13 Juin. — Hippolyte Metdepenningen est proclamé docteur en droit. C'est le premier diplôme délivré par la nouvelle Université. Le 24 Juin suivant le premier diplôme de docteur en médecine est délivré à Joseph Liévin Boddaert.

La grosse cloche et le carillon se font entendre à cette occasion. La cérémonie de la promotion a chaque fois lieu dans la salle du trône de l'hôtel de ville en présence des autorités civiles et militaires, et d'un nombreux public. 6 et 9.

18 Juin. — Arrêté de la régence ordonnant aux habitants d'arroser une fois par jour la partie de la rue qui est devant leur maison. 1 et 15.

18 Juin. — De même qu'en 1817, l'anniversaire de la bataille de Waterloo est célébré comme une fête uniquement consacrée à la mémoire des braves morts sur le champ de bataille pour l'indépendance de la patrie. 13.

29 Juin. — Le conseil communal établit une taxe permanente, dite rétribution de charité, de 50400 florins des Pays-Bas au profit de l'atelier de charité. Jusqu'ici les ressources de cet établissement consistaient uniquement en dons volontaires, collectes et subsides de la ville et du bureau de bienfaisance. La taxe est répartie sur 4538 contribuables divisés en 13 classes.

Outre les ouvriers et les ouvrières, fileurs et tisserands travaillant le lin, l'atelier de charité comprend 150 dentellières, 8 couturières, 10 cordonniers, 29 tailleurs, 9 charpentiers, 22 sabotiers, 52 scieurs de bois et 362 éplucheurs. Il y a, de plus, 135 fileuses qui travaillent à domicile. 1, 2 et 4.

1 Juillet. — Dans un des *Memorieboeken* de de Laval on lit à la date du 1 Juillet 1818 :

In de eerste week dezer maend, brak men af het bovenste van een oud huys dezer stad, hebbende nog een antiek toreken zooals de gedenkschriften der stad melden. Dit huys is gestaen op den hoek rechtover het Biezekapelleken om te gaen naer de Regnessestraet, nu zynde de logie eener francs-maçons societeyt.

Il s'agit ici de l'arrière-faucille, *de achter-zikkele*, récemment acquise par la ville et que celle-ci va faire restaurer. Nous ignorons complètement quels furent ces travaux de démolition opérés, d'après de Laval, un témoin oculaire, en 1818.

On sait que l'arrière-faucille portait également le nom de Refuge de Saint-Bavon. 9.

1 Juillet. — On commence à démolir l'ancien jubé voûté de l'église de Saint-Michel. Ce jubé était situé audessus de la porte d'entrée donnant dans la rue de la Vallée. 9 et 21.

7 Juillet. — Les membres des États-Provinciaux de la Flandre-Orientale se réunissent pour la première fois à l'hôtel provincial dans la salle nouvellement construite. Ils s'assemblaient jusqu'alors, comme nous l'avons vu, à l'hôtel de ville.

3 et 15.

10 Juillet. — Le conseil communal vote un projet de liquidation de la dette de la ville et la création d'une caisse d'amortissement. L'amortissement annuel sera de dix mille francs au moins et de cinquante mille francs au plus. 1 et 2.

15 Juillet. — Mademoiselle Mars, la reine des coquettes et des ingénuités de ce temps, donne six représentations au grand théâtre avec une augmentation du prix des places. Elle se produit dans *le Mariage de Figaro* de Beaumarchais, *la belle Fermière* de Mme Candeille, les *Jeux de l'Amour et du Hasard* de Marivaux, *le Legs* de Marivaux, *Edouard en Ecosse* de Duval, *les trois Sultanes* de Favart, *la Jeunesse de Henri IV* de Duval, *la fausse Agnès*, de Destouches, *la Gageure imprévue* de Sédaine, *la jeune Femme colère* d'Etienne.

Toutes ces pièces appartenaient au répertoire courant de comédie de cette époque.

A Mme Mars succèdent à titre de contraste, trois représentations du « grotesque aérien Mahier, qui a le talent d'étonner sans inspirer le moindre effroi. » 23.

28 Juillet. — L'affiche du grand-théâtre porte :

Aujourd'hui, mardi 28 Juillet 1818, relâche à cause de la grande chaleur.

En ce temps les représentations au grand théâtre avaient lieu pendant toute l'année. La campagne théâtrale commençait au mois d'Avril.

C'est la seule annonce de ce genre que nous ayons rencontrée. Par contre dans l'ancien théâtre, démoli en 1837, on fut souvent obligé de faire relâche

» à cause du grand froid. » Ce théâtre était très mal chauffé. 23.

4 Août. — Une salve de cent et un coups de canon annonce aux habitants de la ville de Gand que la princesse d'Orange est accouchée *à Soestdijk* le 2 Août d'un fils. Manifestation patriotique à la représentation du grand théâtre au cours de laquelle des couplets de circonstance sont chantés par un des acteurs de la troupe. 13 et 23.

24 Août. — On célèbre, avec une grande solennité, la double fête de l'anniversaire de la naissance du roi, et du baptême du fils du prince d'Orange. Banquet et bal chez le lieutenant-général Martuschewitz, commandant militaire de la province de la Flandre Orientale. 15.

31 Août. — Un vif désaccord règne entre les membres de la commission des hospices et le conseil communal. Ces difficultés ont pris naissance à l'occasion de la discussion du budget des hospices. La correspondance échangée prend un tel caractère d'acrimonie que le conseil communal décide de renvoyer les lettres dont les termes seraient inconvenants ou blessants.

Voici un des considérants de la décision prise par l'administration communale. Il vaut la peine d'être rapporté :

Considérant qu'il est de la dignité du conseil communal de mettre un terme aux formes acerbes, aux expressions inconvenantes, et à l'âpreté du style qui se sont fait remarquer depuis quelques temps dans la correspondance de la Commission des Hospices et qui sont portés au dernier point dans la missive dont il s'agit.

La commission des hospices était composée comme suit en 1818 : de Potter-Kervyn, le chanoine Triest, B. Papeleu, le marquis de Rodes et Kervyn de Volkaersbeke; Lammens, secrétaire.

2 et 4.

26 Septembre. — Un arrêté royal supprime le collège ou séminaire catholique établi dans l'ancien couvent de Sainte-Barbe.

En 1420 un riche gantois nommé Joris Vranckx, fonda en cet endroit un hôpital qui, insensiblement, fut converti en couvent habité par les religieuses Augustines et prit le nom de prieuré de Sainte-Barbe.

Quand les Jésuites revinrent à Gand en 1833, ils se rendirent acquéreurs de l'ancien prieuré de Sainte-Barbe et de l'ancienne abbaye d'Oost Eecloo, rue d'Assaut. L'église de la rue Savaen fut ouverte en 1857, celle de la rue d'Assaut en 1844.

La construction de l'église de la rue d'Assaut entraîna la démolition de l'ancienne porte de la Poterne qui protégeait le pont jeté à cet endroit sur la Lys au Bois. 9 et 13.

27 Septembre. — La chef-confrérie d'armes des escrimeurs de Saint-Michel célèbre le jubilé de soixante ans d'un de ses membres, Albert Broutyn, admis en 1758. Messe à l'église de Saint-Nicolas où était autrefois la chapelle de la confrérie, assaut d'armes, banquet et bal.

L'autel de la chapelle est surmonté de la statue de Saint-Michel et décoré des emblèmes de la confrérie. Dans le rétable se trouve un tableau représentant

les Anges rebelles terrassés par l'Archange Saint-Michel et peint par Nicolas de Liemaecker, dit Roose. Ce tableau est également connu sous le nom de *la Chute des Anges*. Au dessous de ce tableau il y a trois petits panneaux dont deux également peints par Roose et dont le troisième, celui du milieu, est attribué à François Pourbus. 21 et 23.

2 Octobre. — Le conseil communal, en sa séance de ce jour, remet une médaille en or à l'horticulteur Jean H. Mussche, jardinier en chef du jardin botanique, en récompense des améliorations notables qu'il a apportées à l'organisation de cet établissement.

Issu d'une famille d'horticulteurs, Jean Mussche naquit à Gand le 20 Juin 1765 et y décéda le 24 Décembre 1834.

C'était un botaniste distingué à qui l'on doit l'introduction dans le pays, et notamment à Gand, d'une grande quantité de plantes nouvelles et étrangères. 2.

14 Octobre. — Élection des soixante membres formant le collège électoral de la ville de Gand. Les élections avaient lieu à deux degrés.

Pour être *Stemgerechtigd* à Gand il faut être majeur, avoir deux années de résidence et payer cinquante florins de contributions directes, non compris la patente.

Pour faire partie du collège électoral, c'est-à-dire être *Kiezer*, il faut être majeur, avoir trois ans de résidence et payer cent florins de contributions directes sans la patente.

On ne votait pas dans des bureaux spéciaux. A certains jours déterminés le conseil communal faisait recueillir à domicile les bulletins de vote. Le dépouillement des votes avait lieu en séance du conseil communal.

Comme il n'existait pas à cette époque d'associations politiques électorales, et que le nombre des *Stemgerechtigden* était fort restreint, les élections n'avaient pas, comme aujourd'hui, le don de passionner le public. Tout se passait pour ainsi dire en famille. 1, 2 et 13.

17 Novembre. — Voici, à titre de curiosité et d'appréciation sur les mœurs locales, l'extrait d'une correspondance parue dans *le Journal de Gand* sous le titre de: *Lettre d'un parisien sur la ville de Gand.*

Le théâtre ne m'a point paru être la passion dominante des habitants de cette ville ; je n'ai pas vu une seule fois la salle pleine. C'est surtout dans les loges que les vides m'ont frappé. Les artistes cependant ne manquent ni de talent ni de zèle.

Cette indifférence chez un peuple, ami des arts et passionné pour la musique, m'a singulièrement étonné. Je n'en dirai pas autant des estaminets ; ils sont rarement déserts.

15.

17 Novembre. — Plusieurs bateaux, avec des soldats anglais malades, venant de Valenciennes et se dirigeant sur l'Angleterre par Anvers, traversent la ville. Le retour des régiments anglais, cantonnés dans les villes frontières de la France, s'effectue en vertu du traité conclu au mois d'Octobre à Aix-la-Chapelle. 9 et 15.

22 Novembre. — Un jeune prodige âgé de sept ans, le violoniste Hippolyte Larsonneur, donne avec grand succès un concert dans la salle de la *Sodalité*.
15 et 23.

9 Décembre. — Mort de l'architecte Jean Baptiste Pisson né à Gand le 21 Mars 1763. Il était architecte de la ville de Gand.

Fort en vogue à Gand au commencement du dix-neuvième siècle il construisit entre autres les hôtels Delebecque (librairie C. Vyt), rue basse des Champs; Piers de Raveschoot, place des Récollets, habité aujourd'hui par le bourgmestre E. Braun; Lammens, près du pont des Récollets; Blommaert, rue Haut-Port, etc.

On lui doit les mutilations, heureusement réparées depuis, qu'il fit subir à l'hôtel de ville. Plusieurs maisons, ayant un caractère archéologique ou artistique, disparurent également sous son administration. 6 et 15.

11 Décembre. — Concert donné dans la salle de la *Sodalité* par les frères Bender, clarinettistes de l'empereur Nicolas de Russie.

Il y avait déjà au dix-huitième siècle des musiciens, portant le même nom, établis à Gand et faisant partie de l'orchestre du grand théâtre. Ce nom de Bender continua de nos jours à être porté par des musiciens de talent parmi lesquels nous citerons l'ancien chef, bien connu, de la musique du premier régiment des guides, et son fils qui fut chef de la musique du régiment des grenadiers.

Dans le *Wegwijzer* de 1778 nous trouvons sous la

rubrique *Muziekmeesters ; Violisten : Bender, Annonciatestraete. — Fluyte en Schalmeye : Bender, Annonciatestraete.*

Le *Wegwijzer* de 1770, première année de cet annuaire, renseigne un Bender, musicien, demeurant *Sinte-Pietersnieuwstraete.* 17 et 23.

14 Décembre. — Grande fête maçonnique offerte au prince Frédéric des Pays-Bas par les quatre loges de Gand *la Félicité Bienfaisante, les Vrais Amis, le Septentrion* et *voor Vorst en Vaderland.*

La fête présidée par le prince Bernard de Saxe Weimar et à laquelle assiste le ministre de l'intérieur, le chevalier de Coninck, se donne à l'hôtel de ville. Les cérémonies maçonniques et officielles ont lieu dans la salle de l'arsenal, et le banquet dans la salle du trône. Les deux salles sont magnifiquement décorées.

Un volume d'une cinquantaine de pages portant le titre de :

Tracé des Travaux des quatre loges de l'O .·. de Gand réunies pour la fête qu'elles ont la faveur de donner à leur Sérénissime Grand Maître, le Prince Frédéric des Pays-Bas.

parut chez l'imprimeur Guillaume de Busscher.

Ce volume, qu'on rencontre fréquemment, donne les noms de tous les dignitaires et des personnages officiels qui assistèrent à la fête. On y trouve également les textes des discours, des toasts et des cantiques maçonniques. 6 et 23.

1819

Bourgmestre. — Le comte Philippe de Lens.

Échevins. — F. Verhegghen, Blommaert van den Bossche, Ch. de Meyer, Piers de Raveschoot, J. van Baubeke et P. de Hertogh.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires : 560,255-35 Florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 567,428-76 Florins.

Gouverneur de la province. — Le baron van Keverberg van Kessel.

5 Janvier. — La Catalani, qui s'était déjà fait entendre à Gand en 1815, donne deux concerts à *la Sodalité* et trois au grand théâtre. Le prix des places est de dix francs à *la Sodalité;* il est triplé au théâtre. Chaque fois salle comble.

A chacun de ces concerts elle chante les fameuses variations écrites pour violon par Rode. C'était son triomphe. 23.

11 Janvier. — Mort du compositeur de musique, Pierre Verheyen, né à Gand en 1750. Il reçut les premières notions de son art de Boutmy, organiste de la cathédrale de Saint-Bavon.

Verheyen est l'auteur d'un grand nombre de morceaux de musique religieuse. Il composa également des cantates et des couplets de circonstance, des pantomimes, des romances en flamand, en français

et en italien, des oratorios et deux opéras : *de Jacht-partij van Hendrik IV* et *le Jardin d'amour*.

Il mourut dans un état voisin de la misère. La société royale des *Beaux-Arts* donna le 19 Avril suivant un concert au profit de sa veuve.

6 et 15.

17 Janvier. — Un anglais exhibe au public un tronc d'arbre contre lequel, d'après ce qu'il dit dans son prospectus, le duc de Wellington s'est appuyé pendant la bataille de Waterloo. Cet arbre est destiné à être montré aux badauds de Londres. 15.

1 Février. — L'administration fait paraître un exposé de la situation de l'instruction publique. Il en résulte que les provinces méridionales des Pays-Bas comptent à ce moment plus de huit cents écoles primaires. Grâce à la sollicitude éclairée du gouvernement ce nombre augmente tous les ans.

La plus grande partie de ces établissements officiels d'enseignement, principalement à la campagne et dans les petites localités, furent supprimés après la révolution de 1830. 1 et 15.

16 Février. — Exposition à l'hôtel de ville des tableaux, envoyés de Rome par Pierre van Hanselaere. Ce peintre, alors au début de sa carrière, avait obtenu au concours de 1814 la médaille d'or et une somme de huit cents francs pour son tableau *le Sacrifice offert par Abel*.

Après treize ans de séjour en Italie, il revint à Gand en 1829. Pierre van Hanselaere, qui jouissait à cette époque dans les Pays-Bas d'une grande réputation, est presqu'un inconnu pour la génération actuelle.

Le *Sacrifice offert par Abel* figure à notre musée. L'église de Saint-Sauveur possède deux tableaux de cet artiste : *la Vierge Marie pleurant la mort de son divin fils* (1830), et *Jésus enseignant au temple* (1831).

Pierre van Hanselaere, né à Gand le 31 Juillet 1786, y décéda le 10 Mars 1862. 5 et 6.

22 Février. — La régence annonce que la foire de la mi-carême, qui se tient tous les ans à l'hôtel de ville, ne pourra pas commencer à la date prescrite parce que le tribunal criminel refuse de quitter la salle d'audience et les dépendances qu'il occupe. Conflit, entre l'administration communale et le tribunal, déféré au ministre de la Justice.

La foire de la mi-carême se tenait à l'origine dans le bâtiment de la grande boucherie, dont on enlevait pour quelques jours les étaux, les cordages et les crochets. Une ordonnance des échevins de la *Keure* de 1673 permit aux forains de vendre également leurs marchandises dans les salles de l'hôtel de ville.

Les saltimbanques, les escamoteurs, les ménageries, les cirques etc. ne firent leur apparition qu'en 1800.

Vers 1828, outre l'hôtel de ville et les rues environnantes, les forains s'établirent également à la place d'Armes et à la plaine des Récollets. Depuis 1849 la foire de la mi-carême se tient à la plaine de Saint-Pierre. 1 et 9.

8 Mars. — Le conseil communal décide de vendre l'orgue de l'ancienne abbaye de Baudeloo, qui se trouve dans la salle de la bibliothèque. Le produit

de la vente servira à construire un péristyle à la porte d'entrée de la bibliothèque. La résolution est motivée ainsi :

Considérant que l'entrée actuelle de la bibliothèque ne correspond aucunement à la dignité du bâtiment et du local, que la construction d'un péristyle serait un embellissement pour cette partie de la ville....

Le mot *embellissement* nous semble un peu exagéré.

2.

30 Mars. — Exécution sur la marché du Vendredi d'un condamné à mort. 15.

31 Mars. — On démolit pendant le courant du mois de Mars cinq façades en bois : deux près de la porte de Bruges ; une dans la rue des Echevins ; une rue Haut-port ; et une formant le coin de la rue courte du Jour et du marché aux Oiseaux, l'estaminet *het Klein Brussel*. 9.

30 Avril. — On démolit, pendant le mois d'Avril, une façade en bois dans la rue longue de la Monnaie.

9.

14 Mai. — On commence la démolition d'une fort ancienne maison, l'estaminet *den Duyts*, située près de l'église de Saint-Jacques. Cet estaminet était, à cette époque, un des établissements les plus fréquentés de la ville. 9.

25 Mai. — Le conseil communal décide de faire frapper des médailles commémoratives de la pose de la première pierre du palais de l'Université. Il y aura dix-sept médailles en or, nonante en argent et cent en bronze. 2.

31 Mai. — L'orgue, qui garnit l'église de l'abbaye

de Baudeloo est vendu à l'église de Vlaardingen, en Hollande, pour la somme de trois mille six cents florins des Pays-Bas. 6 et 9.

1 Juin. — Le prince d'Orange et sa femme la princesse Anna Paulowna, sœur de l'empereur Nicolas de Russie, arrivent à Gand où ils séjournent pendant quatre jours. Ils visitent l'Université, les écoles, le musée, les principaux monuments publics, les établissements industriels, les collections particulières et les ateliers des principaux peintres.

Bal à l'hôtel du gouvernement, banquet et bal à l'hôtel de ville. Dans la grande salle du rez-de-chaussée, entièrement ornée de roses, où a lieu le banquet, on a peint en l'honneur de la princesse une immense vue de la Neva et des principaux monuments de Saint-Pétersbourg.

Le prince assiste à une fête que lui offrent les quatre loges maçonniques de la ville. 1 et 15.

3 Juin. — Le gouverneur de la province, le baron van Keverberg van Kessel, nommé ministre d'état, est remplacé par le bourgmestre de la ville de Gand, le comte Philippe de Lens, auquel succède Ph. J. Piers de Raveschoot. 3 et 9.

9 Juin. — Le comte de Lens vient prendre officiellement congé du conseil communal. Il est introduit dans la salle des délibérations par une députation composée des conseillers Kervyn de Volkaersbeke, van Melle, van Lokeren et Vispoel.

Il adresse à ses anciens collègues un discours auquel répond l'échevin Ch. de Meyer qui préside le conseil. 2.

14 Juin. — L'administration communale, réunie dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, remet aux peintres Joseph Geirnaert et Jean Baptiste Maes (plus tard Maes Canini) les médailles que leur ont décernées l'institut royal des Pays-Bas et la société pour l'encouragement des Beaux-Arts de Bruxelles.

Geirnaert était élève de Paelinck. Il peignait principalement les portraits et les tableaux de genre. Né à Eecloo en 1790, il mourut à Gand en 1859.

Maes-Canini, peintre d'histoire, s'établit en 1822 en Italie où il mourut à Rome en 1856.

Les tableaux, *la Leçon de Harpe* de Joseph Geirnaert, couronné au concours de 1820, et *Junon* de Maes-Canini sont au musée de Gand. 6 et 13.

30 Juin. — Pendant le mois de Juin on démolit la maison, avec une façade en bois, formant le coin du marché aux Grains et du marché au Foin, ainsi que deux maisons dans la rue longue Monnaie dont l'une porte pour enseigne *in het Paradijs*.

Ces deux maisons à façades en bois, ainsi que celle démolie au mois d'Avril, étaient situées à l'entrée de la rue longue Monnaie, à droite en venant du marché aux Légumes. 9.

2 Juillet. — Exposition à l'hôtel de ville du tableau de Joseph Paelinck, *les Disciples d'Emaüs*. Une vue de la ville de Gand, prise dans le quartier du *Recp*. par de Noter figure également à cette exposition.

Quelques jours plus tard on y exposa l'*Achille* et l'*Agamemnon* du peintre français David.

Le peintre Pierre-François de Noter, né en 1779 à

Waelhem près de Malines, mourut à Gand le 21 Novembre 1842. Il peignait de préférence des vues de ville et principalement celles de la ville de Gand. Ainsi que le dit un de ses biographes, « il fut lui-même fils, père, oncle et frère d'artistes ».

19.

8 Juillet. — Mort du lieutenant-général Martuschewitz, commandant de la troisième circonscription militaire. Le lendemain sa dépouille mortelle, accompagnée de détachements de la garnison de Gand, est transportée au Sas-de-Gand où a lieu l'inhumation. Il est remplacé dans son commandement par le lieutenant-général Constant de Rebecque. 13.

9 Juillet. — Le procureur du roi mande en son cabinet les prêtres qui refusent de donner l'absolution aux personnes ayant prêté le serment de fidélité à la loi fondamentale ou constitution des Pays-Bas. Parmi ces personnes se trouvent deux membres de la commission des hospices: B. Papeleu et Kervyn de Volkaersbeke. Le comte d'Hane-Steenhuize, chambellan du roi et membre de la première chambre des États-Généraux, parvient avec d'autres fonctionnaires à obtenir l'absolution chez un curé d'une des paroisses de Bruxelles. 9.

20 Juillet. — Installation du nouveau bourgmestre Piers de Raveschoot. Il avait épousé Mademoiselle Marie de Nockeren et habitait le vaste hôtel de ce nom, place du Marais, occupé depuis 1865 par le *Cercle catholique*.

Le soir il y a des sérénades et des fêtes dans le voisinage qui est brillamment illuminé. Devant l'hôtel

de Nockeren est dressée une estrade ayant la forme d'une tour chinoise. La musique de la ville s'y fait entendre jusqu'à dix heures du soir, et ensuite l'orchestre du grand théâtre jusqu'à minuit.

Sur l'emplacement de l'hôtel de Nockeren s'élevait autrefois un ancien *Steen* appartenant aux seigneurs de Wakken d'où son nom *het Hof van Wakken*. Vers le milieu du dix-huitième siècle cet immeuble devint la propriété de Mathias de Ghellinck, seigneur de Nockeren; c'est depuis lors qu'il prit le nom de cour ou hôtel de Nockeren. 2 et 9.

24 Juillet. — La grade de docteur en sciences physiques et mathématiques est conféré pour la première fois à l'Université. Le nouveau docteur est Adolphe Quetelet le futur directeur de l'Observatoire de Bruxelles et secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique. Il naquit à Gand le 23 Février 1796 et mourut à Bruxelles le 17 Février 1874.

Les travaux de Quetelet dans le domaine des sciences mathématiques, de l'astronomie et de la statistique sont connus dans l'univers entier. Toutes les sociétés savantes des deux mondes se faisaient une gloire de le compter au nombre de leurs membres. 6 et 15.

25 Juillet. — Le roi Guillaume, revenant de Tournai et de Courtrai, visite la ville de Gand. Le soir représentation de gala au grand théâtre, composée de l'*Homme gris*, comédie en trois actes, et de *le Grand-Père ou les deux âges*, opéra en un acte de Jadin. Le programme porte que « la salle sera éclairée aux bougies ».

Le lendemain à six heures du matin, revue des troupes de la garnison. Visites aux hôpitaux, au musée, aux établissements industriels, aux ateliers des peintres etc. Départ le 27 à cinq heures du matin par la porte de Bruxelles.

A son arrivée en ville le roi est escorté, depuis le faubourg de la porte de Courtrai, par la corporation des francs-bateliers et par les quatre chefs-confréries d'armes. 1, 9 et 15.

1 Août. — Arrêté royal décidant qu'une exposition des produits de l'industrie nationale aura lieu dans le courant de l'année 1820 et qu'elle se tiendra à Gand. 1.

4 Août. — Le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, A. R. Falck, pose la première pierre du Palais de l'Université. On place dans les fondations du bâtiment une boîte en plomb renfermant le procès-verbal de la cérémonie et trois exemplaires de la médaille commémorative gravée par Liévin de Bast.

La cérémonie a lieu, avec grand apparat, en présence des autorités civiles et militaires ainsi que des quatre chefs-confréries d'armes, des *Fonteinisten*, de *Sainte-Cécile* et des autres sociétés et corporations de la ville.

Le soir banquet et illumination. 6 et 15.

8 Août. — Inauguration dans l'église de Saint-Sauveur du nouvel orgue construit par de Volder sur le modèle de celui placé par lui dans l'église de Saint-Michel. Cet orgue fit place, il y a une vingtaine d'années, à un nouvel instrument sorti des ateliers Anneessens de Grammont. 9.

15 Août. — Le vicaire général Goethals adresse, selon l'usage, une invitation aux juges du tribunal de première instance pour les prier d'assister à la procession du Saint-Sacrement.

Les membres du tribunal font observer qu'ayant tous prêté le serment constitutionnel, ils ne sont plus considérés par le clergé de Gand comme appartenant à la religion catholique. Cette invitation n'a donc pas de raison d'être. 9.

19 Septembre. — Au concours dramatique d'Audenarde la chambre de rhétorique des *Fonteinisten* obtient le premier prix de tragédie avec *Mahomet*, et celui de comédie ou de vaudeville avec de *Jongheid van Hendrik IV*. 6 et 13.

30 Septembre. — Plusieurs personnes étrangères, arrêtées pour s'être livrées au recrutement de soldats destinés à l'armée des insurgés de l'Amérique Espagnole, sont reconduites à la frontière par la gendarmerie. 13.

4 Octobre. — Le clergé catholique refuse de célébrer, dans l'église de Saint-Jacques, la messe du Saint-Esprit pour les élèves de l'Athénée. 9.

7 Octobre. — Une annonce du *Journal de Gand* :

Le traducteur patenté, Monnié, traduit *de* ou *en* hollandais, anglais, suédois, danois, russe, allemand, turc, latin, français, italien, espagnol, portugais, etc.

Dûment patenté professeur, interprète et traducteur royal juré en justice, il enseigne les dites langues par principes chez lui et en dehors, soit à des commençants, soit à des déjà avancés. Il offre son érudition intègre aux deux sexes de tout âge.

L'annonce-réclame de ce professeur polyglotte est digne d'être tirée de l'oubli où elle courait risque de rester enfouie. 15.

9 Octobre. — Publication du premier volume des *Annales Academiae Gandavensis*. Cette revue, à la rédaction de laquelle participaient un grand nombre de professeurs et de savants, cessa de paraître après la révolution de 1830. 20.

12 Octobre. — Le conseil communal approuve l'arrêté du collège échevinal remettant au pasteur Goedkoop, président du consistoire de l'église réformée, le cimetière protestant récemment établi hors la porte de Bruges. Le consistoire paiera de ce chef une redevance annuelle de dix florins à la ville qui devra se charger de l'entretien du cimetière. 2.

12 Octobre. — On sait avec quel entrain étaient suivies autrefois les Kermesses de paroisse. C'est surtout sous le régime néerlandais qu'elles brillent de tout leur éclat. Les programmes de ces festivités comprenaient des réjouissances de toutes espèces à la tête desquelles il faut placer les bals : *geene Kermis zonder speelman*.

Voici une annonce de bal que nous copions dans *le Journal de Gand* du 12 Octobre.

Par Permission des Autorités

Grand bal à l'occasion de la kermesse de Saint-Jacques à Gand.

Un amateur de danse et ami de la joie, animé par plusieurs de ses concitoyens, se propose de réunir pour la clôture des kermesses une aimable société dans le local du *Metershuis*, sis marché aux Toiles.

Cette grande salle, ornée avec un goût surprenant, sera bien éclairée. L'orchestre sera choisi et les rafraichissements ne laisseront rien à désirer. L'élite de notre jeunesse est principalement invitée à seconder les efforts de l'entrepreneur afin que cette réunion de danse puisse laisser à nos aimables gantoises des souvenirs qui ne pourront se renouveler qu'avec la kermesse de Saint-Jacques.

L'ordre du bal et une bonne police seront rigoureusement observés.

L'entrée sera d'un franc par personne.

La Kermesse de Saint-Jacques clôturait la série des festivités paroissiales de l'année.

6, 15 et 23.

27 Octobre. — Mort, à l'âge de quarante-cinq ans, de l'avocat et professeur Jean-Baptiste Hellebaut, recteur magnifique de l'Université de Gand.

On se souvient qu'Hellebaut est le célèbre *Primus* de l'Université de Louvain auquel la ville de Gand fit, au mois d'Août 1793, une réception vraiment princière. Le nom de *Primus* Hellebaut est resté populaire à Gand. 6 et 23.

11 Novembre. — Célébration, dans l'église de Saint-Michel, du service religieux à la mémoire de J. B. Hellebaut. Après la cérémonie, toute l'assistance, ayant à sa tête les membres du conseil académique et les professeurs de l'Université, se rend en cortège à l'hôtel de ville où, dans la grande salle du rez-de-chaussée, le professeur J. Schrant prononce, en présence d'une assistance nombreuse, l'oraison funèbre du défunt. 6 et 23.

19 Novembre. — En attendant l'achèvement du

Palais de l'Université, la ville continue d'accorder à celle ci l'usage de la salle du trône pour les promotions des docteurs des différentes facultés.

Cette décision est prise spécialement parce que la société des redoutes demande au conseil communal de revenir sur sa décision du 22 Novembre 1817. Cette décision enlève à la société des redoutes l'usage de la salle du trône pour y donner ses fêtes dansantes.

1 et 2.

5 Décembre. — Aux environs de la commune d'Assche deux diligences, faisant le service quotidien entre Gand et Bruxelles, se livrent à une course désordonnée pour arriver « bon premier » à Gand.

L'une d'elles, en voulant devancer sa concurrente, heurte contre un arbre et est renversée par suite du bris de l'essieu. Les onze voyageurs, plus ou moins endommagés, regagnent clopin clopant Alost où ils sont obligés de passer la nuit.

Ces assauts de vitesse entre les conducteurs et entre les postillons de voitures publiques donnaient lieu à de fréquents accidents. 13.

29 Décembre. — Chaque fois qu'on représente une nouvelle pièce au grand théâtre, le directeur a soin d'appeler sur cette solennité l'attention du public en mettant quelques lignes de réclame en tête du programme. En voici un échantillon pris dans le programme du 29 Décembre :

Nous avons l'honneur etc.

Roméo et Juliette ou les Tombeaux de Vérone.

Tragédie en cinq actes et en vers de Ducis.

Cet admirable ouvrage, dont les représentations sont partout couronnées du plus grand succès, inspire toujours le plus vif intérêt éminemment tragique.

Il retrace, avec une effrayante vérité, les funestes effets de l'inimitié implacable qui règne entre deux familles puissantes et tous les déplorables excès auxquels n'entraine que trop souvent l'orgueil et l'ambition, sources de toutes les haines héréditaires.

Ce genre de réclame, orné de réflexions morales et philosophiques, était très en vogue à cette epoque.

1820

Population. — 65764 habitants.

Bourgmestre. — Philippe Piers de Raveschoot.

Échevins. — F. Verhegghen, Ch. de Meyer, P. de Hertogh, J. van Rambeke, van Melle, Ch. Kervyn de Volkaersbeke.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires: 625,921-35 florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 472,460-40 florins.

Gouverneur de la province. — Le comte Ph. de Lens.

12 Janvier. — Le gouverneur de la province envoie une circulaire à tous les bourgmestres pour leur recommander instamment la culture d'une nouvelle espèce de pomme de terre, appelée Lanckman du nom de l'horticulteur qui la produisit.

Lanckman était un horticulteur gantois qui habitait, dans la rue de la Caverne, l'établissement connu sous le nom de *zaal van Flora*. 3 et 13.

12 Janvier. — Mort à Gand du sieur Demmenie « Vitrificateur hollandais ». C'était, en son genre, un artiste d'une réelle valeur. Les objets, de toute forme et de toute dimension, qu'il confectionnait en verre lui avaient valu une réputation européenne.

16 Janvier. — Grande fête de patinage sur le canal de Bruges. Depuis l'entrée du faubourg jusqu'au pont de Mariakerke, la foule se presse sur les deux rives du canal pour admirer l'adresse des patineurs. Nombreux équipages ; corps de musique ; le soir, fête aux lanternes vénitiennes. 15.

24 Janvier. — Décès de Martin van de Velde, dernier abbé de Saint-Pierre, ancien primat de Flandre et conseiller de l'empereur d'Autriche. 15.

26 Janvier. — L'inondation, provoquée par la pluie et par la fonte des neiges, atteint son point culminant. Parmi les parties de la ville les plus éprouvées, on cite le quartier du Bas-Escaut et le quartier de Saint-Sauveur qui sont complètement envahis par les eaux.

Le roi Guillaume donne cent mille florins au fonds de secours en faveur des inondés des Pays-Bas. 13.

31 Janvier. — Pendant le mois de Janvier la rigueur de la saison prive de travail un grand nombre d'ouvriers. Toutes les sociétés de la ville telles que les quatre chefs-confréries d'armes, les *Fonteinisten*, *Sainte-Cécile*, les quatre loges maçonniques, la *Concorde*, le *Club*, organisent des fêtes et ouvrent entre leurs membres des souscriptions au profit des indigents. Ces souscriptions produisent des sommes considérables. 4 et 6.

3 Février. — Un arrêté royal établit à Gand une « Ecole normale pour l'éducation des militaires ». 15.

7 Février. — A un banquet de la société d'*Agri-*

culture et de Botanique, on boit du vin fabriqué avec du raisin des environs de Louvain. Les convives lui trouvent une légère ressemblance avec le vin de Champagne. 15.

20 Février. — A l'occasion du carnaval, sortie d'une cavalcade représentant une princesse qu'on dit être la princesse de Navarre, accompagnée d'une suite nombreuse et entourée de tous ses amants.

Un témoin oculaire déclare que depuis plus de trente ans on n'a vu à Gand déployer une pareille richesse de costumes. 9.

3 Mars. — Premier concert donné dans la salle de la *Sodalité* par les deux frères Bohrer, violoniste et violoncelliste. Le 8 Mars suivant ils se font entendre au grand théâtre où les prix sont doublés.

Ces artistes jouissaient à cette époque d'une grande réputation. 23.

30 Mars. — Adjudication, pour la somme de 3768 florins des Pays-Bas du péristyle et du vestibule circulaire de l'entrée de la bibliothèque de la ville. Cette construction, banale et sans goût, détruisit complètement l'aspect pittoresque de l'entrée de l'ancienne église de l'abbaye de Baudeloo. 1 et 13.

15 Avril. — Le fameux Kiekepoost l'auteur de l'*Ontwerpmaker van Vlaanderen*, soumet à l'autorité compétente un plan de chaussée allant directement de l'église d'Akkerghem à Tronchiennes. Il ne faut pas oublier que la route actuelle de Gand à Tronchiennes ne fut ouverte qu'en 1826, comme nous le verrons plus loin.

Son projet de chaussée, qu'on qualifia du sobriquet

de *Kiekeweg*, ne fut pas adopté. Une partie de ce projet à été exécutée en 1899 quand on a prolongé le boulevard d'Akkerghem jusqu'à la chaussée de Gand à Tronchiennes, et qu'à l'extrémité de la nouvelle Promenade on a construit un pont fixe sur la Lys. 2.

1 Mai. — Le sénat académique de l'Université décerne une médaille en argent à un ventriloque nommé Alexandre.

Beaucoup de personnes trouvèrent, et avec raison, que l'Université de Gand à peine créée avait mieux à faire que de décerner des récompenses honorifiques à un artiste dont les exercices, quelque extraordinaires qu'ils fussent, relevaient du champ de foire et non de l'auditoire d'un établissement d'enseignement officiel. 19.

9 Mai. — A cette époque on soulevait déjà la question de la construction d'un nouveau théâtre, ou tout au moins de l'achat du théâtre par la ville dans le but de le modifier et de l'améliorer complètement. C'est ce que le *Journal de Gand*, dans son numéro du 9 Mai, engage la ville de Gand à faire quand il écrit :

La ville de Gand conservera-t-elle son théâtre mesquin et enfermé ? Verrons-nous toujours nos héros marcher majestueusement sous des lambeaux de décorations et ébranler, en toussant, leurs palais de papier? 1 et 15.

23 Mai. — Le bourgmestre pose la première pierre du pont qui relie le quartier de la porte de Bruxelles à celui de la Pêcherie. Ce pont reçoit le nom de pont Guillaume, *Willembrug*, nom qui a été conservé au

nouveau pont construit au même endroit il y a quelques années. 1 et 13.

2 Juin. — Un soldat, condamné à mort, est passé par les armes à la plaine de Saint-Pierre en présence de toute la garnison. Ce triste spectacle, est-il nécessaire de le dire, attire une foule de curieux. 15.

4 Juin. — Le tragédien Talma, accompagné de Mlle Gros, donne six représentations au grand théâtre. Ces deux artistes se font applaudir dans *Manlius* et *Œdipe* de Corneille, *Hamlet* de Ducis, *Britannicus*, *Andromaque* et *Mithridate* de Racine. Les prix des places sont doublés. Talma n'avait plus paru sur la scène de Gand depuis 1803.

Le bruit des tambours et des trompettes de la retraite militaire à la place d'Armes s'entendait parfaitement dans la salle du théâtre. Aussi pendant les représentations de Talma les artistes, dont la voix était couverte par ce bruit, devaient-ils s'arrêter au milieu d'une scène.

Pendant les représentations ordinaires on passait outre; et les artistes, qu'on entendait à peine, continuaient au milieu du bruit. 23.

23 Juin. — Un violent incendie éclate à la fabrique établie dans l'ancien couvent du nouveau Bois. L'état défectueux du matériel et le faible effectif du corps de pompiers amena la réorganisation de celui-ci qui ne comptait que trente-quatre hommes. 1 et 13.

29 Juin. — L'entrepreneur J.-B. vande Capelle est autorisé à reconstruire en pierres les façades en bois de deux maisons de la rue du Vieux-Bourg. 2.

15 Juillet. — Grande affluence, au marché aux Grains, de curieux qui viennent assister au départ d'une nouvelle voiture publique faisant le service entre Gand et Bruxelles. Cette diligence, qui peut contenir dix-neuf voyageurs, excite l'admiration générale par son élégance, sa solidité et son confort.

Le marché aux Grains était le rendez-vous des promeneurs qui venaient assister au départ et à l'arrivée des diligences. Il en était de même du faubourg de la porte de Bruges pour la barge de Gand à Bruges, ainsi que nous l'avons déjà fait observer. 15.

18 Juillet. — Une pétition est envoyée au conseil communal le priant d'établir un hospice pour ouvriers invalides. Les frais en seraient supportés par les industriels au moyen d'une contribution calculée en proportion du nombre des ouvriers travaillant dans leurs établissements.

Cette proposition, qui constitue un premier acheminement vers le principe des pensions ouvrières, est rejetée. 2.

1^r^ Août. — Ouverture de l'exposition des produits de l'industrie nationale. Comme celle de 1803, l'exposition se tient à l'hôtel de ville où elle occupe une douzaine de salles. Plus de six cents fabricants et industriels des Pays-Bas y prennent part.

La mort de la duchesse d'Yorck, sœur de la reine, empêche le roi et la reine de venir à Gand. Ils sont remplacés par le prince et la princesse d'Orange et par le prince Frédéric des Pays-Bas.

Cette exposition, remarquable sous tous les rap-

ports, attire une foule d'étrangers à Gand. Elle dure trois semaines pendant lesquelles des festivités de toutes sortes sont offertes aux visiteurs : concours de musique organisé par *Sainte-Cécile*, concours pour les quatre chefs-confréries d'armes, concours dramatique organisé par les *Fonteinisten*, concours de composition musicale et de poésie néerlandaise organisé par la société royale des *Beaux-Arts*, etc.
1, 6 et 23.

6 Août. — Ouverture des concours de tir à l'arbalète et à l'arc à la main organisés par les chefs-confréries de Saint-Georges et de Saint-Sébastien.

Cortège, dans lequel figurent tous les tireurs revêtus de leurs insignes et la plupart en uniforme. Plus de cent bannières et drapeaux se déploient dans ce long défilé. Chaque compagnie d'archers et d'arbalétriers est précédée, comme dans les anciens *Landjuwelen*, d'un guidon à cheval. Les archers de la confrérie de Saint-Sébastien de Bruges, accompagnés d'artillerie et d'un corps de musique, se distinguent par la richesse de leurs costumes et de leurs trophées. Ils arrivent, par le canal, sur des barques brillamment pavoisées.

Les concours, commencés le 6 Août, durèrent plusieurs jours. Ils eurent lieu dans les locaux respectifs des deux Gildes : rue d'Akkerghem pour Saint-Georges et la plaine de la *Bijloke* pour Saint-Sébastien. 6 et 23.

7 Août. — Ouverture de l'exposition des Beaux-Arts dans les salles du musée de tableaux. Durée un mois ; 198 exposants ; 445 numéros.

Peinture. Grand concours. — Le même sujet qu'en 1817 : *La belle Anthia se rendant au temple de Diane.* Joseph Paelinck, déjà couronné en 1804, obtient le grand prix consistant en une médaille d'or et trois mille francs.

Le salon de 1820 mérite une place spéciale dans l'histoire artistique de la ville de Gand. Une publication, *les Annales du Salon de Gand,* nous a conservé le souvenir de cette exposition. *Les Annales* sont l'œuvre de Liévin de Bast, secrétaire de la société royale des *Beaux-Arts.* Une centaine de gravures exécutées au trait par C. Normand reproduisent les principaux tableaux. On y trouve aussi la biographie des artistes et une notice sur la plupart des œuvres exposées. 5 et 6.

13 Août. — Concours de tir à la carabine organisé par la chef-confrérie de Saint-Antoine. Il a lieu dans les prairies du *Moljen* à Royghem que l'on avait transformées en une espèce de camp militaire avec des tentes, des abris, etc. La guinguette *Het Moljen,* avec son antique tourelle, est convertie aujourd'hui en établissement industriel.

Concours d'escrime à la place d'Armes organisé par la chef-confrérie de Saint-Michel.

Cortéges dans lesquels figurent, comme dans celui du 6 Août, les arquebusiers et les escrimeurs venus de toutes les parties du pays. Les concours durent également plusieurs jours.

Les prix aux quatre concours organisés par les chefs-confréries d'armes consistent en médailles et en pièces d'argenterie telles que cafetières, ou mara-

bouts comme on disait à cette époque, théières, sucriers, flambeaux, porte-carafes, couverts et tabatières. 6, 13 et 23.

16 Août. — Concours d'harmonie à la place d'Armes, organisé par la société de *Sainte-Cécile*. Toutes les sociétés, prenant part au concours, exécutent d'abord ensemble le *Wilhelmusliet*, ce chant de guerre patriotique de nos pères pendant leurs luttes du XVI^e^ siècle contre l'Espagne et contre l'Inquisition. 6, 13 et 23.

21 Août. — Courses de chevaux le long du canal de Gand à Bruges. Les concurrents sont au nombre de quinze. Le prix unique, vivement disputé, consiste en une tabatière en vermeil. On a fait du chemin depuis lors.

Les premières courses à la plaine de Saint-Denis eurent lieu au mois de Juillet 1838. La société des *Courses*, qui venait de se fonder, reçut de la ville un subside de 2,500 francs. La ville intervint également pour une somme de 11,400 francs dans les frais d'aménagement de la plaine de Saint-Denis. 6, 13 et 23.

24 Août. — Distribution des récompenses aux exposants. La cérémonie, présidée par le ministre Falck, a lieu au marché du Vendredi sur une immense estrade richement décorée et ornée de tapis d'Audenarde et de Tournai.

L'aspect de l'estrade, où se trouvent plus de deux cents personnages officiels, revêtus la plupart de leur uniforme ou de leur costume de cérémonie est des plus imposant. Quant à la vue de la place sur

laquelle se trouvent réunies les corporations, les confréries d'armes, les sociétés, les troupes de la garnison et qu'entourait une foule compacte, elle offrait un coup d'œil magnifique.

Un dessin de van Brée, conservé à la bibliothèque de la ville, retrace avec une scrupuleuse vérité l'aspect du marché du Vendredi pendant cette grandiose cérémonie. 6, 13 et 23.

5 Septembre. — Le conseil communal établit dans les tours du fortin, le *Rabot*, un dépôt de poudre pour marchands et particuliers. Ce dépôt, transporté au château des Espagnols en 1826, renferma jusqu'à 4375 livres de poudre. 2.

7 Septembre. — A deux heures de l'après-midi toute la population de Gand, munie de lunettes d'approche, de verres noircis et d'autres instruments astronomiques plus ou moins perfectionnés, est dans la rue pour contempler une éclipse de soleil annoncée par les savants.

Déception du public qui, malgré tous ses efforts, ne parvient pas à distinguer grand'chose. 15.

1 Octobre. — Grandes fêtes militaires à l'occasion de la remise, sur la plaine de Saint-Pierre, des drapeaux aux deux régiments de l'armée, en garnison à Gand: la dix-septième *afdeeling* d'infanterie et le huitième régiment de hussards.

Banquets dans les casernes pour les sous-officiers et les soldats. Banquet à l'hôtel de ville pour les officiers des deux régiments, de l'état-major, et des détachements du génie et de l'artillerie attachés à la garnison de Gand. 13.

6 Octobre. — Arrivée à Gand du roi Guillaume et du prince Frédéric des Pays-Bas. Ils visitent les terrains, situés entre la porte de la Colline et la porte de Courtrai, sur lesquels seront construites la nouvelle citadelle et les fortifications. Ils vont le soir au théâtre. Le lendemain grandes manœuvres à feu dans les prairies de l'*Heirnis*, hors la porte d'Anvers. Le roi et le prince visitent la bibliothèque et l'Université. Ils partent le lendemain pour Ypres dans une voiture de poste à huit chevaux. 12.

13 Octobre. — Le gouverneur informe le conseil communal que le roi fait don à la ville de Gand du tableau du peintre Anversois, Mathieu van Brée, représentant Guillaume d'Orange intercédant pour les catholiques prisonniers à Gand (1578). Ce tableau est destiné à orner une des salles de l'hôtel de ville.

L'œuvre de van Brée se trouve aujourd'hui dans la salle des pas perdus du Palais de Justice.

2 et 13.

15 Novembre. — L'administration communale donne à la fabrique de l'église de Saint-Etienne l'autorisation d'accepter le legs, lui fait par cinq anciens religieux du couvent des Augustins supprimé en 1796.

Ce legs consiste en leur part dans tous les immeubles acquis par eux du gouvernement français, ainsi que de leur part dans l'église et dans son mobilier et ses ornements sacerdotaux.

L'église et le couvent des Augustins eurent fortement à souffrir d'un violent incendie qui y éclata au mois de Janvier 1839. 2.

15 Novembre. — Les amateurs de musique de la ville de Gand offrent une médaille en or à Jean Baptiste d'Hollander, maître de chapelle de l'église de Saint-Sauveur et chef de musique de la société d'harmonie de *Sainte-Cécile*.

d'Hollander, qui à cette époque était considéré comme un compositeur de mérite, à laissé plusieurs œuvres de musique religieuse. Il est également l'auteur de la musique de quelques romances avec accompagnement de guitare.

Dans sa *Biographie des musiciens*, V. J. Fétis qualifie d'Hollander de « Chef de la société d'harmonie de Saint-Sauveur ». Il mourut en 1839. 15.

16 Novembre. — Grande fête organisée par la société de *Sainte-Cécile* en l'honneur d'un de ses membres, célébrant la soixantième année de son entrée dans la confrérie de Saint-Martin à l'église d'Akkerghem.

Banquet, cortège, messe solennelle, feu d'artifice, illumination, etc., etc. La *Gazette van Gent* consacre à ces festivités un long article dans lequel nous découpons :

Het geronk van het kanon en de klank van de trommels en de trompetten zijn tot twee uren verre gehoord geweest.

De feest heeft geduert tot diep in den nacht. 13.

20 Novembre. — A la suite d'un violent incendie qui éclate dans une brasserie située aux environs du château des Espagnols, l'autorité militaire décide de transférer à Ypres, le dépôt de poudre se trouvant dans cette citadelle et qui constitue un danger permanent pour la ville et ses habitants. Plusieurs

bateaux sont employés à effectuer ce transport. Un nouveau dépôt de poudre y fut établi en 1826.

13.

20 Décembre. — Adjudication de l'éclairage à l'huile des lanternes publiques de la ville de Gand, au prix de $\frac{200}{100}$ de *cents* (deux centimes) par heure et par bec. Le contrat est de six ans : du 1ᵉʳ Mai 1821 au 30 Avril 1827.

Le conseil communal rejette la proposition d'un de ses membres de ne faire l'adjudication que pour une seule année et de prendre pendant ce temps des informations sur le nouveau système d'éclairage au gaz. 2 et 19.

22 Décembre. — Rescrit du pape adressé à l'évêque de Gand, le prince Maurice de Broglie, séjournant à Beaune depuis sa condamnation à la déportation. Ce rescrit permet d'accorder, moyennant certaines conditions, l'absolution aux personnes qui ont juré obéissance à la loi fondamentale néerlandaise. 15.

1821

Population. — 66918 habitants.

Bourgmestre. — Ph. Piers de Raveschoot.

Echevins. — F. Verhegghen, Ch. de Meyer, J. van Bambeke, P. de Hertogh, van Melle et Ch. Kervyn de Volkaersbeke.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires: 659,954-91 $^{3}/_{4}$ florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires: 476,962-67 florins.

Gouverneur de la province. — Le comte Ph. de Lens.

5 Janvier. — Première représentation au grand théâtre de :

L'Homme-mouche qui change de costume en marchant au plafond, la tête en bas, fait la collation et bat la caisse.

Cet acrobate donne quatre représentations. Comme nous l'avons déjà pu constater à maintes reprises, ce genre de spectacles, malgré les protestations des personnes de goût, était de règle autrefois à notre grand théâtre. 23.

6 Février. — L'administration des hospices et celle du bureau de bienfaisance sont invitées à se conformer aux arrêtés royaux du 1 Juin et du 24 Décembre 1820, prescrivant aux établissements charitables et aux établissements publics, subsidiés

par le gouvernement, de n'employer d'autres étoffes que celles fabriquées dans le pays. 4.

9 Février. — Clôture de l'exposition d'hiver de la société d'*Agriculture et de Botanique*. Pendant le banquet traditionnel le bourgmestre et les échevins remettent « les médailles d'honneur aux propriétaires des plantes qui auront mérité les suffrages du conseil ».

L'importance toujours croissante de ces expositions et l'augmentation du nombre des récompenses firent supprimer forcément l'usage de distribuer celles-ci pendant le banquet de clôture. Nous avons tenu à le rappeler. 6 et 15.

15 Février. — Le conseil communal charge le peintre Jean-Baptiste de Noter de reproduire la façade gothique de l'hôtel de ville d'après les plans des architectes Rombaut Keldermans et Dominique de Waghemaker. Il recevra pour ce travail la somme de 189 florins qui fut portée à 400 florins dans la séance du 13 Novembre suivant.

D'après ces plans et d'après le contrat passé le 29 Janvier 1518 avec les échevins de la *Keure*, toute la façade, qui devait avoir avec le rez-de-chaussée trois étages, aurait été construite dans la même style que la partie donnant sur la rue Haut-Port et formant le coin du marché au Beurre. Si ce plan avait pu être exécuté en son entier on peut affirmer que la ville de Gand aurait possédé un des plus beaux monuments d'architecture civile de l'Europe.

La partie de l'hôtel de ville, donnant sur le marché au Beurre et le marché aux Poulets, date du com-

mencement du XVII^e^ siècle. Elle était complètement achevée en 1620.

La bibliothèque possède les plans originaux de Keldermans et de de Waghemaker et leur reproduction par Jean-Baptiste de Noter. 2 et 6.

27 Février. — Le prince Frédéric des Pays-Bas confère au carrossier Liévin vander Cruyssen le titre de carrossier de sa maison.

La carrosserie vander Cruyssen était à ce moment une des plus importantes du pays. 15.

3 Mars. — Arrêté royal octroyant à la maison L. Heyman et fils le titre de Manufacture royale de Bougies. Il y avait en 1821 six fabriques de bougies à Gand. 15 et 17.

9 Avril. — A l'occasion de son exposition de printemps la société royale d'*Agriculture et de Botanique* ouvre différents concours.

Élevage des abeilles. Une médaille et cent florins.

Culture des poires et des pommes. Médailles.

Des prix sont décernés aux cultivateurs qui ont amené les plus belles têtes de bétail au marché du 9 Mai 1820. Ces prix consistent en montres en or et en argent. Pour les moutons les prix consistent en houlettes en argent. 6 et 13.

29 Avril. — Il est question, pour la première fois, de percer une rue entre la place d'Armes et la plaine des Récollets, longeant le grand théâtre. Ce projet fut réalisé en 1837 quand on démolit l'ancienne salle de spectacle de la chef-confrérie des archers de Saint-Sébastien, sur l'emplacement de laquelle s'élève le théâtre actuel. 1 et 13.

30 Avril. — Le roi de Prusse envoie une riche bague au chirurgien gantois Kluyskens en reconnaissance des soins prodigués par celui-ci aux blessés prussiens sur le champ de bataille de Waterloo.

L'envoi de ce cadeau était accompagné d'une lettre autographe du roi de Prusse. 13.

21 Mai. — L'autorité communale ordonne l'enlèvement de deux bornes en pierre de taille qu'un habitant de la rue du Soleil a fait placer de chaque côté de la porte d'entrée de sa maison.

Le motif de cette décision est que la rue du Soleil est si étroite que ces deux bornes sont un obstacle à cet endroit au passage de front de deux voitures. La rue du Soleil, élargie en 1828, n'avait pas de trottoirs en 1821. 1 et 2.

22 Mai. — Le conseil communal autorise l'acquisition de toutes les maisons encore nécessaires à l'élargissement de la rue de Brabant. 1 et 2.

25 Mai. — La cour supérieure de justice prononce l'acquittement des vicaires généraux Goethals et Martens, et du secrétaire de l'évêché, Boussen, accusés d'avoir provoqué à la désobéissance aux lois du pays. Ils avaient publié, sans autorisation, des instructions pastorales de l'évêque de Broglie datées de Baune en France, où celui-ci résidait. Ils avaient subi quatre mois de détention préventive. 13.

1^er^ Juin. — La diligence du directeur de Messageries, Seghers, attelée de trois chevaux, fait le trajet de Bruxelles à Gand en trois heures avec les relais.

Les entrepreneurs de transports publics se livraient

entre eux à de véritables courses. Ils pariaient à qui arriverait le plus vite à Bruxelles, Courtrai, Anvers etc. ou de ces villes à Gand. Le 1ᵉʳ Juin l'entrepreneur de voitures publiques Seghers, demeurant à l'*Etoile* au marché aux Grains, avait provoqué un de ses concurrents à qui arriverait le premier de Bruxelles à Gand. L'enjeu du pari, gagné par Seghers, consistait en deux pièces de vin.

Le gouverneur de la Flandre Orientale, le comte Ph. de Lens prit un arrêté défendant ces assauts de vitesse. Cet arrêté ne mit pas fin à ces courses dangereuses. 15.

2 Juin. — Ouverture du cours d' « Enseignement mutuel et simultané de la Musique d'après les principes de Massimino et d'Assioli ». Ces cours, dirigés par E. Devigne, se donnent dans la grande salle de la *Maison des Brasseurs* (aujourd'hui carrosserie Pulincx) rue de la Vallée et rue des Sœurs noires.

Cette méthode, enseignée à Bruxelles par Snel, eut momentanément la même vogue que celle obtenue il y a une cinquantaine d'années par la méthode d'Aimé-Paris. 15.

6 Juin. — Agrandissement de l'établissement créé à la Coupure par les frères Trossaert pour la gravure et la taille fine des cristaux.

Les produits de la cristallerie des frères Trossaert, fondée seulement depuis deux ans, jouissaient d'une réputation justement méritée. Beaucoup de familles gantoises possèdent encore des cristaux sortis de la fabrique des frères Trossaert.

Une autre cristallerie, de moindre importance,

dirigée par le sieur Moyson existait à Gand, rue du Paradis. 13 et 17.

23 Juin. — L'architecte Louis Roelandt acquiert cinq maisons, rue de Brabant, appartenant depuis quelques temps à la ville, avec l'obligation de les démolir et de rebâtir immédiatement sur le nouvel alignement. Toutes les maisons à construire dans la rue élargie devront avoir la même façade conformément au plan fourni par la ville.

On se rappelle que l'élargissement de la rue de Brabant et de la rue du Soleil avait déjà été décreté le 31 Mai 1810. L'état des finances de la ville fit ajourner le projet.

La rue de Brabant et la rue du Soleil avaient en moyenne une largeur de cinq mètres. A certains endroits elles avaient à peine quatre mètres et demi de largeur. On décida en 1810 de les porter toutes les deux à douze mètres de largeur. 1 et 2.

7 Juillet. — La ville achète « le grand théâtre avec ses ap — et dépendances » pour la somme de 40068 florins ou 84816 francs.

Les propriétaires sont: Joseph van Crombrugghe, plus tard bourgmestre, Jean de Meulemeester-van Aken, Jacques van Caneghem, Norbert van Aken, Pierre Champon, Justin Beyens, Jean Baptiste Beyens, Jean de Brabander, le baron François Beyts, et la dame Marie van de Vyvere baronne Beyts. Les vendeurs se réservent, dans l'acte de vente, le droit d'entrer gratuitement au spectacle leur vie durant.

Avec les frais de réparation et d'achats de décors,

le prix d'acquisition s'éleva à la somme ronde de cinquante mille florins.

L'inventaire du mobilier, faisant partie de l'acquisition, nous apprend que le théâtre était éclairé au moyen d'un lustre de trente-six quinquets et par vingt-quatre quinquets placés, à raison de six par étage, aux trois rangs de loges et au paradis.

1, 6 et 22.

14 Juillet. — A la suite d'une grève qui éclate parmi les ouvriers teinturiers, plusieurs grévistes sont condamnés à des peines variant d'un à deux mois d'emprisonnement.

L'article 415 de l'ancien code pénal punissait d'un emprisonnement d'un à trois mois la coalition entre ouvriers. Les chefs du mouvement étaient passibles d'un emprisonnement de deux à cinq ans. 13.

20 Juillet. — Mort à Paris du prince Maurice de Broglie, ancien évêque du diocèse de Gand. Il était né au château de Broglie en France, le 5 Septembre 1766. 15.

25 Juillet. — Manifestation en l'honneur du chirurgien Guillaume Demanet, à l'occasion du cinquantenaire de son admission dans le corps des chirurgiens et médecins de la ville de Gand.

Demanet, qui était un chirurgien de grand mérite, introduisit, comme nous l'avons vu, la vaccine à Gand en 1800.

Le comité de vaccine lui remet, en séance solennelle, une médaille en or rappelant ce dernier événement.

Guillaume Demanet, né à Gand le 30 Juillet 1747.

y mourut le 15 Septembre 1831. Il est l'auteur de plusieurs traités sur l'art des accouchements qui sont restés en manuscrit.

Le 8 Août 1778 il fut nommé lithotomiste de la ville de Gand, *steensnijder der stede van Gent*.

Il habitait dans la rue des Régnesses, démolie en 1898, la maison occupée en dernier lieu par la librairie Vyt.

En face de Demanet demeurait l'accoucheur de Vleeschhouwer, de Vleeschhouwer fut le dernier gantois resté fidèle à la culotte courte. Il sortait portant à la main une longue canne ainsi qu'on nous représente les médecins du XVIII^e^ siècle.

6, 15 et 20.

27 Juillet. — Le chapitre de la cathédrale de Saint-Bavon nomme les chanoines de Meulenaere et Goethals vicaires généraux, chargés, en l'absence d'un titulaire à l'évêché, d'exercer les pouvoirs de l'épiscopat. Le gouvernement approuva cette nomination au commencement du mois d'Août suivant.

Depuis la condamnation de l'évêque de Broglie à la déportation en 1817 l'évêché de Gand resta vacant jusqu'en 1829. 15 et 21.

10 Août. — Arrivée à Gand du général anglais, le duc de Wellington. Il vient inspecter les terrains situés entre la porte de la Colline et la porte de Courtrai sur l'emplacement desquels seront construits la citadelle et les autres ouvrages fortifiés. 15.

26 Août. — Distribution des récompenses accordées par l'autorité communale aux tisserands de la campagne qui ont apporté au marché de Gand le

plus grand nombre de pièces de toile de bonne qualité.

Cette cérémonie, dont nous avons déjà parlé, avait lieu tous les ans. Nous n'y reviendrons donc plus.

1 et 6.

30 Août. — Règlement pour la police du grand théâtre. Ce règlement, en français et en flamand, ne comprend pas moins de septante articles. Il prévoit tous les cas, possibles et impossibles, qui peuvent se présenter.

Le portier-concierge, d'après ce règlement, est un véritable souverain absolu commandant en maître à ses nombreux sujets : machinistes, garçons de théâtre, allumeurs des quinquets, femmes de poste, ouvreuses, cafetier etc.

Ce règlement renfermait des articles d'un réalisme naïf tel que le suivant :

VII.

Le concierge-portier est tenu, chaque jour de spectacle, de faire nettoyer avec de l'eau fraîche les pissoirs et les latrines.

Un article spécial est consacré aux mesures de prudence à prendre pour l'usage des chaufferettes placées dans les loges.

Ce règlement, que nous pourrions nommer la grande charte constitutionnelle du théâtre de Gand, resta en vigueur avec quelques modifications jusqu'en 1840. 1 et 3.

1 Septembre. — Inauguration du manège construit par la ville dans les anciens magasins, *brood-magazijn*, du couvent de Sainte-Agnès quai des Tilleuls.

Ce manège servit aux régiments de cavalerie en garnison à Gand jusqu'à la construction en 1851 de celui rue longue des Violettes. Il était situé dans le bâtiment de droite et est incorporé aujourd'hui dans l'école industrielle. 1 et 15.

3 Septembre. — Premier jour de la vente publique de la riche collection de tableaux, gravures, estampes et dessins, delaissée par T. Loridon de Ghellinck, rue Haute.

Cette collection comprend environ trois cents tableaux, autant d'estampes et de dessins encadrés, et une centaine de portefeuilles contenant des gravures, des estampes et des dessins. La collection renferme des van Dyck, des David Teniers, des de Craeyer, des Ruysdael, des Albert Cuyp etc.

Le *Wegwijzer* de cette année nous apprend qu'en 1821 il y avait à Gand trente collections particulières de tableaux, gravures, dessins et estampes. Bornons-nous à citer celles de : Borluut de Nortdonck à la place d'armes ; Schamp, rue des Champs (hôtel d'Alcantara) ; van Saceghem, rue aux draps ; de Potter-Kervyn, rue de la Catalogne. 6, 15 et 17.

6 Septembre. — Le tribunal correctionnel condamne à un emprisonnement de six mois quatre ouvriers, prévenus d'avoir été les instigateurs, *Belhamels en Aenstokers*, d'une grève qui a éclaté dans une fabrique de la ville.

Il s'agit, encore une fois, d'une grève partielle, de peu d'importance et sans aucun acte de violence de la part des grévistes. 13.

15 Septembre. — Inauguration de la salle de spec-

tacle complètement restaurée et remise à neuf. La représentation se compose d'une pièce de circonstance, de l'opéra *Adolphe et Clara* de Dalayrac et de l'opéra *le Rossignol*, de Lebrun.

Le programme de la représentation porte :

On commencera par un prologue d'inauguration ou le compliment d'ouverture, scènes épisodiques à l'occasion de la restauration de la salle.

On établit des baignoires dans les couloirs situés sous les loges de côté du premier rang. Cette transformation mécontenta vivement les abonnés et les habitués qui, pendant les entr'actes, avaient l'habitude de venir se chauffer aux deux poëles placés dans ces couloirs latéraux. 1, 6 et 23.

4 Octobre. — Arrêté royal approuvant les plans dressés par le major du génie Gey van Pittius pour la construction de la nouvelle citadelle et des fortifications. Les travaux ne furent complètement achevés qu'en 1830.

Les terrains des fortifications et les bâtiments de la citadelle, ayant ensemble une contenance d'environ quarante-quatre hectares, furent cédés à la ville de Gand, en 1870, par l'état pour la somme d'un million de francs. Le parc de la citadelle, les boulevards et les rues avoisinantes s'élèvent sur leur emplacement. Il ne reste plus que les bâtiments intérieurs de la caserne dont la disparition aura lieu sous peu. 1 et 2.

18 Octobre. — Réception solennelle du peintre gantois Jean-Baptiste Maes, plus connu sous le nom

de Maes-Canini, lauréat du grand prix de peinture à l'académie d'Anvers.

Les directeurs, les professeurs et les élèves de l'académie, accompagnés de la musique de *Sainte-Cécile*, des quatre chefs-confréries d'armes, des *Fonteinisten* et des membres de la société royale des *Beaux-Arts*, vont à sa rencontre au faubourg de la porte d'Anvers et le reconduisent en cortège à l'hôtel de ville. Réception à l'hôtel de ville par les autorités qui lui remettent une médaille en or. Maes est ensuite conduit en cortège à l'académie où il reçoit également une médaille.

Le soir illumination, transparents, chronogrammes, arc de tromphe, banquet, couplets de circonstance etc.

L'église de Saint-Jacques possède de Maes *le Départ du jeune Tobie ;* l'église de Saint-Michel, *Sainte-Anne et Saint-Joachim recevant la visite de la Vierge ;* l'église de Saint-Nicolas, *la Vierge Marie tenant sur ses genoux l'enfant Jésus*. Nous avons vu, à l'année 1819, que le musée possède sa *Junon*, don de Charles van Hulthem. 6, 13 et 21.

6 Novembre. — Arrivée à Gand du roi d'Angleterre, Georges IV, se dirigeant sur Bruges, Dunkerque et Calais. Pendant le relai il est complimenté par le gouverneur, le bourgmestre et le commandant militaire. 13.

7 Novembre. — Première représentation au grand théâtre de *le Maître de chapelle ou les Français en Italie*, opéra comique en deux actes de Paër. On ne donne jamais que le premier acte. C'est une des

rares pièces de l'ancien répertoire qui sont encore jouées aujourd'hui.

Ce compositeur qui, sous l'empire, fut nommé directeur de l'opéra italien et professeur au conservatoire de Paris, n'avait que dix ans lorsque, en 1784, il fit représenter à Venise son opéra *Circé* qui obtint un succès complet. Il mourut à Paris en 1839. Il était né à Padoue. 23.

26 Novembre. — Célébration du deux centième anniversaire de la fondation de l'orphelinat de filles, de *blauwe Meiskens*, rue Basse (aujourd'hui école moyenne communale pour garçons). Toutes les autorités assistent à la cérémonie. 4 et 13.

4 Décembre. — Installation de la société de belles-lettres néerlandaises fondée au mois d'Août précédent. La séance est présidée par le bourgmestre. La grosse cloche et le carillon du beffroi se font entendre pendant la cérémonie.

Cette société, placée sous la présidence du ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, Falck, compte parmi ses membres les sommités littéraires de l'époque telles que Tollens, Bilderdijk, Siegenbeek, te Water, van Lennep etc. Elle se réunissait dans l'une des salles de l'ancienne abbaye de Baudeloo, mise à sa disposition par l'autorité communale.

Parmi les membres résidant à Gand nous voyons figurer C. Vervier, van Toers, le chanoine de Bast, Lejeune président des *Fonteinisten*, de Potter, Schrant, d'Hulster, ainsi que la plupart des professeurs de l'Université et du Collège royal (aujourd'hui Athénée).

. . . 15.

31 Décembre. — Le conseil communal loue de la commission des hospices la chapelle des tisserands, *Wollewevers kapel*, rue courte du Jour pour y établir la petite boucherie. Le bail est fait pour le terme de vingt-neuf années à raison de 236,25 florins par an.

La petite boucherie, établie au marché aux Oiseaux, fut démolie l'année suivante.

Les étaux de la petite boucherie furent, pendant de longues années, occupées par les familles Vollaert, de Raeve et Vermeire. On sait qu'anciennement la profession de boucher était héréditaire à Gand dans quatre familles : van Loo, Minne, Deynoot et van Melle. Ces quatre familles occupaient les étaux de la grande boucherie. 2 et 4.

31 Décembre. — Dans la même séance le conseil communal discute de nouveau la proposition d'établir une mercuriale pour fixer le prix de la viande comme il en existe une pour le pain. Des pénalités seraient établies et frapperaient les bouchers, vendant leur viande au-dessus du prix de la mercuriale.

La proposition est ajournée provisoirement à cause des difficultés de sa mise à exécution. Elle fut faite à la suite des nombreuses réclamations provoquées par la cherté de la viande. 2.

1822

Bourgmestre. — Ph. Piers de Raveschoot.

Échevins. — F. Verhegghen, Ch. de Meyer, J. van Bambeke, P. de Hertogh, van Melle et Ch. Kervyn de Volkaersbeke.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires : 785,097-07-1/4 florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 707,586-22 florins.

Gouverneur de la province. — Ph. de Lens.

1 Janvier. — Publication chez l'imprimeur Guillaume de Busscher et fils de l'almanach intitulé :

Nieuwen koddigen almanach of aenwijzer der Gendsche Estaminés gevende eenen Estaminé per dag voor het jaer 1822.

Les quartiers de la lune sont indiqués de la façon suivante : *nieuwe Liter, eerste kwaart Liter, volle Liter, laatste kwaart Liter.*

Cet almanach fait partie de cette série de publications originales et humoristiques qui paraissaient tous les ans à Gand de 1815 à 1830. Citons parmi celles-ci :

De vier Clairés, 1816, 1817 et 1818.

De Bespeurder der nationale Feesten, 1821.

De Gendschen dobbelen Schaepers-almanach, 1816.

Almanach der Gendsche kwasten, 1823.

De nuttige en koddige almanach met eene fabriek per dag, 1830. 6 et 20.

1 Janvier. — Publication de l'*Histoire de la Belgique*, en deux volumes, par le chanoine Joseph Jean de Smet. Celui-ci est également l'auteur d'un *Cours de rhétorique*, d'une *Géographie générale*, d'une *Monographie de saints*. Il fit paraître un grand nombre de rapports, notices et mémoires dans les bulletins de l'Académie de Belgique.

Il se jeta dans la mêlée politique et prit une part active au pétitionnement contre « le Monopole de l'Enseignement par l'Etat ». Il collabora au journal *le Catholique des Pays-Bas*.

Né à Gand le 11 Décembre 1794, il y mourut le 13 Février 1877. 6 et 20.

9 Janvier. — Les élèves de l'Université se réunissent dans un banquet à l'estaminet *den Duytsch* près de Saint-Jacques. *Le Courrier de Gand* en donne un compte-rendu d'où nous extrayons la phrase suivante :

Ensuite Mr A. Voisin a chanté quelques couplets sur la mort de leur condisciple, Mr Contreras d'Audenarde, et a jeté une fleur sur la tombe de cet intéressant jeune homme.

C'est la première fois que nous voyons chanter à un banquet ce qu'on pourrait appeler « des couplets mortuaires ».

L'auteur des couplets est Auguste Voisin qui fut bibliothécaire en chef de la bibliothèque de la ville depuis 1836 jusqu'à son décès en 1843. 6.

14 Janvier. — *Le Journal de Gand* et la *Gazette van Gent* citent, dans leurs annonces, les cures merveilleuses opérées à Gand par la *Poudre odorante* du docteur américain, Laeyson :

Cette poudre a la propriété de fortifier, de conserver et de rétablir la vue, simplement par son odeur qui manifeste son efficacité dès qu'on la respire un peu par le nez et qu'on tient un moment la fiole devant les yeux. 13 et 15.

16 Janvier. — Réprésentation au grand théâtre dans laquelle figurent trois générations de la famille Fay. On joue *Euphrosine et Conradin,* opéra-comique en trois actes de Méhul.

M^me^ Rousselois l'aïeule, première duègne au théâtre de la Monnaie, joue le rôle de la vieille paysanne ; le ténor Fay, premier sujet de l'opéra de Paris, et M^me^ Fay, ceux d'Alibour et de la comtesse d'Arles ; leurs deux enfants, Léontine et Elisa, remplissent les rôles d'Eléonore et d'Euphrosine.

Le spectacle commence à l'heure habituelle, qui était cinq heures et demie, et les bureaux s'ouvrent à trois heures. Dès une heure déjà la queue, maintenue par la police et les pompiers, s'étend sur la place d'Armes. Sauf les loges et les baignoires, il n'y avait pas comme aujourd'hui de places numérotées. Les spectateurs du parquet, du parterre, du troisième rang et du paradis devaient donc s'y prendre à temps pour avoir une place convenable. 23.

17 Janvier. — Le conseil communal vote le règlement de l'école d'équitation établie récemment dans une des dépendances de l'ancien couvent de Sainte-Agnès.

Le directeur a le titre d'écuyer et reçoit un traitement annuel de six cents florins. Le règlement fixe le prix des leçons à donner aux particuliers. L'écuyer-directeur doit avoir au moins dix chevaux dans son

courie. Nous cueillons dans le texte français du règlement l'article suivant :

XVI.

Le plus grand silence régnera pendant la durée des leçons et l'on n'admettra d'autres questions ou réponses que celles traitées sur le travail.

Beaucoup d'entre nous se rappellent avoir connu à Gand trois manèges: celui des frères d'Hoecker, au manège communal ; de François Blondé, rue des Thérésiennes ; et de Louis Wieck, cour du Prince. Tous ces professeurs d'équitation louaient également des chevaux de selle aux jeunes sportmen de ce temps. On voyait ces cavaliers improvisés caracoler le dimanche à la Coupure, à la nouvelle Promenade et sur les Remparts, en passant plusieurs fois par la place d'Armes. Cette industrie a disparu. 2.

25 Janvier. — Exécution sur le marché du Vendredi d'un individu condamné à mort pour parricide. Le condamné est amené sur le lieu du supplice, pieds nus et la tête recouverte d'un voile noir. Le bourreau, avant de le mettre à mort lui coupe d'abord le poing droit. C'est la dernière exécution de ce genre qui eut lieu à Gand. Le condamné, de petite taille et bossu, n'était âgé que de vingt-trois ans.

La bibliothèque de la ville possède une lithographie représentant cette exécution. Elle possède également la complainte en quatorze couplets composée à cette occasion :

Treur-Gezang.

Stem : Van den bekeerden zondaar.

Gerijmt en gezongen door Benedictus Thienpont en zijne huisvrouw.

Ces chanteurs publics mettaient en couplets les événements mémorables et récents. Il les chantaient, les jours de marché, en s'accompagnant du violon. A côté d'eux était placée une grande pancarte représentant les principales scènes du sujet de leur complainte. 6 et 19.

6 Février. — Première représentation du *Barbier de Séville* de Rossini. Le succès de la pièce, assez froidement accueillie au début, alla en augmentant tous les jours. Nous cueillons dans un des comptes rendus, publiés par le *Journal de Gand,* la phrase suivante:

L'ouverture commence; un sourire extatique est peint sur toutes les figures. Rossini enchante toutes les oreilles et tous les cœurs, et enchaîne toutes les bouches.

Cette dernière phrase signifie probablement que tout le monde se tait et qu'un profond silence règne dans la salle, ce qui n'a pas toujours lieu.

15 et 23.

25 Février. — Le conseil communal décide de renouveler la plantation d'arbres de la place d'Armes et d'y placer des tilleuls et des marronniers sauvages alternant entre eux.

Le conseil revint le 8 Novembre suivant sur sa décision, et n'y planta que des tilleuls. Ce sont ces tilleuls que nous avons vu disparaître en 1883 et remplacer par quatre-vingt-dix-neuf ormes. Le travail de replantation de 1883 coûta 9200 francs. Auparavant il n'y avait qu'une simple rangée d'arbres du côté sud de la place d'Armes. 1 et 2.

Le conseil communal vote un nouveau règlement sur la perception de la taxe appelée droit des pauvres.

Le règlement supprime la taxe perçue sur les représentations et les bals donnés au grand théâtre. Dans le rapport présenté au conseil il est dit que cette taxe rapporte en moyenne sept francs par représentation. 2 et 4.

17 Mars. — Mort à Paris, à l'âge de cinquante-trois ans, de Liévin Bauwens qui, au péril de sa vie, introduisit en 1798 d'Angleterre en Belgique le nouveau métier à filer le coton inventé par Richard Arkwright et connu sous le nom de Mull Jenny.

Ce fut en 1800 que Bauwens établit sa première filature, montée avec les métiers anglais, dans l'ancien couvent des Chartreux (aujourd'hui établissement de Coster et Rousseau) dont il venait de se rendre acquéreur. Nous avons vu que Liévin Bauwens fut le premier maire de Gand pendant l'annexion de notre pays à la France (1800-1801). 6 et 13.

23 Mars. — On abat le dernier pan de mur de la petite boucherie, qui formait le coin du marché aux Oiseaux et de la rue courte du Jour. Ce bâtiment, construit en 1595, remplaça la petite boucherie située, avant cette époque, à l'extrémité de la rue de Brabant près du pont du Moulin à eau.

Le moulin à eau, construit à la fin du XIII^e^ siècle, fut démoli avec le pont en 1885.

Quand Napoléon vint, en 1810, visiter pour la seconde fois la ville de Gand, les bouchers attachèrent à la façade de la petite boucherie les deux vers suivants :

Les PETITS bouchers de Gand.
A Napoléon le *Grand*.

Ils n'y restèrent pas longtemps. La police, dès qu'elle les aperçut, les fit enlever. 7, 18 et 22.

17 Avril. — Commencement des représentations données, sur la plaine des Récollets, par la troupe de l'écuyer Avrillon. Avrillon avec Blondin, Tourniaire et Franconi étaient en ce temps les écuyers favoris du public, amateur d'exercices équestres. 15.

19 Avril. — On commence à démolir les premières maisons situées du côté gauche, en venant de la place d'Armes, de la rue de Brabant afin de procéder à l'élargissement de celle-ci. 1, 18 et 22.

13 Mai. — Le conseil communal autorise la remise au génie militaire du rempart situé entre la porte de Courtrai et la porte de la Colline. On y placera les matériaux et l'on y fera les premiers travaux nécessaires à l'exécution des nouvelles fortifications et de la nouvelle citadelle. 2.

23 Mai. — On entame, dans l'église de Saint-Nicolas, la construction du nouveau jubé qu'on place au-dessus de la grande porte d'entrée. L'ancien se trouvait près du grand autel entre les deux piliers supportant la tour.

Le nouveau jubé, qu'on inaugura le 15 Septembre 1822 à l'occasion de la Kermesse de la paroisse de Saint-Nicolas, était complètement achevé au mois de Mars 1823. 7 et 21.

27 Mai. — La société de Sainte-Cécile donne, dans le parc de la chef-confrérie des arbalétriers de *Saint-Georges*, situé rue d'Akkerghem, un concert que le

programme intitule: « concert de musique véritablement nationale et indigène ».

Le programme se compose d'œuvres musicales dues à la plume de compositeurs nés ou demeurant à Gand: Guillaume de Windt, Jean-Baptiste d'Hollander, Joseph Mengal, Charles Ots, Pierre de Volder et Jean Andries. 6 et 23.

2 Juin. — L'autorité communale renouvelle l'arrêté du 5 Février 1818 sur la peinture et le badigeonnage des façades. 1.

4 Juin. — Les cordonniers, au nombre de plus de trois cents, tant de la ville de Gand que des communes environnantes, célèbrent le triple jubilé de leur confrère en Saint-Crépin, Pierre Fréchier. Le jubilaire est depuis cinquante ans membre de la corporation des cordonniers, il est marié et habite le même quartier également depuis cinquante ans.

Cortège dans lequel figurent quatre chars, *vier praalwagens met maagdekens en Mamelukken;* messe solennelle, banquet et bal à la guinguette le *Strop* hors la porte de la Colline; illumination du voisinage; sérénades etc. Toutes les voitures de louage sont mises en réquisition par les cordonniers qui suivent le cortège.

Cette fête, unique en son genre, met toute la ville sur pied. 7.

29 Juin. — Ouverture de l'exposition de plantes et de fleurs de la société royale d'*Agriculture et de Botanique*. A l'occasion de cette exposition on décerne des prix pour les plus belles pépinières et pour les jardins les mieux entretenus; on en donne également

aux cultivateurs, propriétaires de bœufs, de veaux et de moutons « dont la chair à été couronnée » dans une des deux boucheries. On décerne aussi des récompenses aux propriétaires des chevaux « couronnés » à la foire du neuf Mai.

Ces prix, consistant en médailles, montres, tabatières et boulettes, en or et en argent, sont remis aux vainqueurs par les autorités communales.

6 et 15.

7 Juillet. — Publication de l'arrêté royal ordonnant la suppression immédiate de la congrégation des religieuses de l'instruction chrétienne, dite de Doorneseele.

Ces religieuses s'étaient établies à Gand sans autorisation préalable et avaient refusé de soumettre leurs statuts à l'approbation du gouvernement.

13.

2 Août. — Première représentation au Waux-Hall à la Coupure, de la troupe du cirque, ou plutôt du manège Franconi, ainsi qu'on disait alors. 12.

4 Août. — Reconstruction d'une partie de la caserne de cavalerie connue sous le nom de *Pesthuizen* et située rue de Bruxelles.

Ainsi que son nom l'indique les échevins firent construire, en 1582, à cet endroit un hôpital pour les pestiférés. Les bâtiments, agrandis et transformés furent loués en 1672 par la ville au gouvernement pour y établir une caserne de cavalerie. C'est cette destination que l'ancien hôpital à conservée jusqu'en nos jours. 1 et 7.

10 Août. — L'entrepreneur Kiekepoost commence à démolir les piles de l'écluse, construite en 1228 et connue sous le nom de *Groote Spey* ou *Kuipgat*. Cette écluse, dont le pont fut démoli en 1752, était située derrière le couvent des Récollets, aujourd'hui Palais de Justice, a peu près en face de la rue courte des Violettes. La démolition de 1822 donna lieu à une série de caricatures dirigées contre Kiekepoost.

En 1879 on enleva les restes des piles qui dépassaient encore le niveau du dallage. Les dalles tumulaires, formant le radier de l'écluse et qui se trouvaient sous eau depuis plusieurs siècles, sont déposées aujourd'hui au musée lapidaire de l'abbaye de Saint-Bavon. 1 et 6.

18 Août. — Grandes fêtes dans le quartier de la paroisse de Saint-Pierre à l'occasion du cinq centième anniversaire de la fondation de la confrérie dite: *Onze Lieve Vrouw ter Riven op den Blandinusberg*.

Procession à laquelle plus de trois cents jeunes filles, uniformément habillées de blanc, prennent part. Dans cette procession, ou pour mieux dire dans ce cortège, figurent la musique du dix septième régiment d'infanterie de ligne, celle de *Sainte-Cécile*, toutes les confréries religieuses établies dans les églises paroissiales, les quatre chefs-confréries d'armes, les *Fonteiniſten*, les francs-bateliers, des enfants représentant des épisodes historiques et religieux etc. etc. Les troupes de la garnison forment l'escorte.

Le soir illumination générale du quartier de Saint-Pierre. 6 et 7.

11 Septembre. — Vers deux heures de l'après-midi un incendie éclate dans la toiture de la cathédrale de Saint-Bavon. Les dégâts sont assez considérables. L'intérieur de l'église eut surtout à souffrir de l'énorme quantité d'eau jetée sur le toit et qui découlait en abondance par le plafond.

C'est au prince Bernard de Saxe-Weimar qu'on doit la conservation de la chaire de vérité, chef d'œuvre du sculpteur gantois Laurent Delvaux (1745). Des sauveteurs affolés voulaient enlever la chaire et les quatre statues qui l'entourent. Le prince parvint à les en empêcher.

Des aquarelles et des lithographies conservées à la bibliothèque de la ville représentent cet incendie vu du quai du Bas-Escaut.

Rappelons qu'en 1640 un incendie détruisit également une partie de la toiture de la cathédrale. Les dégâts, très importants, furent réparés aux frais de l'évêque Triest. 6, 13 et 22.

6 Octobre. — Première journée de la Kermesse d'Akkerghem. C'était une des plus importantes Kermesses de paroisse de ce temps. L'énumération des fêtes organisées par les *Koolkappers* occupe une colonne entière de la *Gazette van Gent*. Bals à profusion, concours de danse, *Kuipkensteken,* concours aux jeux de cartes, aux boules, au billard, concours de chant, de devinettes, pour siffleurs, fêtes nautiques sur le canal de Bruges etc.

Voici deux de ces annonces :

Eene zilvere Medallie voor dengenen die het beste Raadsel zal zeggen.

Drie zilvere Medaillen: eene voor het best zingen, eene voor het schoonst schuiffelen en eene voor het kluchtigste liedeken te zingen. 13 et 23.

7 Octobre. — Réception à Ledeberg de Jean-Baptiste Guinard, docteur en sciences et candidat en médecine, proclamé lauréat de l'Université de Gand, qui lui octroie une médaille en or, pour son travail sur la question de mathématiques et la question de botanique. Cortège, banquet, arcs de triomphe, illumination etc.

Nous rappelons cet événement parce que le docteur Guinard laissa, à son décès, toute sa fortune aux hospices civils de la ville de Gand. C'est en souvenir de cet acte de générosité que la ville donna le nom de rue Guinard à une des nouvelles rues créées en 1869 dans le quartier du Jardin Zoologique. 4 et 13.

11 Novembre. — Concert dans la salle de la Sodalité par le contrebassiste Dell'Occa. Cet artiste, digne précurseur de Bottesini, exécutait sur la contrebasse les célèbres variations écrites pour violon par Rode.

Nous nous rappelons avoir entendu pour la première fois Bottesini en 1856. C'était au concert donné le 6 Juillet de cette année, dans la salle des pas perdus du Palais de Justice, par la société royale des *Chœurs* à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. 23.

20 Novembre. — Fêtes à l'hospice des vieilles femmes du quai de Saint-Antoine en l'honneur d'une

des pensionnaires qui vient d'atteindre l'âge de cent et deux ans. 4 et 13.

29 Novembre. — Première représentation de *les Noces de Figaro ou la folle Journée,* opéra en quatre actes, musique de Mozart.

Cet opéra fut représenté pour la première fois à Vienne le 28 Avril 1786 et à Paris en 1793. 23.

1823

Bourgmestre. — Ph. Piers de Raveschoot.

Echevins. — F. Verhegghen, Ch. de Meyer, J. van Rambeke, P. de Hertogh, van Melle et Ch. Kervyn de Volkaersbeke.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires ; 509,408-10 florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires ; 472,057-40 florins.

Gouverneur de la province. — Le comte Ph. de Lens.

2 et 3 Janvier. — Environ quatre cents forçats, extraits du bagne d'Anvers, arrivent à Gand pour être internés à la maison de force. Chaque transport est composé de deux cents hommes placés dans des chariots. De forts détachements de troupes, à pied et à cheval, escortent les chariots.

Une foule compacte se presse dans les rues, depuis la porte d'Anvers jusqu'à la prison à la Coupure, pour voir défiler ce singulier cortège.

15.

9 Janvier. — A cause de l'arrivée des quatre cents galériens, enfermés dans la maison de force, deux cents autres prisonniers internés dans celle-ci partent pour Termonde afin d'être dirigés de cette ville sur la prison de Saint-Bernard.

Ils font le trajet de Gand à Termonde, à pied et liés deux à deux. Ils sont, comme les forçats d'Anvers, escortés par des détachements de soldats, infanterie et cavalerie. 13.

5 Février. — Première représentation de *le Solitaire,* opéra comique en trois actes de Carafa. L'auteur de *le Solitaire, Mazaniello, le Valet de chambre, Abufar, la Prison d'Edimbourg* et de tant d'autres œuvres charmantes qui valent la peine d'être reprises, était, au moment où il composa *le Solitaire,* considéré comme le rival de Rossini.

Quelques jours auparavant une autre première représentation avait eu lieu au théâtre ; celle de la *Pie voleuse,* opéra-comique en trois actes de Rossini. 23.

8 Février. — Installation du nouveau directeur du Mont de Piété, de Brabander. A cette occasion toutes les maisons du quartier sont illuminées. Des transparents et des chronogrammes sont placés à plusieurs fenêtres.

A cette époque quand un événement heureux arrivait dans une famille, les voisins s'empressaient d'y prendre part en pavoisant la rue, en illuminant les façades de leurs maisons, en organisant des cortèges, des sérénades, des banquets etc. Nous en verrons encore des exemples.

Cette intimité et cette solidarité entre les habitants d'un même quartier n'existent plus aujourd'hui.

Le mont de piété fut construit en 1620-1621. 13.

10 Février. — Les passants s'arrêtent, rue courte

des Chevaliers, devant la vitrine du pharmacien Story qui est éclairée au gaz. C'est le premier essai fait à Gand du nouveau mode d'éclairage, détrônant les quinquets qui à leur tour avaient autrefois pris la place des chandelles et des lampes fumeuses.

Ce gaz était fourni aux particuliers par l'usine établie au petit Toquet et appartenant à l'architecte Louis Roelandt. Le gaz, qu'on y fabriquait et qu'on nommait *oliegaz*, était extrait de matières grasses ou huileuses.

Ce ne fut qu'en 1827, comme nous le verrons plus loin, que l'éclairage public au gaz fut installé à Gand.

1 et 15.

17 Février. — Concert donné au grand-théâtre par le flûtiste français Tulou. Cet artiste, qui fut un chef d'école, a laissé un grand nombre de compositions musicales pour la flûte. 23.

23 Février. — Trois bateaux, sur lesquels se trouvent environ cent cinquante mendiants et vagabonds de la Flandre Occidentale, traversent la ville venant de Courtrai. Ces individus sont dirigés sur Anvers pour aller travailler au défrichement des bruyères de la Campine. 13.

25 Février. — Troubles au théâtre. Quelques-uns des perturbateurs sont arrêtés et conduits au corps de garde de la place d'Armes où on les détient toute la nuit. Le calme est instantanément rétabli et la représentation continue paisiblement. 15.

19 Mars. — Mise en vente de la papeterie Maelcamp, située à Akkerghem entre les remparts (aujourd'hui boulevards des Hospices et d'Akkerghem) et la Lys.

Nous signalons ce fait pour rappeler qu'en 1823 il y avait à Gand huit fabriques de papier à écrire et de papier à imprimer, et une fabrique de papiers peints pour appartements. Le *Wegwijzer* de 1901 renseigne pour Gand quatre fabriques de papier.

15 et 17.

21 Mars. — Première représentation au grand théâtre de *les Médisantes*, comédie en trois actes et en vers d'Auguste Clavareau.

Clavareau, qui résidait alors à Gand, est l'auteur de plusieurs comédies et tragédies en langue française. Ses œuvres, en deux volumes, ont été publiées à Bruxelles en 1828. 23.

24 Mars. — Les religieuses de l'Instruction chrétienne, supprimées par arrêté royal du 7 Juillet 1822, reçoivent l'autorisation de rentrer dans leur couvent de Dooreseele. Leurs statuts, qu'elles ont enfin soumis au gouvernement, sont approuvés; ce qui leur permet de rouvrir leur pensionnat. 13.

1 Avril. — Mort de Charles-Louis Diericx, ancien conseiller pensionnaire de la ville de Gand et fils de l'ancien président du conseil de Flandre. Il était né à Gand le 1 Janvier 1756.

Charles Diericx est l'auteur de l'ouvrage bien connu en deux volumes, *Mémoires sur la ville de Gand.* Nous avons également de lui: *Mémoires sur les lois des Gantois*, *het Gendsch Charterbockje*, *Topographie de la ville de Gand.*

Il publia, en collaboration avec les médecins J. B. Vervier et Bernard Coppens, plusieurs ouvrages satiriques dirigés contre les chefs et les partisans de

la révolution brabançonne de 1789. Tels sont *le Livre Blanc ou la révolution gordune*, en deux volumes; *den grooten en oprechten Koningbrief; dit is die excellente Print Cronick van Vlaenderen door Bottelgier etc.*
6.

2 Avril. — Un carosse, revenant de conduire du monde au spectacle, rencontre à l'extrémité de la rue du Soleil près de la rue des Champs une diligence attelée de trois chevaux. Les deux voitures, ne pouvant pas se croiser, la diligence est obligée de reculer.

Nous signalons ce fait-divers pour montrer combien la rue du Soleil, élargie en 1828, était étroite en ce temps. 13.

14 Avril. — Distribution, dans la salle du trône de l'hôtel de ville, des médailles en or décernées par le gouvernement à onze médecins de la Flandre Orientale, en récompence de leur zèle à opérer gratuitement la vaccination.

Cette cérémonie, à laquelle assistent les autorités, se fait avec une grande solennité. 13.

14 Avril. — Vente publique de la collection de tableaux et d'œuvres d'art délaissés par un amateur gantois, Liévin Leyns, habitant rue Basse N° 28. Au catalogue de la vente figurent des tableaux de Breughel, Craesbeke, Murillo, van Ostade, Rubens, Teniers, etc. 6 et 15.

15 Avril. — Pose de la première pierre de la citadelle à construire hors la porte de Courtrai.

Il est à espérer que lors de la démolition des bâtiments de la citadelle on pourra conserver la grande

porte d'entrée, qui ne manque pas de caractère, avec sa fière inscription : *Nemo me impune lacessel.* C'est un souvenir historique dont le maintien est hautement désirable. 1 et 7.

30 Avril. — Concert donné au grand théâtre par le violoniste français Lafont. Cet artiste jouissait à cette époque d'une réputation égale à celle du flûtiste Tulou dont nous venons de parler. 23.

1 Mai. — Publication de la première livraison du *Messager des Sciences et des Arts,* qui prit plus tard le titre de *Messager des Sciences historiques ou Archives des Arts et de la Bibliographie en Belgique.*

Cette vaste encyclopédie, à laquelle collaborèrent presque tous ceux qui portent un nom dans les lettres belges, cessa de paraître en 1896. C'est une des plus importantes revues de langue française qui ait été publiée en Belgique. 19.

9 Mai. — Le roi Guillaume, accompagné du prince Frédéric des Pays-Bas, arrive à Gand venant de Bruges.

Un long cortège, en tête duquel marchent la musique de Sainte-Cécile et les quatre chefs-confréries d'armes, les conduit à l'hôtel du gouvernement provincial. Toutes les rues, par lesquelles passe le cortège royal, sont pavoisées et plantées de deux rangées d'arbres.

Le roi reste trois jours à Gand. Réception à l'Université par le corps professoral et les étudiants. Représentation de gala au grand théâtre et au théâtre des *Fonteinisten.* Visite à des établissements industriels, au musée et à quelques ateliers de peintres

Revue des troupes à la plaine de Saint-Pierre. Banquet. Illumination générale de la ville.

1, 13 et 15.

22 et 23 Mai. — Voici encore un exemple des relations de cordialité et de mutuelle sympathie qui existaient autrefois entre les habitants d'un même quartier. Nous l'empruntons au *daybock* tenu par Guillaume Schamp dont nous respectons religieusement le style et l'orthographe.

22 Mai.

La rue de Brabant étoit ornée des sapins. Overschelde de même avec trois arcades pour orner des lanternes à cause de l'arrivée pour demain de M. Poelman marié à M^lle^ de Cock. J'ai été jusqu'au bout du Kuyperstraete orné des sapins et arcades au pont de la fabrique.

23 Mai.

J'ai été par la rue de Brabant et Overschelde où il y avoit une foule de monde pour voir les jeunes mariés qui sont arrivés à cinq heures. Le feu d'artifice se fera dans les prairies. 12.

4 Juillet. — Adjudication par les Etats-Provinciaux de la Flandre Orientale des travaux à effectuer à la toiture et aux murs des cinq chapelles du chœur, côté sud, de la cathédrale de Saint-Bavon, brûlées et endommagées lors de l'incendie du 11 Septembre 1822.

Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Jean-Baptiste vande Capelle pour la somme de 20,600 florins. 7 et 21.

5 Juillet. — Célébration du cinq centième anniversaire de la fondation de l'hospice Wenemaer ou de Saint-Laurent, place Sainte-Pharaïde. Cet hospice

fut supprimé en 1867. Sur son emplacement s'élèvent aujourd'hui la nouvelle boucherie ou marché couvert et les maisons adjacentes de la rue haute du Soleil.

Cet hospice fut fondé, le 5 Juillet 1323, par Guillaume Wenemaer et sa femme Marguerite s'Brunen. Les deux magnifiques plaques funéraires en cuivre, représentant Wenemaer et sa femme, sont conservées au musée communal de Gand.

4 et 20.

12 Juillet. — Achèvement de la façade du palais de l'Université. Illumination des maisons du quartier que parcourt, pendant la soirée, un cortège d'étudiants accompagné d'un corps de musique. 13.

4 Août. — Ouverture de l'exposition triennale des beaux-arts dans les salles du musée des tableaux. 195 Exposants. 410 Numéros. Durée : un mois.

Peinture. — Grand Prix, sujet : *le Seigneur et la Samaritaine*. Aucun tableau n'est envoyé au concours.

La société royale des *Beaux-Arts* ouvre une souscription dont le produit est destiné à acheter des tableaux et des œuvres d'art à l'exposition. Cette souscription produit, pour la première année, la somme considérable de onze mille francs. Cette somme, jointe aux subsides de la ville et de l'état, permet à la commission d'acquérir pour la tombola cinquante tableaux et deux objets de sculpture.

5 et 6.

10 Août. — La société de *Sainte-Cécile* organise un concours de musique d'harmonie auquel quatorze

sociétés prennent part. Des médailles sont décernées pour la meilleure exécution, pour la plus belle tenue militaire et pour « l'éloignement ».

La veille, la musique de la garde nationale de Dunkerque arrivée par bateau est reçue à la porte de Bruges avec les honneurs militaires. Elle fait son entrée, escortée par des détachements du dix-septième régiment d'infanterie et du huitième régiment de hussards. Foule énorme dans les rues pour assister à cette entrée. 6 et 23.

11 Août. — Distribution des prix aux élèves de l'académie. Félix de Vigne est proclamé premier de la classe de dessins d'après l'estampe.

Félix de Vigne, qui fut plus tard le peintre et l'archéologue bien connu, est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques et archéologiques. Nous citerons notamment: *le Vade mecum du peintre; Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des Gildes etc. Mœurs et usages des corporations de métiers.*

Laissons encore la parole à Guillaume Schamp :

11 Août.

J'ai été par la maison de ville où on distribue les prix de l'académie et où étoient beaucoup d'équipages et ceux du Gouverneur et du Bourgmaitre. On a fait une arcade en lampions vis-à-vis de la maison de Vigne. Le cortège est passé chez moi avec les premiers de l'académie. L'illumination de l'arcade pour Félix Devigne a manqué à cause du vent.

Né à Gand le 16 Mars 1806 Félix de Vigne y mourut 5 Décembre 1862. Il est le père de Jules de Vigne, membre de la chambre des représentants et échevin des finances de la ville de Gand. 6 et 12

22 Août. — Le duc de Wellington, venant d'Anvers, arrive à Gand pour inspecter les travaux de la nouvelle citadelle. 13.

31 Août. — Ouverture de l'année théâtrale. L'emploi de ténor est rempli par Campenhout. Celui-ci, dont le vrai nom est van Campenhaut, est l'auteur de la musique de la *Brabançonne* dont un autre acteur, Jenneval, fit les paroles. Il touchait huit cents francs d'appointements par mois, chiffre considérable pour l'époque.

A en croire *le Journal de Gand,* le plumage de Campenhaut ne ressemble pas à son ramage. Voici la description que le journal donne du ridicule costume militaire que ce ténor porte dans le deuxième acte du *Barbier de Séville.*

Un pantalon à la mauresque, un habit de chevalier français du temps de François I, de larges bottes jaunes, un sabre court pendu à un baudrier galonné à la façon des chasseurs qui figurent derrière les carrosses. 15 et 23.

6, 7 et 8 Octobre. — Représentations de Talma. Malgré une notable augmentation du prix des places, la foule accourt nombreuse pour applaudir le célèbre tragédien qui se produit dans *Sylla*, tragédie en cinq actes et en vers de E. de Jouy, et dans *Regulus* tragédie en trois actes et en vers de Lucien Arnault. 23.

15 Octobre. — Publication du premier Numéro du *Courrier de Flandre, journal religieux, politique, littéraire et commercial.*

Le journal paraît tous les jours, sauf le dimanche, au prix de quarante-quatre francs par an. Il fut

remplacé au mois de Décembre 1826 par *le Catholique des Pays-Bas*.

Le Catholique des Pays-Bas fut, à son tour remplacé au mois d'Octobre 1830 par le *Journal des Flandres*. En 1852 le *Journal des Flandres* et un autre journal catholique, *l'Organe des Flandres*, furent fondus en un seul journal qui prit le titre de *le Conservateur*.

Le Conservateur cessa de paraître le 27 Septembre 1853 et fut remplacé par *le Bien Public*, dont le premier numéro est daté du 1 Octobre 1853.

16.

29 Octobre. — Service religieux dans la cathédrale de Saint-Bavon à la mémoire du pape Pie VII décédé le 20 Août 1823. Il occupait le siège pontifical depuis le 14 Mars 1800. Il eut pour successeur Léon XII.

L'intérieur de l'église est magnifiquement décoré. Toutes les autorités civiles et militaires, ainsi que les chefs-confréries d'armes, les corporations et les sociétés, avec leurs insignes et leurs bannières, assistent à la cérémonie funèbre. 15.

5 Novembre. — Première représentation de *Fernand Cortez ou la Conquête du Mexique*, grand-opéra en trois actes et à grand spectacle de Spontini.

Le rôle de Fernand Cortez est tenu par le ténor Campenhaut, celui de Amazili par M^me^ Nicolo-Ternaux.

Cet opéra fut repris avec un grand succès en 1846-1847 avec Albert Dommange dans le rôle de Fernand Cortez, et M^me^ Anna Agar dans celui de Amazili. 23.

16 Décembre. — Plantation du premier tilleul à

la place d'Armes, suivant la décision du conseil communal du 25 Février 1822. Les quinze réverbères sur poteaux en bois, qui éclairent la place d'Armes, sont remplacés par vingt autres fixés sur des piliers en pierre de taille.

Les travaux à exécuter à la place d'Armes sont exécutés par l'entrepreneur Fermont pour la somme de 2016 florins des Pays-Bas. 1, 2 et 13.

17 Décembre. — Annonce de la publication de l'*Ontwerpmaker van Oost-Vlaanderen* par Kiekepoost.

Plusieurs des projets de transformation et d'embellissement de la ville, proposés par l'auteur de l'ouvrage et traités de chimères par ses contemporains, ont été réalisés depuis lors. 6.

1824

Population. — 69802.

Bourgmestre. — Ph. Piers de Raveschoot.

Echevins. — F. Verhegghen, Ch. de Meyer, J. van Bambeke, P. de Hertogh, J. L. van Melle et Ch. Kervyn de Volkaersbeke.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires: 501,151-38 florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires: 458,547-99 ½ florins.

Gouverneur de la province. — Le comte Ph. de Lens.

13 Janvier. — Le collège des bourgmestre et échevins fait une convention avec le ministre de la guerre pour l'acquisition de terrains à Saint-Denis-Westrem afin d'y établir une plaine d'exercice à l'usage des troupes de la garnison.

Cette convention fut approuvée par le conseil communal en sa séance du 5 Avril suivant. Dans la même séance on approuva les acquisitions de terrains faites par le collège.

La nouvelle plaine d'exercice, qui servit depuis de champ de courses également, reçut les noms de *Mars Veld* et de *Willems Veld*. 2.

6 Février. — Soixante prisonniers, extraits de la maison de correction de Vilvorde, sont conduits à la maison de force de Gand. Ils traversent la ville,

assis dans des chariots qu'escortent des détachements de gendarmes à pied et à cheval. 15.

20 Février. — Concert dans la salle de la *Sodalité* donné par la harpiste Aline Bertrand. Cette artiste, dont la réputation était européenne, se fit également entendre à un concert donné au grand théâtre. 23.

5 Mars. — Grande affluence de curieux pour voir une momie, envoyée d'Egypte et exposée dans le local de la société royale des *Beaux-Arts*. Ce local connu sous le nom de *in den Prins*, était situé dans la rue du Bélier ; la grande salle de réunion convertie aujourd'hui en maisons particulières donnait dans la rue du Luxembourg. 15.

12 Mars. — Arrivée à Gand du premier bateau à vapeur. Le bateau, qui portait le nom de *de Hoop,* fit le trajet d'Anvers à Gand par l'Escaut en huit heures. Il était amarré à la porte de Bruxelles. Les roues étaient placées à l'arrière du bâtiment. 7.

22 Mars. — Grand banquet à l'hôtel de ville dans la salle de la Cavalcade ou salle du Trône, à l'occasion de la prestation de serment des bourgmestres des villes de la province de la Flandre Orientale nommés par arrêté royal du 5 Mars précédent.

A ce banquet, présidé par le gouverneur, assistent le bourgmestre d'Audenarde, de Bare, et le bourgmestre de Lokeren, P. van Remoortere, âgés respectivement de quatre-vingt-neuf et de nonante-deux ans. 15.

23 Mars. — Concours provincial pour étalons. Ce concours, le premier de ce genre organisé à Gand,

amène en ville un grand nombre d'étrangers. La plaine de Saint-Pierre, où sont exposés les étalons, regorge de curieux et d'amateurs de chevaux.

15.

4 Avril. — L'écuyer Erasmus, dit Blondin, dont nous avons déjà parlé, commence la série de ses représentations équestres. Le « Cirque Olympique » est dressé sur la plaine des Récollets (aujourd'hui Palais de Justice).

Parmi les Numéros figurant au programme, citons :

Le Triomphe d'Hercule, ou la force et la subtilité des sauvages. M. Blondin remplira le rôle d'Hercule et déploiera toute sa force pour le rendre parfait. 23.

8 Avril. — Ouverture du « Cirque Olympique » d'Avrillon le rival de Blondin. Ces deux écuyers s'intitulaient modestement « Rois de l'Equitation et de la Voltige. »

Les représentations se donnent dans le manège, cour du Prince, du professeur d'équitation Louis Wieck.

Louis Wieck et son fils, surnommé *den Krommen Wieck*, sont deux célébrités équestres gantoises dont le souvenir n'est pas encore perdu chez notre population. 23.

15 Avril. — Fondation de la société néerlandaise de commerce, *Nederlandsche Handels Maatschappij*. En quelques jours les souscriptions atteignent à Gand la somme d'environ deux millions de florins des Pays-Bas.

Le 3 Mai suivant l'administration communale envoie à La Haye les industriels Norbert van Aken,

de Smet-Bossaert et Guillaume Bossaert, chargés de coopérer à la rédaction des statuts et règlements de la nouvelle société. 6 et 13.

20 Avril. — Adjudication des travaux à effectuer pour restaurer et couvrir, *herstellen en dekken*, la tour de l'église de Saint-Michel, dépourvue de toiture et complètement ouverte à tous les vents.

Le devis s'élève à la somme de 14885 florins des Pays-Bas, soit un peu plus de trente mille francs. Toute la charpente du toit, ainsi que la maçonnerie du côté de la rue de la Vallée, étaient terminées dès le mois d'Octobre suivant. La grande porte d'entrée de l'église, fermée pendant toute la durée des travaux, fut réouverte le 27 Mars 1825. 7 et 22.

29 Avril. — La ville acquiert pour la somme de 23,857 florins des Pays-Bas la maison située au coin de la rue des Foulons et de la rue des Champs (côté Nord) et habitée par Guillaume Schamp de Romrée. Cette maison fut abattue au mois d'Août suivant pour procéder à l'élargissement de la rue des Foulons. Celle-ci n'avait à cet endroit que douze pieds de largeur, soit un peu plus de quatre mètres.

Sur le restant du terrain on bâtit la maison occupée aujourd'hui par la librairie Hoste.

Dans son *Memorieboek,* tenu au jour le jour et dont nous avons déjà donné des extraits, le propriétaire et habitant de la maison, Guillaume Schamp, écrit à la date du 24 Août 1824 :

J'ai dîné pour la dernière fois dans notre ancienne maison. Beaucoup de regrets. On ne quitte pas la maison paternelle sans ressentir bien des peines.

La maison à l'autre coin de la rue était habitée par son frère Jean Schamp van Vaernewyk. Cette maison, qui était l'ancien *Hof van Heule*, prit le nom d'hôtel d'Alcantara à la mort de Jean Schamp dont la fille, qui habitait avec lui, avait épousé le comte d'Alcantara. 1 et 12.

15 Juillet. — Le conseil communal vote un nouveau crédit de 1980 florins des Pays-Bas pour la restauration de la partie moderne de la façade de l'hôtel de ville donnant sur le marché au Beurre.

Le procès verbal de la séance donne encore au marché au Beurre l'ancienne dénomination de *Paradeplaats* que cette place porta jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Elle prit alors le nom de *Groote Botermarkt* ou simplement de *Botermarkt*. Sur le plan de G. Goethals de 1796 la place porte encore le nom de *Paradeplaats*.

C'était sur la *Paradeplaats* que se réunissaient autrefois les compagnies de la garde bourgeoise, *Borgherlijcke Wacht*, qui étaient de service à l'hôtel de ville et aux différents postes tels que les corps de garde près des portes, les remparts etc.

2 et 22.

20 Août. — Pendant le mois d'Août plusieurs fêtes sont organisées au profit des patriotes grecs blessés sur les champs de bataille: représentations théâtrales, concerts, collectes etc.

De 1821 à 1830 les patriotes grecs soutinrent contre la Turquie une lutte qui se termina par l'indépendance de leur patrie. La Grèce, définitivement soustraite au joug musulman, fut érigée en monar-

chie constitutionnelle le 3 Février 1830. On sait que la couronne du nouveau royaume fut offerte au prince Léopold de Saxe-Cobourg, depuis Léopold I, roi des Belges, qui déclina cet honneur. Surgit alors la candidature du jeune prince Othon de Bavière qui accepta et fut proclamé roi des Grecs le 7 Mars 1832.

6 et 13.

23 Août. — Distribution des prix aux élèves de l'Académie. Parmi les lauréats nous remarquons Louis Minard, dont la belle collection d'antiquités, de curiosités et d'œuvres d'art fut vendue en 1882. Nous en avons déjà parlé plus haut.

Selon l'usage les lauréats sont reconduits chez eux dans les carrosses des autorités de la ville.

5 et 15.

31 Août. — Première journée de la vente de la belle collection de tableaux de van Langenhaecke de Wedergraete.

Cet amateur distingué, qui habitait rue courte des Pierres, avait dépensé des sommes considérables et consacré plus de quarante années de son existence à rassembler cette précieuse collection. Celle-ci comprenait plusieurs toiles de Rubens, van Dyck, David Teniers, etc. 6 et 20.

23 Septembre. — La *Gazette van Gent* publie une longue lettre d'un père de famille protestant contre le déni de justice fait à son fils qui, dans un établissement d'instruction privée de la ville, n'a pas obtenu le premier prix d'arithmétique auquel il prétend avoir droit.

Des lettres de ce genre, que les journaux d'aujour-

d'hui n'inséreraient pas, se rencontraient fréquemment dans les journaux de ce temps. 13.

25 Octobre. — On fait sur la Lys des expériences avec un bateau d'un nouveau système inventé par un horloger de Deinze. Ce bateau est mis en mouvement par six roues que font tourner quatre ouvriers au moyen d'un mécanisme spécial.

L'expérience ne donna pas les résultats auxquels on s'attendait, et l'inventeur en fut pour ses frais. 13.

28 Octobre. — Le conseil communal vote un crédit de 3926 florins des Pays-Bas pour la construction de la charpente destinée à recevoir les cloches de la tour de l'église de Saint-Michel. L'architecte Fermont est déclaré adjudicataire de ce travail dans la séance du 1 Juin 1825.

Dans le procès verbal de la séance on donne à cette charpente le nom de *Belfort*.

La tour de l'église de Saint-Michel qui, comme nous venons de le voir, fut couverte d'un toit dans le courant de l'année 1824 seulement, était dans cet état depuis le milieu du XVII^e^ siècle. Les échevins de la *Keure* firent la sourde oreille à toutes les demandes de subsides pour l'achèvement de la tour que leur adressait la fabrique d'église. 2 et 21.

28 Octobre. — Nouveau règlement sur le service des incendies. En voici quelques dispositions qui méritent d'être signalées à cause de leur caractère primitif et original.

Celui qui le premier vient annoncer qu'un incendie a éclaté, reçoit une récompense d'un florin pendant le jour, et d'un florin et demi pendant la nuit.

Les vingt-cinq maçons, couvreurs, plombiers, charpentiers qui, les premiers, prêtent aide aux pompiers, reçoivent une indemnité calculée selon les services qu'ils ont rendus, *volgens verdiensten*.

Les dix voisins de chaque côté de la maison incendiée et les vingt voisins d'en face, doivent placer devant leur porte des baquets remplis d'eau pour alimenter les pompes. Ils doivent également éclairer les fenêtres du premier étage.

Les passants sont réquisitionnés pour former la chaîne. Ils sont placés sur deux rangs, *twee rijen van water aangevers*, l'un pour passer de main en main jusqu'à la pompe à incendie les seaux d'eau, l'autre pour repasser de la même façon les seaux vides.

Des chariots étaient également réquisitionnés pour aller, au moyen de cuves ou de tonneaux, fournis surtout par les brasseurs, chercher de l'eau à la rivière la plus voisine. 1 et 2.

15 Novembre. — On place à l'église de Saint-Michel, dans la chapelle des fonds baptismaux, un tableau du peintre gantois de Cauwer-Ronsse représentant *Jésus-Christ rendant la vue aux aveugles de Jéricho*.

L'église de Saint-Nicolas possède une *Descente de croix* du même peintre, et l'église de Sainte-Elisabeth, au grand béguinage, un tableau représentant *Sainte-Elisabeth de Hongrie distribuant des secours aux nécessiteux*.

Au musée se trouve un Prométhée que de Cauwer peignit en 1832. Cet artiste était professeur à l'académie. 15 et 21.

20 Novembre. — Dans une seule audience le tribunal correctionnel condamne à l'amende quarante-neuf marchands et boutiquiers de la ville, prévenus d'avoir eu dans leurs magasins des poids et des mesures dont l'usage est prohibé.

Pour éviter de tomber sous l'application des lois défendant l'usage des anciens poids et mesures, beaucoup de négociants annonçaient la vente de leurs marchandises par septante centimètres, ce qui équivaut à une aune, et par quatre dixièmes de kilos valant une livre. 15.

25 Novembre. — Le conseil communal décide d'envoyer une pétition au roi pour demander le maintien des deux béguinages dont on annonce, à tort ou à raison, la suppression prochaine.

Un arrêté des consuls du 16 Fructidor an VIII (3 Septembre 1800), au lieu de vendre les béguinages comme biens nationaux ainsi qu'on le fit pour les autres communautés religieuses, en attribua la propriété aux hospices civils.

Différents arrêtés royaux, notamment ceux du 20 Décembre 1819, 3 Janvier 1822, 25 Février 1823 et 26 Juin 1826 règlent des questions d'administration. 2 et 3.

29 Novembre. — Installation solennelle à l'hôtel de ville de la section gantoise de la Société *tot Nut van 't Algemeen*, sous la présidence du prince Bernard de Saxe Weimar, gouverneur militaire de la province.

Cette puissante association, qui compte en ce moment des milliers de membres en Hollande, applique son activité à tout ce qui concerne le déve-

loppement moral et intellectuel de la population. Les ressources considérables dont elle dispose lui permettent de réaliser le programme étendu de travaux qu'elle s'est tracé.

Le *Willems-Fonds* remplit, dans les provinces flamandes de la Belgique, une tâche identique à celle du *Nut* néerlandais. Il comprend quarante sections établies dans les différentes villes et communes du pays flamand. Ces quarante sections ont fondé quarante-trois bibliothèques populaires. Elles ont donné soixante-quatre conférences pendant l'année 1900.

Le *Willems-Fonds,* depuis sa fondation en 1851, a publié deux cent trente ouvrages, tirés ensemble à près de six cent mille exemplaires, et environ trois-cents morceaux de chant, dûs à des compositeurs néerlandais et belges, tirés à plus de cent mille exemplaires.

Les quatre bibliothèques populaires de Gand ont donné, pendant l'exercice écoulé, au delà de cinquante mille ouvrages en lecture. 6 et 15.

22 Décembre. — Eclairage au gaz de la fabrique Poelman-Vervaecke, rue neuve Saint-Pierre. C'est le premier établissement industriel de Gand qui fait usage du nouveau mode d'éclairage. 15.

29 Décembre. — *L'Académie Royale des Beaux-Arts* d'Amsterdam confère la qualité de membre correspondant à trois artistes gantois : les peintres Eugène Verboeckhoven, Pierre J. de Noter et le sculpteur Philippe Parmentier.

Le musée de Gand possède du peintre Eugène

Verboeckhoven un paysage qu'il acquit à l'exposition triennale de 1847 pour la somme de quatre mille francs. Il possède également deux vues de Gand de Pierre J. de Noter. Cet artiste s'était, comme on sait, acquis une véritable réputation par ses tableaux et ses aquarelles représentant des vues de ville, principalement de Gand. 5 et 15.

31 Décembre. — Un règlement du conseil communal défend aux conducteurs de charrettes, traînées par des chiens ou par des chèvres, de s'asseoir sur ou dans, *op of in*, le véhicule. Ils doivent conduire la charrette par le timon qu'ils tiennent à la main. Les contrevenants sont punis d'une amende de cinq à vingt-cinq florins.

C'est le premier règlement communal de ce genre que nous ayons rencontré. 1 et 2.

1825

Bourgmestre. — Ph. Piers de Raveschoot.

Echevins. — F. Verhegghen, Ch. de Meyer, J. van Bambeke, P. de Hertogh, J. L. van Melle et Ch. Kervyn de Volkaersbeke.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires: 511,035-63 ½ florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires: 481,881-33 ½ florins.

Gouverneur de la province. — Le comte Philippe de Lens.

20 Janvier. — Le fameux dompteur Henri Martin commence ses exercices dans une baraque — on ne disait pas encore une loge — élevée à la plaine des Récollets.

Il entre dans la cage du Lion de Perse « que l'on pourrait croire indomptable ». Il annonce que « tout le travail sera exécuté sans cravache ». Son succès est si considérable qu'il reste environ deux mois à Gand. Ce genre de spectacle était entièrement nouveau à ce moment. 15.

22 Janvier. — Un individu, accusé d'avoir altéré des couronnes de France, est condamné à vingt ans de travaux forcés, à la marque et à l'exposition. Il restera de plus, à l'expiration de sa peine, sous la surveillance de la police pendant toute sa vie. 15.

24 Janvier. — Adjudication des travaux pour l'amélioration, l'approfondissement et l'élargissement du canal de Gand au Sas de Gand et son prolongement jusqu'à Terneuzen. Les travaux commencèrent déjà le 15 Mars suivant. Ils furent entamés par de nombreuses escouades d'ouvriers sur plusieurs points à la fois. 1 et 6.

24 Janvier. — Représentation au grand théâtre du chien Munito. Le programme porte :

Mr Serro lit, écrit, calcule, joue au domino, assortit les couleurs des parures des dames, devine les cartes, les apporte, connait le botanique et fait des tours de physique surprenants.

Les deux représentations font chaque fois salle comble. 23.

10 Février. — Une annonce du costumier vande Vyver, demeurant au marché du Vendredi, donne l'énumération des travestissements qu'il vend ou loue à l'occasion du carnaval. Cette annonce nous apprend que la mode était cette année aux : Pères nobles, Turcs, Mamelouckes, Chinois, Figaros, Jocrisses, Bergers et Bergères. 15.

17 Février. — Le conseil communal nomme des commissaires chargés de faire des collectes à domicile en faveur des habitants indigents, victimes de l'inondation.

Autrefois la moindre crue des eaux occasionnait des inondations à Gand. C'étaient surtout les bas quartiers de la ville, tels que le *Reep*, le *Muide* et *Overschelde*, qui étaient le plus éprouvés. Ils se trouvaient souvent plusieurs jours, et même des semaines, sous eau. Les travaux exécutés depuis, principale-

ment dans ces derniers temps, ont mis la ville de Gand à l'abri de cette calamité. 2.

17 et 18 Février. — Le célèbre baryton Martin, qui a laissé son nom à l'emploi, donne deux représentations au grand théâtre. Il chante le rôle de Rodolphe dans *le petit Chaperon rouge* de Boieldieu, celui de Jeannot dans *Jeannot et Colin* de Nicolo, et celui de Lully dans *Lully et Quinault ou le Déjeuner impossible,* également de Nicolo.

Chose triste à constater, il y a moins de monde qu'aux exhibitions du chien Munito. 23.

28 Février. — La foule se porte à l'établissement du Gaz, au Toquet, pour voir de nouvelles expériences avec l'éclairage au Gaz à l'huile « qui procure une lumière aussi brillante que pure ».

On continue de placer les tuyaux à la place d'Armes, dans la rue du Soleil jusqu'au quai des Récollets, et à la place de la Calandre jusqu'au marché aux Grains. Les particuliers seuls se servaient du nouveau mode d'éclairage. L'éclairage de la ville continuait à se faire au moyen de réverbères à mèches et à l'huile. 7 et 15.

28 Février. — Pendant le mois de Février des collectes et des fêtes sont organisées au profit des inondés des provinces du Nord. Tous les dons sont versés dans la caisse de la section gantoise de la société *tot Nut van 't Algemeen.*

L'Académie de musique, les loges maçonniques, les quatre chefs-confréries d'armes, *Utopia, Sainte-Cécile,* les *Fonteinisten*, la société *d'Agriculture et de Botanique, Appollo,* la société des *Beaux-Arts,* la

société *Philharmonique*, etc., rivalisent de zèle pour venir en aide à leurs compatriotes du nord, au profit desquels le roi Guillaume vient de faire un premier don de cent mille florins. 6 et 15.

1 Mars. — Nouvel éclairage à l'*Olie Gaz* de maisons particulières: l'estaminet *la Reine de Hongrie* au marché aux Oiseaux, où les consommateurs affluent, et un magasin de tabac formant le coin de la rue Magelein et de la rue Saint-Jean. 7.

4 Mars. — On publie à son de trompette et on affiche aux endroits désignés par la loi un jugement du tribunal de première instance, autorisant la ville de Gand à se mettre en possession de plusieurs maisons destinées à être démolies pour l'élargissement de la rue des Foulons.

Cet élargissement, déjà opéré du côté de la rue des Champs, est complétement achevé dans le courant de l'été. Depuis lors les diligences publiques abandonnent la rue du Soleil pour prendre la rue des Foulons. 1 et 13.

14 Mars. — Ouverture de l'institut des sourds-muets fondé par les soins du grand philanthrope, le chanoine Triest. Cet institut est établi sur le rempart de la *Bijloke*.

Le chanoine Triest, né à Bruxelles le 31 Août 1760, mourut à Gand le 19 Juin 1835. 6 et 15.

11 Avril. — Décès, à l'âge 77 ans, du chanoine Martin de Bast ancien curé de l'église de Saint-Jacques et de l'église de Saint-Nicolas.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'études historiques et archéologiques, parmi lesquels nous

citerons : *l'Institution des Communes en Belgique pendant les XII^e^ et XIII^e^ siècles; l'Ancienneté de la ville de Gand; Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre.*

Martin de Bast possédait une collection remarquable de médailles et d'antiquités. 6 et 20.

12 Avril. — On commence à endiguer les polders à Axel pour les travaux du canal de Terneuzen. Le nombre des ouvriers, employés à ces travaux, s'élève à ce moment à environ trois mille. 7.

25 Avril. — Le conseiller communal, Huyttens-Kerremans, propose de faire dresser les plans pour la construction d'un bassin, rendu nécessaire par le prolongement et l'élargissement du canal de Terneuzen.

Ce travail fut remis jusqu'après l'ouverture du canal. Le nouveau bassin ou Dock fut inauguré le 15 Décembre 1828. 2.

16 Mai. — Plus de quatre mille ouvriers sont occupés aux travaux du canal de Terneuzen. 15.

19 Juin. — La société d'harmonie de *Sainte-Cécile* remporte le premier prix, consistant en une médaille en or de la valeur de cent florins, au concours de Bruges.

Le lendemain la société fait sa rentrée à Gand par le canal de Bruges. La société *Utopia* va à sa rencontre, avec ses pièces d'artillerie, jusqu'à Vinderhaute. Une foule énorme stationne sur les deux rives du canal et escorte le cortège traditionnel jusqu'à la place d'Armes. La société victorieuse exécute les trois morceaux qui lui ont valu le premier prix. 6 et 23.

1 Juillet. — Répondant à une missive du gouvernement, le conseil communal lui fait savoir qu'il tient à sa disposition un local, à côté de l'Université, pour y établir le *Collegium philosophicum*. Le 30 Juillet suivant le gouvernement informe la ville que le *Collegium philosophicum* sera établi à Louvain.

L'institution du Collège philosophique, où seront reçus les jeunes gens se destinant à l'état ecclésiastique, souleva de vives protestations de la part du clergé catholique. 2.

7 Juillet. — Grande parade militaire à la plaine de Saint-Pierre à l'occasion de la remise de la médaille militaire aux sous-officiers et aux soldats ayant douze années de service. Ils reçoivent en outre une gratification de douze florins.

Cette cérémonie, à laquelle assistaient les autorités, attirait chaque fois un grand nombre de curieux. 15.

15 Juillet. — Deux anglais parient de faire, avec une barquette à rames, le trajet d'Ostende à Gand en six heures. L'enjeu est de quinze cents francs. Ils gagnent le pari en effectuant le trajet en six heures moins dix minutes.

Il ne faut pas oublier que les barquettes de ce temps étaient loin d'avoir la coupe et la légèreté de celles de nos canotiers modernes. 13.

2 Août. — Le général anglais, duc de Wellington, le vainqueur de Waterloo, vient inspecter les travaux des fortifications. De Gand il se rend à Termonde. 15.

7 Août. — Le gouvernement publie la liste des

industriels ayant obtenu des récompenses à l'exposition de Harlem. Voici les noms de quelques industriels gantois qui ne sont pas, croyons-nous, des inconnus pour la génération actuelle.

Bossaert, frères, fabricants, Chartreux.
de Smet, frères, fabricants, faubourg de la porte de Bruges.
de Buck-Vanderwaerden, imprimerie de cotons, faubourg de la porte de Bruges.
Jean Rosseel, fabricant, place des Fabriques.
Bernard de Pauw, cardes, rue Saint Liévin.
Trossaert, cristaux, Coupure.
P. V. de Goesin-Verhaeghe, imprimeur, rue Haut-Port.
Alexis-Sauvage, imprimerie d'indiennes, Akkerghem.
Ve Voortman, imprimerie d'indiennes, quai du Ramage.
H. Lousbergs, fabricant, rue des Meuniers.

1 et 15.

8 Août. — On commence à travailler à la nouvelle chaussée de Gand à Tronchiennes. Cette chaussée était la propriété d'une société particulière. L'entretien de la route ainsi que l'amortissement des actions étaient assurés par le péage établi au pont de Tronchiennes. Ce péage a été supprimé, il y a quelques années.

Avant 1825 on ne pouvait se rendre de Gand à Tronchiennes qu'en allant par Mariakerke. Le projet de Kiekepoost, dont nous avons déjà parlé, consistait à tracer une route commençant à l'église d'Akkerghem et aboutissant à l'église de Tronchiennes. 7.

22 Août. — Pose, dans la muraille de la maison de force entièrement achevée, d'une pierre commémorative portant une double inscription. La céré-

monie est présidée par le conseiller d'état de Bye, inspecteur général des prisons. La musique de *Sainte-Cécile* se fait entendre pendant la cérémonie.

Une distribution extraordinaire de comestibles est faite, à cette occasion, aux douze ou treize cents condamnés que renferme la maison de force, d'autres faveurs leur sont encore accordées.

La construction de la prison, aux frais des États de Flandre, fut commencée en 1772. La prison qui est de forme octogone, se compose de huit ailes dont les extrémités aboutissent à une cour centrale. Les trois dernières ailes sont celles inaugurées en 1825. 6 et 7.

31 Août. — Dans une audience, accordée aux délégués de la commission des hospices civils, le chanoine Triest et Kervyn de Volkaersbeke, le roi promet le maintien des deux Béguinages. Ils seront placés au nombre des établissements religieux légalement reconnus par l'État. 4 et 15.

1 Septembre. — Distribution des prix aux élèves de « la maison d'éducation » dirigée par Jean-Baptiste Delbecq. Nous rappelons ce fait parce que plusieurs gantois, qui occupèrent plus tard une place importante dans le monde politique, dans l'industrie et le commerce, dans l'armée, dans la magistrature et le barreau, reçurent leur première instruction dans cet établissement très fréquenté à cette époque.

L'école Delbecq se distinguait également par les soins tout particuliers qu'on y donnait « à la belle écriture et au dessin à la plume ».

J. B. Delbecq, grand amateur de fleurs, était vice-président de la société royale *d'Agriculture et de Botanique*. 6 et 15.

14 Septembre. — Inauguration de la plaine d'exercice de Saint-Denis-Westrem, acquise par la ville. Celle-ci y a fait disposer un magnifique terrain, sous le nom de *Mars Veld* ou de *Willems Veld*, à l'usage des troupes de la garnison.

L'inauguration a lieu par des manœuvres qu'exécutent le dix-septième régiment d'infanterie et le huitième régiment de hussards. Ces deux régiments tinrent garnison à Gand, où ils avaient pour ainsi dire acquis droit de cité, pendant presque tout le temps de notre union avec la Hollande. 1 et 13.

15 Septembre. — Arrêté royal établissant à Gand une école pour Arts et Métiers dans laquelle seront admis gratuitement les artistes et les ouvriers exerçant un métier. 13.

19 Septembre. — On pose la première pierre des bâtiments d'une fabrique située derrière la caserne de Saint-Pierre. C'est la onzième nouvelle filature de coton construite à Gand depuis deux ans.

Toutes ces filatures voient leurs produits exportés aux colonies néerlandaises par les soins de la société générale de commerce, *Algemeene Handels Maatschappij*. 15 et 17.

4 Octobre. — Installation à l'Université du professeur Thorbecke. Il est chargé de donner les cours d'histoire politique, d'histoire diplomatique et de statistique.

Thorbecke devint plus tard ministre de l'intérieur. Il appartient, avec Frère-Orban, Cavour, Thiers, Bismarck, Gladstone etc. à cette pléiade d'hommes d'état qui illustrèrent le XIX^e^ siècle. 6 et 15.

14 Octobre. — L'abbé Zinzerling, rédacteur, et l'imprimeur Poelman, éditeur du journal *le Courrier de la Flandre*, sont condamnés le premier à un an et le second à deux mois de prison pour la publication d'articles outrageants et calomnieux dirigés contre des fonctionnaires de l'État. 15.

25 Octobre. — Première représentation de *Robin des Bois*, de Weber. Le programme porte :

Robin des Bois ou le Chasseur noir.

Opéra-féerie en trois actes, imité du Freischutz, paroles de M^r^ Castil-Blaze et T. Sauvage, musique du chevalier Carl-Marie von Weber, Maître de Chapelle du Roi de Saxe.

Cette pièce sera ornée de tout son spectacle. Costumes, accessoires nouveaux et une décoration représentant au second acte le Carrefour de la Forêt et les Ruines de Saint Dunstan, peinte par M^r^ Rascalon, élève de M^rs^ de Gotty et Cicéry.

Le rôle du *Freischutz*, Tony, est tenu par le ténor Campenhaut, l'auteur de la *Brabançonne*. 23.

30 Octobre. — Le sieur F. de Moerloose obtient l'autorisation d'établir des « barques à vapeur » pour voyageurs et marchandises, faisant le service régulier entre Gand, Bruges et Ostende.

La vogue resta toutefois acquise aux anciennes « *Bargien* » — peut-être à cause de l'excellence de leur cuisine — traînées par des chevaux. 15.

17 Novembre. — Baptême par le vicaire-général Goethals des trois nouvelles cloches de l'église Saint-

Michel. Elles ont pour patrons Saint-Michel, Saint-Raphaël et Saint-Gabriël. Elles donnent les notes ré, mi, fa.

Les parrains et les marraines sont : pour la première, le gouverneur le comte Ph. de Lens et Madame de Draeck de Lauretan ; pour la deuxième le bourgmestre Ph. Piers de Raveschoot et Madame Borluut-Vander Brugghen ; pour la troisième le baron della Faille d'Auvyn et Madame de Crombrugghe de Keerle.

Les cloches avaient été fondues à Louvain dans les ateliers de vanden Gheyn. Le prix en fut payé au moyen du produit d'une souscription ouverte entre les habitants de la paroisse de Saint-Michel.

13 et 24.

20 Novembre. — Un arrêté royal fait don à l'Université de Gand de la collection de médailles délaissée par le chanoine Martin de Bast. 15.

29 Novembre. — La ville achète pour la somme de 37,800 florins des Pays-Bas la plaine des Récollets sur laquelle s'élève aujourd'hui le Palais de Justice. Ce terrain appartenait en partie à des particuliers.

Le prix d'acquisition, ainsi que les travaux de nivellement et la construction des égouts, seront couverts au moyen d'un emprunt de cinquante mille florins produisant un intérêt de cinq pour cent et remboursable endéans les vingt années. Les titres de l'emprunt seront de cent florins. 2 et 22.

30 Novembre. — Première représentation de *les Infidèles*, opéra-comique en un acte, musique du compositeur gantois Joseph Mengal. Joseph Méngal

fut nommé directeur du Conservatoire de Gand lors de la création de celui-ci, en 1835, par le conseil communal.

Le livret des *Infidèles* était tiré d'un roman de Paul de Cock. 23.

14 Décembre. — Décès à La Haye où il s'était rendu pour affaires administratives, du bourgmestre Philippe Piers de Raveschoot. Il était entré en fonctions le 18 Juillet 1819. 2.

14 Décembre. — Première représentation de :

Othello ou le Môre de Venise.

Opéra nouveau en trois actes d'après les drames anglais, français et italiens, paroles de Castil-Blaze, musique de Rossini.

Les anciens abonnés et habitués se rappellent le succès obtenu dans cet opéra par le fort ténor Albert Dommange qui fut attaché à notre théâtre de 1843-1844 à 1847-1848.

Othello fut représenté pour la dernière fois à Gand en 1878-1879 avec le fort ténor Dulaurens. 23.

25 Décembre. — Fondation de la société de tir à l'arbalète *Guillaume Tell*. Son premier président fut le fabricant Ivo de Ruyck, qui donna sa démission peu de temps après et fut remplacé par le peintre Louis Hubert Haemelinck.

Ici se place un curieux incident. Les adversaires de l'ex-président de Ruyck, au lieu d'enlever son portrait et de le lui restituer, l'utilisèrent en effaçant la tête et en la remplaçant par celle du nouveau président Haemelinck. Ce portrait existe encore et est le premier de la série qui orne la grande salle.

Le 10 Avril 1838 fut posée la première pierre des nouveaux bâtiments du local, rue des Baguettes, que la société occupe depuis sa fondation.

Le comte Charles de Kerchove de Denterghem, plus tard bourgmestre de la ville de Gand, fut élu président d'honneur le 21 Septembre 1851. Il resta en fonctions jusqu'à son décès en 1882.

Le président de cette ancienne société, qui a brillamment fêté en 1900 le septante-cinquième anniversaire de sa fondation, est aujourd'hui Mr Victor de Muynck, conseiller communal. 6.

1826

Bourgmestre. — Joseph van Crombrugghe.

Echevins. — F. Verhegghen, P. de Hertogh, J. L. van Melle, Ch. de Meyer, Ch. Kervyn de Volkaersbeke.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires, 540,537-58 florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires 498,327-98 ½ florins.

Gouverneur de la province. — Le comte Philippe de Lens.

7 Janvier. — Les journaux annoncent que la société le *Phœnix* vient d'obtenir un brevet d'invention pour la construction d'un métier à filer de cent-soixante broches à raison d'une fabrication de deux cent-quarante pouces par minute pour chaque broche.

Aujourd'hui nos fabricants emploient des métiers à filer de douze à treize cents broches et produisant trois cent-vingt pouces par minute. Les métiers actuels n'exigent pas un plus grand personnel que ceux de 1826. 13 et 15.

9 Janvier. — Installation du bourgmestre Joseph van Crombrugghe. Après avoir prêté serment entre les mains du gouverneur, le nouveau bourgmestre

se rend à l'hôtel de ville où l'attendent, dans la grande salle du rez-de-chaussée, les membres du conseil communal, les autorités civiles et militaires, ainsi que les quatre chefs-confréries d'armes, les *Fonteinisten* et *Sainte Cécile*.

Le soir grande manifestation au théâtre où l'on chante des couplets de circonstance. La salle est éclairée aux bougies.

Illumination de la place d'Armes où Joseph van Crombrugghe habite la maison, occupée aujourd'hui par M. A. Verbeke, ancien hôtel des Pays-Bas. Devant plusieurs maisons sont placés des arcades et des arcs de triomphe dont les plus beaux sont ceux de la société *la Concorde*. 2 et 15.

10 Janvier. — Banquet d'inauguration des nouvelles salles de la *Concorde,* construites et décorées d'après les plans de l'architecte Louis Roelandt. Deux cents convives assistent au banquet présidé par le bourgmestre.

Dans le toast porté aux représentants du commerce et de l'industrie assistant à la fête, nous relevons les noms de Norbert van Aken, Jean de Meulemeester, Guillaume Poelman, Hubert Lousberghs et J. de Vos-Bauwens.

Selon l'usage disparu aujourd'hui, tout au moins dans les fêtes ayant un certain caractère officiel, plusieurs convives « font apprécier au dessert leur talent de chanteur. »

Des couplets de circonstance, intitulés *la Concorde et l'Harmonie,* et dûs à la plume de Norbert Cornelissen, clôturent la série des chansons et

romances. En voici un dépeignant les sentiments patriotiques dont sont animés les convives :

Mais quel est, dans ce parc sacré,
Ce noble arbuste au vert feuillage ?
Paré de fleurs, de fruits orné,
Il étend au loin son ombrage ;
C'est l'**Oranger**, chéri des Dieux.
Qu'il s'élève, qu'il fructifie,
Qu'il embellise un sol heureux,
Par la *Concorde* et l'*Harmonie !*

6 et 15.

11 Janvier. — Installation d'un nouveau calorifère au grand théâtre. Cet événement, d'une importance capitale, est annoncé en gros caractères sur les affiches : « la Salle sera chauffée par le Calorifère. »

La salle était si mal chauffée que dans les loges on permettait aux dames l'emploi de chaufferettes. Il y a plus ; au XVIII^e^ siècle les titulaires des loges, donnant sur la cour du théâtre ou sur la rue, étaient autorisés à y placer un petit poêle dont la cheminée était percée dans le mur extérieur. 23.

15 Janvier. — Etablissement d'un nouveau service de diligences accélérées partant tous les jours à huit heures du matin de Gand pour Bruxelles. Le trajet, y compris les relais, se fait en cinq heures. Les bureaux sont installés dans le *Pakhuis* du marché aux Grains. 15.

22 Janvier. — Les frères Trossaert établissent dans la *Vildersstraat* (avenue de la place d'Armes) une fabrique de bronzes artistiques. Le lustre du grand théâtre actuel sort de leurs ateliers.

15 et 17.

27 Janvier. — Une épidémie de petite vérole se déclare à Gand. Sur la porte des maisons où règne la maladie, les habitants placent un écriteau portant l'inscription : *besmet huis*. 1 et 15.

15 Février. — Nouvel accident de voitures publiques. Une diligence faisant le service entre Lille, Courtrai et Gand, veut devancer sa concurrente sur la chaussée du faubourg de Courtrai. Elle se renverse dans un fossé et plusieurs voyageurs sont plus ou moins grièvement blessés.

La fréquence des accidents de ce genre obligea plusieurs fois, mais toujours en vain, l'autorité à prendre des mesures pour mettre un terme à ces courses au clocher. 13.

16 Février. — Représentation au grand théâtre donnée au bénéfice des Grecs. Une cantate de circonstance, intitulée *Ode aux Grecs*, musique d'Adolphe Meuryer et paroles d'un élève de l'Université, est exécutée entre les deux pièces. Le solo est chanté par le ténor Campenhaut.

Toutes les sympathies des peuples de l'Europe étaient pour les Grecs s'efforçant de secouer le joug de la Turquie, comme elles sont aujourd'hui en faveur des vaillants Boers luttant, pour le maintien de l'indépendance de leur pays, contre les armées de l'Angleterre.

Une collecte faite à la même époque par les étudiants produisit la somme de deux mille francs. Nous avons vu qu'en 1825 des fêtes furent également organisées au profit des Grecs. 23.

16 Février. — Nouveau règlement sur la Mercu-

riale du pain, *de Pegel*. L'autorité communale établissait chaque semaine un *Maximum* de prix par livre de pain que les boulangers ne pouvaient dépasser.

Le *Pegel* fut aboli par le conseil communal dans sa séance du 5 Juillet 1869. Il devait son origine à la loi française du 22 Juillet 1791, rendue applicable en Belgique et autorisant les administrations municipales à fixer le plus haut prix auquel il était permis aux boulangers de vendre chaque espèce de pain.

1 et 2.

27 Février. — La ville établit une caisse d'épargne, *Spaar-Bank*. Le minimum des versements est d'un florin et le maximum de nonante-neuf florins. Les sommes versées rapportent un intérêt annuel de quatre pour cent.

L'argent déposé à la caisse d'épargne est converti en fonds publics de l'état ou des villes. 1 et 2.

27 Février. — Le conseil communal institue un corps de cent cinquante *Brandblusschers*, divisé en quinze escouades que commandent quinze *Brandmeesters*.

Ce corps est composé d'ouvriers et de patrons maçons, charpentiers, couvreurs et plombiers. Lors des incendies ils prêtent leur concours aux sapeurs-pompiers, *Brandspuitbewerkers*.

Les *Brandblusschers* reçoivent huit florins par an et des rémunérations pécuniaires pour chaque incendie auquel ils assistent. Les *Brandmeesters*, généralement des patrons, ne sont pas rétribués. Ils sont tous munis d'une hache et s'exercent une fois par

mois, le dimanche matin. Quand un incendie éclate, ils doivent obéir au commandant des sapeurs-pompiers. 1 et 2.

1 Mars. — Première représentation au grand théâtre de *le Vampire ou l'Homme du néant*, opéra en un acte de Joseph Mengal.

Le 15 Mars suivant eut lieu la première représentation de *le Passe-Partout ou les trois Oncles*, opéra comique en un acte de Campenhaut ; et le 29 Mars celle de *le Chateau de Lochleven*, opéra comique en un acte de Pierre de Volder.

En un mois donc, premières représentations de trois œuvres de compositeurs belges dont deux Gantois, Mengal et de Volder. 23.

2 Mars. — Publication de l'arrêté royal supprimant les associations des *Frères de la Doctrine Chrétienne*. Malgré les déclarations signées individuellement par chacun des frères d'être indépendants de tout pouvoir étranger, il est établi que ceux-ci n'ont pas cessé un seul instant d'être soumis à l'autorité d'un supérieur ne résidant pas dans les Pays-Bas.

La communanté étant dissoute, les fréres nés dans les Pays-Bas sont tenus de déposer leur costume religieux. Les autres doivent quitter le pays. 15.

9 Mars. — Le bureau de la poste est transféré de la rue du Bas-Escaut au Sablon. En 1832 il fut installé dans la rue Saint-Jean et en 1835 dans la rue du Miroir où il occupa la maison démolie en 1899 et sur l'emplacement de laquelle s'élèvent

aujourd'hui les maisons portant les numéros 26, 28 et 30.

En 1839 il fut transféré rue des Foulons, dans la maison occupée aujourd'hui par le magasin de bronzes van Croubrugghe. Depuis 1860 le bureau de poste est établi dans l'immeuble, place du Commerce, qu'il quittera bientôt pour occuper le vaste Hôtel des Postes qu'on va construire, au marché aux Grains, sur l'emplacement du *Pakhuis* et des maisons adjacentes démolies en 1897.

En 1826 le personnel de la poste se compose d'un directeur, le comte de 't Serclaes Tilly, d'un contrôleur, de trois commis et de cinq facteurs. Il y a deux boîtes aux lettres supplémentaires, *kleine briefbussen*, établies chez des particuliers, près de la Boucherie et près du pont des Chaudronniers. On les levait tous les soirs à huit heures.

En 1901 l'administration des postes de Gand se compose d'un personnel de plus de trois cents agents: employés, facteurs et facteurs surnuméraires. Il y a, outre le bureau central et le bureau de la grande station, huit bureaux auxiliaires et soixante-quinze bornes-poste. 13 et 17.

12 Avril. — Un nouvel essai de l'éclairage de la ville par le gaz est fait. Trois lanternes de la place d'Armes sont éclairées au gaz. Les autres continuent à être éclairées à l'huile. 7.

4 Mai. — Le prince Frédéric des Pays-Bas vient présider une fête maçonnique donnée à la loge *le Septentrion*. 6 et 23.

20 Mai. — Donnant suite aux réclamations de la

société des *Redoutes*, dont le nombre des membres va en diminuant tous les jours, le conseil communal revient sur ses décisions des 12 Mai et 22 Novembre 1817. Il autorise la société à organiser, comme antérieurement, ses fêtes dansantes dans la salle du Trône de l'hôtel de ville.

Depuis 1817 jusqu'en 1826 les redoutes se donnèrent dans la salle de la *Sodalité*, rue courte du Marais. 2 et 12.

22 Mai. — Inauguration de la chaussée de Gand à Tronchiennes. Le premier pont en venant de Gand reçut le nom de pont Guillaume, le second, celui de pont van Crombrugghe.

Plus de cent équipages défilent sur la route qui est brillamment illuminée le soir. 15.

1 Juin. — Le magasin de poudre pour marchands et particuliers, établi dans le fortin du *Rabot*, rempart de Plaisance, est supprimé et transféré dans les casemates de l'ancien Château des Espagnols.

Le nouveau magasin ne pourra contenir que trois mille livres de poudre alors que celui du *Rabot*, en contenait parfois plus de quatre mille. 2.

21 Juin. — Entrée et réception par l'autorité communale de la société de *Sainte-Cécile* qui vient de remporter le premier prix au concours d'harmonie organisé par la ville de Saint-Nicolas. 6 et 23.

10 Juillet. — Arrivée à Gand d'environ six cents femmes, venant de Maestricht et de Liège et des environs, pour être employées aux travaux du canal de Terneuzen. 15.

16 Juillet. — Théâtre de la Rhétorique ou *Par-*

nasaux Bery, au quai au Bois. Commencement des représentations données par l'écuyer Price, présentant des chevaux, des cerfs et des daims dressés.

On se figure difficilement la façon dont on aménageait la scène sur laquelle tous ces animaux devaient paraître et faire leurs exercices. 6 et 15.

28 Juillet. — Retour à Gand du prince Bernard de Saxe-Weimar, revenant d'un voyage aux États-Unis d'Amérique.

Un nombreux cortège, suivi d'une longue file de carrosses, va à la rencontre du prince qui était très aimé à Gand et dont le souvenir est resté vivace chez notre population. 15.

1 Août. — Installation du nouveau gouverneur de la Flandre-Orientale, H. J. van Doorn, précédemment gouverneur de la Zélande.

Les quatre chefs-confrèries d'armes, la société de *Sainte-Cécile*, et la chambre de rhétorique des *Fonteinisten*, assistent à la cérémonie. 3 et 7.

20 Août. — Ouverture de l'année théâtrale. Les affiches et les programmes portent: la salle sera éclairée au gaz. Jusque là la salle de théâtre était éclairée au moyen de lustres soutenant des lampes à huile. Celles-ci, à leur tour, avaient, vers le milieu du XVIII[e] siècle, remplacé les douze anciens lustres à chandelles.

Pour la première fois les termes d'Ellevion ou de première haute contre et de Martin sont remplacés par ceux de ténor et de baryton. Les emplois des chanteuses reçoivent également une autre dénomination. 23.

22 Août. — Grand concours de musique organisé par la société d'harmonie de *Sainte-Cécile*. Ce concours, auquel une dizaine de sociétés prennent part, attire un nombre considérable d'étrangers à Gand. Les hôtels, les auberges et les *afspanningen* sont combles.

Une réception spéciale est faite à la musique des artilleurs municipaux de Lille. Le détachement se compose d'une centaine d'hommes : trois officiers, un tambour major et six tambours, huit sapeurs, quarante-huit canonniers et trente-cinq musiciens. On leur offre une représentation de gala au grand théâtre.

Les morceaux à exécuter par les sociétés concurrentes consistent en une ouverture, un morceau au choix et l'inévitable « air varié pour plusieurs instruments solo ». On ne connaissait pas encore le morceau imposé.

La société décerne onze médailles, sept en or et quatre en argent, valant ensemble 515 florins des Pays-Bas. Ces prix, qu'on considérait alors comme étant d'une valeur considérable, seraient dédaigneusement refusés par les sociétés d'aujourd'hui.

6 et 23.

24 Août. — Séance à l'hôtel de ville pour la distribution des prix du concours de déclamation et de poésie néerlandaises, ouvert par la chambre de rhétorique des *Fonteinisten*. Cette solennité, à laquelle assistent les autorités civiles et militaires, est présidée par le bourgmestre J. van Crombrugghe. 15.

26 Août. — Première représentation de *la Dame blanche*, opéra-comique en trois actes de Boëldieu.

Pour beaucoup de spectateurs cette musique était trop sérieuse et ne valait pas celle des opéras à ariettes, à laquelle les amateurs de théâtre étaient plus habitués. C'est également l'opinion du critique musical du *Journal de Gand*, qui écrit :

Encore quelques ouvrages de la force du *Solitaire*, de *la Dame blanche* et de *Robin des Bois* et l'opéra-comique est perdu. 23

26 Août. — Ouverture de l'exposition des Beaux Arts dans les salles du musée. 193 Exposants. 425 Numéros. Durée un mois.

Grand Prix de peinture. — Sujet : *Hébé debout sur un nuage, présentant une coupe à l'Aigle de Jupiter.* Charles Picqué de Deinze. Médaille en or et six cents florins des Pays-Bas.

Picqué, né à Deinze le 20 Juin 1799, mourut à Bruxelles le 21 Mars 1869. Il obtint en 1828 le grand prix de peinture à Bruxelles. Plusieurs familles gantoises possèdent des portraits peints par cet artiste. C'était également un graveur de mérite.

5 et 6.

1 Septembre. — Un nouveau service de barque de nuit, *Nacht bargie*, entre Gand et Bruges est établi par l'entrepreneur de transports, Torreborre. La barque renferme vingt-deux lits répartis entre sept chambres. L'annonce, parue dans *le Journal de Gand*, porte :

Cette barque est la plus richement et la plus élégamment décorée de toutes celles qui ont navigué sur le canal. Les chambres et les lits sont en acajou ; les sophas et jusqu'aux portes de même. Enfin la richesse la plus exquise la fait égaler pour le moins aux plus beaux bateaux à vapeur de l'Angleterre.

Les départs avaient lieu trois fois par semaine à dix heures du soir, pour arriver à Bruges le lendemain matin à cinq heures.

Ce nouveau service était un événement dont toute la ville de Gand s'occupait. 1 et 15.

25 Septembre. — Des collectes sont organisées par l'administration communale au profit des victimes de l'explosion du 19 Septembre de la poudrière d'Ostende. Cette explosion, dont les ravages furent épouvantables à Ostende et dans les environs, coûta la vie à une trentaine de personnes. Il y eut en outre de nombreux blessés.

Concerts par les sociétés de *Sainte-Cécile*, *la société Philharmonique* et *Apollo*. Représentations au grand théâtre et aux *Fonteinisten*. Souscription parmi les membres de *la Concorde*, des quatre chefs-confréries d'armes et des quatre loges maçonniques.

1 et 15.

3 Octobre. — Inauguration solennelle du Palais de l'Université. On entend par cette dénomination le péristyle, le grand vestibule du rez-de-chaussée et la salle de la Rotonde. Le Palais de l'Université fut construit d'après les plans de l'architecte Louis Roelandt.

Remise des médailles décernées aux élèves lauréats dans les différents concours. Le soir banquet dans la salle du trône de l'hôtel de ville.

La colonnade corinthienne de la façade est surmontée d'une frise portant l'inscription suivante :

Auspice Gulielmo I. Acad. conditore posuit S. P. Q. G. M. D. CCC. XXVI. 6 et 13.

26 Octobre. — Nouvel accident arrivé à une voiture publique. La diligence de Gand à Termonde se renverse près de Sevenecken. Il y a des blessés dont plusieurs assez grièvement. Quelques jours auparavant le même accident était arrivé à la diligence faisant le service entre Gand et Bruges.

Malgré toutes les défenses et malgré tous les règlements, les conducteurs de diligences roulaient à des vitesses folles en voulant se dépasser mutuellement. 13.

7 Décembre. — Publication du premier numéro du *Catholique des Pays-Bas*, remplaçant, ou plutôt continuant, *le Courrier de la Flandre* fondé en 1823. 16 et 20.

9 Décembre. — L'autorité civile fait fermer pour le public les chapelles du *Poortakker*, de Sainte Barbe, de l'hospice Sainte Catherine, des deux Béguinages, de la *Leugemeete* (brasserie van der Haeghen, rue de la porte de Bruges), du *Schreiboom*, d'*Oost-Eecloo* et des Urbanistes (couvent des Récollets).

Leur accès est seulement permis aux personnes habitant les établissements dont ces chapelles font partie. 15 et 16.

14 Décembre. — La *Gazette van Gent* commence une série d'articles sur l'ancienne abbaye de Saint-Bavon et la citadelle connue sous le nom de château des Espagnols.

Cette série d'articles forme la première publication historique et archéologique parue sur ces deux

anciens monuments. C'est à ce titre que nous croyons devoir la signaler.

Trente ans plus tard parut le magnifique ouvrage d'Auguste van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, illustré de trente-six planches, la plupart dessinées par l'auteur lui-même. 6 et 13.

21 Décembre. — Départ des soldats volontaires, engagés pour le service de l'armée des Indes néerlandaises. Ils forment cinq compagnies composées chacune de cent cinquante hommes.

Ils sont précédés par la musique du dix-septième régiment d'infanterie, en garnison à Gand, qui a fourni cent et quarante volontaires. Ils quittent la ville par la porte de Bruges et se dirigent sur Breskens. 13.

26 Décembre. — Distribution, par le département gantois de la société *tot Nut van 't Algemeen*, des médailles décernées à des personnes qui se sont distinguées, dans le courant de l'année, par des actes de courage et de dévouement. Ces séances avaient lieu tous les ans à l'hôtel de ville en présence des autorités. Elles étaient présidées par le prince Bernard de Saxe-Weimar.

Cette puissante association créa la même année à Gand une bibliothèque populaire et une école gratuite pour adultes.

31 Décembre. — Voici quelle était à cette époque la composition d'un corps de musique d'harmonie. Nous prenons celle de la société de *Sainte Cécile* qui nous est fournie par ses archives.

Neuf premières clarinettes.
Cinq deuxièmes clarinettes.
Trois troisièmes clarinettes.
Trois quatrièmes clarinettes.
Quatre premiers cors.
Quatre seconds cors.
Deux premiers bassons.
Deux seconds bassons.
Deux contrebasses.
Deux trompettes.
Quatre trombones : un alto, deux ténors et une basse.
Deux serpents.
Une grosse-caisse.
Une timbale.
Une paire de cymbales.
Une caisse roulante.
Un bonnet chinois.

Soit quarante-sept exécutants, chiffre considérable pour l'époque. Ce renseignement, fort intéressant au point de vue du nombre et du genre d'instruments composant un corps d'harmonie de ce temps, mérite d'être conservé. 23.

1827

Population. — 73925 habitants.

Bourgmestre. — Joseph van Crombrugghe.

Echevins. — F. Verhegghen, Ph. de Hertogh, J. L. van Melle, Ch. de Meyer et Ch. Kervyn de Volkaersbeke.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires: 896,882-11 florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires: 848,638-67 ½ florins.

Gouverneur de la province. — H. J. van Doorn.

1 Janvier. — Grande soirée chez le gouverneur de la province. Comme détail des habitudes de ce temps, nous voyons qu'il y avait quatre-vingts tables de jeu auxquelles des joueurs de cartes, principalement de whist, prennent place. Le *Journal de Gand* consacre à cette soirée un article se terminant comme suit :

> Le luxe des toilettes était très riche et jamais on n'a vu dans notre ville un si grand concours de voitures et d'équipages. Véritable thermomètre de la prospérité dont nous jouissons. 2

2 Janvier. — La salle du trône de l'hôtel de ville, où se donne la première redoute de l'année, est éclairée au moyen de six lustres à gaz.

Ces six lustres y sont restés jusqu'à ce que la salle

du trône a été affectée, en 1891, au service des archives communales. 6 et 15.

12 Janvier. — Le rapport des directeurs de la caisse communale d'épargnes constate que les sommes déposées à ce jour s'élèvent à 20554 florins.

La caisse d'épargnes, instituée par la ville le 27 Février 1826 et approuvée par arrêté royal du mois de Septembre suivant, entra en fonctions le 1er Octobre. La somme ci-dessus représente donc les dépôts faits pendant un trimestre. 1 et 15.

15 Janvier. — Le roi fait remettre un exemplaire de la bible de Sacy, richement relié, au chanoine Triest dont le nom se rattache à un si grand nombre d'institutions charitables.

Cet hommage est accompagné d'une lettre dans laquelle le roi le félicite de la fondation à Gand d'un établissement pour les sourds-muets.

L'école des sourds-muets comptait, en 1827, cinquante-sept élèves dont dix-sept garçons et quarante filles. 16.

25 Janvier. — Le tribunal correctionnel condamne à un emprisonnement d'un mois les sieurs de Nève et Poelman, éditeur et imprimeur du journal *le Catholique des Pays-Bas*, pour avoir contrevenu à l'article 283 du code pénal en ne donnant pas dans le journal l'indication exacte de leur domicile. Ce jugement fut confirmé en appel. 15 et 16.

25 Janvier. — Un arrêté du collège des bourgmestre et échevins ordonne aux habitants de balayer, jusqu'au milieu de la rue, la neige qui se trouve devant leurs maisons. La neige est chargée sur des

chariots, envoyés par la ville, et versée dans les rivières et les canaux. 1 et 15

30 Janvier. — Accident au grand théâtre. Une femme, entrée au théâtre avant que la salle soit complètement éclairée, enjambe la balustrade du quatrième rang ou paradis croyant enjamber un banc. Elle tombe dans le parterre et en est quitte pour un bras cassé.

Le spectacle commençait alors généralement à cinq heures et demie et les bureaux s'ouvraient à quatre heures. Il commençait aussi à cinq heures ou à cinq heures et quart d'après la durée présumée de la représentation. 23,

2 Février. — La société *la Concorde* fait distribuer cinq cents pains aux indigents.

Pendant la saison rigoureuse, les sociétés de la ville telles que *la Concorde*, *Sainte Cécile*, les *Fonteinisten*, les chefs-confréries d'armes, les loges maçonniques faisaient des distributions de pain, de combustibles et de vêtements. 25

4 Février. — Un commencement d'incendie, rapidement éteint, se déclare, par suite d'une fuite de gaz, au troisième rang du grand théâtre. L'accident se produit à quatre heures et demie de l'après-midi alors que la salle est déjà remplie de spectateurs.

Ainsi que nous venons de le voir, les bureaux s'ouvraient à quatre heures. Comme, en dehors des loges du premier et du deuxième rang ainsi que des baignoires, il n'y avait pas de places numérotées, la plupart des spectateurs se présentaient avant l'ouver-

fure des portes devant lesquelles ils faisaient queue longtemps à l'avance. 13 et 23.

4 Février. — Le chirurgien et accoucheur bien connu, Guillaume Demanet, annonce dans les journaux « qu'à dater de ce jour il cesse son état. »

C'est la seule annonce de ce genre que nous ayons jamais rencontrée dans les journaux de Gand.

13 et 15.

18 Février. — Dans son rapport annuel, la section gantoise de la société *tot Nut van 't Algemeen*, constate que l'école pour adultes, ouverte récemment par ses soins dans une des salles de l'ancien couvent de Sainte-Agnès (aujourd'hui école industrielle) compte déjà au delà de cent élèves et que le nombre de ceux-ci va en augmentant tous les jours.

6 et 15.

19 Février. — L'administration communale nomme neuf commissions, composées de personnes dévouées et charitables, qui feront des collectes à domicile au profit des malheureux privés de travail par la rigueur de la saison. Des fêtes sont organisées dans le même but par les sociétés particulières. 2 et 15.

24 Février. — Exécution, sur le marché du Vendredi, d'un individu de Baeleghem condamné à mort du chef de vol, viol et assassinat sur une fille de treize ans. L'exécution a lieu à trois heures de l'après-midi en présence d'une foule considérable.

13.

5 Mars. — Grand événement musical. Premier concert donné au grand théâtre par le violoniste de Bériot, une des gloires musicales de l'époque. Pro-

fesseur de violon au conservatoire de Bruxelles, depuis 1842 jusqu'à 1852, la cécité l'obligea à donner sa démission. Il épousa en 1835 la célèbre cantatrice Malibran. Il fit avec elle plusieurs tournées musicales à l'étranger.

Il naquit à Louvain en 1802 et mourut à Bruxelles en 1870. Charles de Bériot, le chef de l'école de violon belge, laissa de nombreuses compositions pour violon. 23.

8 Mars. — Le tribunal correctionnel condamne à un emprisonnement de six semaines le curé de Hauthem Saint Liévin, poursuivi pour avoir méchamment attaqué en chaire les actes du gouvernement et les lois du pays. 15 et 16.

18 Mars. — Inondations à Gand et dans les communes environnantes. Les eaux atteignent le 18 Mars leur maximum de hauteur. 15 et 16.

24 Mars. — Première représentation au grand théâtre de *Fiorella ou la fausse Courtisane*, opéra comique en trois actes d'Auber,

Le litre seul de la pièce suffit à éloigner le public de cette première représentation. Ce ne fut qu'à la deuxième représentation et sur l'assurance que la pièce ne renfermait aucune scène de nature à choquer les yeux et les oreilles des spectatrices, que les dames se décidèrent à aller entendre *Fiorella*.

C'est là un trait caractéristique des moeurs de ce temps qui mérite d'être conservé. 23.

8 Avril. — Le conseil communal décide qu'à dater du mois de septembre suivant, la ville et les établissements publics seront éclairés au gaz. 1 et 2.

14 Avril. — Retour à Gand du gouverneur militaire de la province, le prince Bernard de Saxe-Weimar, revenant avec sa famille d'un voyage en Allemagne.

Tout le quartier de la rue Basse des Champs est pavoisé. Illumination et sérénade par la société de *Sainte Cécile*. Il habitait comme on sait, la vaste propriété occupée aujourd'hui par la librairie C. Vyt.

15.

21 Avril. — Par ordre du vicariat général du diocèse de Gand, l'absolution est refusée dans plusieurs communes rurales aux membres de la société *tot Nut van 't Algemeen*.

Rappelons que cette puissante association, qui existe encore aujourd'hui en Hollande, poursuit le même but que notre *Willems-Fonds* flamand : l'émancipation intellectuelle et morale de la population.

15 et 16.

22 Avril. — Grande fête, suivie d'un banquet, donnée par la chef-confrérie des arbalétriers de Saint-Georges à l'occasion de la nomination à la dignité de roi du bourgmestre Joseph van Crombrugghe.

Selon l'usage, le nouveau roi après avoir répondu au toast porté en son honneur, boit dans la coupe offerte à la confrérie par les archiducs Albert et Isabelle. Ce magnifique objet d'art, qui formait un rare exemplaire de l'orfèvrerie d'autrefois, fut vendu en 1875 au baron de Rothschild de Londres dont il orne aujourd'hui la collection. 6 et 23.

7 Mai. — Il est donné communication au conseil communal de l'arrêté royal du 31 Mars précédent

autorisant la ville à continuer la démolition des bastions du château des Espagnols. 2.

14 Mai. — La société royale d'*Agriculture et de Botanique* décerne deux montres en or aux propriétaires de la plus belle vache et du plus beau cheval de labour exposés en vente à la foire du 9 Mai. 6.

20 Mai. — Le conseil communal autorise la société royale d'*Agriculture et de Botanique* à tenir son exposition de plantes, sa séance publique et son banquet annuel dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

Jusqu'alors ces solennités avaient lieu dans le local de la société, *Zaal van Flora*, rue de la Caverne. 1 et 6.

16 Juin. — Établissement du marché aux pommes de terre sur la plaine des Récollets acquise par la ville. On y tient également un marché de paille et de foin.

Le marché s'ouvre le 4 Juillet suivant. 10.

18 Juin. — Anniversaire de la bataille de Waterloo. Cette fête est célébrée avec son cérémonial habituel. Nous la rappelons seulement parce qu'au *Te Deum* chanté à Saint-Bavon, le corps de musique des élèves du collège royal (aujourd'hui l'athénée) exécute une messe de Bühler suivie d'un *Te Deum* du compositeur brugeois Bauwens. 15.

25 Juin. — La compagnie des messageries royales de Busso et C^ie^ établit deux nouvelles lignes de voitures publiques d'Amsterdam à Paris, l'une par Bruxelles et Valenciennes, l'autre par Gand et Lille.

Voici le prix du voyage de Paris à Gand et vice-versa dans ces diligences attelées de quatre chevaux.

Coupé. — 24 francs.
Première Caisse. — 20 francs.
Seconde Caisse. — 15 »
Banquette. — 13 »

Les bureaux à Gand étaient établis à l'hôtel de la Poste, place d'Armes. 15.

27 Juin. — Première représentation au grand théâtre du mime Mazurier. Cet artiste, unique en son genre, et dont la réputation était européenne, se produit dans les pantomimes suivantes : *les Meuniers*, *Jocko ou le Singe du Brésil* et *le Déserteur*.

Mazurier était d'une agilité remarquable qu'il devait, dit le programme, « à sa conformation physique, à la souplesse de ses membres et à la flexibilité de ses articulations. » 23.

7 Juillet. — Quinze militaires, condamnés à des peines diverses par le conseil de guerre, sont conduits de la prison à la plaine de Saint-Pierre pour être dégradés. Ce spectacle attirait toujours beaucoup de curieux. 7 et 15.

10 Juillet. — Le conseil communal décide de faire démolir les maisons formant le coin de la rue de Saint-Jean et de la place de Saint-Bavon afin de faciliter l'accès vers la cathédrale. 1 et 2.

10 Juillet. — Première représentation au grand théâtre de la troupe néerlandaise dirigée par Majofski. Sous le régime hollandais cette troupe, composée toujours d'excellents éléments, venait tous les ans

donner à Gand une série de représentations de tragédies, de drames et de comédies. 23.

18 Juillet. — Entrée et réception de la société de *Sainte Cécile* qui vient de remporter le premier prix au concours de Bruxelles.

Une garde d'honneur, composée de soixante cavaliers appartenant aux premières familles de la ville, va à sa rencontre jusqu'à Melle. A la porte de Bruxelles les *Céciliens* sont reçus par un cortège dans lequel figurent, outre les musiques et des détachements de la garnison, toutes les sociétés, corporations et confréries de la ville. Des centaines de voitures circulent sur la route de Melle.

Depuis la porte de Bruxelles jusqu'à l'hôtel de ville, les rues sont pavoisées, tendues de coton bleu et blanc et plantées de sapins. Des arcs de triomphe sont dressés de distance en distance. Partout des inscriptions, des emblèmes et des allégories.

A toutes les fenêtres des spectatrices jettent des bouquets aux *Céciliens*. Ceux-ci ont pris place dans les carrosses envoyés à leur rencontre et appartement aux principaux représentants de l'industrie et du commerce gantois.

Faut-il ajouter que cette réception eut de nombreux lendemains : banquets, concerts, fête au parc de Saint-Georges, etc. Le graveur Braemt confectionna une médaille dont chaque Cécilien reçut un exemplaire.

Les réceptions, faites dans le temps aux *Chœurs* et aux *Mélomanes* dans des circonstances analogues, nous donnent une idée approximative de ce que dut

être en 1827 la rentrée triomphale des vainqueurs du concours de Bruxelles. 6 et 23.

18 Juillet. — Représentation au grand théâtre en l'honneur des membres de *Sainte Cécile*, qui sont tous assis dans les loges du premier rang. Le *Journal de Gand* écrit à ce sujet :

Les drapeaux blancs flottent à toutes ces loges où tous les regards de la beauté s'arrêtent quelquefois et où les yeux des spectateurs sont constamment attachés.

On joue une pièce de circonstance, intitulée *le Premier Prix* et due à la collaboration du régisseur Neuville et de la basse Margaillan. Mme Nicolo chante des couplets « analogues au sujet » dont les paroles sont de Charles Froment, rédacteur du *Journal de Gand*. 23.

24 Juillet. — En creusant le canal de Terneuzen on met au jour une grande quantité d'armes anciennes. Nous ignorons dans quel musée ces armes ont été déposées. 15.

11 Août. — Un acteur très aimé à Gand, le comique Emery, ouvre un café rue courte du Jour. Comme attraction il annonce que dans son établissement on trouvera à lire « *Le Globe*, le premier des journaux de l'époque et de l'Europe ». 15.

16 Août. — Distribution des prix à l'hôtel de ville aux élèves du collége royal.

Pendant la cérémonie la musique des élèves exécute des morceaux d'harmonie. Ils chantent également « des couplets de leur composition et analogues à la circonstance ». Le soir illuminations et sérénades aux lauréats.

Aujourd'hui on illumine encore dans les quartiers populaires, mais les sérénades ont complètement disparu depuis quelques années. Nous nous rappelons ces sérénades qui se donnaient par une demi douzaine de musiciens, entassés dans une vigilante et allant, de maison en maison, charmer les oreilles des parents, amis et voisins, réunis dans le vestibule ou sur le seuil de la porte autour de l'élève couronné.

Parmi les élèves ayant obtenu un grand nombre de prix, voici les noms de quelques uns d'entre eux qui ne sont pas des inconnus pour nous : Alexis Dumont, Louis Drubbel, Vital de Murat, François Duprez, Ferdinand van Hoorebeke, Jean et Louis Beyaert, Ivo de Borghgraeve, et enfin Henri de Lange dont, au moment où nous écrivons, nous admirons encore la verte vieillesse. 15.

20 Août. — Démolition de la *Heuverpoort*, nommée erronément porte de la Colline. Cette démolition est nécessitée par la construction des nouvelles fortifications.

La première *Heuverpoort, Porta Superior,* fut construite vers le milieu du XIII[e] siècle et remplacée par une autre deux siècles plus tard. Celle-ci, qui avait subi de nombreuses transformations, fut remplacée en 1827 par deux colonnes en maçonnerie reliées par une grille en fer. Cette dernière disparut en 1868, avec les autres portes de la ville, à la suite de l'abolition des octrois. 1, 6 et 22.

25 Août. — On célèbre, avec un éclat extraordinaire, l'anniversaire de la naissance du roi qui est

attendu à Gand, dans quelques semaines, pour présider à l'inauguration du canal de Terneuzen.

C'est une première protestation de la population gantoise contre le redoublement d'attaques dont le gouvernement est l'objet de la part du clergé et de la presse catholiques. 15.

6 Septembre. — Toute la place d'Armes est éclairée pour la première fois au gaz. Les anciennes lanternes sont remplacées par d'autres d'un nouveau modèle, *Waerran het maekzel zeer zierlyk is*, dit la *Gazette van Gent*. 1 et 7.

7 Septembre. — La ville autorise la création de sociétés de secours mutuels entre ouvriers sous les conditions suivantes :

1° Que la nomination du trésorier soit approuvée par la ville.

2° Que les fonds, hormis ceux nécessaires pour les dépenses journalières soient versés dans la caisse d'épargne fondée par la ville.

3° Que tous les trois mois la liste des membres et l'encaisse de la société soient communiqués au collége. 2.

7 Septembre. — Le conseil communal décide de contracter un emprunt de cent mille florins des Pays-Bas pour les travaux d'élargissement de la rue du Soleil. Cet emprunt, productif d'un intérêt annuel de cinq pour cent, sera amorti en vingt années. 1 et 2.

16 Septembre. — Nous avons déjà donné des échantillons du style propre à certains rédacteurs du *Journal de Gand*. *Le Catholique des Pays-Bas* ne le cède en rien à son confrère libéral.

Dans une description qu'il fait de la procession de Saint-Jacques nous cueillons les deux phrases suivantes :

La procession a dirigé sa marche avec pompe entre des haies de sapin qui bordoient toutes les rues.

Des dais superbes frappoient les regards de tous ceux qui assistoient à cette pompe.

Le Catholique des Pays-Bas continuait d'employer l'ancienne orthographe et d'écrire oi pour ai. C'est ce qui faisait dire aux journaux libéraux que le *Catholique* était réactionnaire jusque dans son orthographe. 16.

5 Octobre. — Dans une adjudication de quarante-mille pièces de calicot, faite à Amsterdam par la *Algemeene Handels Maatschappij*, les fabricants de Gand en obtiennent trente-cinq mille. Voici les noms de ces fabricants dont on se souvient encore à Gand :

Brasseur et de Ghendt.
Claes de Cock.
de Buck vander Waerden.
Feyerick.
Felix Heyndricx.
Loesberghs-Thiry.
Poelman et Vervacke.
Rosseel.
Rycx.
Vander Woestyne-de Cuyper.
Voortman. 15.

16 Octobre. — Le conseil communal décide d'établir un hospice de la maternité. Le docteur Boddaert y donnera les cours d'accouchement. 1 et 15.

14 et 21 Novembre. — Représentations de la grande cantatrice Mme Branchu. Elle remplit le rôle de Julia dans *la Vestale* de Spontini, qu'elle créa à l'opéra de Paris, et celui de Didon dans *Didon* de Piccini. Le programme porte :

Pour donner plus de charme à cet ouvrage, Mrs et Dames les artistes indistinctement ont bien voulu, sur la demande de l'administration, consentir à paraître et chanter dans les chœurs. 23.

17 Novembre. — Une société, composée d'industriels et de commerçants, se forme pour le transport des voyageurs et des marchandises de Gand à Anvers. La société, qui prend le nom de *Mercurius*, fait construire un bateau à vapeur dont la machine aura une force de quarante-cinq chevaux.

Les directeurs de l'entreprise annoncent que sur le nouveau bateau à vapeur la cuisine sera aussi soignée et aussi fine que celle de la Barge de Gand à Bruges. Le premier voyage eut lieu le 17 Novembre. Le trajet se fit en huit heures. 6 et 13.

18 Novembre. — Inauguration du canal de Terneuzen. Le roi, empêché par un deuil de famille, se fait représenter par le conseiller d'état H. J. van Doorn, gouverneur de la Flandre Orientale.

La flotille officielle, accompagnée d'une foule d'embarcations de toutes espèces et de toutes dimensions, quitte le Sas de Gand à dix heures du matin et arrive pendant l'après midi à Gand. Les deux rives du canal, surtout à l'approche de la ville, sont couvertes d'équipages, de cavaliers et de piétons.

Les autorités sont conduites en cortège à l'hôtel

du gouvernement. Toutes les rues sont pavoisées et décorées avec une profusion et un luxe dont on se fait difficilement une idée aujourd'hui : arcs de triomphe, drapeaux, banderolles, inscriptions, chronogrammes, etc. 1, 2 et 13.

20 Novembre. — Représentation de gala au grand théâtre à l'occasion de l'inauguration du canal de Terneuzen. La représentation se compose de *la Dame blanche,* de Boieldieu et d'une pièce de circonstance intitulée : *le 18 Novembre, à propos en l'honneur de la circonstance.*

La société de *Sainte Cécile* se fait entendre pendant la représentation. 23.

3 Décembre. — La *Gazette van Gent* annonce la vente d'un « manège » avec tous ces accessoires. Avant l'introduction des machines à vapeur, les industriels les remplaçaient dans certains cas par une machine mise en mouvement au moyen d'un ou de plusieurs chevaux tournant, les yeux bandés, dans un manège circulaire.

Ces manèges servaient surtout à mettre en mouvement les machines à moudre et à broyer. 13.

4 Décembre. — Arrivée à Gand du premier navire de mer passant par le nouveau canal. C'est le navire à voiles, l'*Harmonie,* venant de Bordeaux avec un chargement de vins pour la maison de Crom. Celle-ci existe encore aujourd'hui sous la firme Hye de Crom. 13.

4 Décembre. — La ville achète, pour la somme de 6600 florins des Pays-Bas, le monticule et le moulin situés entre la Coupure et le *Meulegat.* Ce monticule,

qui gênait la circulation à la Coupure, occupait l'emplacement sur lequel s'élèvent aujourd'hui le bâtiment et la grande salle du Casino. 2.

17 Décembre. — Première représentation donnée par la célèbre cantatrice Cinti-Damoreau. Son nom est resté attaché à l'emploi. On dit les Cinti-Damoreau, comme on dit les Falcon, les Stoltz, les Dugazon, les Galli-Marié etc.

Elle chante le rôle de Rosine dans *le Barbier de Séville*, celui de *Ninette* dans *la Pie voleuse*, tous deux de Rossini, et celui de Philis dans le *Rossignol* de Lebrun.

Malgré l'augmentation du prix des places la salle est comble à chacune des quatre représentations. 23.

1828

Bourgmestre. — Joseph van Crombrugghe.

Échevins. — F. Verhegghen, P. de Hertogh, J. H. van Melle, Ch. de Meyer et Ch. Kervyn de Volkaersbeke.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires: 686,253-36 ½ florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires: 648,227-73 florins.

Gouverneur de la Province. — H. J. van Doorn.

1 Janvier. — L'Almanach populaire connu sous le nom de *Snoecks Almanach* paraît avec le sous-titre humoristique de *Almanach voor Menschen en Boeren*.

6 et 23.

20 Janvier. — Grand banquet annuel de la confrérie des archers de Saint-Sébastien. Les banquets annuels des quatre chefs-confréries d'armes étaient de véritables solennités auxquelles assistaient toutes les autorités civiles et militaires. Rappelons qu'avant le XIX[e] siècle la confrérie avait, à la place d'Armes, son *Gilden Huis*, occupé aujourd'hui par l'hôtel de la Poste.

La magnifique façade du *Gilden-Huis* fut démolie en 1826 quand on ajouta un étage à l'hôtel.

6 et 13.

25 Janvier. — Le tribunal correctionnel condamne

à un emprisonnement de huit jours et cinquante florins d'amende le vicaire de Calloo « pour avoir, par voies de fait, coups et menaces, contraint plusieurs individus d'assister à l'exercice du culte dans cette commune. »

Dans la même audience le tribunal condamne à quinze jours de prison un habitant de Meirelbeke prévenu « d'avoir par des troubles et désordres causés dans l'église, interrompu l'exercice du culte. »

15.

30 Janvier. — La ville décide de contracter un emprunt de trois cent mille florins des Pays-Bas à l'intérêt annuel de cinq pour cent, pour les expropriations et les travaux de creusement du Dock.

Un second emprunt de cent cinquante mille florins fut contracté pour le même objet le 25 Juillet suivant.

1 et 2.

9 Février. — Arrivée de la frégate française, *le Voltaire*, venant de la Nouvelle Orléans avec un chargement de sept cents balles de coton Louisiane à la consignation et pour compte de la maison Verhaeghe-de Naeyer et C^ie^.

C'est le premier navire au long cours arrivant directement d'Amérique à Gand par le canal de Terneuzen. 13.

16 Février. — Achèvement de la démolition de la *Heuverpoort*, commencée le 15 Octobre 1827.

7 et 22.

18 Février. — Grand banquet annuel à *la Concorde*. Cent cinquante membres ainsi que les autorités y assistent. Les banquets de *la Concorde* avaient

la même importance que ceux des quatre chefs-confréries d'armes, des *Fonteinisten,* de *Sainte-Cécile* et de la section gantoise du *Nut van 't Algemeen.*

A ce banquet assistent entre autres le prince de Saxe-Weimar, le bourgmestre et le gouverneur de la province. Point de banquets, même officiels, sans couplets au dessert. Au banquet du 18 Février sont invités des négociants anglais, italiens et français appelés à Gand pour leurs affaires. 6 et 15.

17, 18 et 19 Février. — Représentations dramatiques données à la maison de force par les prisonniers. La comédie, *de Broedertwist*, en trois actes, obtient un succès considérable. Tout le monde officiel assiste à ces représentations qui ont lieu devant quatre à cinq cents personnes.

A la fin de la dernière représentation, un des détenus prononce un petit discours pour remercier les autorités de l'humanité avec laquelle on traite les prisonniers dont la direction tâche, autant que possible, d'adoucir le triste sort. 13 et 16.

23 Février. — Un léger tremblement de terre se fait sentir à Gand vers les huit heures du matin. Il se fait également sentir avec plus au moins de violence, à Bruxelles, Liége, Maestricht, etc.

Dans quelques localités, des murs sont lézardés et des cheminées sont renversées. 13.

25 Février. — On commence à démolir la maison, située à gauche en venant de la place d'Armes et formant le coin du marché aux Oiseaux et de la rue aux Vaches.

C'est dans cette maison, prétend-on, qu'ont

demeure les peintres Jean et Hubert van Eyck dont les deux bustes ornent la façade actuelle. 7 et 22.

28 Février. — Le tribunal correctionnel condamne à un emprisonnement de trois mois le supérieur du petit séminaire de Sainte-Barbe, B. de Smet, pour avoir, en chaire, attaqué la force obligatoire des lois.

La cour supérieure de Bruxelles l'acquitta par arrêt du 17 Avril suivant. 15 et 16.

27 Mars. — Un capucin français, revêtu de la robe de son ordre, est invité par la police à quitter la ville de Gand. Les habitants, qui depuis longtemps n'avaient plus vu de moines portant le costume religieux, font un accueil peu sympathique au capucin.

Les ordres religieux rentrèrent en Belgique après la révolution de 1830. 15.

2 Avril. — Réorganisation de la garde civique ou *schutterij*. La ville de Gand fournit un contingent d'environ quinze cents hommes, divisé en trois bataillons de cinq compagnies chacun. La garde est placée sous le commandement du colonel vander Haeghen de Mussain. Les gardes sont pris parmi les citoyens âgés de vingt-cinq à trente-six ans.

Uniforme : habit et pantalon de drap bleu foncé avec passepoils blancs au pantalon, au collet et aux parements de l'habit. Epaulières en drap rouge. Même shacko que l'armée avec jugulaire en cuivre. Boutons de métal blanc. 1 et 13.

11 Avril. — Première représentation du *Siège de Corinthe*, grand opéra en trois actes de Rossini. Le

ténor Campenhaut chante le rôle de Néoclès. Tous les artistes de la troupe et des membres des *Fonteinisten* chantent dans les chœurs.

La pièce, qui obtint un succès considérable, ne fut plus représentée sur le nouveau théâtre inauguré en 1840. La société royale des *Chœurs* en a exécuté des fragments en 1853. L'air pour basse, *qu'à ma voix la victoire s'arrête,* est resté longtemps au répertoire des chanteurs de concert.

23.

18 Avril. — D'une statistique, lue à la seconde chambre des États-Généraux, il résulte que seize mille ouvriers environ sont employés à Gand dans cinquante filatures et treize imprimeries de coton, et dans quinze blanchisseries. Les fabricants de Gand fournissent en outre de l'ouvrage à un nombre considérable de tisserands à la main de la campagne qui produisent annuellement quatre-vingt mille pièces de coton. 15 et 17.

21 Avril. — Séance annuelle, dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, de la section gantoise de la société *tot Nut van 't Algemeen*. Sur le marché au Beurre stationnent les personnes qui n'ont pu pénétrer dans la salle. Celle-ci est comble.

La population s'est portée en foule à cette solennité pour protester contre les attaques dont la société est l'objet de la part des journaux et du clergé catholiques. Les autorités s'étaient fait un devoir d'assister à la séance et au banquet qui la suivit.

6 et 15.

21 Avril. — Adjudication des travaux de creusement du bassin du Dock, des quais et de trois ponts tournants. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Martens pour la somme de deux cent septante-cinq mille florins des Pays-Bas.

L'entrepreneur se met à l'œuvre dès le 29 Avril suivant. Huit jours plus tard, il y a déjà au delà de sept cents ouvriers sur les travaux. Au mois de mai toutes les maisons du quartier de la porte du Sas, tombant dans le tracé du bassin, sont démolies.

1 et 15.

1 Mai. — La commission provinciale de l'instruction publique, réunie à l'hôtel du gouvernement, constate dans son rapport l'état prospère de l'enseignement.

Les soins constants du gouvernement néerlandais se portèrent sur le développement de l'enseigement public à tous les degrés. Quand éclata la révolution de 1830 il n'y avait plus une commune rurale qui ne possédât au moins une école primaire officielle. Celles-ci disparurent insensiblement après 1830.

13 et 15.

3 Mai. — Le conseil communal décide que les aliénés, internés dans le château de Gérard le Diable, seront transférés dans l'ancien couvent des frères Cellites ou Alexiens (aujourd'hui institut Saint-Amand et académie de Saint-Luc). Un premier crédit de six mille florins est voté pour l'aménagement du nouveau local destiné à recevoir cent quatre-vingts aliénés.

Les détenus pour dettes et les prisonniers mili-

taires, enfermés jusque là au château de Gérard le Diable, sont placés dans des quartiers spéciaux de la maison de force.

Les aliénés occupèrent le couvent des Alexiens jusqu'à leur installation, en 1857, dans le nouvel hospice Guislain. La construction de cet hospice fut décidée en 1853. Sa construction a coûté, en chiffres ronds, la somme d'un million. 2 et 4.

9 Mai. — Arrivée à Gand du corps de l'énorme baleine échouée sur la plage aux environs d'Ostende. Elle a nonante-cinq pieds de longueur sur dix-huit de hauteur. Le propriétaire H. Kessels l'exhibe dans un pavillon construit sur la plaine des Récollets. D'après certains naturalistes, Cuvier entre autres, cet énorme cétacé doit être âgé de plusieurs siècles.

Le 18 Mai un concert est donné dans le corps de la baleine par un orchestre composé de vingt-quatre musiciens. Kessels exhiba, dans toutes les villes de l'Europe, sa baleine qui est actuellement à Saint Petersbourg. A Ostende la régence lui offrit « une tabatière en or à carillon et portant les armes de la ville ».

Plusieurs publications s'occupèrent de ce cétacé monstre, entre autres une notice du docteur Dubar d'Ostende avec treize grandes planches, et deux brochures (1882 et 1885) du savant professeur de Louvain P. vande Beneden. 6 et 15.

22 Mai. — A cette date plus de deux mille ouvriers sont employés au creusement du bassin du Dock. L'activité, déployée par l'entrepreneur, fait l'admira-

tion des nombreux curieux qui prennent ce quartier pour but de leurs promenades habituelles.

1 et 15.

1 Juin. — Les concerts militaires, qui se donnaient à la place d'Armes, ont lieu à la nouvelle Promenade. La place d'Armes, dont on venait de renouveler la plantation par de jeunes arbres, est complètement dépourvue d'ombre. 13.

9 Juin. — Nomination des officiers de la *Schutterij*.

Majors: Auguste Pycke, Edouard Grenier et Louis vande Poele.

Voici, pris au hasard, les noms de quelques uns des quinze capitaines, des quinze lieutenants et des trente sous-lieutenants. Bien des lecteurs y reconnaîtront des membres de leur famille.

Norbert Claus, Eugène d'Hane, Lousbergs-Thiry, Edouard Neyt, Amand Schoorman, J.-B. della Faille, Denis Verhaeghe, Auguste de Cock, Jean Bove, Gustave Herry, Hippolyte Lammens, Charles de Meulemeester, Ferdinand Manilius, Fidèle Mechelynck, Jean Voortman, Edouard de Hert, Emmanuel van Pottelsberghe, Balthazar Borluut, Adolphe de Lichtervelde, Josse de le Haye, Pierre Rosseel, Adolphe Neyt, Edmond Stalins, Auguste Limnander, Guillaume Poelman, Louis vander Brugghen, Pierre van Tieghem, François Vergauwen.

1, 6 et 13.

16 Juin. — Arrivée à Gand de la société *la grande Harmonie* de Bruxelles qui vient de remporter le premier prix au concours de Bruges. Les membres de *la grande Harmonie* sont conduits en cortège à

l'Hôtel de Flandre (aujourd'hui Caisse hypothécaire) rue aux Draps, où une collation leur est servie. Toasts, félicitations, allocutions etc.

Ils repartent dans les quatre grandes voitures qui les ont amenés, et avec lesquelles ils retournent à Bruxelles où une magnifique réception les attend.

15 et 18.

17 Juin. — Restauration du carillon de la tour de Baudeloo. Il ne s'était plus fait entendre depuis la suppression des couvents en 1796. 9.

21 Juin. — Fermeture, par retrait d'autorisation, de l'école gratuite tenue dans l'enclos de la *Bijloke* par les frères de la charité. 16.

22 Juin. — Arrêté royal décidant de faire frapper des médailles rappelant les événements les plus mémorables qui se sont passés dans les Pays-Bas depuis 1815 tels que : la réunion de la Belgique et de la Hollande, la bataille de Waterloo, la fondation des Universités de Gand et de Liège, l'ouverture du canal de Terneuzen etc. Les inscriptions seront en latin.

La confection de ces médailles est confiée au graveur gantois Joseph Braemt, qui devint graveur en chef de la Monnaie sous le gouvernement belge.

Joseph Braemt, dont l'œuvre est considérable, mourut à Bruxelles le 25 décembre 1864. Il était né à Gand le 15 juin 1796. 6 et 15.

23 Juin. — Nouvelle représentation donnée par les prisonniers de la maison de force. 15 et 16.

26 Juin. — Ouverture de trois nouvelles écoles

primaires gratuites dans les quartiers de l'*Oeverschelde* du *Muide* et d'*Akkerghem*.

La ville de Gand, sous l'intelligente direction du bourgmestre Joseph van Crombrugghe, secondait de tout son pouvoir les efforts du gouvernement dans l'organisation de l'enseignement public à tous les degrés. 15.

12 Juillet. — Exécution sur le marché du Vendredi d'un individu de Berlaere condamné à mort pour assassinat. 13.

13 Juillet. — La compagnie J. B. van Gend et C^ie^ établit un service de diligences entre Gand et Arnhem en passant par Anvers, Breda, Gorcum et Utrecht. Le trajet entre Gand et Arnhem se fait en vingt-quatre heures. 15.

17 Juillet. — Les chefs d'orchestre des quatre principaux théâtres de Belgique sont à ce moment des Gantois : à Gand, Joseph Mengal ; à Anvers, Guillaume de Windt ; à Bruxelles, Charles Hanssens ; à Liége, Ferdinand van den Heuvel. 15.

20 Juillet. — Deux diligences, venant d'Audenarde et se livrant à une course effrénée pour arriver « bon premier » à Gand, se heurtent sur la chaussée hors la porte de Courtrai. L'une d'elles est renversée dans un fossé et plusieurs voyageurs sont blessés. 13.

26 Juillet. — Le peintre gantois Pierre van Hanselaere, après un séjour de treize ans en Italie où il fut nommé peintre du roi de Naples, rentre dans sa ville natale. Cortège, illumination, banquets.

Il expose une quarantaine de ses œuvres dans le

local (*in den Prins,* rue du Bélier) de la société royale des *Beaux-Arts.* 15.

9 Août. — Un incendie détruit complètement la fabrique J. Feyerick, Terre neuve. Cet établissement était un des mieux outillés de la ville.

La ville de Gand comptait en 1828 cinquante-sept fabriques (filatures et tissages de coton). Parmi ces fabriques il y en avait quatre appartenant à la famille Lousbergs: Lousbergs-Villot, *Dobbelslot;* Vᵛᵉ François Lousbergs, rue Sainte Marguerite; Lousbergs-Thiry, *Reep,* (fabrique Joseph de Hemptinne); Ferdinand Lousbergs, *Gewat.* Ces quatre fabriques étaient des filatures et des tissages en même temps. 15 et 17.

15 Août. — Au concours musical d'Anvers Joseph Mengal, directeur de l'orchestre du théâtre de Gand, obtient le second prix pour la composition d'une ouverture et le premier prix pour la composition d'un « air varié ». Jean d'Hollander, directeur de *Sainte Cécile,* obtient le second prix également pour la composition d'un « air varié ». 15 et 23.

17 Août. — Louis Minard obtient le prix d'architecture au concours ouvert par l'académie royale des *Beaux-Arts* à Anvers. Il est reçu solennellement à Gand le 1 Septembre. Louis Minard mourut à Gand en 1875. Le théâtre qu'il fit construire et qui porte son nom fut inauguré en 1848. La belle collection d'antiquités et d'objets rares délaissée par Minard fut vendue en 1882. 13.

24 Août. — L'anniversaire de la naissance du roi Guillaume est fêtée avec beaucoup d'éclat. C'est une

nouvelle protestation contre les attaques dont le gouvernement est l'objet de la part du clergé catholique.

Toutes les sociétés, confréries d'armes et corporations assistent avec leurs insignes, leurs drapeaux et leurs étendards au te Deum. On y admire le corps d'officiers de la *Schutterij* en grand uniforme.

Le soir grande fête dans le quartier du nouveau bassin qui est illuminé sur toute sa longueur. Un feu d'artifice est tiré sur le bastion de l'ancien château des Espagnols, faisant face au bassin. Illumination de la place d'Armes, concert. 1 et 13.

23 Septembre. — Le gouverneur de la province de la Flandre Orientale pose la première pierre de la nouvelle chaussée de Gand à Termonde. La cérémonie a lieu à Destelbergen. 15.

10 et 17 Octobre. — Adolphe Nourrit, le fameux ténor de l'opéra de Paris, donne deux représentations au grand théâtre. Il chante les rôles d'Orphée dans *Orphée aux enfers* de Glück; de Georges Brown dans *la Dame blanche*, de Boieldieu; de Licinius dans *la Vestale* de Spontini; et de Lubin dans *le Rossignol* de Lebrun. 23.

20 Octobre. — Le conseil communal et la commission des hospices nomment le docteur Joseph Guislain médecin en chef des deux établissements d'aliénés.

Ce savant aliéniste jouissait déjà à cette époque d'une réputation justement méritée que lui valaient ses ouvrages et principalement son *Traité sur l'aliénation mentale.*

Joseph Guislain, né à Gand le 2 Février 1797, y mourut le 1 Avril 1860. La statue du réformateur des soins à donner aux aliénés, qui orne le boulevard du Béguinage, fut inaugurée le 10 juillet 1887.

4 et 15.

31 Octobre. — Exécution sur le marché du Vendredi d'un jeune homme de Waerschoot, agé de 22 ans, condamné à mort pour assassinat. 15.

3 Décembre. — Première revue ou parade des trois bataillons de la garde communale, *Schutterij*, réorganisée. Les journaux qui rendent compte de cette cérémonie ne tarissent pas d'éloges sur la belle allure et la correction des officiers. Ils portent l'uniforme avec une prestance toute militaire.

Ces éloges, adressés au corps d'officiers de la *Schutterij*, se répétèrent vingt ans plus tard lors de la réorganisation de la garde civique en 1848. Plusieurs des officiers de la *Schutterij* de 1828, que nous avons cités plus haut, firent partie du corps d'officiers de la garde civique de 1848. 1 et 13.

13 Décembre. — Arrêté royal autorisant la ville à démolir les bastions encore existant de l'ancien château des Espagnols. 1 et 2.

15 Décembre. — Inauguration solennelle du nouveau bassin du Dock. Une foule considérable se presse sur les deux rives pour assister à la cérémonie. C'est au bruit du canon et au son des cloches et du carillon du beffroi qu'une file de navires de mer et de bateaux d'intérieur font leur entrée dans le bassin. Le soir banquet à l'hôtel de ville et illumination générale du quartier du Dock.

Ces travaux furent menés avec une rapidité extraordinaire. Une médaille commémorative fut frappée à l'occasion de l'ouverture du nouveau bassin.

15.

20 Décembre. — Adolphe Burggraeve est proclamé docteur en médecine. Le jury le félicite sur la façon brillante avec laquelle il a défendu sa thèse. Le docteur Burggraeve, ce robuste veillard qui a conservé toutes ses facultés, est âgé aujourd'hui de 95 ans. 15.

1829

Bourgmestre. — Joseph van Crombrugghe.

Echevins. — F. Verheggen, P. de Hertogh, J. L. van Melle, Ch. de Meyer et Ch. Kervyn de Volkaersbeke.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires: 1,002,784-60 ½ florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires: 979,505-44 florins.

Gouverneur de la province. — H. J. van Doorn.

8 Janvier. — On apprend à Gand la mort de l'acteur André Snoeck, décédé à Amsterdam à l'âge de 63 ans. Snoeck, le Talma néerlandais, vint plusieurs fois donner des représentations à Gand avec la troupe du directeur Majofski. 15 et 23.

9 Janvier. — Création à Gand de *la Compagnie commerciale de l'Escaut et de la Lys*. Le capital est de deux millions de florins des Pays-Bas. La société a pour but d'augmenter les débouchés des produits des deux Flandres et d'attirer dans le port de Gand les consignations de marchandises étrangères telles que les cotons bruts, les sucres, les bois, etc. 13.

11 Janvier. — Organisation des compagnies d'élite dans les bataillons de la *Schutterij*. Ces deux compagnies, dans lesquelles sont incorporés les gardes

célibataires ou mariés sans enfants, sont placées aux ailes du bataillon. Chaque bataillon se compose de cinq compagnies. 1 et 15.

12 Janvier. — Des soixante machines à vapeur, fonctionnant dans la Flandre, cinquante sont placées à Gand dans les tissages, filatures et imprimeries de coton.

Les premières furent établies à Gand en 1805, 1807 et 1809 respectivement dans les fabriques F. de Vos, J. Rosseel et Bossaert frères. En 1819 les fabricants de Hemptinne, Coppens et Cappoert en firent venir à haute pression. Depuis lors de nouvelles machines à vapeur furent placées chaque année dans les fabriques gantoises. 15 et 17.

14 Janvier. — *Le Journal de Gand*, en réponse à l'opposition toujours croissante du parti catholique contre le gouvernement, publie le mémoire des vicaires généraux du 8 Octobre 1814 réclamant entre autres pour le clergé: le rétablissement des privilèges, des exemptions, de la dîme, des tribunaux ecclésiastiques, de la surveillance de l'enseignement etc., etc. 15.

16 Janvier. — L'affiche du théâtre porte: « Relâche vu la rigueur de la saison ». On ne parvenait toujours pas, malgré le placement du fameux calorifère, à chauffer la salle. — 23.

21 Janvier. — *Le Catholique des Pays-Bas* annonce, le dépôt, dans ses bureaux, de pétitions contre le monopole de l'enseignement. Le journal écrit à ce sujet:

Pères et mères! Il s'agit ici de savoir si vos enfants sont à vous ou à M. van Gobbelschroy.

Enfin les Belges s'éveillent: excités par la vue des maux qui les attendent, ils sortent de l'inaction où la fourberie, trompant leur bonne foi, les tenait toujours captifs. La confiance renait partout parce qu'on espère secouer le joug de l'odieux monopole.

Tous les jours *le Catholique des Pays-Bas* fait connaître les nombreuses adhésions qui lui arrivent. 16.

21 Janvier. — Le sculpteur gantois J. Inghels confectionne un lion colossal en neige. Il est placé devant sa maison *in den Ham*. Le même artiste avait, en 1802, modelé également en neige une Diane chasseresse entourée de trois chiens. 13.

23 Janvier. — Un violent incendie détruit la fabrique van Acker au grand Toquet. La fabrique, reconstruite sur le même emplacement, est aujourd'hui la propriété de la société anonyme Auger-Vincent et Cie. 3 et 15.

26 Janvier. — *Le Catholique des Pays-Bas* commence son article de fond sur le pétitionnement contre le monopole de l'enseignement par la curieuse phrase suivante:

Malgré la rigueur de la saison, l'affluence des signataires ne diminue pas. 16.

4 Février. — L'administration communale fait publier le rapport du ministre, L. van Gobbelschroy sur le pétitionnement organisé par le clergé catholique et réclamant certaines réformes, entre autres la suppression du « Monopole » de l'enseignement de l'Etat.

Le gouvernement néerlandais avait donné une large extension à l'enseignement public. Quant à l'enseignement privé, le gouvernement exigeait des preuves de capacité et de moralité de la part des instituteurs. C'est ce que le parti catholique appelait le « Monopole ». 15.

12 Février. — Dans la polémique engagée au sujet du pétionnement contre le « Monopole » de l'Etat, le *Journal de Gand* reproche aux journaux catholiques de réclamer eux-mêmes, pour l'autorité ecclésiastique le « Monopole » de l'enseignement. 15.

17 Février. — *De Algemeene Handelmaatschappij* met en adjudication la livraison de quarante mille pièces de coton. Les fabricants de Gand en obtiennent trente-sept mille: de Buck-vander Waerden, J. Coppens, Frans Claes, Heyndricx et Couvreur, Ferdinand Lousbergs, Poelman et Vervaecke, J. Rosseel, Christophe van Loo, Valentin van Loo, F. Ryex, vande Woestyne-de Cuyper, Jean Guinard.

Les trois mille autres pièces sont adjugées à la maison van Hoegarden de Bruxelles.

13, 15 et 17.

24 Février. — Arrivée à Gand, par le canal de Terneuzen, du premier bateau de pêche chargé de poisson. Celui-ci est vendu à la minque.

13.

28 Février. — Une splendide fête déguisée est donnée chez le gouverneur militaire, le prince Bernard de Saxe Weimar. Plusieurs des invités avaient revêtu des costumes de personnages historiques: Guillaume d'Orange, Rubens, Jacob Cats,

Charles le Téméraire, le Sultan, Robin des Bois, Charles Quint etc. 13

2 Mars. — Banquet annuel de *la Concorde* auquel assistent le bourgmestre, le gouverneur et le prince de Saxe Weimar. Le toast au roi, dans lequel il est fait allusion au pétitionnement contre le « Monopole » soulève d'unanimes acclamations.

Pas de banquets sans couplets au dessert. Les évènements du jour font le sujet de plusieurs chansons de circonstance. Voici le premier couplet d'une de ces chansons :

Puisqu'il le faut, je le veux bien,
Je ferai des couplets encore,
Sur quel sujet? Je n'en sais rien,
Vous conviendront-ils? Je l'ignore,
Mais, en ce temps de Carnaval,
On passe une idée un peu folle,
Et je m'en vais, tant bien que mal,
Mettre en chanson le Monopole.

La société *la Concorde* comptait à cette époque plus de six cents membres. Le local était très fréquenté. Les représentants du commerce et de l'industrie, du barreau, de la magistrature, de l'armée, des arts, s'y réunissaient tous les soirs.

6, 15 et 22.

3 Mars. — Un article du *Catholique des Pays-Bas* sur le pétitionnement débute comme suit :

Loin d'éteindre le feu des pétitions, les insolentes diatribes des stipendiaires du despotisme semblent redoubler son intensité. Ce n'est point de l'eau, c'est de l'huile qu'on a répandue sur les flammes de l'esprit public. 16.

13 Mars. — Concert donné dans la salle de la

rotonde de l'Université par les étudiants. Les chœurs, les morceaux de chant et les airs pour instruments sont exécutés par des étudiants. La salle est comble.

Après le concert une manifestation est organisée contre le pétitionnement. 15.

18 Mars. — Première représentation de *la Muette de Portici*, grand opéra en cinq actes d'Auber. Le programme porte :

L'Administration, aidée du talent de tous les artistes de la Troupe, n'a rien négligé pour que cet ouvrage soit digne du public, juste appréciateur de leur talent et zèle.

Cet ouvrage sera orné de Décors, Costumes, Accessoires, Mise en scène exacte.

Marche triomphale où Mazaniello sera monté sur un cheval blanc qui lui est présenté par la ville de Naples.

La pièce obtient un grand succès et ne quitte presque pas l'affiche jusqu'à la clôture de l'année théâtrale qui a lieu le 30 Avril. 23.

18 Mars. — Publication d'une brochure due à la plume du professeur J. J. Haus contre le passage du mandement des vicaires généraux condamnant son cours de droit naturel.

Nous aimons à rappeler cet incident. Il fait honneur à la force de caractère du professeur Haus, dont plusieurs d'entre nous ont suivi le cours de droit romain qu'il donnait avec tant d'autorité à l'Université de Gand. 15 et 16.

3 Avril. — Les journaux cléricaux qualifient les écoles officielles de *Duivelscholen*, écoles du diable. Les élèves reçoivent le nom de *Schoolvee*, bétail scolaire, de van Gobbelschroy. Celui-ci était ministre

de l'intérieur et avait l'instruction publique dans ses attributions. 6 et 15.

3 Avril. — Fondation de la société industrielle « destinée à encourager l'industrie gantoise dans ses diverses manifestations ». Elle se compose de cinquante membres effectifs et d'un nombre illimité de membres honoraires. Dès les premiers jours la société compte plus de deux cents membres.

Présidents: Jean Rosseel et G. Bossaert.
Secrétaires: de Bast-de Hert et Couvreur-van Maldeghem.
Trésorier: de Smet-de Naeyer.
Commissaires: Ferdinand Lousbergs, Poelman-Hamelynck, van Zantvoorde, B. de Pauw, Scribe et J. B. van Goethem. 6 et 15.

7 Avril. — Prospérité toujours croissante du nouveau port. En ce moment cinq navires de fort tonnage sont en charge pour les Indes néerlandaises, l'Espagne et l'Amérique. 13.

9 Avril. — On place dans la façade de la nouvelle maison construite au coin du Marché aux Oiseaux et de la rue aux Vaches les médaillons de Jean et de Hubert van Eyck. D'après la tradition c'est sur cet emplacement qu'était située la maison occupée par les frères van Eyck.

Ces deux médaillons, qui s'y trouvent encore aujourd'hui, sont l'œuvre du sculpteur gantois Philippe Parmentier. 15.

22 Avril. — Banquet annuel de la chef-confrérie des arbalétriers de Saint-Georges. Le bourgmestre porte la santé du roi en buvant dans la coupe offerte à la confrérie par les archiducs Albert et Isabelle.

Des couplets de circonstance, intitulés *Guillaume et Flandre, vive le Roi*, sont chantés par un des convives. C'est une nouvelle protestation contre l'opposition faite au gouvernement. 6 et 23.

27 Avril. — Le corps des sous-officiers des trois bataillons de la *Schutterij* est passé en revue par le colonel vander Haeghen-Mussain dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Le marché au Beurre est rempli de monde.

Le soir banquet à l'hôtel de Vienne, (actuellement imprimerie Adriaenssens) au marché aux Grains, auquel assistent les officiers. Le toast au Roi et l'exécution du *Wilhelmuslied* donnent lieu à une manifestation patriotique. 15.

29 Avril. — Arrivée à Gand par le canal de Terneuzen des deux premiers navires de commerce portant le pavillon des États-Unis d'Amérique. Leur cargaison se compose de balles de coton. 13.

24 Mai. — Première revue, depuis sa réorganisation, des trois bataillons de la *Schutterij*. La revue, accompagnée de manœuvres, a lieu dans la plaine de la *Bijloke* en présence d'une foule considérable.

Sur cette plaine se trouvent aujourd'hui les nouveaux bâtiments de l'hôpital, inaugurés en 1869, et le square de la *Bijloke*. 4 et 13.

29 Mai. — Le roi, venant de Terneuzen, fait son entrée à Gand où il reste quatre jours. Il est escorté par une garde d'honneur composée de septante cavaliers, tous membres de la société industrielle. Sur tout le parcours du long cortège qui accompagne le roi, c'est-à-dire depuis la porte du Sas jusqu'à

l'hôtel du Gouvernement, sont rangés, au nombre de plusieurs milliers, les ouvriers et les ouvrières de fabrique portant une écharpe ou un brassard orange.

La foule est si compacte que le cortège met deux heures et demie pour parcourir ce trajet. Jamais réception de souverain ne fut plus cordiale et plus enthousiaste. C'est une nouvelle protestation contre les attaques dont le roi et son gouvernement sont l'objet.

Le banquet, suivi de bal, donné dans la salle du trône était présidé par le fabricant Jean Rosseel.

A l'Athénée l'élève Alexis Dumont, que beaucoup d'entre nous ont connu comme médecin à Gand, souhaite la bienvenue au roi dans une pièce de vers dont voici la première strophe :

In de eerste stappen van ons levensbaan,
Aan studie toegewijd in deze stille woning,
Is reeds ons jeugdig hart voor U, o dierbre Koning,
Met liefde en eerbied aangedaan.

C'est la dernière fois que le roi Guillaume vint à Gand. 6 et 13.

31 Mai. — Pendant le bal donné à l'hôtel de ville, à l'occasion de la visite du roi, un incendie éclate au château des comtes dans les fabriques Hendricx fils et Couvreur, et van Acker-Ceuterick et C^ie^. Le gouverneur, le bourgmestre, le prince de Saxe-Weimar et d'autres autorités se rendent sur les lieux du sinistre en toilette de bal. 13.

13 Juin. — Exécution sur le marché du Vendredi d'un individu condamné à mort pour incendie. Il était en état de récidive. 15.

2 Juillet. — Entrée triomphale de la société de *Sainte-Cécile* qui vient de remporter le premier prix au concours de Lille.

Ce concours donna lieu à une violente polémique entre les journaux de Bruxelles et ceux de Gand. Les premiers prétendent que, d'après les termes du procès-verbal du jury, ce prix devait être attribué à la *grande Harmonie* de Bruxelles.

Manifestes, lettres, caricatures, chansons, tout nous rappelle la légendaire dispute qui éclata, pour un motif analogue, entre les *Chœurs* et les *Mélomanes* à la suite du concours de Bruges en 1850. Cette dispute, dont les anciens n'ont pas encore perdu le souvenir, avait pris à Gand le caractère d'un véritable événement dont l'influence se fit sentir dans les élections communales et législatives.

6 et 23.

8 Juillet. — Les États Provinciaux procèdent à l'élection de trois membres de la seconde chambre des États-Généraux.

La lutte se circonscrit sur le nom du comte Vilain XIIII, membre sortant, et candidat antigouvernemental. Il est éliminé et remplacé par le baron van den Broeck de Terbeek, bourgmestre de Termonde.

Le Catholique des Pays-Bas qualifie cette élection de « encore une calamité nationale ». 4 et 16.

14 Juillet. — Les États-Provinciaux de la Flandre Orientale repoussent la proposition de quelques membres tendant à faire demander par l'assemblée l'abolition du « monopole de l'enseignement ».

15 et 16.

30 Juillet. — Continuation de la démolition de maisons (côté sud) pour l'élargissement de la rue du Soleil. 1.

3 Août. — Ouverture de l'exposition des Beaux-Arts dans les salles du musée de tableaux. 255 Exposants. 567 Numéros. Durée, un mois.

Grand prix de peinture. — Sujet : *Flore reçoit des mains d'un génie une corbeille de fleurs.* Victor Delacroix, Bruxelles. Médaille en or et six cents florins des Pays-Bas.

Victor Delacroix, né à Paris en 1802 vint jeune encore en Belgique où il obtint la naturalisation en 1821. Il mourut à Roubaix en 1868.

Jusqu'ici l'entrée du salon avait été gratuite et publique. A dater de 1829, on fixa un droit d'entrée de 25 cents (environ 50 c^ms^) pendant les quatre premiers jours de la semaine.

Le gouvernement avait accordé un subside de vingt mille florins et la souscription de la société royale des Beaux-Arts en avait produit six mille. 5 et 6.

5 Août. — De même qu'à Bruges, le parti de l'opposition gouvernementale fait frapper à Gand des médailles auxquelles il donne le nom de « médailles d'infâme » et de « médaille expiatoire ». C'est une allusion à la qualification que le roi Guillaume aurait donnée, prétend-on, à ceux qui organisent le pétitionnement.

Cette médaille, qui sera attachée à un ruban vert, porte pour devise : *fidèle jusqu'à l'infâmie.* De l'autre côté figurent les articles 151 et 161 de la loi

fondamentale concernant le droit de pétitionnement et le droit pour les États-Provinciaux de faire valoir leurs griefs près du roi et près des États-Généraux.

C'est à ces deux articles que les pétitionnaires déclarent rester fidèles jusqu'à l'infâmie. 16.

13 Août. — Fondation, sous le titre de *Morus et Bombyx*, d'une société pour la culture du mûrier et l'élevage des vers à soie. Son but est d'introduire dans le pays la fabrication de la soie. Le local de la société est dans l'établissement horticole du sieur Lanckman, rue de la Caverne, aujourd'hui *zaal van Vlora*.

Le gouvernement lui accorda un subside de mille florins. 13 et 15.

16 Août. — Arrivée à Gand de l'impératrice du Brésil. Elle descend à l'hôtel de la Poste.

Pendant son séjour à Gand elle reçoit un grand nombre de Portugais, exilés pour leur fidélité à la cause de dom Pedro. L'impératrice visite plusieurs établissements industriels, le jardin botanique, le nouveau bassin, le musée, les ateliers de plusieurs peintres, etc. Le 20 Août elle assiste à l'ouverture de la saison théâtrale; la représentation se compose de *la Pie voleuse* de Rossini et *les Rendez-vous bourgeois* de Nicolo. 12 et 15.

24 Août. — Comme en 1828, on célèbre d'une façon exceptionnelle l'anniversaire de la naissance du roi. Te Deum, revue, banquets, représentations de gala au grand théâtre et chez les *Fonteinisten*, concerts à la place d'Armes et à la Coupure, fêtes d'armes par les quatre chefs-confréries, illumination etc.

C'est une nouvelle protestation contre le mouvement séparatiste provoqué par les membres du clergé catholique et certains libéraux, coalisés sous le nom de *Unionistes*. 15.

27 Août. — *Le Catholique des Pays-Bas* ouvre une souscription pour offrir une médaille en or à Vilain XIIII et à de Meulenaere que les États-Provinciaux de la Flandre Orientale et de la Flandre Occidentale n'ont plus réélus comme membres de la seconde chambre des État-Généraux.

Des listes de souscription circulent également à l'effet de recueillir, à titre de protestation, les fonds nécessaires pour payer les amendes auxquelles diverses personnes ont été condamnées du chef de délit de presse. 16.

27 Août. — Exécution, sur le marché du Vendredi, d'un individu condamné à mort pour meurtre et vol. Le condamné était un bossu très connu à Gand. 16.

28 Septembre. — Arrivée à sept heures du matin du prince d'Orange, général en chef de la garde communale ou *Schutterij*. A neuf heures inspection et revue des trois bataillons. Banquet offert par les officiers de la *Schutterij* dans la salle du trône de l'hôtel de ville. Toasts patriotiques.

Le soir manifestation au grand théâtre en l'honneur du prince qui assiste à la représentation. On joue le *Barbier de Séville* de Rossini, précédé d'un vaudeville *les deux Edmond*.

Le lendemain il inspecte les gardes communales de Lokeren, Saint-Nicolas et Termonde, et le surlen-

demain celles de Grammont et d'Audenarde. Il revient tous les soirs à Gand.

Le 30, seconde représentation de gala composée de la *Dame Blanche* de Boieldieu et d'un vaudeville intitulé *Vatel*.

Entre les deux pièces le baryton Mondoville chante des couplets de circonstance : *La Garde Communale*.

13.

29 Septembre. — A l'occasion de la Kermesse de la paroisse de Saint-Michel, les journaux annoncent les festivités de toutes sortes qui auront lieu dans les salles de danse, les guinguettes et les estaminets du quartier. Parmi ces festivités nous trouvons des concours de chant solo organisés dans divers établissements. Le vainqueur recevait une médaille en argent. Le fait nous a paru assez curieux pour être signalé.

Les fêtes de paroisse, qui duraient plusieurs jours et étaient très fréquentées, disparurent insensiblement avec la création en 1843 de la Kermesse générale annuelle.

Il y avait des concours aux jeux de cartes, de boules et de dés, *voor de beste raadsels*, *het schoonste schuiffelen*, *de klugtigste liedekens* etc. Les prix consistaient en médailles et en tabatières d'argent, pipes, cannes etc. 6 et 15.

7 Octobre. — Première représentation de *Marguerite d'Anjou*, drame lyrique en trois actes de Meyerbeer. La pièce fut très bien accueillie. *Le Journal de Gand*, en rendant compte de cette représentation écrit :

Cette pièce offre au public tout l'intérêt d'un drame; aux connaisseurs l'attrait d'une musique savante; à tout le monde l'éclat que l'administration devait à un chef-d'œuvre de composition musicale.

Marguerite d'Anjou, écrite d'abord en italien, fut jouée pour la première fois en 1822 sur le théâtre de Milan. La pièce ne fut pas reprise sur le nouveau théâtre de Gand. 23.

12 Octobre. — Création de la première compagnie gantoise d'assurances maritimes. 20.

18 Octobre. — Décès du S^r^ P. Calvo, négociant, âgé de cent et huit ans. Il était né à Courtrai de parents originaires d'Espagne. 7.

29 Octobre. — Une pétition pour le redressement de tous les griefs est déposée dans les bureaux du *Catholique des Pays-Bas*. Ce journal annonce, qu'au moment du «repétionnement» général qui se prépare une nouvelle édition de la lithographie allégorique des pétitions vient de paraître.

Ces pétitions, en tête desquelles figurent généralement les membres du clergé catholique, circulent dans tout le pays. Dans son numéro du 11 Novembre suivant le *Catholique des Pays-Bas* donne la liste de plusieurs communes où circulent ces pétitions en ajoutant «Messieurs le curé et le vicaire ont signé en tête». 16.

16 Novembre. — Ouverture de la boulangerie économique: *de Gezondheidsbakkerij*, rue aux Tripes. Elle ne fonctionna pas longtemps. Au mois de Mai elle cessa ses opérations et fut mise en vente publique. 7.

18 Novembre. — Entrée solennelle, par la porte d'Anvers, de l'évêque Jean François Vandevelde. Il se rend d'abord à l'église de Saint Jacques où il revêt les habits épiscopaux. De là il est conduit en cortège à la cathédrale de Saint-Bavon. Le service d'ordre est confié aux trois bataillons de la *Schutterij*.

L'évêché de Gand était resté sans titulaire depuis la condamnation au bannissement prononcée en 1817 contre l'évêque Maurice de Broglie.

L'évêque Vandevelde mourut en 1838 et eut pour successeur Louis-Joseph Delebecque. 15 et 16.

23 Novembre. — Première représentation de Lafeuillade, « Pensionnaire du roi de France et premier ténor du théâtre royal (Monnaie) de Bruxelles ».

Il joua quatre fois et se produisit dans *la Dame Blanche* et *Jean de Paris* de Boieldieu, *la Vestale* de Spontini et *Mazaniello* de Carafla. 23.

25 Novembre. — A une représentation de *Fiorella*, à l'apparition du majordome du couvent de San Lorenzo, toute la salle accueille le béat personnage, fort bien joué par le comique Prud'homme, par les cris : *Où est la pétition contre le Monopole?*

Des scènes analogues avaient lieu à l'apparition de Basile dans *le Barbier de Séville*. 15 et 23.

13 Décembre. — Arrestation de l'abbé de Zinzerling, directeur de l'orphelinat pour garçons, *Kuldershuis*, et de deux de ses domestiques. Ils sont prévenus d'avoir exercé des mauvais traitements sur les orphelins. 15 et 16.

22 Décembre. — Graves accidents à une des

représentations du drame *Robrecht hoofd der Struikroovers*, donnée au théâtre du *Parnassus-Berg*.

Dans un combat contre les brigands, les acteurs et les figurants y mettent une si grande ardeur et prennent tellement leurs rôles au sérieux que plusieurs membres des *Fonteinisten* sont blessés. L'un d'eux à la figure gravement brûlée par un coup de fusil, un autre reçoit un coup de sabre sur la tête, un troisième a le bras transpercé d'un coup d'épée ; d'autres encore reçoivent des blessures de moindre gravité. 13.

29 Décembre. — A une représentation de *Tartufe*, quand on arrive aux vers :

> Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude,
> Un prince dont les yeux se font jour dans les cœurs,
> Et que ne peut tromper tout l'art des imposteurs,

toute la salle éclate en applaudissements et l'acteur doit répéter la tirade.

Pour bien comprendre toutes ces manifestations il ne faut pas perdre de vue, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, que la population gantoise était fortement attachée au gouvernement des Pays-Bas. Aussi fut-elle la dernière à se rallier au nouveau régime issu des journées de Septembre 1830.

15 et 23.

1830

Population : 79826 habitants.

Bourgmestre : Joseph van Crombrugghe.

Echevins : J. L. van Melle, P. de Hertogh, Ch. de Meyer et Ch. Kervyn de Volkaersbeke.

Budget. — Recettes ordinaires et extraordinaires : 635,458-90 florins. — Dépenses ordinaires et extraordinaires : 588,418-75 florins.

Gouverneur de la province : H. J. van Doorn.

1 Janvier. — La police se compose en 1830 de : cinq commissaires et de dix-huit agents, soit en tout et pour tout vingt-trois personnes. Aujourd'hui pour une population de 163000 habitants, un peu plus du double de celle de 1830, le personnel de la police comprend : un commissaire en chef, sept commissaires, seize commissaires adjoints, trente-neuf brigadiers et cent-quarante et un agents, soit ensemble deux cent et quatre fonctionnaires.

A quoi attribuer cette augmentation du personnel de la police hors de toute proportion avec l'augmentation de la population ? Nous ne nous chargeons pas de résoudre la question. 2 et 17.

1 Janvier. — Un nouveau journal flamand, *de Landmansvriend*, est créé à Gand par le parti libéral ou national pour combattre les tendances révolutionnaires des unionistes et des catholiques.

Dans plusieurs communes rurales l'absolution est refusée aux lecteurs du *Landmansvriend*. 15.

5 et 6 Janvier. — Représentation au grand théâtre de M^lle^ Duchesnois, la grande tragédienne, élève de Talma. Elle se produit dans *Marie Stuart*, tragédie en cinq actes de Lebrun, et dans *Phèdre* de Racine. 23.

6 Janvier. — Réorganisation du corps des pompiers dont le nombre est porté à cent et cinquante hommes. Un premier crédit de douze mille florins est voté pour l'achat de nouvelles pompes, et pour les uniformes, le matériel et l'aménagement de la caserne. Celle-ci est installée dans le château de Gérard le Diable ou *oud Rasphuis*, occupé jusqu'en 1828 par les aliénés.

En 1891 les pompiers quittèrent le château de Gérard le Diable et s'installèrent dans le local, rue de l'Académie, qu'ils occupent encore aujourd'hui.

Avant 1830 la caserne des pompiers était située rue Haut Port, au coin de la rue des Échevins ou rue des Grainiers, dans le bâtiment occupé maintenant par la bourse du travail. 1 et 2.

12 Janvier. — L'avocat Napoléon de Pauw, qui fut plus tard professeur à l'Université et échevin de la ville de Gand, adresse aux États-Généraux un mémoire sur le pétitionnement « contre le Monopole de l'Enseignement ».

Il estime que ce pétitionnement, tel qu'il est organisé, viole l'article 161 de la loi fondamentale ou constitution. 15.

20 Janvier. — Le parti clérical organise un nou-

veau pétitionnement. Il a pour objet la restitution au clergé catholique des biens qu'il possédait avant la révolution française. 6 et 15.

3 Février. — Réouverture du séminaire épiscopal. A cette occasion une messe solennelle du Saint-Esprit est chantée dans la cathédrale de Saint Bavon, suivie d'un discours latin prononcé par l'évêque. 16.

8 Février. — Première distribution de soupes économiques dans le local de l'atelier de charité. Neuf cent et trente indigents des deux sexes y travaillent à ce moment. 4 et 15.

9 Février. — Le froid est tellement rigoureux que le public déserte le grand théâtre. La salle de spectacle est toujours si mal chauffée qu'elle ressemble à une véritable glacière. 15 et 23.

12 Février. — Le tribunal prononce dans l'affaire des mauvais traitements exercés sur les orphelins. Le directeur de l'orphelinat, l'abbé de Zinzerling, est acquitté sous prétexte qu'il ignorait les actes posés par ses subordonnés. Cet acquittement donne lieu à une vive polémique dans la presse. Deux domestiques sont condamnés, l'un à six mois et l'autre à un mois de prison.

Les enfants étaient battus sur la chair nue avec des lanières de cuir. On les enfermait dans des cages, *muilen*, en bois. Ceux qui étaient atteints de certaines infirmités devaient coucher tout habillés, sans matelats ni couvertures, sur les barres de fer de leurs lits. 15 et 16.

16 Mars. — Le conseil de discipline de la *Schutterij* condamne à de fortes amendes plusieurs jeunes

gens qui ont essayé de se soustraire au service. Ces condamnations sont blâmées par la presse cléricale.

15 et 16.

20 Mars. — Décès du comte Philippe de Lens, président des curateurs de l'Université, membre de la première chambre des États Généraux, ancien bourgmestre de Gand (1814-1819) et ancien gouverneur de la Flandre Orientale (1819-1826).

6 et 17.

16 Avril. — Commencement des représentations données au grand théâtre par une troupe composée entièrement d'enfants. Cette troupe était dirigée par deux français Bouchez et Niellon.

La révolution du mois de Septembre fit de ce dernier un général de l'armée belge. C'est l'ex-imprésario Niellon qui commandait la ville de Gand quand celle-ci fut mise en état de siège le 21 Octobre 1831. L'état de siège ne fut levé que le 3 Mars 1833.

6 et 23.

20 Avril. — Banquet à la chef-confrérie des arbalétriers de Saint-Georges. Le bourgmestre, en portant le toast au roi, fait allusion aux attaques dont celui-ci et son gouvernement sont l'objet. Couplets de circonstance dans lesquels les promoteurs du pétitionnement sont pris vivement à partie.

6 et 15.

21 Avril. — Au grand théâtre :

Séance de Physique amusante et de vrai Prestige par le célèbre et incomparable Courtois qui a exécuté ses tours en présence de plusieurs têtes couronnées.

Nous citons cette représentation pour rappeler

encore une fois le souvenir du Père Courtois que les Gantois de notre génération ont tous connu, et dont la famille entière s'est acquis un nom dans le monde forain (voir 15 Février 1817).

On joue en même temps un mélodrame historique :

LA FILLE DE L'EXILÉ OU HUIT MOIS EN DEUX HEURES.

Orné d'une décoration nouvelle au deuxième acte, qui se termine par une inondation générale occupant le théâtre du fond à l'avant-scène. 23.

30 Avril. — La cour d'assises du Brabant méridional, siégeant à Bruxelles, prononce dans l'affaire de Louis de Potter ; François Tielemans, avocat ; J. J. Coché Mommens, éditeur du *Courrier des Pays-Bas* ; Edouard vander Straeten, éditeur du *Belge* ; Adolphe Bartels, avocat, et J. B. de Nève, ces deux derniers rédacteur et éditeur du *Catholique des Pays-Bas*, accusés : d'attentat et de complot pour détruire ou changer le gouvernement, crimes prévus par les articles 87 et 102 du code pénal.

Coché-Mommens et Ed. Vanderstraeten sont acquittés. La peine du bannissement est prononcée contre les quatre autres accusés : L. de Potter, huit ans ; F. Tielemans, sept ans ; Adolphe Bartels, sept ans ; J. B. de Nève, cinq ans.

La cour était présidée par le conseiller Meynaerts, l'avocat-général Spruyt occupait le siége du ministère public.

L'arrêt fut confirmé le 26 Mai par la cour de cassation.

Bartels et de Nève, qui étaient détenus à Bruxelles

depuis le mois de Février, avaient pour défenseurs les avocats Balliu et Lebègue du barreau de Gand.

Dans son numéro du 4 Mai et dans les numéros suivants, *le Catholique des Pays-Bas* annonce que plusieurs personnes lui font parvenir des sommes d'argent pour indemniser l'éditeur et le rédacteur du journal des pertes et des frais que ce procès leur a occasionnés.

Ce procès eut un énorme retentissement dans tout le pays. 15 et 16.

16 Mai. — En réponse aux attaques dirigées par la presse et la chaire catholiques contre l'Université, *le Journal de Gand* cite un grand nombre d'écrivains de valeur sortis de l'*Alma Mater* gantoise. Tels sont: J. H. Lebrocquey, H. Moke, van Praet, Steur, Voisin, Giron, Ducpétiaux, Savart, Timmermans, Quetelet, Lemaire, Morren, etc.

Il finit cette énumération en disant:

Nos élèves en dix ans ont publié plus de livres que ne l'ont fait en trois siècles tous les Primus de Louvain. 15et 16.

28 Mai. — Concert donné dans la salle de la rotonde de l'Université par la société de musique des étudiants, *la Lyre Académique*.

Parmi les élèves, dont les noms figurent au programme, nous trouvons ceux de Herry, de Borchgrave et de Ruyck (chant); Verhaeghe (violon); Goethals et van Hecke (piano); L. de Burbure (composition).

Les étudiants, comme manifestation de leurs sentiments patriotiques, avaient orné d'orangers l'estrade, les vestibules et les escaliers Grand succès

pour l'exécution, par l'orchestre et par les chœurs, du *Wilhelmuslied* qui est repris en chœur par toute l'assistance. 15 et 21.

28 Mai. — L'horticulteur Lanckman, dans l'établissement duquel on se livre (rue de la Caverne) à l'élevage des vers à soie, annonce qu'une exposition publique du dévidage à la mécanique aura lieu chez lui tous les Vendredis. Il annonce également qu'il vient d'établir hors la *Heuvelpoort* une pépinière de mûriers blancs. 13 et 15.

30 Mai. — Les orphelins ou *Kulders*, qui jusqu'alors avaient porté des culottes en cuir, reçoivent des pantalons en drap brun. 4 et 7.

1 Juin. — L'arrêté royal du 27 Mai, modifiant certaines dispositions des lois sur l'enseignement, confirme, dans les articles 8 et 14, le droit pour l'État de surveiller « tous les établissements d'instruction sans exception ».

Protestations violentes dans la presse catholique. 15 et 16.

18 Juin. — On célèbre pour la dernière fois, comme fête nationale, l'anniversaire de la bataille de Waterloo. 13 et 15.

20 Juin. — Un inventeur, du nom de Roeges, parcourt quelques rues avec un automobile. La machine est mise en mouvement par un mécanisme que sait faire mouvoir un enfant.

La voiture « *zonder paarden* » peut contenir trois personnes. 17.

8 Juillet. — Les États-Provinciaux procèdent à l'élection de quatre membres de la deuxième chambre

des États-Généraux. Nonante-cinq membres prennent part au vote.

Trois députés, élus à une forte majorité, appartiennent à l'opinion désignée par les journaux catholiques et révolutionnaires sous le nom de ministérielle. Il n'y a pas de lutte pour le quatrième qui est élu à l'unanimité. 4, 15 et 16.

12 Juillet. — Dans la séance des États-Provinciaux quelques membres, faisant partie de l'opposition, proposent de demander la révocation de l'arrêté royal fixant à La Haye le siège de la haute cour de justice.

Cette proposition, dirigée contre le gouvernement, est repoussée à une forte majorité.

4, 15 et 16.

14 Juillet. — On place, avec une grande solennité, dans l'église de Saint-Sauveur le tableau du peintre gantois Pierre van Hanselaere, représentant *la Vierge Marie pleurant la mort de son fils*. Ce tableau, qu'on considère comme un des meilleurs du maître, orne l'autel des sept douleurs.

L'année suivante P. van Hanselaere peignit un autre tableau pour l'église de Saint-Sauveur : *Jésus enseignant au temple*. Il orne l'autel du saint Nom de Jésus. 15 et 21.

18 Juillet. — Dans l'après midi du Samedi 17 Juillet et dans la matinée du 18, plus de cinq cents voitures de toutes formes et dimensions, chars-à-bancs, calèches, birouchettes, tilburys, etc. quittent la ville de Gand pour se diriger sur Bruxelles où a lieu l'ouverture de l'exposition nationale.

Les voitures publiques, dont le nombre est plus que quadruplé, ne sont pas comprises dans ce chiffre. 15.

2 Août. — La société des coiffeurs de Gand envoie aux journaux une protestation contre l'annonce publiée par *le Journal de Gand* du 26 Juillet et dans laquelle leur collègue, Ch. Beelaert, se dit l'inventeur « d'un nouveau procédé de perruques dont la supériorité reconnue fait oublier tout ce qui a été fabriqué en ce genre ».

Nous signalons ce fait pour rappeler qu'à cette époque le port de la perruque et du toupet par les personnes, atteintes de calvitie totale ou partielle, était général. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

15 et 16.

9 Août. — Au grand concours de tir à l'arbalète, organisé à Bruxelles à l'occasion des fêtes de l'exposition de l'industrie nationale, les membres de la confrérie de Saint-Georges adoptent comme costume de tir « la veste et le pantalon de basin blanc ».

6 et 15.

18 Août. — On commence à transporter à la nouvelle citadelle et sur les fortifications de la porte de Courtrai et de la porte de la Colline, les canons du château des Espagnols. 7.

24 Août. — On célèbre avec une extraordinaire animation l'anniversaire de la naissance du roi. Les chefs-confréries d'armes, les sociétés et les corporations sont représentées au Te Deum par des députations accompagnées des étendards, des bannières et des blasons.

Revue de l'armée, de la *Schutterij* et du corps des pompiers, nouvellement réorganisé. Le soir musique, par *Sainte Cécile*, à la place d'Armes dont toutes les maisons sont brillamment illuminées. Concours organisés par les chefs-confréries. Spectacle gala par la chambre de rhétorique des *Fonteinisten*.

13 et 15.

26 Août. — Les événements survenus le 25 Août, à Bruxelles après la représentation de *la Muette de Portici* produisent une profonde impression à Gand. La foule se presse sur le marché aux Grains à l'arrivée des diligences pour interroger les voyageurs venant de Bruxelles.

Afin de parer à tout danger l'autorité organise des patrouilles de la garde bourgeoise. Dans les fabriques les ouvriers montent eux mêmes la garde.

1, 15 et 16.

29 Août. — Première proclamation du gouverneur van Doorn. Il annonce que le calme règne à Gand où la garde bourgeoise et l'armée sont intimement unies pour assurer le maintien de l'ordre public.

4 et 15.

2 Septembre. — Une députation d'ouvriers vient offrir ses services pour concourir avec l'armée et la garde bourgeoise au maintien de l'ordre et à la défense des institutions nationales. 13.

7 Septembre. — Publication de la proclamation du roi annonçant que les États-Généraux vont à bref délai être convoqués extraordinairement « afin d'aviser aux mesures que réclament l'état de la nation et les circonstances présentes ». 1 et 15.

8 Septembre. — Pétitionnement contre le projet de séparation des provinces du Nord et des provinces du Midi du royaume des Pays-Bas. Une des pétitions, déposée à la société *la Concorde*, est couverte au bout de deux jours de plus de trois cents signatures.

Le même accueil est réservé aux pétitions déposées dans les autres associations, telles que les chefs-confrères d'armes, les *Fonteinisten*, *Sainte Cécile*, la société de *Commerce*, les quatre loges maçonniques.

6 et 15.

10 Septembre. — La chambre de commerce décide d'envoyer une pétition au roi pour protester contre le projet de séparation des deux pays.

Les membres de la chambre de commerce sont:

N. J. de Cock, Président.
G. I. I. Bossaert, Vice-Président.
E. de Cock,
P. de Smet-Bossaert,
J. de Smet-de Naeyer,
J. L. van Caneghem,
J. F. de Meulemeester,
C. A. de Meulemeester,
J. Rosseel,
P. van Aken,
E. Verhaeghe-de Naeyer,
P. van Maldeghem,
G. van Zantvoorde,
J. B. Claus-van Aken,
G. Poelman-Haemelinck.

15 et 17.

12 Septembre. — Même pétition de la part de la puissante *Société Industrielle*, dont la commission administrative est composée comme suit:

Jean Rosseel,
J. de Smet-de Naeyer,
de Bast-de Hert,
Frans Claes,
Bernard de Pauw,
J. B. van Goethem,
L. Couvreur-van Maldeghem,
Charles Vervacke. 15 et 17.

21 Septembre. — A la suite des événements qui se passent à Bruxelles, un grand nombre de familles quittent cette ville pour se réfugier à Anvers et à Gand. Tous les hôtels et les auberges regorgent de Bruxellois. Les diligences et les voitures particulières en amènent sans interruption.

Voici au sujet des hôtelleries quelques indications qui méritent de fixer l'attention. Il y avait en 1830 huit hôtels de première classe.

L'Hôtel de la Poste, place d'Armes. — *Le Lion d'Or*, en dernier lieu établissement Heetwinkel. — *L'Hôtel du Paradis*, aujourd'hui magasin rue du Paradis et place du Lion d'Or 11. — *L'Hôtel Royal*, place d'Armes. — *Les Pays-Bas*, coin du marché aux Grains et de la rue du Paradis. — *La Cour de Vienne*, aujourd'hui imprimerie Adriaenssens, marché aux Grains. — *L'Hôtel de Courtrai*, occupé par le *Nijverheid*, rue aux Draps. — *L'Hôtel de Flandre*, aujourd'hui caisse hypothécaire, rue aux Draps.

Il y avait une vingtaine d'hôtels de deuxième classe sans compter les vastes *Afspanningen*, situées principalement près des portes de la ville.

L'ouverture du chemin de fer en 1836 amena

insensiblement la fermeture de tous ces établissements. 13, 15 et 17.

28 Septembre. — Proclamation du gouverneur van Doorn annonçant que « les troupes nationales ont quitté Bruxelles pour prendre une autre position et que le quartier général de l'armée est à Dieghem. »
1 et 15.

29 Septembre. — Proclamation du bourgmestre. Les réunions de plus de cinq personnes sont défendues dans la rue. Les estaminets, cafés etc. seront fermés à neuf heures du soir.

Le même jour le gouverneur de la province, van Doorn, quitte la ville et remet ses pouvoirs au député permanent J. L. van Caneghem. 1 et 7.

2 Octobre. — La garnison quitte la ville. Une partie se dirige sur Anvers et une autre se retire dans la citadelle.

Après le départ de la garnison le drapeau aux trois couleurs brabançonnes est arboré sur le beffroi, le corps de garde de la place d'Armes et l'hôtel de ville.

Le maintien de l'ordre public est confié à une garde bourgeoise composée de volontaires.
13 et 15.

2 Octobre. — Une députation, présidée par l'avocat Pierre de Ryckere, qui fut nommé quelques jours plus tard gouverneur ad interim de la Flandre Orientale, se rend à Bruxelles pour reconnaître le gouvernement provisoire. 7.

3 Octobre. — La populace veut piller la caserne de la plaine de Saint-Pierre. Les pertubateurs sont repoussés par la garde bourgeoise. 13 et 15.

4 Octobre. — Election des officiers et des sous-officiers de la nouvelle garde bourgeoise. Voici les noms des officiers supérieurs :

Colonel : Charles Coppens.

Majors des cinq bataillons : Edouard Neyt, de Sousberghe, de Stobbelaere, Claus-van Aken et le vicomte de Moerman.

La garde bourgeoise à cheval choisit pour commandant E. Papejans de Morchove et pour capitaines: Papeleu, J. B. de Graet et Ed. Grenier.

15 et 17.

4 Octobre. — Publication du premier numéro du *Journal des Flandres,* succédant au *Catholique des Pays-Bas.*

Le 20 Mars 1852 *le Journal des Flandres* et *l'Organe des Flandres* se fondirent en un seul journal qui prit le titre de *le Conservateur*. Au *Conservateur* succéda *le Bien public* dont le premier numéro parut le 1 Octobre 1853.

L'article de fond de ce premier Numéro du *Journal des Flandres* commence par la phrase suivante :

Il y a eu peu d'enthousiasme ici, quand les couleurs nationales ont été enfin arborées.

Le journal repète cette appréciation des événements dans son numéro du 9 Octobre débutant ainsi :

Que le drapeau tricolore n'ait point rallié jusqu'ici les opinions qui partagent malheureusement notre ville, c'est ce qui n'a dû surprendre personne. 15 et 20.

4 Octobre. — Le conseil communal décide de contracter un emprunt de cent mille florins, à

l'intérêt de cinq pour cent, destiné à venir en aide à la classe ouvrière, cruellement éprouvée par les événements dont la Belgique est le théâtre à ce moment. 1 et 2.

5 Octobre. — Formation d'une compagnie communale de deux cents hommes. Elle sera casernée au château des Espagnols et recevra la même solde que l'armée. La compagnie est placée sous le commandement du capitaine Roucenski. 15 et 17.

7 Octobre. — Décès du comte della Faille d'Assenede, président de l'académie, ancien maire de la ville de Gand. 17.

8 Octobre. — Le gouvernement provisoire nomme l'avocat Ch. L. Spilthoorn, Fr. B. Callier, de Deynze, le baron Louis Coppens et le chevalier de Gamond, commissaires de la Flandre Orientale, en attendant la nomination définitive d'un gouverneur. 3 et 15.

11 Octobre. — Le colonel hollandais, baron Destombes, enfermé avec ses troupes dans la citadelle, invite les habitants à ne pas passer au pied des glacis, après cinq heures du soir. 13.

12 Octobre. — Proclamation du collège invitant les habitants à s'abstenir de toute démonstration contre la légion franco-belge. L'arrivée à Gand de ce corps de volontaires étrangers, commandés par le vicomte de Pontécoulant, était vue de très mauvais œil par la population gantoise. 1 et 15.

13 Octobre. — La légion franco-belge, nommée les Pontécoulant, commence le blocus de la citadelle. Vives protestations contre les excès commis

par les volontaires. Le commandant promet de mettre fin aux agissements de ses hommes qu'il appelle « un zèle ardent pour les besoins du service. »
7 et 15.

15 Octobre. — Violents conflits entre les Pontécoulant et la garde bourgeoise.

Des bagarres, auxquelles une partie de la population prend part, éclatent sur plusieurs points de la ville, notamment à la plaine Saint-Pierre, à la place d'Armes, à la plaine des Récollets, dans la rue du Soleil et dans la rue des Champs. Il y a six morts.
1, 7 et 15.

16 Octobre. — Pierre de Ryckere, professeur à la faculté de droit; est installé comme gouverneur de la Flandre Orientale. Il ne remplit ces fonctions que provisoirement et est remplacé, peu de temps après, par le baron de Lamberts, installé le 4 Janvier 1831.

De Ryckere, mort en 1863, laissa la plus grande partie de sa fortune au bureau de bienfaisance de Gand. 7.

19 Octobre. — Le conseil communal vote la réorganisation de la garde bourgeoise. Tous les habitants de Gand, âgés de dix-huit à cinquante ans, en feront partie. La garde comprendra quatre bataillons de huit compagnies chacun. Les drapeaux de bataillon porteront la devise: Liberté. Ordre public.

L'uniforme se compose de la rudimentaire blouse bleue avec parements et lisérés rouges, et d'un pantalon noir. Pour coiffure un schako ou un bonnet noir sans visière, d'une forme élevée et avec une flamme rouge retombant du côté droit. 2.

19 Octobre. — La *Société Patriotique* envoie au gouvernement provisoire la somme de 2349 francs (premier versement) pour venir en aide aux veuves et aux orphelins des citoyens tombés sur le champ de bataille pendant les journées de Septembre. Elle demande également la suspension des cours de l'Université. 7 et 16.

20 Octobre. — Afin de procurer de l'occupation aux ouvriers sans travail, le conseil communal décide de continuer la démolition du château des Espagnols. 2.

21 Octobre. — Arrêté du gouvernement provisoire suspendant les cours de l'Université. Une députation de professeurs, composée de Kluyskens, Haus, Verbeeck et Lammens se rend à Bruxelles pour faire rapporter cette désastreuse mesure. Les membres du gouvernement refusent de recevoir la députation. Les cours furent seulement réouverts au bout de quatre mois, mais mutilés et désorganisés. 1 et 15.

24 Octobre. — Appel à la charité en faveur des ouvriers sans travail. Cinq mille rations de soupe sont distribuées chaque jour. 4.

26 Octobre. — Un service funèbre à la mémoire des citoyens, civils et militaires, morts en combattant contre les troupes hollandaises est célébré, en présence des autorités, dans la cathédrale de Saint-Bavon.

Audessus du catafalque est placée l'inscription suivante : « Aux intrépides défenseurs de la patrie, la ville reconnaissante. » 7.

27 Octobre. — Le drapeau tricolore brabançon est hissé sur la citadelle de la porte de Courtrai. Une partie de la citadelle est occupée par des détachements de la garde bourgeoise. 7.

28 Octobre. — Elections communales. Les candidats libéraux ou orangistes, patronnés par *la Société des Amis de l'Ordre et du Repos Publics*, sont élus à une forte majorité. 1 et 2.

30 Octobre. — Deux détachements de volontaires, commandés par le baron Ch. Coppens et par le commandant des pompiers, van de Poele, partent pour Anvers. Ils amènent avec eux six pièces de canon. 13 et 15.

4 Novembre. — Nomination des membres du congrès national. Le corps électoral de l'arrondissement, dans lequel les habitants de la campagne sont en grande majorité, nomme les candidats patriotes : P. J. de Ryckere, gouverneur ; Ch. Surmont de Volsberghe ; B. Hélias d'Huddeghem ; le marquis de Rodes ; H. Speelman-Rooman : l'avocat C. Wannaer ; J. de le Haye ; H. van Innis ; le vicomte G. de Jonghe ; le baron Ch. Coppens et Vergauwen-Goethals. 1, 15 et 16.

4 Novembre. — Réouverture du grand théâtre fermé depuis le 2 Octobre. Le programme porte :

Le spectacle sera terminé par la *Brabançonne* de M. Jenneval, chanté par M. Campenhaut, auteur de la musique.

Campenhaut, à son entrée en scène, est accueilli par des sifflets. Bagarres et violentes discussions au foyer. La *Brabançonne* n'est pas chantée. 15 et 23.

12 Novembre. — La *Société Patriotique*, présidée par le baron Louis Coppens, adresse au conseil communal le vœu de voir donner à la rue d'Orange le nom de rue Nationale, et au Pont Guillaume celui de Pont de la Liberté.

La société demande également :

Qu'on fasse disparaître la légende placée au-dessus du palais académique. Cet exécrable nom, devenu un outrage pour les amis de la patrie, doit disparaître partout.

L'inscription *Auspice Guilelmo I Acad. conditore posuit S. P. Q. G. MDCCCXXVI* fut effectivement enlevée. On la replaça quelques années plus tard.

16.

13 Novembre. — Vives protestations parce que les actes, émanant du gouvernement provisoire, sont rédigés exclusivement en français et sans être accompagnés d'une traduction flamande. 15.

13 Novembre. — Rentrée à Gand du corps de volontaires revenant d'Anvers. Un cortège organisé par la *Société Patriotique*, va à leur rencontre. Des détachements de la garde bourgeoise et des pompiers font partie du cortège. 7 et 16.

17 Novembre. — Le gouvernement provisoire annule les élections communales de la ville de Gand du 28 Octobre dernier. 2.

22 Novembre. — Le conseil communal, réuni en séance extraordinaire, envoie au gouvernement provisoire une énergique protestation contre l'arrêté du 17 Novembre.

Il fait valoir que les opérations électorales, approuvées par le comité de l'intérieur et par le gouverneur

ad interim, ont été parfaitement régulières. Il n'en avait pas été de même des élections pour le congrès, favorables au nouveau gouvernement, dont tous les procès-verbaux contiennent les traces de graves irrégularités. 2 et 15.

28 Novembre. — Le dix-septième régiment d'infanterie néerlandaise, qui tenait garnison à Gand depuis 1816, quitte la citadelle et se dirige sur Anvers. 13 et 15.

10 Décembre. — *Le Journal de Gand* cesse de paraître et est remplacé par *le Messager de Gand*, qui continue de défendre la politique libérale et orangiste.

Le Journal de Gand succéda le 1 Janvier 1815 au *Commerce de Gand*, fondé en 1802. Le 25 Décembre 1836 *le Messager de Gand* ajouta à son titre les mots *et des Pays-Bas*. Il reprit le 13 Décembre 1856 son titre de *Journal de Gand*. Il est aujourd'hui l'organe gantois du parti radico-socialiste. 15 et 20.

15 Décembre. — Nouvelles élections communales. La liste libérale et orangiste, patronnée par la société des *Amis de l'Ordre et du Repos publics*, passe à une majorité encore plus forte que celle obtenue le 28 Octobre dernier. Le soir manifestation à la place d'Armes devant la maison du bourgmestre. Illumination, sérénades. Manifestation à la *Concorde*.

Voici les noms des nouveaux élus, dont cinq portés sur les deux listes, qualifiés de « fauteurs de désordre » par les journaux cléricaux et patriotes :

J. van Crombrugghe, bourgmestre.

Maertens-Meersman, comte d'Hane-de Steenhuize, Hamelinck-Odemaere, G. Bossaert, échevins.

Verhaeghe de Naeyer, L. Casier, vicomte Moerman d'Harlebeke, J. Boeyé, J. van Aelbroeck, A. Pycke, vanden Iecke della Faille, F. Vispoel, J. van Lokeren, J. Baligand, Huyttens-Kerremans, J. van Toers-Solvyns, G. van Zantvoorde, F. Claes-de Cock, Ed. Grenier-Lefebvre, J. Rousseil, J. de Meulenaerster, Ch. de Clercq, N. Claus-van Aken, J. B. Minne-Baert, Em. van Belle, Fr. Verbeeck, J. Minne-vander Straeten, Hip. Metdepenningen, J. B. d'Hane-de Potter.

Le nouveau conseil communal ne resta pas longtemps en fonctions. Un arrêté du gouvernement provisoire, pris le 4 Février 1831 le suspendit de ses fonctions et le remplaça par un « Comité de sûreté publique » composé de onze membres.

1, 15 et 16.

16 Décembre. — Arrêté du gouvernement provisoire supprimant à l'Université de Gand, encore fermée, les facultés de philosophie et de sciences.

La suppression de ces deux cours, qui servent de préparation au droit et à la médecine, devait amener la ruine de l'Université. Répondant à l'appel du conseil communal, de jeunes professeurs tels que Jacquemyns, Lentz, Roulez, Speyers, Voisin, Mareska et Morren, qui ne craignent pas d'encourir la colère des puissants du jour, ouvrent des cours libres où ils enseignent les branches supprimées.

Ce n'est qu'en 1835 que la loi du 25 Septembre, vint rendre à l'Université de Gand la stabilité qui lui faisait défaut depuis 1830. 2 et 6.

17 Décembre. — On commence à préparer des appartements pour une dizaine de Carmes dans l'ancien couvent des religieux de cet ordre, rue de Bruges. C'est le premier ordre religieux qui fait sa

rentrée à Gand depuis leur suppression, à la fin du XVIII[e] siècle, par l'empereur Joseph II d'abord, et ensuite par le gouvernement de la république française. 15.

20 Décembre. — La populace fait de nouvelles démonstrations à la place d'Armes et principalement devant la *Concorde*, lieu de réunion habituelle des libéraux et des orangistes. On commence à dépaver la rue. Le général Duvivier fait dissiper les attroupements. 15.

29 Décembre. — Les sommes recueillies dans les deux Flandres par *le Journal des Flandres*, en faveur des veuves et des orphelins des citoyens morts dans les combats contre les Hollandais, s'élèvent à ce jour, en chiffres ronds, à quarante mille francs. 16.

30 Décembre. — Envoi au congrès national de pétitions demandant d'élire le prince d'Orange, roi des Belges. Le chroniqueur gantois Callion, ardent patriote, nous a conservé les noms d'une grande partie des signataires qu'il appelle *landverraders*. En voici quelques uns :

Em. de Kerchove d'Ousselghem.
Le vicomte de Nieulandt.
Théodore de Lichtervelde.
G. Borluut d'Hoogstraete.
Jean Rosseel, fabricant.
Jean Voortman, fabricant.
Louis Delecroix, fabricant.
Napoléon de Pauw, avocat.
Lousberghs-Thiry, fabricant.
Jacques Feyerick, raffineur.
Guillaume Verspeyen, négociant.

J. van Loo, fabricant.
Fidèle Mechelynck, raffineur.
de Buck-vander Waerden, fabricant.
F. Scribe, fabricant.
Schoutteten-Lutens, fabricant.
Jean Paeli, banquier.
Pierre Rousseel, fabricant.
P. Bogaert-de Clercq, imprimeur.
B. Brasseur, fabricant.
J. B. Minne, avocat.
Hippolyte Metdepenningen, avocat.
Lutens-Vermeulen, négociant en vins.
Antheunis-vanden Berghe, fabricant.
Edouard Neyt, raffineur.
Constant de Kerchove de Denterghem.
J. Roegiers-Mechelynck, raffineur.
Camille de Bast, fabricant.
J. de Cromberugghe-Durot.
L.' Couvreur-van Mableghem, fabricant.
J. A. Verplancke, négociant.
Louis Schoutteten, négociant.
Jean van Aken.
Pierre Trossaert, fabricant de cristaux.
de Smet, frères, fabricants.
Em. de Herdt, fabricant.
de Smet-de Naeyer, fabricant.
G. van Zantvoorde, fabricant.
J. de Meulemeester, banquier.
N. J. de Cock, armateur.
Norbert Claus, négociant.
Amand de Leu, négociant.
Poelman-Haemelinck, négociant.
L. vander Cruyssen, carrossier. 7.

C'est en 1830 que nous nous sommes arrêtés. Les nombreuses années, qui nous séparent de cette époque, offrent une abondante moisson d'événements historiques, de particularités curieuses, d'anecdotes inédites, de menus faits, ensevelis dans la poussière des archives, des documents officiels, des collections particulières, des journaux, et des paperasses de toutes sortes.

Que ceux qui veulent entreprendre la tâche patiente de les tirer de l'oubli et d'en opérer la résurrection, ajoutent à cette longue chaîne de quarante années les multiples chaînons qui attendent d'être forgés pour la prolonger jusqu'à nos jours.

Ils rendront un service signalé aux Gantois qui s'intéressent à l'histoire de leur ville natale. Pour beaucoup d'entre eux ce sera une véritable révélation qui les fera assister à la transformation successive de la vieille cité et leur fera en même temps connaître le rôle important qu'à tous les points de vue, aussi bien politiques et historiques que commerciaux et industriels, artistiques et littéraires, la ville de Gand a rempli depuis que les événements de 1830 ont fait de la Belgique une nation séparée et indépendante, et vivant de sa propre vie.

P. C.

Table Alphabétique
des noms propres cités dans cet ouvrage.

A

Adams ; 311.
Adrianenses, Fil ; 513, 534.
van Acker, Charles ; 86.
van Acker, Emmanuel ; 78.
van Acker-Costerick ; 514.
van Aelbroeck, Joseph ; 305, 543.
Aimé-Paris ; 402.
van Aken-Speelman ; 146, 543.
van Aken, Jean ; 545.
van Aken, François ; 247, 268.
Agar, Anna ; 435.
Albert, duc de Brabant ; 525.
d'Alcantara ; 441.
Alexandre ; 388.
Alexandre I ; 296, 303.
Alexis-Sauvage ; 346.
Alexis, Barthélemy ; 454.
van Alstein, Joseph ; 305.
von Allen ; 310, 313.
Andries, Jean ; 419.
Anna-Paulowna ; 375.
Antheunis-Vandenberghe ; 545.
Apers, Charles ; 49.
d'Aremberg, Ernest ; 308, 309.
Arkwright, Richard ; 417.
d'Armandery ; 7, 8.
Arnault, Lucien ; 434.
d'Artois, (comte) ; 315.
Assioli ; 402.
Auler, Daniel ; 480.
Auger-Vincent ; 508.
Avanzo, Sébastien ; 95, 229.
Avrillon ; 418, 439.

B

Bastelé ; 291.
Baillio, Emmanuel ; 528.
Baligand, Jacques ; 543.
van Bambeke, B. ; 105.
van Bambeke, Joseph ; 285, 398, 412, 425, 437, 448.
Banneville ; 103.
Baour-Lormais ; 280.
de Bare ; 438.
Barras, Paul-J. ; 90.
Bartels, Adolphe ; 527.
Barthélemy ; 90.
de Bast, Joseph ; 94, 156, 159.
de Bast, Lievin ; 358, 379, 392.

de Bast, Martin ; 339, 351, 410, 451.
de Bast-de Hert : 512, 533, 545.
Bataille (M^me^) ; 331.
Baumann, Joseph ; 347.
Bauwens, D. ; 157.
Bauwens, Emmanuel ; 242.
Bauwens, Liévin ; 116, 123, 125, 160, 181, 242, 305, 311.
Baylez, Thomas ; 39, 91.
de Beauffort-Spontin, Frédéric ; 296, 297.
de Beaulieu ; 16.
Beaumarchais, Pierre ; 364.
Beelaert, C. ; 176.
Beelaert, Charles ; 531.
de Beerlaere ; 176.
van Belle,.Emmanuel ; 543.
Belliard ; 174.
de Bellune (duc) ; 315.
van Bemmel, C. M. P. ; 351.
vanden Beneden, Pierre ; 498.
Bender ; 369.
Benezech, Pierre ; 68.
vanden Berghe, Augustin ; 59.
vanden Berghe, Emmanuel ; 176.
vanden Berghe, Joseph ; 70, 123, 166, 179, 192, 203.
de Bériot, Charles ; 479.
de Berry, (duc) ; 315.
Berteau ; 180.
Berthier ; 315.
Bertin (ainé) ; 316.
Bertrand, Aline ; 438.
Beyaert, Jean ; 486.
Beyens, Albert ; 218.
Beyens, Jean-Baptiste ; 94, 120, 403.
Beyens, Justin ; 403.
Beyts, François ; 175, 188, 269, 403.
Bichaloff ; 269, 298, 299.
Bigot ; 268.
Bigotti, Carlo ; 284.
Bilderdijck, Guillaume ; 403.
von Bismarck ; 457.
Blanchard, François ; 173.
Blanpart ; 275.
Blémont ; 173, 174.
de Blermont (comte) ; 315.
de Block, Joseph ; 175, 188.
Blommaert ; 369.
Blommaert, Jacques ; 371.
Blondé, François ; 415.
Blondin ; 359.
von Blücher, Gebhard ; 297.
Boddaert, Joseph ; 362, 488.
Boddaert, Pierre ; 289.
Boëce, Anicius ; 128.
Boeyé, Joseph ; 543.
Boeyermans, T. ; 323.
vanden Bogaerde ; 223.
Bogaert-de Clercq, François ; 233, 264, 545.
Bohrer ; 387.
Boieldieu, Adrien ; 349, 490, 521.
Bonaparte, Joseph ; 183.

Bonaparte, Louis ; 190.
Bonnier ; 102.
Bosquillon, A. F. ; 223.
Borluut, Balthazar ; 460.
Borluut-vander Brugghen ; 458.
Borluut d'Hoogstraete, G. ; 544.
Borluut de Nortdonck, François ; 407.
van Borstel ; 301.
Bossaert, Guillaume ; 512, 523, 542.
Bossaert, J. J. ; 157.
du Bosch ; 76.
van Bosterhout, L. ; 176.
van Bosterhout, Jean F. ; 328, 341, 350, 357.
Botte, Pierre ; 102.
Bottesini ; 423.
Bouchez ; 526.
Bousseau, François ; 402.
Bouteville ; 64.
Boutmy, Léonard ; 371.
Bove, Jean ; 499.
de Brabandere, Jean ; 242, 350, 403.
de Brabandere, Lévin ; 230.
de Brabandere, Jacques ; 38, 70.
de Brackeleer, Ferdinand ; 349.
Bracq ; 274.
Braemt, Joseph ; 484, 500.
Brancho, Alexandrine ; 279, 489.
Brasseur, B. ; 545.
Brasseur et de Ghendt ; 488.
Braun, Emile ; 360.
van Bree, Mathieu ; 395.
van Bree, Philippe ; 394.
de Breemaker, Jean-Baptiste ; 113.
de Breuck, Charles ; 175, 188.
Breughel, Pierre ; 429.
Breurs, Joseph ; 70.
de Broe, Pierre ; 274.
vanden Broeck de ter Beek ; 515.
vanden Broecke, C. J. ; 60.
de Broglie, Maurice ; 210, 244, 275, 302, 346, 404, 521.
Broutyn, Albert ; 366.
de la Brue ; 284, 287, 295.
vander Brugghen, Louis ; 499.
Brune, Guillaume ; 100.
s'Brunen, Marguerite ; 432.
Bruni, Antoine ; 108.
van Brunswijck, J. ; 146, 157.
de Buck-vander Waerden ; 454, 488, 500, 545.
Buffet ; 194.
Bühler ; 482.
von Bülow, Frédéric-G. ; 295, 301, 304.
de Burbure, Léon ; 328.
Burggraeve, Adolphe ; 505.
de Busscher, Guillaume ; 328, 358, 370, 412.

Busso, Désiré ; 268.
Buyck ; 64.
Buysse ; 155.
de Bye ; 454.

C

de Caigny, Jacques ; 70, 87.
Callier, Bernard ; 537.
Callion, Edouard ; 544.
Calvo, P. ; 520.
Cambacérès, Jean-Jacques ; 161.
Camberlyn, Jean-Baptiste ; 351.
Campenhaut, François ; 434, 466, 496, 540.
Cande ; 83.
Candeille, Pierre ; 364.
van Caneghen, Jacques ; 146, 403, 533, 535.
Cannaert, Jean-Baptiste ; 88, 91.
vande Capelle, Jean-Baptiste ; 274, 333, 389, 431.
Cappaert, Joseph ; 507.
Carafa, Michel ; 426, 521.
Carnot, Lazare ; 90.
Carpentier ; 157.
Casier, Louis ; 543.
vande Casteele ; 220.
Castil-Blaze, François ; 457.
Catalani (Mme) ; 317, 371.
Catrickx ; 116.
de Cauwer, Joseph ; 238, 444.
Cavour, Camille ; 457.
Cels, Corneille ; 145.
Champon, Pierre ; 403.
Charles-Louis d'Autriche ; 13, 25.
Charles-Quint ; 78, 130, 220, 301.
Chateaubriand ; 316.
Chatillon ; 120, 243.
Chazot ; 243.
Chepy, Pierre ; 3.
Christiern de Danemark ; 301.
Ciceri ; 457.
Cimarosa, Dominique ; 243.
Cinti-Damoreau ; 491.
Claes-de Cock, François ; 509, 533, 543.
Claeys ; 223.
Clarke ; 121.
Claus, Jean-Baptiste ; 533.
Claus, Norbert ; 499, 543, 545.
Clavareau, Auguste ; 428.
Clay ; 311.
Clément XIV ; 69.
Clemmen-Durot ; 316.
Clemmen-Tricot ; 75, 86, 116, 123, 137, 152, 296, 316.
de Clercq, Charles ; 543.
de Clercque-Wissocq, François ; 358.
Clerfayt, François ; 10, 23, 24, 26.
de Cobourg (prince de) ; 21.
Coché-Mommens, J.-J. ; 527.
de Cock, Auguste ; 499.
de Cock, E. ; 533.

de Cock, N.; 156, 533, 545.
Coene, C.; 224.
van Coetsem; 251.
Collet, Adrien; 224.
Colpaert, François; 103.
Comte, Apollinaire; 348.
de Conegliano; 259.
de Coninck, (chevalier); 341, 348, 370.
Constant de Rebecq; 377.
de Contreras, Jean; 305.
Coppée; 176.
Coppens, Bernard; 70, 73, 75, 85, 128, 212, 428.
Coppens, Charles; 536, 540.
Coppens, J.; 369.
Coppens, Louis; 537, 541.
Coppens, (V°); 507.
Corneille; 159.
Cornelissen, Norbert; 238, 247, 250, 351, 360, 462.
Cossard; 358.
de Coster, Jean; 162, 166.
de Coster-Wittoeck, Jean-Baptiste; 417.
de Courtebourne-Plotho; 159.
Courtois, Alexandre; 7, 8.
Courtois, J. F.; 343, 529.
Couvreur-van Maldeghem, Louis; 512, 533, 545.
van Craesbeke, Joseph; 129.
de Crayer, Gaspard; 323.
de Croes, François-C.; 490.
de Crombrugghe-de Keerle (M°); 458.
de Crombrugghe-de Keerle, Louis; 291.
de Crombrugghe-Durot; 545.
van Crombrugghe, Joseph; 139, 403, 461, 467, 470, 492, 506, 523, 540.
vander Cruyssen, Livin; 490, 525.
vander Cruyssen-Yperseel; 70.
Custis, Dominique; 146.

D

van Dacle, Pierre; 49, 83.
Dalayrac, Nicolas; 108, 356.
van Damme, Louis; 65.
Danse, Dieudonné; 60.
Darwin, Charles; 246.
Darwin, Erasme; 245, 246.
David, Jacques; 276, 332, 361.
Delacreix, Victor; 516.
Delbecq, Jean-Baptiste; 425.
Delebecque, Augustin; 369.
Delebecque, Louis; 521.
Delecroix, Louis; 544.
Delius; 256.
Delforge-Stevens; 346.
Delfosse, François; 103.
Della-Maria, Dominique; 108, 313.
Delmas, Antoine; 32.
Delmotte; 352.
Dell'Occa; 423.
Delvaux, Ferdinand; 422.
Delvaux, Laurent; 196.

Demanet, Guillaume ; 120, 129, 220, 440, 479.
Demmerie ; 385.
Denarelle (Mᵉ) ; 267.
Derivis, Louis ; 326.
Deschavannes ; 120.
Desessarts, Eugène ; 180.
Desfossés ; 180.
Desmousseaux, A.-F. ; 228, 282, 284, 294.
Desrousseaux, Charles ; 94.
Destombes ; 537.
Destouches, Philippe ; 364.
Diericx, Charles-L. ; 304, 428.
Dierman, Jean-Jacques ; 305.
Dierman, Liévin ; 305.
Dobernis, Marc ; 63, 77.
Dommange, Albert ; 435, 459.
van Doorn, H. J. ; 476, 492, 506, 523.
de Draeck de Lauretan ; 458.
Drieghe, François ; 65, 70.
Drubbel, Louis ; 486.
Dubar ; 498.
Dubois, Thérèse ; 191.
Dubois ; 358.
Dubosch ; 48, 69, 101, 105.
Duchesnois, Cathérine ; 524.
Ducis, Jean ; 383, 389.
Ducpétiaux, Edouard ; 528.
Dugazon, Jean-Baptiste ; 279, 491.
Dujardin, Karl ; 53.
Dulaurens ; 459.
Dullé, Jean-Baptiste ; 48.
Dumouriez, Charles ; 4, 8, 10.
Dumont, Alexis ; 486.
Dumortier, Barthélemy ; 352.
Dundas ; 18.
Duprez, François ; 486.
Dürer, Albert ; 53.
Duval, Alexandre ; 364.
Duvivier ; 544.
van Duyn (Mᵉ) ; 331.
van Dyck, Antoine ; 269.

E

van Eersel, Govard ; 244.
Elisabeth de Brabant ; 325.
Elleviou, Jean ; 276.
Emery ; 485.
Engrand ; 72.
Erasmus dit Blondin ; 359.
van Eyck, Jean et Hubert ; 323, 342, 495.

F

Falck, Antoine ; 379, 393, 410.
Falcon, Marie ; 491.
della Faille, Jean-Baptiste ; 306, 358, 490, 537.
della Faille d'Anvyn ; 458.
della Faille (Mᵉ) ; 331.
della Faille d'Hane, Joseph ; 119, 166, 179, 189, 192, 203, 211, 219.
della Faille, Charles ; 13.

Falconi, Charles ; 126, 135, 154, 168, 178, 209, 217, 228.
Falgant, Hector ; 139.
Fallot de Beaumont, Etienne ; 143, 150, 160, 171, 174.
Favart, Charles ; 264.
Fay (M^me^) ; 44.
Fay, Léontine et Elisa ; 414.
Fémy ; 207.
Fermont, Philippe ; 271, 436, 443.
Ferrand, J.-F. ; 4, 9, 14.
Fétis, François ; 396.
Feyerick, Jacques ; 488, 502, 544.
Forcade, aîné ; 76.
Fox, Charles ; 146.
François II ; 17, 25, 285.
Francoui ; 121, 418.
Fréchier, Pierre ; 419.
Frédéric des Pays-Bas ; 344, 349, 370, 390, 395, 400, 430.
Frère-Orban ; 457.
Frison ; 100.
Froment, Charles ; 352, 485.

G

de Gages (marquis) ; 197.
Gallatin ; 311.
Gambier ; 311.
de Gamond, Pierre ; 541.
Garat, Pierre ; 279.
Garnier ; 283.
Gaulbourn ; 311.
Geirnaert, Joseph ; 376.
van Gend, Jean Baptiste ; 501.
de Saint-Genois, Jules ; 71.
Georges III ; 14.
Georges IV ; 469.
Gey van Pittius, C. P. ; 259, 408.
de Ghellinck, Mathias ; 378.
de Ghellinck, Pauline ; 13.
vanden Gheyn ; 458.
Ghyselinck, François ; 48.
Gibert ; 331.
Girou, Auguste ; 528.
Gladstone, William - Edw. ; 457.
Glück, Christophe ; 257, 503.
van Gobbelschroy, Pierre-J. ; 508, 511.
Godefroy, P. ; 228.
Goedkoop, A. ; 318, 345, 381.
de Goesin, Charles ; 224, 328.
de Goesin, Michel ; 224.
de Goesin-Verhaeghe, Pierre ; 82, 149, 224, 225, 454.
de Goesin, sœurs ; 224.
Goetghebuer, Pierre ; 254, 290.
Goethals, Ambroise ; 380, 401, 457.
Goethals, G. ; 83.
Goethals, Jean-Baptiste ; 4, 39, 49, 55, 83, 155.
van Goethem, Jean-Baptiste ; 274, 305, 512, 533.
van Goethem, Léopold ; 305.

van Goethem, Paul; 94.
Goormachtich, G.; 271.
Gossin, Pierre-F.; 7.
de Gotty; 457.
Gracl, Maximilien; 115.
de Gracl, Jean-Baptiste; 536.
Graham, Jean; 28, 48, 102, 291.
Grandsart-Courtois; 343.
de Grave; 70.
Grenier-Lefebvre, Edouard; 499, 536, 543.
Grenier-Wambersie; 159, 296.
Grétry, André; 122, 231, 290, 313.
Griselin, Pierre; 73.
van Groen-Laudon; 18.
Gros (Mme); 389.
de Gruytere; 94.
Guillaume d'Orange; 395.
Guillaume I; 307, 308, 313, 349, 378, 386, 395, 430, 450, 513, 516, 541.
Guillaume II; 352.
Guillaume III; 344.
Guinard, Jean-Baptiste; 423, 509.
Guislain, Joseph; 503.
Guizot, François; 316.

H

vander Haeghen, Josse-Jean; 265, 268, 271, 294, 295.
vander Haeghen-Mussain; 65, 70.
vander Haeghen-Mussain, Philibert; 495, 513.
vander Haeghen, Ferdinand; 71.
vander Haeghen, P.; 139.
vander Haeghen-vander Cruyssen (Mme); 255.
Haemelinck, Auguste; 358.
Haemelinck-Odemaere, Philippe; 542.
d'Haenens; 120.
Hamel, Jean; 48.
d'Hane-Steenhuyze, Charles; 297, 308, 312, 317, 326, 344.
d'Hane de Potter, Jean-Baptiste; 543.
d'Hane, Charles; 542.
d'Hane, Eugène; 499.
d'Hane de Stuyvenberghe, Joseph; 358.
van Hanselaere, Pierre; 371, 501, 530.
Hanssche, Jean; 198.
Hanssens; 83.
Hanssens, Charles; 164, 176, 273, 286.
Hanssens, Joseph; 164, 176.
Haus, Jacques; 511, 539.
van Haverkerke, Bernard; 3.
Haydn, François; 248.
de Haye; 28, 30.
de le Haye, Josse; 490, 540.
Hebbelynck, Liévin; 54.
Hebbelynck, Thomas; 274, 286.

Hebbelynck, (M^me^); 331.
van Hecke; 528.
van Hecke-Impens; 87.
van den Hecke, Louis; 44.
vanden Hecke, Charles; 296.
vanden Hecke, Joseph; 152, 242, 256.
vanden Hecke della Faille; 543.
Heckers, François; 80.
vander Heeren, Bernard; 76.
Helbaut d'Huddeghem, R.; 520.
Hellebaut, Jean-Baptiste; 15, 74, 358, 382.
van Hemmen, Jacques; 287.
de Hemptinne, Félix; 507.
vanden Hende, François; 73.
Henry, Alexandre; 156, 159.
Henry, Gustave; 499.
Henry, Joseph; 528.
de Hert, Edouard; 499, 545.
de Hertogh, Pierre; 371, 385, 398, 412, 437, 448, 461, 476, 492, 500.
vanden Heuvel, Ferdinand; 501.
Heyndrickx, Ferdinand; 65.
Heyndrickx, Félix; 184.
Heyndrickx et Couvreur; 500, 514.
Hoche, Lazare; 77.
d'Hoecker, François; 115.
van Hoegaerden; 500.
d'Hollander, Jean-Baptiste; 395, 419, 502.
Honthorst, Gérard; 323.
van Hoogten, N.; 74.
de Hoon; 276.
d'Hoop van Alsteen, Antoine; 305.
van Hoorebeke, Ferdinand; 483.
Hope, 302.
Hopmans-ve, Auguste; 3, 70.
Hoste, Adolphe; 440.
Hoslem; 64.
van Houbroeck, Eugène; 328, 341.
van Houbroeck; 157.
d'Houdetot, Frédéric; 228, 231, 245, 260, 271, 282.
Houdin, Julien; 319.
van Hove, L.;
Hoys, Isidore; 176.
van Huffel, Pierre; 248.
Hulin, Eugène; 210.
d'Hulster, Léon; 410.
van Hulthem, Charles; 70, 214, 218, 409.
Huyttens, François; 78.
Huyttens, Léon; 49.
Huyttens-Kerremans, Jacq.; 294, 312, 452, 543.
Hyacinthe, (M^r^); 538.
Hye-de Crom; 345.
Hye-Schouthoer, François; 250, 358.

I

Ingleda, Joseph; 137, 508.
van Innis, H. J.; 540.
Isabelle d'Autriche; 302.

J

Jacobs; 254.
Jadin, Louis; 378.
Jacquemyns, Edouard; 543.
Jambard; 38.
Jenneval, Hippolyte; 434.
Jenner, Edouard; 126.
de Jonghe, Auguste; 242.
de Jonghe, Gustave; 540.
Joseph II; 59, 62, 70.
Jouret, Jean-Joseph; 30.
de Jouy, Victor; 263, 434.

K

Kelderman, Rombaut; 399, 400.
de Kerchove, Emmanuel; 358, 544.
de Kerchove-Opsomere, Eugène; 358.
de Kerchove de Denterghem, Charles; 460.
de Kerchove de Denterghem, Constant; 286, 545.
de Kerchove d'Exaerde, François; 306.
Kervyn de Volkaersbeke, Charles; 314, 338, 366, 385, 401, 425, 437, 455, 476, 492, 523.
Kervyn de Volkaersbeke, Jean; 286.
Kervyn de Volkaersbeke, Georges; 296.
Kessels, H.; 498.
van Keverberg van Kessel, C.-L.-G.; 342, 348, 357, 360, 371.
Kickepoost, Joseph; 254, 387, 421, 454.
Kimpe, Pierre; 257.
't Kint, David; 2.
Kluyskens Joseph; 74, 126, 175, 245, 338, 352, 401, 539.
Kluyskens, (Mme); 331.
Kreutzer, Rodolphe; 1, 108.

L

Laborie; 316.
Labourdonnaye, François; 361.
Laeyson; 413.
Lafont, Charles; 430.
Lafeuillade; 521.
Lageye, Jacques; 54.
Laïs, François; 360.
Lally-Tolendal; 316.
Lamarlière; 1.
de Lamberts; 538.
Lambin; 275.
Lammens, (Mme); 159.
Lammens, Hippolyte; 366, 499.
Lammens, Jean-Bapt.; 242.
Lammens, Pierre-J.; 71, 73, 357, 539.
Lammens, Pierre; 339, 366.
Lanckman, C.; 24.
Lanckman, Josse; 246, 385, 517, 529.

de Lange, Henri ; 486.
van Langenhaeckede Wedergraete ; 442.
Lannes, Jean ; 253.
Larivallière, Louis-M. ; 90.
Larsonneur, Hippolyte ; 369.
Latouche, Louis ; 132.
de Latour ; 25.
Laurent ; 28, 30.
de Laval, Jean ; 363.
Lavaut ; 116.
Lebègue, Louis ; 233, 528.
Lebrocquy, J. H. ; 528.
Lebrocquy, Pierre ; 333, 522.
Lebrun, Charles ; 161.
Lebrun, Louis ; 390, 491
Lebrun, Pierre ; 524.
Lecat ; 120.
Leclerc, Joseph ; 54.
Lecocq, Charles ; 246.
van Leemput ; 71.
Lefebvre, François ; 210.
Lefranc, Joseph ; 248, 274.
Lejeune, Pierre ; 120, 331, 410.
Lemarrois ; 129.
Lemoine, Jean-Bapt. ; 108.
van Lemnep, David ; 410.
Lens, André ; 258.
de Lens, Philippe ; 298, 308, 312, 338, 350, 357, 371, 412, 425, 448, 461, 520.
Lentz, Pierre ; 543.
Léopold I ; 442.
Léon XII ; 435.
Leschrossart, Philippe ; 222.
Lesueur, Jacques ; 310.
Lesueur, Jean ; 330.
de Leu, Armand ; 545.
de Leyden, Luc ; 53.
Leyns, Lievin ; 429.
de Lichtervelde, Adolphe ; 439.
de Lichtervelde, Joseph-L. ; 231, 245, 293, 271, 282.
de Lichtervelde, Théodore ; 544.
Liedel ; 276.
de Liemaker, Nicolas ; 365.
Limnander, Jacques ; 123, 137, 152, 165, 177, 217, 231, 260.
Limnander, Auguste ; 499.
van Limpen ; 290.
vander Linden ; 66.
Lincis ; 131.
Lippens, Philippe ; 113.
von Lobkowitz, Ferdinand ; 223.
de Loen, Jean-Baptiste ; 139, 314.
Lodge, Mary ; 390.
van Lokeren, J. ; 88, 375, 543.
van Loo, Abraham ; 56.
van Loo, Christophe ; 509.
van Loo, Jacques ; 91.
van Loo, Jules ; 545.
van Loo, Valentin ; 509.
van Loo ; 42.

Loonens, Pierre-J. ; 183.
de Loose, Josse ; 166, 179, 203, 217, 286.
Loridon de Ghellinck, Thomas ; 407.
de Lottum ; 296.
Louis XVI ; 38, 333.
Louis XVIII ; 315, 318, 321, 333, 361.
Lousbergs, Ferdinand ; 502, 509, 512.
Lousbergs, G. ; 156.
Lousbergs, Hubert ; 454, 462.
Lousbergs, François ; 269, 502.
Lousbergs-Thiry ; 488, 499, 502, 544.
Lousbergs-Villot ; 502.
Lulli, Jean-Baptiste ; 450.
Lutens-Vermeulen ; 545.
Lyonnet ; 198.

M

Mabilde-Botte (Mme) ; 331.
Macqué, François ; 116, 146.
Maelcamp, Constant ; 242, 358.
Maertens-Meersman, Justin ; 542.
Maes, Josse-Jean ; 286.
Maes-Canini, Jean-Baptiste ; 376, 408.
Maget, Anne ; 179, 180.
Mahier ; 364.
Mahne, Guillaume ; 352.
Maison, Nicolas ; 294, 298.
Majofski ; 483, 506.
van Maldeghem, Pierre ; 533.
Malibran, Marie ; 480, 481.
Malingie, Emilien ; 301.
Manilius, Charles ; 179.
Manilius, Ferdinand ; 499.
Mareska, Daniel-J. ; 543.
Margaillan ; 485.
Marie-Antoinette ; 17.
Marie-Louise ; 242, 249.
Marivaux, Pierre ; 159.
Marneffe (Mme) ; 263.
Mars, Anne-F. ; 364.
Martens, François ; 401.
Martens, L., J. ; 88.
Martens Smith, Jean-F. ; 497.
Martuschewitz ; 317, 365.
Martin, Henri ; 448.
Martin, Jean-Blaise ; 450.
Masséna, André ; 107.
Massiminio ; 402.
Mazurier ; 483.
Méaulle ; Jean-N. ; 173, 174.
Mechelynck, Jean ; 160, 274.
Mechelynck, Fidèle ; 499, 545.
van Meerbeke ; 253.
vander Meersch ; 115.
vander Meersch, Jean-A. ; 5.
de Meester ; 205.
Méhul, Etienne ; 108, 414.
van Meldert, Philippe-E. ; 271, 282, 313.
van Melle, Pierre ; 68.

van Melle, Jean-Louis ; 87, 383, 398, 425, 437, 448, 461, 492, 506, 523.
Mengal, Jacques ; 280.
Mengal, Joseph ; 280, 419, 458, 495, 501.
Merlin, Antoine ; 7.
de Meunard ; 315.
Mestdagh (M^me^) ; 331.
Meulepenninghen, Hippolyte ; 278, 392, 543, 545.
Meulepenninghen, Joseph ; 49, 78, 88.
von Metternich, Charles ; 27.
de Meulemeester, Charles ; 358, 490, 533.
de Meulemeester-van Aken, Jean ; 159, 403, 492, 533, 545.
de Meulenaere, Maximilien ; 405.
de Meulenaere (M^lle^) ; 255.
de Meulenaere ; 518.
Meurger, Adolphe ; 461.
Meyer, J. G. ; 3, 48, 65, 70, 120.
de Meyer, Charles ; 328, 341, 356, 371, 412, 461, 476, 492, 506, 523.
Meyerbeer, Jacques ; 519.
Meynaerts ; 527.
Michaels-Boyck ; 65, 70.
Michalewich ; 11.
Minard, Louis ; 200, 442, 502.
Minor, Chrétien ; 358.
Minne-Baert, Jean-Baptiste ; 257, 543, 545.
Minne-Vanderstraeten, J. ; 542.
Moeraert, François ; 78.
de Moerloose, Jean-Baptiste ; 233.
de Moerloose, F. ; 457.
Moerman d'Harlebeke, Ch. ; 536, 543.
Moke, Henri ; 528.
Monnié ; 380.
Monsigny, Pierre ; 254, 327.
de Moor ; 128.
Morel, Alphonse ; 75, 85.
Morel, Thérése ; 331.
Morel, Joseph ; 358.
Morren, Charles ; 528, 543.
Mosles ; 70.
Mosment ; 173.
Moyson, Antoine ; 403.
Mozart, Jean-Wolfgang ; 198.
de Murat, Vital ; 480.
Murillo, Barthelomé ; 429.
Musschc, Jean-H. ; 307.
de Muynck, Victor ; 400.
Mys, B. J. ; 75.

N

de Naeyer, François-Guillaume ; 110, 133, 150, 153, 158, 167.
Napoléon ; 108, 115, 154, 165, 177, 184, 216, 226, 240, 275, 284, 300, 319, 417.

Navez, François ; 276.
Neckebroeck, Christine ; 52.
Nelson, Horace ; 132.
de Nève ; Jean-Baptiste ; 477, 527.
Neyt, Adolphe ; 499.
Neyt, Edouard ; 499, 536, 545.
Neyt, Joachim ; 49, 274.
Neyt, Louis ; 163.
Nicolas I ; 375.
Nicolo-Ternaux (Mme) ; 435.
Nicolo-Isouard ; 450.
Niellon, François ; 526.
de Nieulandt, Eugène ; 544.
de Nockeren, Marie ; 377.
Normand, Charles ; 392.
de Noter, Jean-Baptiste ; 399, 490.
de Noter, Pierre-J. ; 247, 376, 446.
Nourrit, Adolphe ; 257, 503.
Nypers, Driesken ; 156.

O

Odevaere-Bosschaerts ; 242, 352.
van Ophem, Charles ; 229, 248.
d'Orléans (duc) ; 315.
van Ostade, Adrien ; 429.
Ots, Charles ; 286, 419.
Othon de Bavière ; 442.
Oudaert, Charles ; 77, 113.
van Overloop, P. ; 91.
van Overwaele, Jacques ; 78.

P

Paelinck, Joseph ; 172, 199, 209, 224, 244, 277, 284, 326, 376.
Paër, Fernand ; 409.
Paesiello, Jean ; 317.
Palfyn, Jean ; 244.
Pallière, Armand ; 254.
Papeleu, Emmanuel ; 217, 231, 245, 261, 282.
Papeleu, B. ; 377.
Papeleu-Stauthamer, F. ; 350.
Papeleu ; 536.
Papejans de Morchoven, Jacques ; 113, 176.
Parmentier, Philippe ; 446, 512.
Pauli, Jean ; 545.
de Pauw, Bernard ; 205, 454, 512, 533.
de Pauw, Napoléon ; 524, 544.
Pauwels, Rambout ; 72.
Pedro I ; 57.
Pelisset ; 220.
Persuis, Louis ; 280.
Pharazyn, Pierre ; 146, 156.
Philips, Pierre ; 348.
Piccini, Nicolas ; 234, 489.
Pichegru, Charles ; 29.
Picqué, Charles ; 471.
Pie VII ; 135, 277, 303, 435.
Piers, Emmanuel ; 88.
Piers de Raveschoot, Ph. ; 286, 350, 369, 371, 375, 385, 398, 410, 425, 448.

Piranesi; 183.
Pisson, Jean-Baptiste; 212, 248, 339, 351, 360.
Pitt, William; 146.
de Pixérécourt, René; 263.
van de Poele, Louis; 490, 540.
Poelman, Egide; 91.
Poelman, Guillaume; 274, 431, 462, 499, 512, 545.
Poelman, Daniel; 148.
Poelman, Joseph; 457, 477.
Polis; 258.
de Pontécoulant; 537.
de Porre, Jacques; 122.
Portagallo; 317.
Portalis, Jean; 257.
van Pottelsberghe, Chrétien; 305.
van Pottelsberghe, Emmanuel; 490.
van Pottelsberghe, Joseph; 305.
van Pottelsberghe, Philippe; 285.
van Pottelsberghe, (Mme); 331.
de Potter-Kervyn, Louis; 159, 169, 218, 255, 366, 407, 527.
van Poucke, Charles; 74, 137, 149, 243, 367.
Pourbus, Franç.; 323, 327.
van Praet, Jules; 528.
de Pradel; 316.
Price; 469.
Pucitta; 317.
Pulinex, Philippe; 120.
Pulinex, Charles; 197.
Pulinex, Jean-Baptiste; 402.
vande Putte, Jacques; 120.
Pycke, Auguste; 499, 543.
Pycke, François; 159, 169.
Pycke, Pierre; 168, 220, 231, 245, 251, 260, 261.

Q

Quetelet; 170.
Quetelet, Adolphe; 352, 378.
Quincy; 311.

R

Racpaert, Jean-Joseph; 352.
Ramondt, Josse; 94, 146.
Raoul, Louis; 352.
Réal, Louis; 120.
van Regemoortel, Ignace; 274.
de Reichstadt (duc); 262.
de Reiffenberg, Frédéric; 352.
van Remoortere, P.; 438.
Renan; 220.
van Reysschoot, Pierre-Norbert; 39, 53.
Ribbers; 48.
Richard; 28.
de Richelieu (duc); 315.
Riemslagh, Pierre; 345.
Rivaud, Olivier; 106.
Roberjot, Claude; 102.
Robespierre, François-J.-M.; 45, 74, 90.
de Robiano, Eugène; 296.

de la Rochefoucauld, Sosthène; 315.
Rode, Pierre; 371.
de Rodes (marquis), Henri-Philippe; 366.
de Rodes (marquis), Ch^{s}; 540.
Roeges ; 529.
Roegiers, Joseph ; 176.
Roegiers-Mechelynck ; 545.
Roelandt, Louis ; 225, 403, 462, 472.
Roels-Craps, Marie ; 156.
Roger ; 198.
de Rohan ; 315.
Rombauts, Théodore ; 323, 326.
Rooman, M^{e} ; 159.
Rooman-de Block, Charles ; 163, 350, 357.
Roothaese, Corneille ; 49, 83, 87.
Rosseel, Jean ; 94, 156, 454, 507, 509, 514, 543, 544.
Rosseel, Pierre ; 499.
van Rossem, Jean-Baptiste; 179.
Rossini, Joachim ; 459, 491.
van Rotterdam, Jean ; 175, 187, 280, 352.
Rothschild ; 481.
Rottier, Louis ; 350.
Roubaud, J. L. ; 352.
Roucenski ; 537.
de Rouck, Antoine ; 232.
Roulez, Joseph ; 543.
Rousseau ; 417.
Roussel ; 330.
Rousselois (M^{e}) ; 414.
Royer-Ducos ; 108.
Rubens, Pierre-Paul ; 128, 442.
de la Ruelle ; 163.
Russel ; 311.
de Ruyck, Ivo ; 459.
de Ruyck, Leo ; 528.
Ryex, François ; 488, 509.
Ryckevaert, Augustin ; 287.

S

Sacchini, Antoine ; 326.
van Saceghem, Thadée; 313, 407.
de Sacy, Antoine ; 477.
de Saegher-Schellynck ; 280.
Saqui (M^{e}) ; 305.
Sauvage, Thomas ; 457.
Savart, Victor ; 528.
de Saxe-Weimar, Bernard ; 337, 351, 370, 422, 445, 469, 481.
Schamp de Romrée, Guill. ; 12, 20, 142, 181, 223, 331, 433.
Schamp van Vaernewyck, Jean ; 313, 441.
Schellynck, Marie ; 280.
Schoorman, Amand ; 499.
Schoutteten, Louis ; 545.
Schoutteten-Lutens ; 545.
Schrant, Jean-M. ; 372, 410.
Scribe, François ; 312, 545.
vander Schueren, Jean-F. ; 53, 115.

Seghers, Lievin ; 402.
Seeuwen, Henri ; 278.
de 't Serclaes, Eugène ; 465.
Serdobbel, Pierre-Paul ; 94, 146, 156, 218.
Serin ; 243.
Siegenbeek, Mathias ; 410.
Sieyes, Emmanuel ; 108.
de Smet, Antoine ; 87, 88, 91.
de Smet, B. ; 495.
de Smet-de Naeyer, Jean ; 512, 534, 545.
de Smet, Joseph-Jean ; 413.
de Smet, F. L. ; 156.
de Smet-Bossaert ; 440, 533.
de Smet, frères ; 346, 454.
Snoeck-Ducaju, Joseph ; 203, 257.
Snoeck, André ; 506.
Snel, Joseph ; 402.
de Soenberghe ; 536.
de Soenberghe (M^e) ; 331.
Speelman, François ; 39, 83, 160.
Speelman-Rooman, Ferdin. ; 540.
Speyers, Frédéric ; 543.
Spillebout, Joseph ; 176.
Spitthoorn, Charles ; 527.
Spontini, Gaspard ; 203, 280, 489.
von Sprengporten ; 121.
Spruyt, M.-H. ; 527.
Stalins, Edmond ; 466.
de Stassart, Goswin, J.-A. ; 352.
Stassignon, Henri ; 54, 163.
Steen, Jean ; 116.
Steur, Charles ; 528.
Steven, André-Benoît ; 83, 285.
Steyaert, Antoine ; 235, 236.
de Stobbelaere, Lievin ; 54.
de Stobbelaere ; 536.
Stoltz, Rose ; 491.
Story, Benjamin ; 427.
vander Straeten, Edouard ; 527.
Surmont de Volsberghe, Ch. ; 540.

T

Talma, François ; 159, 389, 434.
Tademi ; 114.
Taschen de la Pagerie, Josephine ; 242.
Teissère ; 252.
Teniers, David ; 442.
Tessaro, Jean-Baptiste ; 95, 220, 277.
de Thiennes, (M^e) ; 159.
Thiempont, Benoît ; 415.
Thiers, Adolphe ; 457.
Thorbecke, Jean ; 457.
Thouvenel ; 11.
Tiberghien, Pierre ; 251, 254, 260.
Tielemans, François ; 527.
van Tieghem, Pierre ; 490.
Timmermans, Jean-Alexis ; 528.
Tinel, Oscar ; 276.

van Toers-Solvyns, Ignace; 403, 543.
Tollens, Henri; 110.
Torreborre; 471.
Tourniaire; 176, 418.
Toussyn, Joseph; 176.
Treilhard, Jean-Baptiste; 7.
Tricot, Jacques; 156.
Triest, Eloy; 163.
Triest, Pierre-Joseph; 366, 451, 477.
Troisœufs, Antoine; 76, 120.
Trossaert, frères; 402, 463.
Trossaert, Pierre; 545.
Tugnot; 126.
Tulou, Jean-Louis; 427.

V

van Vaernewyck, C.; 139, 159, 265.
de Vannes; 316.
de Vaublan; 316.
Verbeeck, François; 235, 273, 543.
Verbeke, Aloïs; 229, 462.
Verboeckhoven, Eug.; 446.
Vergauwen, François; 499.
Vergauwen-Goethals; 540.
Verhaeghe-de Naeyer; 493, 528, 533, 543.
Verhaeghe, Denis; 499.
Verhegghen, François; 2, 70, 123, 137, 166, 179, 192, 231, 245, 260, 306, 308, 341, 357, 371, 398, 412, 425, 437, 448, 461, 492, 506.
Verheyen, Pierre; 78, 248, 286, 290, 333.
vande Velde, Albert; 49, 88, 91.
vande Velde, Jean-François; 354, 521.
vande Velde, Martin; 386.
Velleman, Pierre; 66, 274.
Venius, Otho; 323, 327.
Verleeuwen, Louis; 246.
Verplancke, J.-A.; 545.
Verschaffelt, Alexandre; 209.
Verspeyen, Guillaume; 544.
Versturme, P.; 54.
Versturme; 330.
Vervaecke, Charles; 242, 533.
Vervier, Charles; 352, 403.
Vervier, Jean-Baptiste; 428.
Vieilleuse; 296.
Vilain XIIII, Philippe; 157, 220, 242.
Vilain XIIII, Charles; 515, 518.
Villiot, Jean; 65, 88.
Villiot, François; 116.
Vispoel, Jean; 375, 543.
de Vigne, E.; 402.
de Vigne, Félix; 433.
de Vigne, Jules; 433.
de Vleeschhouwer, Joseph; 405.
de Vliegher, Louis; 163.
Voituron, Albert; 274.
Voisin, Auguste; 71, 413, 543.

Volbrecht, Charles; 80.
de Volder, Joseph; 287.
de Volder, François; 287.
de Volder, Pierre; 188, 279, 287, 350, 379, 419, 466.
Voortman, Jean; 544.
Voortman, veuve; 454, 488.
de Vos; 120.
de Vos; 83.
de Vos-Bauwens; 157, 159, 462.
de Vos, François; 507.
Vranckx, Joris; 360.
Vyt, Camille; 337, 369, 481
vande Vyvere, Marie; 433.
vande Vyvere, Josse; 449.

W

de Waele, Pierre; 83, 87.
deWaghemaker, Dominique; 399.
Waller, Jean-Baptiste; 71.
Walvein de ter Vliet; 71, 357.
van Wambeke, Bernard; 48, 113.
Wannaar, Constant; 540.
te Water, Jonas-W.; 419.
Wathée, François; 307.
Wauters, Pierre; 220, 230.
Weber, Charles; 457.
Wellington; 316, 372, 405.
Wenemser, Guillaume; 432.
van Werveke, Alphonse; 109.
Wetz, Guillaume; 87.
Wieck, Louis; 415, 439.
de Wilde, Bernard; 215.
de Wilde; 203.
van de Woestyne-de Cuyper; 488, 509.

Y

d'Yorck (duc); 14, 16, 19, 20.
d'Yorck (duc); 302.

Z

van Zantvoorde, Guillaume; 512, 533, 544, 545.
vander Ziekelen; 211.
de Zimmerling; 457, 521, 535.

BINDING SECT. MAY 1 1972

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DH
811
G49C6

Claeys, Prosper
Mémorial de la ville de Gand
1792-1830